LITTÉRATURE

ANGLO-AMÉRICAINE.

VOYAGES RÉELS ET FANTASTIQUES D'HERMANN MELVILLE.

TYPEE. [1] — *OMOO.* [2] — *MARDI.* [3]

I.

Voici une nouveauté curieuse, un Rabelais américain. Imaginez ce que serait le prodigieux Pantagruel, si notre curé de Meudon avait jeté des teintes élégiaques, transparentes et nacrées sur le canevas de sa vigoureuse ironie, et rehaussé de métaphysique panthéiste l'invention de ses arabesques. Imaginez Daphnis et Chloé ou Paul et Virginie dansant au sein des nuages, avec Aristote et Spinoza escortés de Gargantua et Gargamelle, je ne sais quelle gavotte fantastique. OEuvre inouie, digne d'un Rabelais sans gaieté, d'un Cervantes sans grace, d'un Voltaire sans goût, — *Mardi ou le Voyage là-bas* n'en est pas moins un des plus singuliers livres qui aient paru depuis long-temps sur la face du globe. On pourrait accumuler à ce propos toutes les épithètes que Mme de Sévigné affectionnait : — livre extraordinaire et vulgaire,

(1) Boston, 3 vol. — (2) *Ibid., id.* — (3) London, Bentley, 3 vol.

original et incohérent, sensé et insensé, mal écrit et mêlé de pages éclatantes, farci de faits intéressans et de rabâchage, d'enseignemens profonds et d'épigrammes médiocres. Vous diriez le rêve d'un mousse qui a mal fait ses études, qui s'est enivré de haschich, et que le vent balance au sommet d'un mât pendant une nuit chaude des tropiques.

Ce bizarre ouvrage qui débute comme un conte, qui tourne ensuite à la féerie et se rabat sur l'allégorie pour arriver à la satire en traversant l'élégie, le drame et le roman burlesque, piqua vivement ma curiosité de critique; je ne le comprenais pas après l'avoir lu, je le comprenais encore moins après l'avoir relu; une clé était nécessaire non-seulement aux faits, aux noms propres et aux doctrines que l'auteur mettait en œuvre, mais surtout à la création d'un tel livre, qui semblait n'avoir au monde aucune raison d'être. Avec cet amour du vrai et ce besoin d'aller au fond des choses que je ne peux ni ne veux éteindre, je me mis à chercher la solution d'un problème d'autant plus intéressant qu'il se rapporte à une littérature toute neuve et qui est encore pour ainsi dire dans son œuf. Je consultai les critiques anglais; ils m'apprirent ce que je savais; d'abord que l'œuvre est extravagante, et ensuite qu'ils n'y voyaient pas plus clair que moi. Ils m'avertirent aussi que M. Hermann Melville n'était qu'un pseudonyme, auteur de romans-voyages apocryphes, *Typee* et *Omoo*, qui attestent une vigoureuse puissance d'imagination et une grande hardiesse à mentir.

Je voulus donc lire *Typee* ou, comme nous prononcerions ce mot, *Taïpie*, ainsi que la suite, intitulée *Omoo* (*Omoû*), et je ne fus pas de l'avis des critiques anglais. Sans doute, il y était question de mille aventures étranges; il s'agissait de nymphes érotiques et sauvages, de cannibales idylliques et philosophes, de temples enfouis dans les bois et perchés sur les rocs de Noukahiva, de beaux *moraïs* dans les vallées, de scènes innocentes d'anthropophagie mêlées de danses sentimentales; — mais toutes ces choses se retrouvent à peu près chez Bougainville, Ongas, Ellis et Earle. Il y avait là un cachet de vérité, une saveur de nature inconnue et primitive, une vivacité d'impressions qui me frappaient. Les nuances me paraissaient réelles, bien qu'un peu chaudes et à l'effet; les aventures romanesques de l'auteur se déroulaient avec une vraisemblance suffisante. Notre héros, après avoir été, disait-il, mangé de caresses par ses hôtes polynésiens, avait failli être mangé par eux en chair et en os; on lui avait prodigué les douceurs de cette hospitalité gastronomique et perfide dont les animaux de nos basses-cours sont les objets. Nourri et amusé aux frais de l'état, il avait eu pour se distraire l'opéra, la poésie indigène, le bal et la conversation des bayadères les plus distinguées. On avait soigné sa vie, son bien-être, sa bonne humeur, sa santé physique et morale avec un amour et une sur-

veillance à faire frémir. Il se hâta de fuir des gens si soigneux de leurs hôtes. Une longue odyssée pleine de péripéties redoutables l'arracha au festin des barbares. Seulement il avait laissé en route son valet de chambre, une espèce de Sancho Pança matelot nommé Toby, personnage divertissant. Le maître, qui ne doutait pas que les Taïpies n'eussent servi Toby à la broche ou frit dans des feuilles de palmier, lui donna quelques larmes et revint à Boston où il publia cette histoire.

On la prit pour un *hoax* du plus beau calibre; le style, sans être pur ou élégant, avait de la vivacité et de l'entrain; on s'étonna de voir un Américain si imaginatif et si gascon, mais on l'admira. Les Américains comprennent la plaisanterie, excepté dans ce qui touche l'honneur national; ils l'aiment assez, et, quand elle est de haut goût, elle ne leur répugne pas. On se dit des choses fort singulières dans les chambres législatives; certains journaux sérieux et estimés annoncent toujours la célébration des mariages dans une colonne surmontée d'une petite vignette qui représente une grande souricière, avec cette légende en caractères énormes : *Souricière matrimoniale*. C'était d'ailleurs une vieille coutume anglaise et puritaine, cultivée avec une dextérité remarquable par Daniel de Foë, d'attraper ainsi le public par des fictions ornées de tous les détails de la vraisemblance. On se souvenait encore de la *Révélation de M*me *Leveau faite au lit de la mort*, feuille que l'on criait dans les rues de Londres vers 1688, et qui déçut beaucoup de bonnes ames calvinistes dans l'intérêt de leur salut. La plaisanterie ne déplut donc à personne, et M. Hermann Melville passa pour un conteur de bourdes très amusant et très original.

Cependant une *revue* austère, *l'Évangéliste de New-York*, manifesta quelques scrupules, fit ressortir les romanesques inventions de M. Melville, le traita de mauvais plaisant et lui reprocha d'avoir parlé légèrement et calomnieusement des missionnaires de Taïti et des Marquises. Ce n'était point l'affaire du narrateur de se trouver ainsi réfuté. Il ne répondit rien: mais tout à coup, en janvier 1846, on vit paraître dans l'un des journaux d'une province très éloignée (*Buffalo commercial Advertiser*) une lettre du valet de chambre matelot Toby, escortée d'une note de l'éditeur qui, dit-il, a vu Toby en personne. « Son père est un bon fermier de la ville de Darien, dans le comté de Genesée. Toby habite notre ville, où il exerce la profession de peintre en bâtimens; il affirme que les aventures racontées par Hermann Melville sont vraies dans leur ensemble et dans tout ce qui est essentiel. On n'a pas de motifs pour révoquer en doute l'assertion de Toby, qui est un fort honnête homme. » Ensuite vient la lettre de Toby lui-même « qui, dit-il, s'appelle Richard Green de son vrai nom. La marque du coup que lui a porté un des chefs sauvages de Noukahiva est encore gravée sur son front. Il désire beaucoup retrouver son maître et son compagnon

d'infortune Melville, et il prie M. l'éditeur d'insérer sa lettre; il espère qu'elle sera répétée par les feuilles d'Albany, de Boston et de New-York, et qu'elle parviendra à la connaissance de Melville. »

La lettre de Toby ne persuada personne; on ne douta pas que tout ne fût arrangé d'avance : comment en effet aller aux preuves et vérifier les noms, les dates et les faits? Toby se porte caution de Melville qui se porte caution de Toby, et tous deux ont pour garant le brave éditeur de Buffalo, qui reçoit d'eux à son tour son brevet de véracité. Mascarille répond de Jodelet et Jodelet de Mascarille. L'affaire se compliquait et la galerie s'en amusait fort; il y avait là pour les spéculateurs américains de quoi *deviner, spéculer, conjecturer* et *calculer* (*guessing, speculating and calculating*). Bref, c'était une assez piquante introduction des chances des paris et des hasards du jeu dans le domaine de la littérature. M. Hermann Melville poussa sa pointe en véritable enfant des États-Unis : *going ahead* (aller de l'avant) y est le mot d'ordre universel. Le *go-ahead system*, l'entreprise, l'*en-avant*, emportent aujourd'hui la plus *allante*, la plus *active* nation du globe, *the smartest nation in all creation.* « Nos mères, dit à ce propos un Américain de beaucoup d'esprit, se dépêchent de nous mettre au monde; nous nous dépêchons de vivre; on se dépêche de nous élever. Nous faisons notre fortune en un tour de main; nous la perdons de même, pour la rebâtir et la reperdre encore en un clin d'œil. Notre corps fait dix lieues à l'heure; notre esprit est à haute pression; notre vie file comme une étoile; notre mort est un coup de foudre. » M. Hermann Melville se dépêcha donc de mettre à profit son premier succès; il donna vite une suite à *Typee* (*Taïpie*), raconta les aventures de son pauvre Toby et intitula cette suite *Omoo* (*Omoû*). Les mêmes qualités ou à peu près se retrouvaient dans le second ouvrage qui eut moins de succès; ce sont des fragmens du journal de voyage qui a dû servir à composer *Typee.* La réputation du conteur était faite. Chacun convenait que M. Hermann Melville avait infiniment d'imagination, qu'il inventait les plus curieuses extravagances du monde, et qu'il excellait, comme Cyrano de Bergerac, dans la mystification du genre sérieux.

Après avoir lu *Typee* et *Omou,* il me restait, comme je l'ai dit, bien des doutes sur la justesse de cette opinion qui avait prévalu en Amérique et en Angleterre, et que l'on trouve consignée dans la plupart des journaux et des *revues* où les « romans » de M. Melville sont analysés. La fraîcheur et la profondeur des impressions reproduites dans ces livres m'étonnaient; j'y voyais un écrivain moins habile à s'amuser d'un rêve et à jouer avec un nuage que gêné d'un souvenir puissant qui l'obsède. Type du caractère anglo-américain, vivant pour la sensation et par elle, curieux comme un enfant, aventureux comme un sauvage, se jetant la tête la première dans des entreprises inouies et

les menant à fin avec un héroïsme acharné, je trouvais que M. Hermann Melville s'était peint lui-même très fidèlement. Cependant qui aurait osé affirmer l'authenticité de M. Melville et sa véracité? Attaquer de front la critique du nouveau monde et celle du vieux monde eût été fort immodeste. Je me contentais de douter, lorsque le hasard me rapprocha de l'un des plus honorables citoyens des États-Unis, homme lettré et spirituel, au courant des choses intellectuelles de sa race : — Voulez-vous, lui demandai-je, m'apprendre le vrai nom de ce singulier écrivain qui s'intitule Hermann Melville et qui a publié aux États-Unis de si curieux contes, *Mardi* et *Typee?*

— Vous êtes, me répondit-il, des gens trop subtils, qui cherchez malice à tout. M. Hermann Melville se nomme Hermann Melville; il est fils de l'ancien secrétaire de légation de notre république près la cour de Saint-James. D'un tempérament fougueux et ardent, il s'embarqua de bonne heure, et, comme nous le disons, *il suivit la mer*. Fit-il partie du *regular navy*, ou monta-t-il à bord d'un *privateer?* Quelles aventures marquèrent le cours de ses orageuses et peu classiques études? Lui seul pourrait vous instruire là-dessus, et, si jamais vous visitez le Massachussets où il est établi et où il s'est marié, je vous conseille d'aller lui demander des renseignemens. C'est un homme athlétique, jeune encore, hardi et entreprenant de sa nature, un de ces hommes tout nerfs et tout muscles, qui se plaisent à lutter contre les flots et les orages, contre les hommes et les saisons. Il a épousé la fille du juge Shaw, l'un des magistrats les plus distingués de la Nouvelle-Angleterre, et il vit maintenant dans le calme de la vie de famille, entouré d'une juste et singulière célébrité dont il accepte le côté un peu équivoque; car on le regarde généralement comme un conteur de fables bien faites, mais de fables à dormir debout. Sa famille, qui sait que les aventures racontées par lui sont *genuine*, n'est point flattée de la part d'éloges accordée à M. Hermann Melville en faveur de son imagination aux dépens de sa moralité. Son cousin, chez lequel j'ai passé l'été dernier, se récriait beaucoup contre cette obstination des lecteurs qui ne voulaient voir dans *Typee* et *Omoo* que des scènes fantastiques. — Mon cousin, disait-il, écrit fort bien, surtout quand il reproduit exactement ce qu'il a senti; n'ayant pas fait d'études dans le sens ordinaire et accepté de ce mot, il a conservé la fraîcheur de ses impressions. C'est précisément à sa vie de jeune homme passée au milieu des sauvages qu'il a dû cette sincérité, cette vigueur, ce parfum de réalité bizarre qui lui donnent un coloris extraordinaire; jamais il n'aurait inventé les étranges scènes qu'il a décrites. Le plaisant de l'aventure, c'est que, charmé de sa réputation improvisée, il n'a pas contredit ceux qui attribuent à l'éclat et à la fécondité créatrice de son imagination le mérite qui n'appartient qu'à la fidélité de sa mémoire. Il serait fâché, je crois, que l'on

reconnût la vérité essentielle de ce curieux épisode de la vie d'un jeune marin. La réapparition de son compagnon Toby ou Richard Green, personnage très réel et qui a partagé tous ses périls, l'a contrarié jusqu'à un certain point; elle le faisait descendre de son piédestal de romancier jusqu'au rôle ordinaire de narrateur. — Pour moi qui connais la mauvaise tête de M. Melville et l'emploi fait par lui de ses premières années, pour moi qui ai lu son journal, ses *Rough-Notes*, actuellement entre les mains de son beau-père, et causé avec Richard Green, son fidèle Achate, je ris de la préoccupation du public. Vous voyez le mensonge où est la vérité et la vérité où est le mensonge. Relisez *Typee*, je vous le demande; je ne parle pas d'*Omoo*, qui en est une pâle contre-épreuve; relisez ce livre, non plus comme un roman, mais comme portant l'empreinte la plus naïve des idées et des mœurs communes à ce grand archipel polynésien si mal connu. Le nouveau voyageur est plus vrai que Bougainville, qui a changé les bosquets de Tahiti en boudoirs à la Pompadour; — que Diderot, qui met en œuvre, pour embellir et colorer son matérialisme sensuel, les récits voluptueux de Bougainville; — il est plus croyable que les Anglais Ellis et Earle, tout occupés de justifier la conduite des missionnaires anglicans au milieu de ces populations; gens qui manquaient à la fois du sens poétique et pittoresque et de la verve de style nécessaire à de telles peintures. Sans doute, M. Melville emploie des couleurs trop violentes, et cela n'est pas étonnant. A l'âge où il était, à cette époque où la première séve et la fraîcheur de la vie qui se développe donnent aux idées et aux impressions une force passionnée, il devait ressentir une émotion vive, exagérée si l'on veut, de la nouveauté des aspects et de la singularité des périls. Son style exubérant est trop orné; ses teintes à la Rubens, ses couleurs chaudes et violentes, sa prédilection pour les effets dramatiques, ses descriptions efflorescentes blessent le goût. Cependant il n'y a guère moins de détails romanesques chez le vieux docteur espagnol Saaverde de Figueroa, qui a décrit le premier ces voluptueux parages, et il serait ridicule d'attendre une grande sobriété de coloris d'un jeune mousse américain qui a eu l'honneur de passer quatre mois avec MM. les sauvages, qui a partagé les plaisirs de leur existence primitive et qui a été sur le point d'être mangé par eux. Comme tous ses prédécesseurs, comme don Christoval Saaverde de Figueroa, le capitaine Cook et Bougainville, il a écrit sous le charme d'un enivrement causé par le prestige de la nature et l'étrangeté des coutumes. Seulement l'Américain, moins séduit par les voluptés de la nouvelle Cythère que charmé de courir après les aventures, se montre hardi, brusque et véhément; c'est un caractère à part, qui rend ce singulier ouvrage encore plus digne de votre étude.

Ces renseignemens authentiques ne m'étonnaient pas; ils ne faisaient que confirmer mon opinion (1). C'est donc comme un récit de voyages et non comme un rêve, comme un coup d'œil jeté sur la vie

(1) Mon opinion relativement au voyage de M. Hermann Melville et à l'authenticité des détails qu'il a donnés est consignée dans *le Journal des Débats* de 1846 (numéros des 20 et 22 juin). Un journal anglais se moqua beaucoup de ma crédulité; je crus m'être trompé et je ne répondis rien. Un autre journal anglais, l'*Athenæum* (numéro 1121, samedi 21 avril 1840), ayant présenté récemment mes opinions sur le poème du poète anglo-américain Longfellow, *Évangeline* (voyez *Revue des Deux Mondes* du 1er avril) comme fondées sur deux erreurs philologiques et matérielles, je crois devoir réfuter sa critique en peu de mots. Le correspondant anglais de l'*Athenæum* me reproche d'avoir dit que l'*Évangeline* de Longfellow est un poème *allitératif*. On peut trouver, dit-il, des allitérations partout : Cela est vrai. On peut aussi trouver des rimes partout. Le vieil Homère ne rimait-il pas? Voyez plutôt le premier vers de l'*Iliade :*

Mênin-*a*-
eide the-*a*
Pelei-*a*-
deoû-*A*-
chileôs, etc.

Il serait puéril de soutenir que *Tityre tu patulæ* offre des allitérations parce qu'on y trouve deux *t*, deux *u*, deux *b*, deux *a*. A ce compte-là, *comment vous portez-vous?* est allitéré; on y trouve quatre *o*. Chez les hommes du Nord, la répétition de la même consonne frappant sur la racine accentuée des mots constituait une mnémonique dure et puissante dont la civilisation poétique moderne s'est éloignée, mais dont l'instinct populaire des races septentrionales se rapproche volontiers. Byron lui-même, disant :

The prow spurns the spray,

allitère; mais c'est fort rare : aujourd'hui les poètes élégans du Nord écartent volontairement ce choc désagréable de sons durs et similaires. Que l'on examine les quinze premières lignes du premier poème venu, par Wordsworth, Byron ou Shelley, on n'y trouvera pas trois assonnances rapprochées de la même consonne. Or, dans le nouveau poème de Longfellow, que j'ai dit être allitératif, ce mode septentrional est partout mis en usage avec une obstination extraordinaire. Page 25, par exemple,

vers 1er *C*rowing *C*ocks
2 *W*hir of *W*ings
3 *L*ow as *L*ove
4 *L*ooked with *L*ove
5 A*RR*ayed with *R*obes of *R*usset
6 *R*eign of *R*est
7 *D*ay *D*escending *D*eparted.

Et ainsi de suite à travers tout le poème. Prétendre que ce rapprochement perpétuel ou écho, frappant sur les initiales des mots, est accidentel et de hasard, serait absurde : voilà pourtant ce que le critique anglais soutient contre moi. Il me reproche aussi très vivement de n'avoir pas reconnu l'hexamètre anglais chez M. Longfellow. Je suis parfaitement de l'avis de Walter Scott, de Disraëli père, de Gifford, du professeur Latham, du savant Guest (*English rhythms*), qui tous s'accordent à renvoyer l'hexamètre anglais parmi les mythes. En effet, l'hexamètre de M. Longfellow serait une chose fort singulière :

Who on his birth-day is crowned by children and children's children, etc.

Vous trouvez là le mot *children* comme *spondée* à la fin, après l'avoir rencontré comme

polynésienne, « *a peep at polynesian life* (1) », et non comme une invention agréable, que je l'ai relu. Avant de revenir à son dernier ouvrage, *Mardi*, suivons un peu le jeune mousse dans cette vallée inconnue des îles Marquises, au milieu d'une tribu de l'intérieur à peine visitée par les missionnaires, étrangère à la demi-civilisation que le contact européen a imposée aux indigènes des côtes, devenus des échantillons de barbarie prétentieuse et d'ignorance coquette. — M. Melville ne dit pas explicitement à quel titre il se trouvait si jeune à bord du baleinier américain la *Dolly*, qui fit relâche à Noukahiva en 1842. Il ne nous apprend pas non plus à quelles circonstances tenait le peu de faveur dont il jouissait auprès du capitaine Vangs, ni les motifs qui le déterminèrent à faire, aussitôt qu'il le put, l'école buissonnière, — c'est-à-dire à déserter.

« Quand notre barque, dit-il, entra dans la baie de Tior, le soleil était à son zénith. Les grandes lames de l'Océan nous avaient mollement portés sous une chaleur accablante, et, comme nous n'avions pas d'eau avec nous, la soif nous dévorait. J'étais si impatient d'aborder qu'en approchant de la terre je me tins debout sur l'avant pour m'élancer sur la rive. Nous n'avions pas encore touché la plage que je sautai et me trouvai entouré d'une petite armée d'enfans nus, qui criaient comme des démons et qui se mirent à mes trousses. Je traversai en

deux brèves dans les deux pieds précédens. Il est vrai que Southey a donné de la vigueur à cette imitation impuissante et grossière du rhythme classique, et que les Allemands, les Danois et les Suédois, dont la prosodie est bien plus marquée et plus nette que celle des Anglais, ont quelquefois fait un usage heureux de cette forme étrangère :

Mütterchen hatte mit Sorg ihr freundliches Stübchen gezieret
Reine Gardinen gehængt um Fenster und luftigen Alkov, etc.
(Voss.)

Le dactyle, élément indispensable de l'hexamètre, est fréquent en allemand et manque presque complétement à la langue anglaise, comme le dit très bien le grammairien Latham; cette langue est remplie d'*iambes* et de *trochées*. Même ce qu'on peut nommer le dactyle de l'accent, c'est-à-dire une syllabe accentuée suivie de deux syllabes qui ne le sont pas, telles que *merrily, steadily*, se présente rarement. Dans la poésie allemande, au contraire, *luftigen*, *eichenen*, *maschigen*, sont d'excellens dactyles. Le faux-hexamètre anglais n'est supportable que si un bon lecteur le transforme au moyen d'une accentuation particulière; quant au prétendu hexamètre de quinze, vingt ou seize syllabes de M. Longfellow, il serait tellement arbitraire que, pour l'admettre dans le cadre des vers virgiliens et homériques, il faudrait poser en principe que tout peut se scander en hexamètres, jusqu'à *je suis | votre très | humble et | très obé | issant ser | viteur :* ce qui, toute plaisanterie à part, est exactement le système hexamétral du critique anglais. Je le renvoie à ce sujet aux autorités anglaises que j'ai citées, et surtout à l'ouvrage excellent de Guest; et je maintiens ce que j'ai avancé et ce que j'ai prouvé, — à savoir, que le poème de M. Longfellow, écrit dans un mètre qui n'est pas anglais, et semé d'allitérations perpétuelles qui sont scandinaves, constitue une tentative d'importation étrangère et un essai de retour au vieux mode gothique de versification.

(1) *Narrative of a four months's residence among the natives of a valley of the Marquesas Islands, or a Peep at Polynesian life*; by H. Melville.

courant tout l'espace qui me séparait d'un bosquet touffu dans lequel je me jetai tête baissée, comme un plongeur dans la mer. Quelle sensation délicieuse j'éprouvai! Il me semblait être enveloppé d'un élément de vie nouvelle, rempli de fraîcheur, de murmures, de bruits liquides et de saveurs enivrantes. Que l'on parle tant qu'on voudra de l'action rafraîchissante et tonique des bains de mer : un bain dans les feuillages ombreux de Tior, sous les cocotiers ou les palmiers, au milieu de cette atmosphère digne de l'Éden, est chose plus délicieuse encore. Comment décrire le paysage qui s'offrit à moi quand je sortis de cette verdoyante retraite? La vallée étroite, avec ses parois escarpées et drapées de vignes-vierges, formant d'une cime à l'autre une arcade sculpturale de rameaux et de festons transparens, semblait m'ouvrir une longue baie de verdure qui, à mesure que j'avançais, s'élargissait pour former la plus magnifique vallée que j'aie jamais vue. »

C'est précisément ce style descriptif, ce talent de coloriste un peu exagéré peut-être et choisissant de préférence les touches vives et brillantes, qui a valu à M. Melville sa réputation d'écrivain fantastique. Toute cette féerie du paysage polynésien séduit le mousse, qui, accompagné de son camarade le matelot Richard Green, déserte un beau jour. Une ondée les force à prendre asile au fond de quelques canots de guerre amarrés sur la rive, après quoi ils se dirigent ensemble vers une colline assez élevée, couronnée d'une épaisse forêt.

« Quand nous approchâmes du pied de la colline, dit-il, nous nous trouvâmes arrêtés par une masse de grands joncs de couleur jaune, extrêmement serrés, colonnade compacte formée de baguettes aiguës, souples et dures comme autant de barres d'acier. Nous cherchâmes en vain une route plus praticable, et nous reconnûmes avec douleur que la forêt de joncs s'élevait jusqu'au milieu de la colline. Point de percée, aucun sentier. Il fallait se frayer un passage de vive force au milieu de ces baïonnettes. Nous changeâmes notre ordre de marche. Étant le plus vigoureux des deux, je passai devant et laissai Toby à l'arrière-garde. Ce que ma force et mon adresse pouvaient accomplir dans cette occurrence, je le tentai, abattant et maintenant à droite et à gauche les dents serrées de ce peigne naturel et gigantesque au milieu desquelles nous nous trouvions pris comme deux souris dans un énorme engrenage. Bientôt je désespérai de réussir. Les tiges flexibles et dures se repliaient sans cesse malgré tous mes efforts. Furieux de rencontrer un obstacle si peu attendu et si redoutable, je me jetai de tout le poids de mon corps sur ces longues épines pour les briser; les éclats m'ensanglantaient et je me relevais pour recommencer. A force de répéter cet exercice, nous avançâmes de quelques pas, et je tombai vaincu par la fatigue, couvert de sueur. Toby, petit homme mince et maigre, ayant pendant vingt minutes recueilli le bénéfice de mes efforts, voulut me relayer et se mit à l'avant-garde avec très peu de succès. Les joncs avaient le dessus; il fallut que je reprisse mon poste. Le corps ruisselant de sang et de sueur, et tout lardés des éclats des joncs brisés, nous atteignîmes à peu près la moitié du taillis; la pluie qui avait recommencé cessa, et l'atmosphère devint brûlante au-delà de toute expression. L'élasticité des joncs les relevait de tous côtés; ils arrêtaient

la circulation du peu d'air qui aurait pu arriver jusqu'à nous, et, nous tenant prisonniers comme dans un ressort qui se replie, ils nous empêchaient même de voir où nous étions et de nous orienter parmi ces tiges de huit à dix pieds de haut. Épuisé par mes efforts et tout haletant, je me sentis incapable d'aller plus loin. Ma chemise était trempée de l'eau de pluie; je tordis ma manche pour étancher ma soif; le peu de gouttes d'eau que je pus me procurer ainsi ne me soulageant pas, je tombai comme mort et dans une apathie stupide. Cependant Toby avait inventé un moyen de nous tirer du piége. Armé de son couteau de chasse, il s'était mis à faucher à droite et à gauche les joncs réfractaires; la clairière se faisait. En m'éveillant, je suivis son exemple, qui me rendait le courage, et je fis un abattis considérable tout autour de nous. Mais hélas! plus l'œuvre de destruction s'élargissait, plus l'élévation et l'épaisseur des joncs augmentaient. Je commençai à croire que tout était fini à jamais et que sans l'addition d'une bonne paire d'ailes il nous serait impossible de sortir du traquenard, lorsque tout à coup une éclaircie apparut à ma droite et laissa pénétrer jusqu'à moi un joyeux rayon de soleil. Je communiquai cette bonne nouvelle à Toby; nous nous remîmes à l'œuvre avec plus de force et de courage qu'auparavant. Nous travaillâmes si bien que nous finîmes par nous trouver en pleine liberté, à peu de distance du sommet. Après quelques secondes de repos, nous gravîmes jusqu'à la crête, et nous eûmes bien soin de ne pas nous montrer debout; les habitans des vallées nous auraient aperçus et auraient intercepté notre passage; mais en avançant prudemment d'un côté, rampant sur les pieds et les mains, à genoux, et nous glissant à travers le gazon comme deux serpens, nous finîmes par arriver. Une heure avait été consacrée à ce mode peu facile de locomotion.

« Nous nous relevâmes hardiment, nous croyant protégés contre les observations indiscrètes par un rideau d'arbres. Cette crête, formant éperon sur la mer et se détachant des autres rochers qui faisaient amphithéâtre autour de la baie, s'élevait à angle aigu du rivage même, et, à l'exception d'un petit nombre de plans inclinés, offrait une pente douce et continue qui s'élevait obliquement vers les montagnes centrales de l'île. Nous étions arrivés à peu près au point de ce plateau qui dominait la mer, et nous avions à notre gauche la route qui devait nous conduire aux montagnes, route couverte d'un gazon fin et velouté, souvent large de quelques pieds seulement. Tout joyeux du succès de notre entreprise et respirant un air frais et aromatique qui rendait la vigueur à nos membres, nous nous mîmes à marcher rapidement sur cette surface élastique et douce; mais nos silhouettes qui se dessinaient nettement sur le fond du ciel s'étaient déjà fait remarquer. Du creux des vallons les plus solitaires et des gorges les plus cachées nous entendîmes retentir de grands cris, et, en abaissant nos regards vers la plaine, nous aperçûmes les habitans sauvages de l'île courant en désordre, quittant leurs petites cabanes éparses çà et là comme autant de points blancs. Nous étions trop haut perchés pour ne pas nous sentir à l'abri des poursuites, et nous savions d'une part que les sauvages ne nous suivraient pas dans les solitudes des montagnes, d'une autre, que nous avions tout le temps nécessaire pour leur échapper. Cependant, à cet aspect et à ces cris, nous nous mîmes à courir plus fort qu'auparavant, et nous nous trouvâmes enfin arrêtés par une muraille perpendiculaire, barrière qui semblait inexpugnable. A force

de persévérance et d'audace, nous servant de racines d'arbres et d'arbustes comme de marches et d'échelons pour gravir cette élévation nouvelle, nous finîmes par vaincre l'obstacle au risque de nous rompre cent fois le cou; puis nous reprîmes notre course avec une célérité extrême. Nous avions abordé le matin de très bonne heure; nous n'avions pas cessé de monter, sans jamais nous retourner du côté de la mer. Il pouvait être six heures du soir. Enfin nous nous trouvâmes assis sur le pic central le plus élevé de l'île, un immense pic basaltique enveloppé de toutes parts de fleurs et de végétations parasites, s'élevant à près de trois mille pieds au-dessus du niveau de la mer comme une grande corbeille de pierre. Le point de vue était magnifique. »

Toute cette peinture a le mérite de reproduire vivement la réalité. Nos déserteurs, qui avaient peu de provisions et dont le pain et le tabac s'étaient confondus dans leurs poches, finissent par arriver à une espèce de ravine ou de trou profond dont la description est fort curieuse :

« La scène naturelle qui nous accueillit se grava vivement dans mon souvenir. Cinq torrens, ou plutôt cinq avalanches écumeuses tombant de cinq ouvertures ou gorges, et enflées des eaux de la pluie, s'unissaient en un seul tourbillon furieux qui s'élançait de quatre-vingts pieds de haut et se déchargeait avec un effroyable bruit au fond d'un entonnoir creusé dans les rocs entassés autour de nous; de là le courant tempestueux, engagé dans un étroit passage, semblait aller se perdre dans les profondeurs mêmes et les entrailles de la terre. Une voûte formée de racines gigantesques et des branches séculaires des arbres voisins tremblait sous le choc perpétuel des cascades grondantes, et faisait pleuvoir de sa longue chevelure une incessante pluie. Les lueurs enflammées du jour qui mourait pénétraient avec un tremblement mélancolique à travers cette arcade humide, de manière à en rendre l'aspect plus affreux et plus bizarre, et à nous rappeler que bientôt les ténèbres viendraient nous envelopper. Quand j'eus examiné notre nouvel asile, je me demandai comment il se pouvait faire que j'eusse pris pour un sentier le sillon qui nous avait conduits à un tel endroit, et je commençai à croire que les sauvages n'avaient certainement pas frayé cette route tout-à-fait inutile. Toutefois il y avait quelque chose de rassurant dans l'idée qui diminuait pour nous les chances de rencontrer à l'improviste ceux que nous redoutions, et ma conclusion fut que nous n'avions rien de mieux à faire que de profiter d'une cachette précieuse pour notre sécurité. Toby pensa de même; immédiatement nous nous mîmes à bâtir une hutte temporaire avec des branchages et des débris d'arbres. Force nous fut de la construire presque au pied de la cataracte; les eaux occupaient le reste de l'espace. Pendant le peu de temps que nous avions encore à employer avant que la nuit tombât, nous couvrîmes le toit avec des touffes de gazon humide qui poussaient dans les fissures des rocs. Notre hutte, et ce nom même était fort prétentieux, consistait en une demi-douzaine de branches placées obliquement contre la paroi du roc, un des bouts touchant au lit du torrent; nous rampâmes pour nous abriter sous cette espèce d'auvent et pour y reposer de notre mieux nos membres épuisés. Ce fut une nuit horrible, et jamais je ne l'oublierai. Toby, dont la voix m'aurait consolé, était devenu incapable de prononcer un mot; je

dos appuyé contre la muraille, le long de laquelle coulaient des gouttes éternelles et glacées, la tête entre ses genoux et les membres en proie à un tremblement convulsif, il n'avait plus ni souffle, ni pensée, ni parole. Rien ne manquait à notre supplice. La pluie tombait par torrens, et faisait de notre abri une ironie misérable. En vain tentai-je de m'établir de manière à éviter la pluie : en y échappant d'un côté, je me découvrais d'un autre. Les épouvantes et les douleurs accumulées de la faim, du froid, de notre situation désespérée, et les ténèbres qui nous entouraient, me firent perdre un moment courage. »

La nuit se passe, et les fugitifs ne s'en trouvent guère mieux; réduits à se traîner dans les halliers, l'un blessé à la jambe par un éclat de jonc, l'autre tremblant de fièvre, ils descendent sur leur droite, atteignent une vallée sans nom qui leur fournit comme déjeuner quelques restes de fruits dédaignés par les oiseaux, et n'aperçoivent aucune route.

« Ne sachant comment nous orienter et n'apercevant devant nous qu'un horizon sans chemin frayé, nous résolûmes de pénétrer dans le bosquet le plus voisin. Nous en étions à quelques pas, lorsque je heurtai du pied un fragment du fruit de l'arbre à pain, parfaitement vert, encore humide, et qui venait évidemment d'être dépouillé de son écorce. Je le passai à Toby, qui ne put s'empêcher de tressaillir à cette preuve incontestable du voisinage des sauvages Taïpies ou Happars, deux tribus ennemies et irréconciliables. Un peu plus loin nous trouvâmes un certain nombre de branches du même arbre formant un petit fagot rattaché par un lien d'écorce. Il semblait probable qu'un habitant, prenant l'alarme à notre approche, s'était débarrassé de ce fardeau avant de fuir pour aller avertir ses camarades. Dans quelles mains allions-nous tomber? Taïpies ou Happars? Il n'était plus temps de revenir sur nos pas; nous avançâmes très lentement, Toby regardant à droite et à gauche sous les arbres. Tout à coup je le vis s'arrêter comme si une vipère l'eût piqué, s'agenouiller, écarter d'une main les feuillages épais, de l'autre me faire signe de ne pas avancer, pendant que son regard, fixé sur un objet lointain, semblait ne pas vouloir s'en détacher. Je ne tins aucun compte de son injonction muette. J'approchai, et deux personnages m'apparurent, debout, serrés l'un contre l'autre, parfaitement immobiles. Il est plus que probable qu'en nous apercevant ils s'étaient enfuis dans les profondeurs des halliers. J'eus bientôt pris ma résolution. Laissant tomber mon bâton, je tirai du paquet que j'avais emporté un morceau de cotonnade et je l'attachai comme un drapeau à l'extrémité d'une branche que je cassai. Je dis à Toby d'en faire autant, et tous deux, portant en main le caducée de paix, nous pénétrâmes dans le fourré en marchant vers les deux êtres tremblans qui s'y étaient blottis. C'étaient un jeune garçon et une jeune fille, l'un de seize ou dix-sept ans, l'autre de quatorze ou quinze, d'une beauté et d'une régularité de formes exquises, et dont la nature avait seule soigné les atours. Leurs deux têtes penchées et attentives, la main de la jeune fille serrée dans celle du jeune homme, le bras de ce dernier appuyé sur le coude de sa compagne et à demi caché sous les longues tresses des cheveux de cette dernière, l'élégante délicatesse de leur taille et le mouvement de crainte

simultanée qui les penchait en avant et comme balancés ensemble vers le bruit qui se faisait entendre, cet accord d'attitudes gracieuses, reposées et légères, formaient un groupe sculptural de l'effet le plus charmant et le plus naïf. Le jeune homme était absolument nu; la jeune fille avait pour tout costume une petite ceinture d'écorce, d'où pendaient devant et derrière deux feuilles roussâtres de l'arbre à pain. A notre approche, leur effroi fut extrême; comme j'avais peur qu'ils ne prissent la fuite, je m'arrêtai, leur montrant la pièce d'étoffe que je tenais à la main, et les priant par mes gestes de venir recevoir le présent que nous voulions leur faire. Ils ne bougeaient pas. Je prononçai quelques mots de leur langue; ils parurent un peu rassurés; je m'avançai, ils reculèrent doucement et pas à pas; nous finîmes par nous trouver assez près d'eux pour jeter sur leurs épaules le châle que nous leur destinions. Nous continuions nos gestes de politesse; le couple reculait toujours..... Enfin ils pressèrent le pas, et tout à coup ils se mirent à pousser un long cri d'une intonation singulière, auquel, du sein des bocages voisins, un cri semblable répondit. Quelques minutes après nous entrions dans un espace découvert, et devant nous, à quelques toises de distance, nous aperçûmes une grande hutte basse et longue, devant laquelle plusieurs jeunes filles étaient assises. Dès qu'elles nous virent, elles s'élancèrent toutes et disparurent dans les halliers comme autant de biches timides. Bientôt le village retentit de cris sauvages, et de toutes les directions les indigènes accoururent vers nous; la foule bruyante des femmes, des enfans et des jeunes garçons ne tarda pas à nous environner avec de grandes exclamations, de manière à nous empêcher d'avancer. Vous eussiez dit que leur territoire était envahi par une armée. Ce que leur racontaient nos deux jeunes introducteurs semblait redoubler la surprise des insulaires, qui nous regardaient de tous leurs yeux. Enfin nous parvînmes à un grand bâtiment soutenu par des bambous, et les indigènes, formant une haie pour nous laisser passer, nous firent signe d'y entrer. Nous leur obéîmes, et nous nous jetâmes sans cérémonie sur les nattes dont le sol était tapissé. En peu d'instans la chambre fut pleine de monde; ceux qui ne pouvaient plus entrer cherchaient à nous apercevoir à travers les clairières des joncs et des bambous.

« Le jour tombant nous montrait tous ces visages attentifs et sauvages, rayonnans de curiosité et de surprise; ici les guerriers bronzés et tatoués, là les jeunes filles aux membres délicats, tous livrés à une conversation orageuse dont nous étions évidemment le texte et dont nos guides fournissaient les détails. Ceux-ci avaient fort à faire pour répondre aux questions qui leur étaient adressées. Rien de plus violent que les gesticulations de ces indigènes dès que leur conversation s'anime; leurs gestes et leurs mouvemens, mêlés de hurlemens et de danses, avaient même fini par nous sembler passablement effrayans. Près de nous se tenaient accroupis une douzaine de chefs à l'air fort noble, et qui, plus réservés que les autres, nous regardaient avec une attention sombre et persévérante, de nature à nous troubler beaucoup. Un des hommes du groupe, presque nu, qui semblait avoir quelque autorité, vint se planter droit et debout devant nous; l'immobilité de son visage correspondait à celle de son geste : on eût dit une statue de bronze. Jamais il ne m'était arrivé de subir l'inquisition d'un regard aussi étrangement fixe; la pensée du sauvage ne s'y révélait pas : c'était lui qui scrutait la mienne. Après avoir soutenu assez long-temps cet

insupportable examen, je perdis patience et je tâchai de m'y soustraire ou du moins d'opérer une diversion en donnant du tabac au chef sauvage, que j'espérais me concilier ainsi. Je déboutonnai ma veste et je tirai de ma poche de côté un paquet de tabac que j'allai lui offrir. Il repoussa d'un geste calme le présent que je voulais lui faire, et, sans prononcer une parole, il me fit signe de retourner à ma place. Dans mes rapports antérieurs avec les indigènes de Noukahiva et de Tior, jamais l'offre d'un peu de tabac n'avait manqué son coup. Devais-je considérer le refus du chef comme une déclaration de guerre? Était-il Happar ou Taïpie? Enfin ses lèvres long-temps muettes et fermées s'ouvrirent, et ce fut précisément cette question que le sauvage m'adressa :

« — Taïpie ou Happar?

« Je me tournai du côté de Toby, sur la figure duquel une torche indigène projetait sa lueur rouge, et que je vis pâlir et trembler à cette fatale question. Après une pause de quelques secondes, je répondis au hasard et cédant à je ne sais quelle impulsion secrète :

« *Taïpie!...*

« La statue de bronze baissa la tête en signe d'approbation et reprit du même ton interrogatif :

« — *Mortarkie?*

« Je répétai : *Taïpie mortarkie!* Un long cri de joie salua cette réponse; une foule de bruns et nus personnages se mirent à danser autour de moi; on battit des mains, et la forêt retentit mille fois de ces mots magiques : *Taïpie, Mortarkie!* qui avaient tout arrangé. »

Le mouvement et l'intérêt dramatiques, la rapidité colorée et animée, distinguent éminemment ces pages, d'ailleurs pleines de vie, qualité fondamentale sans laquelle toute production littéraire est non avenue. C'est cette qualité de vie dont l'absence relègue certaines œuvres, telles que les tragédies italiennes et anglaises de nos jours, érudites d'ailleurs et excellentes, dans le cabinet des antiques. C'est ce don magique, reconnaissable à des signes certains chez des écrivains irréguliers tels que Montaigne, ou même incomplets et bizarres tels que Webster, Marlowe et les dramaturges contemporains de Shakspeare, qui perpétue la fraîcheur et la force de leurs œuvres. M. Melville, qui possède ce don et auquel il est difficile de ne pas s'intéresser, continue à nous raconter son odyssée :

« Étendus sur nos nattes, nous tînmes ensuite une espèce de réception solennelle, et nous donnâmes audience à des groupes successifs d'indigènes qui venaient l'un après l'autre nous décliner leurs noms; nous leur disions les nôtres et ils se retiraient de très bonne humeur. Comme on riait beaucoup pendant la cérémonie et que les éclats de gaieté recommençaient à chaque nouvelle désignation que les nouveaux venus s'attribuaient, je ne puis m'empêcher de croire qu'il s'agissait d'une petite comédie jouée à nos dépens, et que chacun des présentés amusait la compagnie en s'affublant de titres baroques et de qualifications extraordinaires qui causaient l'hilarité des auditeurs et dont le sens nous était inconnu. Tout ceci dura près d'une heure. La foule ayant un peu diminué

je fis signe au chef principal, qui se nommait Méhévi, et il comprit que nous avions besoin de manger et de dormir. Aussitôt, sur un ordre du chef, un des assistans nous apporta deux noix de coco, dégagées de leur écorce et à demi brisées, et de plus une calebasse pleine de « poïe-poïe, » espèce de bouillie ou de pâte faite avec la moelle de l'arbre à pain, et qui sert de base à la cuisine indigène; de couleur jaune très adhérente, elle est fort semblable à de la colle à bouche à l'état liquide. Après avoir porté à nos lèvres les noix de coco et avalé d'un trait la liqueur rafraîchissante dont elles étaient remplies, nous fûmes fort embarrassés de la manière dont nous devions nous y prendre pour manger le « poïe-poïe, » que je contemplais d'un long regard de convoitise. Enfin j'y plongeai ma main que je retirai chargée de cette glu visqueuse dont mes doigts étaient couverts; la calebasse elle-même fut soulevée dans le mouvement, tant la pâte était lourde et consistante: Toby avait fait comme moi; cette double preuve de notre gaucherie et notre ignorance des beaux usages fit éclater parmi nos hôtes un long et violent accès d'hilarité. Dès qu'il s'apaisa un peu, Méhévi nous fit signe d'être bien attentifs, et je vis qu'il allait nous donner une leçon. Plongeant l'index de sa main droite dans la calebasse et le tournant d'une manière scientifique, il le retira enduit de bouillie, lui fit décrire un second cercle dans l'air pour empêcher la pâte de se détacher, et plaçant le doigt dans sa bouche, l'en retira ensuite tout-à-fait libre et complétement net. J'essayai de l'imiter et j'y réussis assez mal. Un homme affamé n'a guère le temps d'étudier les façons du grand monde, surtout quand il se trouve dans une île de la mer du Sud; Toby et moi nous continuâmes à égayer les insulaires de nos maladroits efforts, qui avaient fini par enduire notre figure d'une espèce de masque et qui avaient laissé des traces nombreuses sur nos vêtemens. Ce mets, si difficile à manger selon la mode indigène et dont la saveur est un peu amère, n'a cependant rien de désagréable pour un Européen. Je m'y accoutumai en peu de jours et je finis par le trouver excellent. A ce premier service succédèrent plusieurs autres plats vraiment délicieux; notre repas se termina en buvant la liqueur de deux noix de coco d'une fraîcheur admirable. On nous passa ensuite une pipe curieusement sculptée que nous nous mîmes à fumer. Pendant le repas, les indigènes n'avaient pas cessé de nous examiner avec l'attention la plus soutenue; les moindres détails de nos gestes et de nos mouvemens devenaient pour eux une source intarissable de commentaires. Leur étonnement fut au comble lorsque nous nous dépouillâmes de nos vêtemens saturés de pluie et par conséquent devenus très incommodes. Ils ne se rendaient pas compte de la teinte noire que six mois de navigation sous le tropique avaient imprimée à nos visages et qui contrastait avec la blancheur de nos corps. Ils en palpaient toutes les parties, à peu près comme un marchand de soieries palpe une étoffe qui lui semble belle; leurs vives exclamations causées par une peau blanche, des chairs européennes, des muscles élastiques et d'un tissu moins dur et moins coriace que l'est ordinairement l'épiderme polynésien, ne laissaient pas que de nous étonner. »

M. Melville apprit plus tard que ces insulaires, au milieu de leur primitive et charmante innocence, ont de singuliers goûts, et que la touchante simplicité de leurs penchans admet en général, malgré

les hypothèses de Jean-Jacques, un certain mélange de gastronomie cannibale.

Néanmoins les choses s'annonçaient bien pour nos aventuriers; on les laissa dormir; à leur réveil, les beautés de l'endroit se montrèrent agaçantes et peu sévères; évidemment on traitait les étrangers comme des curiosités précieuses. Le roi Méhévi, qui les avait pris sous sa protection particulière, revint bientôt les honorer d'un visite d'étiquette; il était en grand costume.

« Je le vis abaisser sous la porte cintrée et peu élevée de l'habitation le superbe diadème de plumes qui flottait sur sa tête. Il s'avançait au milieu des sujets de l'endroit qui se retiraient avec respect et lui faisaient place. Je restai comme ébloui de sa splendeur barbare. Un demi-cercle de plumes de coq, entremêlées des plumes éclatantes de l'oiseau des tropiques, se dressait sur son front et venait rejoindre, en forme de croissant, un bandeau de graines écarlates qui brillaient sur son front verdâtre. Plusieurs énormes colliers, faits de défenses de sanglier, polies comme l'ivoire, étaient étagés sur sa vaste poitrine; les plus gros se balançaient majestueusement sur son abdomen. En guise de boucles d'oreilles, il portait deux dents de baleine dont la pointe aiguë tournait derrière l'oreille et dont la cavité placée en avant était remplie de feuilles fraîches et de fleurs variées qui s'en échappaient comme de deux cornes d'abondance. L'autre bout, sculpté avec beaucoup de recherche et taillé à jour, présentait mille dessins et des bas-reliefs fantastiques. Sur les reins du guerrier et retombant des deux côtés en plis élégans et massifs se nouait un morceau d'étoffe brune et moelleuse faite de l'écorce nommée *tappa*, que terminaient des torsades et des festons tressés avec art. Les bracelets de cheveux humains, qui ornaient ses bras et ses pieds, complétaient ce costume unique. Il brandissait dans sa main droite une arme de près de quinze pieds, admirablement sculptée, faite du bois brillant et rouge que les indigènes nomment *kaure* et destinée à servir à la fois de lance et de pagaïe, très affilée d'un bout et de l'autre aplatie. Une pipe richement décorée était rattachée obliquement à sa ceinture par un nœud d'écorce; le tuyau en était rouge et très mince, et de petites banderoles de tappa y étaient suspendues ainsi qu'à la cheminée de la pipe. Il y avait assurément de la majesté et de la grace dans l'ensemble de ce costume original. »

Le jeune matelot américain se laisse séduire par le premier éclat de cette royauté barbare; nous le verrons tout-à-l'heure céder aussi facilement aux voluptés du harem. Méhévi, bonhomme de roi et cannibale agréable, fait venir le Dupuytren du pays, un vieux chirurgien qui commence à masser, frotter et pétrir la jambe malade de Melville jusqu'à ce que le blessé demande grace. Cependant il va mieux, et le roi lui donne pour domestique un sauvage assez intelligent, nommé Kori-Kori; puis on confie le soin de sa personne au propriétaire d'une jolie maison, nommé Marheyo, dont la femme, appelée Tinor, était la seule personne laborieuse de tout le village. Ce couple avait trois fils, dandies sauvages, qui passaient leur vie à fumer, à boire et à faire la

cour aux belles. Celles-ci visitaient par essaims la demeure assignée à Melville et à Toby, qui apprirent bientôt que le code moral de la population n'ordonne pas la chasteté.

Les femmes taïpies ont deviné sans doute que c'est chose peu favorable à la grace de se peindre et de se piquer le corps; elles sont peu tatouées et en général elles justifient l'admiration de Bougainville et de Cook. « Je remarquai spécialement, dit Melville, une Armide de seize ans et demi, dont le nom était Fayaway, qui dansait comme une fée et qui avait les plus beaux yeux noirs et les traits du monde les plus réguliers. Trois petits points rouges, gros comme une tête d'épingle, au-dessus des lèvres, et une « épaulette de petite tenue » sur chaque épaule, voilà les seuls crimes de tatouage que l'on pût lui reprocher. Elle chantait bien, sa voix était douce, son humeur égale, et je me rappellerai toujours avec délices les soirées passées sur le lac avec elle pendant qu'elle donnait à notre canot, de sa brune main merveilleusement fine et déliée, une impulsion légère. »

L'existence sauvage faite à nos aventuriers était douce, comme on le voit. Le logement que le roi Méhévi leur avait assigné offrait même une disposition architecturale singulièrement gracieuse.

« Sur le flanc d'une colline assez abrupte, recouverte d'une végétation luxuriante, des dalles blanches superposées par étages, à la hauteur d'environ huit pieds, formaient une espèce de piédestal sur lequel la maison était perchée, et qui était absolument semblable, en hauteur et en longueur, à la maison elle-même. Ce parquet régulier et oblong avait douze toises de long sur douze pieds de large. Une espèce de balcon avait été ménagé sur la face antérieure du bâtiment; un treillis en cannes de bambou l'entourait. La charpente était faite de grosses tiges de bambous plantées verticalement et maintenues par des traverses horizontales, faites du bois léger de l'hibiscus et rattachées par des écorces. Au fond de l'habitation, un treillage serré, fait de rameaux et de feuilles de cocotier artistement tissues, ne laissant passage ni à l'air ni au jour, et formant un angle très ouvert, s'inclinait doucement pour atteindre le sommet de l'habitation; de ce point, le toit formait un angle aigu qui s'arrêtait à cinq pieds du sol; les extrémités des fleurs pendaient comme des guirlandes au front de l'habitation. Les trois autres côtés du bâtiment, formés de joncs entrelacés et comme brodés d'écorces rouges et bleues, laissaient pénétrer librement la lumière, la brise et le parfum des fleurs. Rien de plus pittoresque et de plus commode. En dehors de l'habitation, on avait ménagé un espace libre où se trouvait une petite cabane servant de garde-manger et de cellier. A quelques toises des dalles, s'élevait un grand hangar, où l'on préparait le poïe-poïe et les autres alimens. Il fallait se baisser un peu pour entrer dans la maison; alors on voyait devant soi, parallèles à la palissade ou muraille dont j'ai parlé, deux poutres ou troncs de cocotiers ronds, admirablement polis et à deux toises environ l'un de l'autre. L'espace qui les séparait se trouvait occupé par plusieurs nattes de couleurs vives et de dessins variés, servant de lit aux indigènes. C'est leur divan oriental;

c'est là qu'ils font la sieste pendant la chaleur du jour et qu'ils reposent pendant la nuit, à l'abri de la pluie comme de la chaleur, protégés contre les exhalaisons et l'humidité du sol, et rafraîchis par l'air qu'admettent les interstices du treillage. A la poutre centrale se trouvaient suspendues plusieurs enveloppes de tappa ordinaire, que l'on faisait descendre au moyen d'une corde, et qui renfermaient des vêtemens et des ustensiles. Sur le mur, des javelines, des piques, des boucliers sauvages étaient disposés de manière à former des figures régulières. Je doute que l'on puisse rêver une architecture dont l'appropriation fût plus convenable au climat et plus heureusement inventée. »

Une fois maîtres de leur jolie volière, il faut avouer que ces messieurs jouirent paisiblement de tous les biens matériels que la civilisation de Tior peut offrir à de jeunes matelots. Miss Fayaway chantait comme un ange, Marheyo était un fort bon diable, Kori-Kori un excellent domestique, plus complaisant que les *helps* des États-Unis; à la fois aide-de-camp, intendant, valet de chambre, groom, précepteur, maître de langue et poète, il servait même, dans l'occasion, de cabriolet et de cheval. Melville, selon sa coutume, enfourcha cette monture un soir que le roi lui fit la grace de le conduire aux célèbres *tabous* de la vallée, lieux consacrés par le paganisme de ces îles :

« Au sommet de la colline nous trouvâmes les bosquets sacrés qui avaient servi de théâtre à tant de rites horribles et de fêtes nocturnes. Un crépuscule solennel, semblable à l'ombre des cathédrales, régnait sous les épais feuillages des arbres à pain consacrés. Tout semblait rempli de l'horreur profonde et du génie funèbre de ce paganisme sauvage. Çà et là, dans les profondeurs de ces bois solitaires, à demi cachés par des masses de feuillage, s'élevaient sous la forme d'énormes blocs de pierre noire et polie les autels du sacrifice, construits sans ciment, d'une hauteur de douze à quinze pieds, et couronnés par un temple rustique ouvert de tous côtés, entouré d'une palissade de bambous, et dans l'intérieur duquel on apercevait les débris des offrandes religieuses, des fruits d'arbres à pain et des noix de coco, dans un état de putréfaction plus ou moins avancé. Au centre même du bois, un espace oblong et assez considérable, recouvert de dalles polies, était réservé pour la célébration des rites les plus secrets, et se terminait, aux deux extrémités, par deux terrasses ou autels ornés de deux rangées d'idoles en bois, épouvantables à voir. Les deux autres côtés du quadrangle étaient garnis de petites huttes de bambous, dont la porte s'ouvrait à l'intérieur de l'espace consacré. Tout au milieu, des arbres énormes, dans le tronc desquels on avait pratiqué des espèces de tribunes destinées aux prêtres qui haranguaient le peuple, versaient une ombre mystérieuse. Telle était la sainteté du lieu que toute femme convaincue d'y avoir pénétré était à l'instant mise à mort. Près de l'arbre central était un toit de bambous, consacré comme tout le reste. Ce fut là que nous conduisit le roi, suivi d'une foule nombreuse; les femmes s'arrêtèrent à distance et les hommes vinrent jusqu'à la porte de l'édifice. En y entrant, je vis avec surprise six mousquets rangés contre la muraille, chacun avec une poire à poudre suspendue à côté, et, en face, un grand nombre d'armes diverses : épées, lances, javelots, massues. « Ce doit

être, dis-je à Toby, l'arsenal des sauvages. » En m'avançant, j'aperçus quatre ou cinq vieillards accroupis, difformes, et dont la décrépitude et le tatouage avaient fait des objets tellement hideux, qu'ils semblaient n'avoir plus rien d'humain. Leurs corps étaient verts comme du bronze florentin, cette couleur étant celle que le tatouage prend toujours dans l'extrême vieillesse des individus, et ceux-ci étant couverts des pieds à la tête d'incisions et de gravures de toutes les espèces, dont les lignes innombrables avaient fini par se confondre. Rien n'était plus laid que ces personnages qui, ensevelis dans une profonde torpeur, ne faisaient pas la moindre attention à nous. Méhévi prit place sur une des nattes; Kori-Kori prononça une espèce de prière inintelligible pour moi, et un serviteur apporta le poïe-poïe. Notre hôte, de la façon la plus courtoise, nous engagea à nous servir sans cérémonie et nous donna l'exemple d'un excellent appétit. Après un repas de plusieurs services qui par parenthèse fut délicieux, les enivrantes vapeurs du tabac nous causèrent une agréable et soporifique langueur, augmentée encore par la tranquillité du lieu et par les ombres croissantes de la nuit qui allait tomber. Mes yeux se fermèrent; tout disparut pour moi jusqu'au moment où je sortis de l'espèce de transe somnambulique où j'avais été plongé. Il pouvait être minuit. Toby dormait toujours; les ténèbres étaient profondes, et nos convives s'étaient éclipsés. Le seul bruit qui interrompît le silence de notre asile était la respiration asthmatique des vieillards endormis à peu de distance de nous, apparemment les seuls habitans du logis. J'eus peur et j'éveillai mon camarade. Nous nous consultions sur la disparition subite de nos hôtes, lorsque des ombres de la forêt sortirent tout à coup des jets de lumière intermittens, illuminant pour quelques secondes le tronc des arbres et le dessous des feuillages, de manière à faire paraître plus terrible l'obscurité qui nous entourait. Comme nous regardions ce spectacle, des ombres passèrent et repassèrent devant la flamme, et bientôt après la silhouette d'autres personnages, dansant et bondissant comme des démons, nous apparut à son tour. Je contemplais ce nouveau phénomène avec un sentiment d'effroi assez vif, et je dis à mon compagnon : « Toby, qu'est-ce que cela peut être? — Pas grand'chose, répondit-il; ils allument le feu. — Et quel feu, s'il vous plaît? le feu pour nous rôtir! Il n'y a que ce beau motif qui puisse faire ainsi cabrioler les cannibales. » En disant ces mots, le sang frappait à mon cœur comme un marteau bondit sur l'enclume. »

En effet, la situation était peu rassurante; il faut convenir d'ailleurs qu'elle nous a valu une narration qui peut passer pour un modèle dans l'art de communiquer au lecteur les sensations vivement éprouvées, et surtout cette émotion nerveuse qui se rapporte à l'instinct physique plutôt qu'aux sentimens. Au bout de quelques minutes, la voix du roi Méhévi se fit entendre; il apportait à ses hôtes un beau quartier de porc grillé qui prouvait évidemment qu'il n'avait pas encore l'intention de les manger. Il leur resta quelques doutes sur les véritables desseins de ces êtres mystérieux. Melville, dont la jambe n'était pas complétement guérie, était trop faible pour s'enfuir; mais l'alerte Toby, saisissant la première occasion qui s'offrit, déserta les voluptés prodi-

guées aux voyageurs par l'hospitalité sauvage, et laissa son camarade se tirer d'affaire comme il pourrait. Melville resté seul s'ennuyait fort. Les chants poétiques de miss Fayaway et les beautés du paysage polynésien ne lui suffisaient plus. On le fit assister, pour le distraire, à la grande fête des Calebasses.

« J'étais, dit-il, tout-à-fait curieux de savoir ce que pouvait signifier un pas de ballet exécuté par six vieilles femmes aux bras pendans, ballet dansé à l'ombre des grands arbres sans que personne y fît attention. Ces danseuses, parvenues à un âge fort avancé, ne portaient aucun vêtement; tenant leurs bras collés des deux côtés de leurs corps comme des statues égyptiennes, elles sautaient en l'air à des intervalles assez rapprochés, parfaitement raides et semblables à des bâtons que l'on veut faire entrer dans l'eau et qui en ressortent. D'ailleurs, elles restaient graves, solennelles et silencieuses. Les soubresauts périodiques de ces six bâtons noirs qui se soulevaient comme par ressort me furent expliqués par le savant Kori-Kori. Les vieilles danseuses étaient des veuves; n'ayant plus d'appui sur la terre depuis que leurs maris avaient été tués dans le combat, elles se trouvaient légères, privées de solidité, choses flottantes et dansantes; triste conviction qu'elles exprimaient symboliquement par le ballet auquel j'avais l'honneur d'assister. »

Il y a une idée juste au fond de ces récits amusans qui semblent humoristiques et de fantaisie; c'est le germe de civilisation que contiennent les coutumes les plus barbares et que M. Melville en dégage avec un mélange d'ironie et de sentiment pittoresque qui fait le charme de son livre.

« J'avais baptisé du nom de miss Fayaway, dit-il, un petit lac délicieux sur lequel nous naviguions ensemble. Un jour elle me conduisit au mausolée d'un chef célèbre, construit au fond d'une petite baie dans une situation très isolée. Les longues colonnes des palmiers de la rive se balançaient avec majesté, jetant dans le temple funèbre leurs ombres portées qui vacillaient tristement. Pas un murmure, seulement le doux bruissement du flot sur le gazon et la plainte lente des feuillages qui tremblaient. Comme tous les monumens de quelque importance, le mausolée reposait sur des dalles formant une espèce de cube. C'était un petit pavillon carré dont la toiture en feuilles de palmier s'appuyait sur quatre bambous si minces qu'on avait peine à les distinguer. Un pavé de quelques toises, fait des mêmes dalles oblongues, entourait l'édifice. Aux quatre angles se trouvaient quatre énormes troncs de cocotiers. C'était un lieu sacré. Au centre du monument, élevé sur une petite plate-forme, on voyait, comme amarré et immobile, un canot d'environ sept pieds de long, entouré d'une petite balustrade, et dans lequel, assise à la proue, apparaissait l'effigie d'un guerrier enveloppé d'une longue robe brune; cette robe ne laissait passer que ses mains et sa tête, sculptées en bois avec beaucoup de soin et même de talent naturel. Un diadème de plumes qui flottaient sur son front, perpétuellement agité par la brise qui pénétrait dans cette solitude, donnait, par son mouvement, une apparence de vie à l'immobilité de la statue. Le canot était d'un bois de couleur sombre, admirablement poli, orné de coquilles de toutes couleurs et entouré

d'une guirlande de ces coquillages. A travers les longues feuilles de palmier on apercevait le guerrier courbé sur la pagaïe qu'il tenait à deux mains pour faire avancer le canot immobile; en face du guerrier, un crâne de mort poli et luisant, planté sur la proue de l'embarcation, arrêtait sur lui son éternel regard et son éternel sourire. Ce chef sauvage était mort dans son canot au moment où, vainqueur, il se dirigeait impatiemment vers le rivage; une flèche ennemie l'avait frappé. Je me rappellerai toujours ces deux têtes en conversation éternelle : l'activité et le repos, et l'ironie de la mort en face de l'orgueil de la vie. Au milieu de cette calme solitude, les douces ombres des palmiers, — je crois les voir encore, — se penchaient avec une grace infinie et éternelle sur le petit temple funèbre qu'elles protégeaient contre l'ardeur du jour. »

Telles sont les peintures vivantes de ce monde primitif, peintures qui se fondent avec les souvenirs éloignés de l'existence civilisée par une demi-teinte de sarcasme habile et d'un effet vraiment neuf. Une fois en état de marcher, Melville, persuadé que ses hôtes estiment qu'il est à point pour être mangé, choisit son moment et s'enfuit muni de quelques provisions. Une nouvelle traversée le ramène aux rives de l'Atlantique, où il débarque sain et sauf, tout-à-fait guéri de la passion des aventures.

La valeur réelle de ces deux ouvrages consiste, on le voit, dans la vivacité des impressions et dans la légèreté du pinceau. Séduit par son premier succès, l'auteur essaya ensuite d'écrire un nouveau livre humoristique (*Mardi ou le Voyage là-bas*); gêné par la fausse réputation d'inventeur qu'on lui avait faite, il se mit en frais pour la mériter; il essaya de déployer les trésors d'imagination qu'on lui prêtait; nous allons dire comment il a réussi.

D'abord, en bon commerçant, ne voulant pas perdre le crédit que sa première affaire avec l'île de Tior lui avait rapporté, il ne quitta pas la Polynésie, ce qui était une première faute. Ensuite il prétendit se montrer absolument original; seconde erreur. On n'est guère original à volonté. La critique est absurde quand elle reproche aux Américains de manquer d'originalité dans les arts; l'originalité est une chose qui ne se commande pas et qui vient tard; peuples et hommes commencent nécessairement par l'imitation. L'originalité n'appartient qu'aux esprits mûrs, qui ont parfaite conscience de leur profondeur et de leur étendue; l'enfance n'est jamais originale. Cette prétention d'excessive nouveauté n'a fini par aboutir ici qu'à un gauche et singulier mélange de comédie grotesque et de grandeur fantastique qui ne se retrouve dans aucun livre. Rien de fatigant comme ce mélange du pompeux et du vulgaire, du lieu-commun et de l'inintelligible, d'une rapidité violente dans l'accumulation des catastrophes et d'une lenteur emphatique dans la description des paysages. Ces divagations, ces ornemens, ces graces, ce style fleuri, festonné, tout en astragales, res-

semblent aux arabesques de certains maîtres d'écriture; on ne peut plus lire le texte.

Un livre humoristique est le plus rare produit de l'art. Voyage sans boussole sur un océan sans limites, Sterne, Jean-Paul et Cervantes, navigateurs de génie, ont seuls pu l'accomplir; assurément M. Melville n'y est point parvenu. Bien qu'il débute par la féerie pour continuer par la fiction romanesque et essayer ensuite de l'ironie et du symbole, les élémens disparates se brisent en criant sous sa main novice. Que d'études, de réflexions et de travaux, quelle science du style, quelle puissance de combinaison et quel progrès de civilisation ne faut-il pas pour créer Rabelais, Swift ou Cervantes! Ne nous étonnons pas que *Mardi* ait tous les défauts de la littérature anglo-américaine naissante, et cherchons ce qu'il contient de remarquable et de nouveau. Observons le développement curieux d'une nationalité de seconde création, et souvenons-nous qu'il y a des maladies de croissance et que les hommes comme les races ne se développent pas seulement par leurs vertus.

Un Américain, M. Melville lui-même, est engagé comme matelot sur un vaisseau baleinier en partance pour les îles de la Sonde. Cet engagement, qui ne doit durer qu'un espace de temps limité, est valable seulement pour certains parages; mais les vents et la mer sont changeans. Un long calme enchaîne le navire; le capitaine privé de ses bénéfices change le plan de son expédition, et il annonce à l'équipage que son intention est de se diriger vers le Spitzberg pour y chercher les cachalots et les baleines. « Vous manquez à votre engagement, lui dit Melville; j'ai passé traité avec vous pour vous accompagner sous d'autres latitudes. Je ne veux pas vous suivre. — Partez si vous pouvez, lui répond le capitaine qui rentre dans sa cabine après avoir jeté à son subordonné cet étrange défi. » L'Américain l'accepte tacitement, grimpe sur les haubans, et là confère avec le vieux Jarl, son ami d'enfance, sur les moyens de s'emparer d'une des chaloupes baleinières suspendues au flanc du navire et toutes bien outillées. Jarl est un loup de mer, athlétique comme un Scandinave des temps païens, bronzé et silencieux comme une statue, dévoué à son ami, incapable de trembler devant aucun péril, prudent néanmoins et redoutable, un véritable Viking, un de ces rois de la mer que la Norvége et le Danemark jetaient au v[e] siècle sur les côtes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Jarl n'est pas trop de l'avis de son compagnon; mais Melville le désire, et Jarl obéit. Pendant une nuit obscure, le vaisseau filant peu de nœuds à l'heure et le timonier sommeillant à demi sur la roue du gouvernail, la chaloupe est lentement abaissée; les deux fugitifs, munis de provisions qu'ils ont préalablement dérobées, se lancent sur l'immense Océan Pacifique, et leur entreprise est accomplie. L'enlèvement nocturne de la chaloupe, les péripéties des dix-huit jours passés

en mer, l'ouragan qui succède au calme sur ces eaux transparentes et sans fond, l'observation des tribus bizarres (à peine étudiées par les naturalistes) qui habitent cet Océan, seraient d'un intérêt vif si l'auteur n'en avait étouffé la vie et la réalité sous le luxe des circonlocutions, des exclamations, des divagations et des hyperboles.

Il semble aux Américains, comme à tous les peuples qui n'ont pas encore de littérature personnelle, que la simplicité soit vulgaire et la vérité du détail méprisable. L'hyperbole, entassant Ossa sur Pelion et Pelion sur Ossa, s'enveloppant de nuages qui détruisent la finesse et la sévérité des contours, est un des vices les plus communs des littératures qui commencent et de celles qui finissent. A ce premier défaut se joint l'incorrection née de la rapidité du travail. M. Hermann Melville n'use pas de la langue anglaise comme Wadsworth Longfellow, avec une habileté savante, ni comme Bryant, autre poète remarquable, avec une grace un peu timide. Il brise les vocables, renverse les périodes, crée des adjectifs inconnus, invente des ellipses absurdes, et compose des mots insolites contre toutes les lois de l'antique analogie anglo-germanique, « *unshadow, — tireless, — fadeless,* » et beaucoup de monstres de cette espèce (1). Néanmoins et en dépit d'un style inoui, les émotions de la mer sont admirablement rendues. Tantôt, sur le pont du navire, le matelot voit en elle le coursier rebelle et puissant que l'industrie, la patience et la science domptent à leur gré; tantôt, sur la chaloupe fragile, c'est une force herculéenne qui se joue de l'homme comme le vent promène la plume dans les airs. Melville et Jarl ont calculé qu'en se dirigeant vers le sud ils ne pouvaient manquer d'atteindre une de ces îles fortunées, tout embaumées de parfums, qui émaillent l'Océan Pacifique. Dix-huit jours s'écoulent. L'eau va leur manquer, leur courage faiblit, quand une voile apparaît à l'horizon; ils se dirigent vers le navire quel qu'il puisse être. C'est la nuit. Aucun bruit, aucun mouvement sur le pont; point de lumière. Les voiles frappent les mâts de leurs lambeaux déchirés, que rattachent des agrès en débris. Jarl et Melville montent à l'abordage. Personne encore; c'est un brigantin malais, de forme étrange, abandonné de son équipage, du moins à ce que l'on peut croire. Les deux aventuriers, lanterne en main, visitent l'entrepont et la sainte-barbe, y trouvent de vieux débris et des fragmens de costumes, des alimens et de la poudre, et, après avoir fait flotter leur

(1) *Un-*, qui exprime la négation comme l'*a* privatif des Grecs, ne peut précéder que les adjectifs, les adverbes et les verbes : *un-earthly, un-willingly, un-tie. Less,* adverbe exprimant la privation (*los* en allemand, le *laus* gothique), ne doit se placer qu'après les substantifs : *father-less, penny-less.* Ces principes qui émanent du génie spécial et sont adhérens à la logique du langage, règlent dans tous les idiomes de souche scandinave et germanique la formation puissante et large des vocables composés. Être infidèle à ces lois essentielles, c'est détruire l'idiome et en saper les racines.

chaloupe à la remorque du brigantin, soupent paisiblement sur le pont. Cependant au-dessus de leur tête, dans les haubans, un bruit se fait entendre. Un homme et une femme, tous deux indigènes des îles de la Polynésie, se sont réfugiés dans les agrès à l'approche des étrangers. L'un est Sancoah, l'autre sa femme, terrible amazone; après un combat où l'équipage entier a péri, ces sauvages ont lancé le brigantin à la mer pour échapper au carnage, et, jetant les cadavres dans l'Océan, ils sont restés maîtres du brigantin. Sancoah le Polynésien a perdu un bras dans la mêlée. On s'entend. Melville, secondé par cet équipage d'étrange fabrique, prend le commandement de l'embarcation, et le brigantin finit par entrer dans ces archipels verdoyans et ces lagunes transparentes, pour lesquels, depuis son dernier séjour parmi les Taïpies, M. Melville semble avoir une prédilection marquée.

Toute cette première partie du livre, sauf le besoin sans cesse manifesté par l'auteur d'être éloquent, ingénieux et original, est charmante et pleine de vie. Il y a beaucoup d'intérêt et de vigueur dans les scènes maritimes, telles que la peinture du calme et de l'orage et surtout la prise du brigantin abandonné. Vous croyez commencer un récit d'aventures vraisemblables ou vraies... Nullement. A peine l'auteur est-il entré avec son brigantin dans ces lagunes délicieuses où le printemps est éternel et la nuit lumineuse comme le jour, il renonce à la réalité; la féerie et le somnambulisme commencent.

Voici une barque double, portant à l'une de ses deux proues un dais chargé de fleurs et d'étoffes précieuses, et conduite par douze Polynésiens qui semblent obéir à un vieillard à barbe blanche, chargé d'ornemens. Jarl, Melville et les deux indigènes s'embarquent sur leur chaloupe pour aller à la rencontre des étrangers. Un combat suit cette rencontre; le prêtre qui attaque avec fureur Melville et ses amis est frappé à mort; ses acolytes fuient, et une jeune fille, qui était restée cachée sous le dais, blanche comme une Européenne, transparente comme la nacre, aux yeux bleus comme la fleur de l'iris, devient la conquête des ravisseurs. C'est une *tulla* ou fille blanche, comme ces régions en voient naître quelques-unes; elle se nomme Aylla; le prêtre la conduisait en grande cérémonie dans l'île sacrée où elle devait être sacrifiée au dieu du mal. Melville, bien entendu, devient fort épris d'Aylla, qui n'a pour elle que sa beauté; on ne peut imaginer d'héroïne plus insignifiante et de divinité plus fastidieuse.

Autant que le somnambulisme éveillé de cette partie du livre permet de deviner les intentions de l'auteur américain, Aylla doit représenter le « bonheur humain » sacrifié par les prêtres. M. Melville garde une vieille dent au sacerdoce, et, depuis que les missionnaires du *New-York Evangelist* lui ont reproché son irrévérence, ce mécontentement paraît s'être envenimé.

Ici commence une odyssée symbolique de la plus étrange nature très gauchement imitée de Rabelais, — odyssée qui va nous plonger dans un monde de fantômes extravagans et d'ombres allégoriques. Tour à tour les aventuriers rendent visite aux chefs des petites îles de l'archipel, qui tous ont une signification symbolique. Borabolla le gastronome représente évidemment l'épicuréisme; Maramma, c'est le monde religieux, la superstition; Donjalolo, c'est le monde poétique; l'antiquaire Oh-oh est le symbole de l'érudition. Un chapitre semble consacré à l'étiquette des Espagnols, un autre au génie artiste des Italiens, un troisième à la mobilité française. Je pense que l'île de Pimminie doit être le beau monde, la société exquise dont M. Melville fait une satire assez piquante. C'est en deux mots la jeune Amérique se moquant de la vieille Europe. Nous ne serions point fâchés de recevoir quelques leçons de cette jeune enfant précoce et robuste; notre décrépitude en a besoin, et nous jouons des comédies fort tristes; mais M. Melville s'y est mal pris pour nous endoctriner ou nous parodier. Que nous importent les interminables excursions de Melville, de Sancoah et de Jarl? Qu'avons-nous à faire du roi Prello et du roi Xipho qui symbolisent la féodalité et la gloire militaire? Ce ne sont plus là nos terreurs présentes; — notre XIX[e] siècle a d'autres ennemis à combattre.

Enfin une reine, la reine Hautia, qui s'est éprise du voyageur, s'avise d'enlever la jeune captive. De temps à autre Hautia qui doit être quelque chose comme la Volupté envoie à Melville trois de ses femmes de chambre, armées de fleurs symboliques que le héros ne manque pas de lui renvoyer. Au milieu de ce chaos, les vieilles théories de d'Holbach, les dogmes déjà surannés de Hegel, l'algèbre panthéistique de Spinoza se mêlent et se heurtent avec une confusion inextricable. Les lieux communs philosophiques des écoles incrédules se voilent sous mille replis symboliques, et l'auteur paraît croire que ce sont là de bien grandes audaces; — qu'il sache que nous sommes tout-à-fait blasés sur les blasphèmes.

Le second volume est consacré à cette satire obscure des croyances européennes et aux vagues doctrines d'un panthéisme sceptique. Aucun des voyageurs n'a pu retrouver le Bonheur humain (Aylla); ils n'acceptent pas la Volupté (Hautia) comme compensation suffisante. Alors on fait voile pour Mardi, une espèce de monde dans les nuages; — du symbolisme métaphysique nous passons à l'allégorie transparente.

Mardi, c'est le monde politique moderne. Cette partie offre l'intérêt le plus piquant de l'ouvrage; on est curieux de savoir comment un républicain des États-Unis juge la civilisation du présent et celle de l'avenir, et résout l'obscur problème des humaines destinées. Passons rapidement sur les inventions de noms étranges dont l'Europe, la France, l'Amérique, sont baptisées par l'auteur : c'est *Dominora* (l'Angleterre), *Franko* (la France), *Ibiria* (l'Espagne), *Romara* (Rome), *Aps-*

burga (l'Allemagne), *Kanntda* (le Canada). Cette arlequinade rappelle trop notre Rabelais, si fécond en appellations dont le son grotesque suffit à provoquer la *titillation pantagruélique*. M. Melville n'est pas un magicien de cette espèce. Il a du bon sens et de la sagacité; il voudrait en faire de l'*humour*, ce qui n'est pas la même chose.

Le vaisseau fantastique sur lequel se trouvent un poète, un philosophe, M. Melville et je ne sais quels personnages fabuleux d'une invention médiocre, touche tour à tour aux rivages d'Europe ou *Porphyro* (l'étoile du matin), et de l'Amérique ou de la Terre de vie (*Vivenza*). On visite l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, la France. Il y a dans la manière dont l'auteur parle de la Grande-Bretagne un respect filial et un profond amour qu'il faut noter, et dans la pitié qu'il accorde à l'Irlande une sévérité tout-à-fait anglo-saxonne; enfin on aperçoit la France; l'année 1848 vient de commencer :

« Glorieuse Europe, chante le poète pendant que le soleil se couche, éclairant les crêtes blanches et crayeuses de l'Angleterre et les côtes verdoyantes de l'Irlande; tu es le séjour magique des demi-dieux; tu nourris des peuples entiers de philosophes, de savans, de sages et de bardes qui chantent en chœur; tes rois paisibles portent sans peine des sceptres longs comme le mât d'un navire! Des perspectives de clochers, des multitudes de dômes, de coupoles et de minarets, des avenues de colonnes, des armées de statues, des horizons tout entiers de splendides peintures, font ta gloire et ton bonheur, ô pays des délices! Surtout, je voudrais aborder en France, dans la région favorisée, et toucher la main de son vieux roi!

« La brillante langueur de la nuit semblait redoubler de beauté et de calme, quand tout à coup la mer se troubla, le ciel devint noir, et un jet de flamme qui retomba en pluie étincelante jaillit de ce Vésuve que la France porte toujours dans son sein : le monde trembla, le palais et le trône du vieux monarque s'enfoncèrent tout à coup dans le cratère.

« — C'est l'ancien volcan! s'écria l'un des voyageurs. — Toujours le même foyer, répondit le philosophe, seulement il a trouvé une nouvelle issue. — Celle-ci, reprit le troisième, est plus redoutable que l'éruption que j'ai vue dans ma jeunesse; ne serait-ce pas la fin de la France? La lave coule sur toute l'Europe; l'Angleterre elle-même pâlit. Ce feu lugubre menace toute la civilisation. Ici bientôt nous ne trouverons qu'un désert. — Mes amis, reprit le philosophe, le feu qui dévore les gazons purifie et fertilise la prairie. L'agriculteur le plus habile ne parvient jamais à rendre long-temps fertile le même sol. Si l'Europe est épuisée, il faut qu'elle se ravive. Si elle doit sa renaissance à cette commotion redoutable, elle aura payé bon marché sa résurrection inespérée. »

On voit que l'auteur garde un très beau sang-froid en contemplant nos misères. Dès qu'il aperçoit la terre américaine, ce calme philosophique fait place à une exaltation très vive :

« Salut, mon Amérique libre, terre du printemps! Le printemps! le printemps! chante le poète. Il vaut mieux que l'automne; il a toute l'année devant lui.

« Vive la terre nouvelle! la terre du printemps! Voici la race qui ne connaît

point de passé, qui ne connaît pas de ruines, qui ne marche pas en triomphe lugubre sous les vieilles arcades qui tombent et s'écroulent. L'églantier sauvage et le sapin odorant sont pour elle l'arche triomphale. Elle aime le creux des fraîches vallées; elle ne s'enferme pas sous la voûte sombre de l'ermite. Vive la race du printemps!

« C'est une terre nouvelle et au berceau; c'est un géant à peine né qui sourit dans sa force. Monde nouveau, monde de joie : l'Océan le berce; la rosée du matin couvre son front, la verdure qui caresse ses jeunes tempes est embaumée. Tout est pour lui fraîcheur, espérance, avenir, joie, entreprise et nouveauté! Le jeune faon bondit près de lui, les jeunes fleurs sont en bouton, le rouge-gorge essaie ses ailes et ses chansons dès l'aube. Le géant déploie ses bras, il essaie ses forces! Vive le jeune et hardi géant! vive la race du printemps et de l'avenir! »

Il y a peu de chants lyriques plus réellement beaux que celui-là; le poète y est vrai quant à son émotion propre, vrai quant à ce qu'il exprime. Que deviendra en effet cette vaste Amérique où chaque année des flots de populations diverses viennent s'agréger au vieux noyau puritain et calviniste de la colonie anglo-saxonne? Quel sera le génie de ce nouveau monde à peine ébauché? C'est un des plus curieux sujets de spéculation et de conjecture qui puissent s'offrir au philosophe. Ce que l'on doit affirmer avec certitude, c'est, d'une part, que l'Amérique est très loin de son développement nécessaire; d'un autre, c'est qu'elle atteindra des proportions qui repousseront l'Europe dans l'ombre. Les Européens sont trop portés à croire que la civilisation européenne renferme l'avenir et le passé du monde. Les zones de lumière changent; la marche de la civilisation, celle de la science, la découverte successive et constante de la vérité non-seulement ne peuvent plus être l'objet d'un doute, mais cette vaste progression ascendante est seule conforme à la loi divine et à l'amour divin.

M. Melville a donc les yeux très ouverts sur le magnifique avenir de sa patrie; il prédit ce qui arrivera certainement, la transformation de tout ce continent en une Europe immense et renouvelée. « Il est impossible, dit-il, que le Canada ne devienne pas indépendant comme les États-Unis. C'est un événement que je ne désire pas, mais que je prévois; la chose doit arriver. Il est impossible que l'Angleterre prétende conserver son pouvoir sur toutes les nations qu'elle a protégées ou couvées; les vicissitudes éternelles des choses ne le veulent pas. L'Orient a peuplé l'Occident, qui à son tour repeuplera l'Orient : c'est le flux et le reflux éternels. Qui sait si des rivages de l'Amérique, aujourd'hui à peine habitée et qui débordera dans quelques siècles, des flots de jeunes gens et de vieillards n'iront pas régénérer l'Europe devenue déserte, ses villes ruinées et ses champs stérilisés? » Malgré cette ardeur patriotique et cette confiance sans bornes, M. Melville adresse à ses concitoyens, sous le voile du symbole, il est vrai, des vérités dures et bonnes

à entendre. Son sermon est trop remarquable pour que nous ne le traduisions pas littéralement :

« O citoyens des États-Unis, rois souverains, vous qui jamais n'écoutez que votre propre sagesse, je veux garder l'anonyme; car, en votre qualité d'hommes libres, vous tuez ceux qui ne sont pas de votre avis. Vous estimez que le passé n'a pas de valeur, tandis que le passé est le grand apôtre de l'avenir. Vous imaginez que le grand diable (qui est le *mal*) va mourir, tandis que le grand diable vivra autant que l'homme et le monde. O souverains rois, vous êtes des fous, quand vous pensez assister au dernier acte du drame humain, ayant pour dénoûment la république universelle et permanente; — rien n'est permanent.

« Quel est le siècle qui ne s'est pas regardé lui-même comme la consommation des siècles? Quelle est la monarchie qui n'a pas prétendu donner le dernier mot de toutes les monarchies? Quelle est la république qui n'a pas eu foi dans son éternité? Les hommes vont de vieilleries en vieilleries, croyant marcher de nouveautés en nouveautés.

« Haine aux républiques! criait la Rome de Romulus; et les courtisans de répéter ces mots. Haine aux monarchies! criait l'autre Rome de Brutus; et tous les petits orateurs répétaient en chœur : Un roi est une bête féroce! Ensuite vinrent les empereurs, majestés plus royales que les rois; on les adora.

« Vous êtes libres, dites-vous? Cela est vrai. O souverains rois, vous avez de l'espace devant vous, vous pouvez vous livrer à vos ébats les plus violens. Le jeune cheval sauvage des pampas galope en liberté dans les hautes herbes, crinière flottante, naseaux ouverts; rien ne l'arrête; chaque muscle est chargé d'électricité, chaque mouvement est triomphal. Et vous aussi, vous n'avez ni bride ni mors; mais à qui le devez-vous? Avez-vous de quoi vous vanter? Si vos populations étaient pressées et serrées dans un espace étroit comme celui de la vieille Angleterre, si vous n'aviez pas eu vos immenses prairies et le gigantesque Océan pour vous défendre, ô souverains rois, vous qui n'êtes ni des stoïques, ni des contemplatifs, mais ardens, actifs, braves et avides comme vos ancêtres, vous auriez crié : *God save the king!* ou vous vous seriez dévorés les uns les autres. Rendez grace à Dieu. Vous avez de l'espace pour être libres. — Vous serez vieux un jour et vous aurez grandi. Tous les membres de votre communauté se coudoieront. Vous deviendrez oppresseurs, car vous aimez la victoire et le gain; — et vous serez opprimés!

« O souverains rois, vous êtes déjà des oppresseurs et des tyrans sans le savoir. Ne venez-vous pas, à votre insu, de vous précipiter sur une race voisine (1)?

« Vos épées ruisselaient du sang mexicain, avant que vous eussiez la conscience de les avoir tirées. Vos lois ne défendent-elles pas aux chefs de votre république de déclarer la guerre? Cependant votre chef a osé quelque chose de plus impérial; — il a fait la guerre sans la déclarer.

« O citoyens rois et souverains aveugles, apprenez que les républiques tombent comme les monarchies, que la dépendance de l'homme envers l'homme ne cessera que sur les ruines du monde, que les monarchies ne sont pas en elles-mêmes essentiellement mauvaises, que pour certains peuples elles valent mieux

(1) Le Mexique.

que les républiques; que la paix armée du sceptre vaut mieux que le tribun farouche armé de la corde et du glaive. Le beau sort que celui d'un homme libre en France, n'osant pas tourner un coin de rue de peur d'y voir un échafaud qui s'élève (1)!

« Cela est vrai, les États-Unis prospèrent et grandissent : la bannière aux étoiles confédérées est l'arc-en-ciel des nations; mais nous sommes bien jeunes, nous n'avons point passé par les épreuves de notre foi. Pour une nation, mes amis, cinquante ans sont peu de chose; il n'y a pas deux règnes de monarques que ce pays appartenait à un roi. Nous n'avons pas revêtu la robe virile, nous ne sommes pas même adolescens, et déjà nous avons des ambitions de czar et de furieuses aspirations vers le pouvoir. Mes amis, ne jugeons pas trop vite; les années ont beaucoup de leçons en réserve.

« La liberté politique est-elle donc le but suprême? Non, elle doit être un moyen de bonheur, non un but définitif. Est-ce que l'homme ne reste pas esclave des suprêmes lois, alors même qu'il s'est déclaré maître? Êtes-vous bien sûrs, ô souverains rois! d'être en possession de la liberté véritable, c'est-à-dire de la suprême sagesse? N'ajoutez-vous pas foi à d'incroyables folies? Quand vous vous dites une grande nation, vous dites vrai, assurément; mais votre race et la géographie n'y sont-elles pas pour beaucoup? Vos pères ne se sont-ils pas battus pour vous? Avant de vous être déclarés libres, ne l'étiez-vous pas en réalité? Les pèlerins calvinistes avaient semé le germe de votre indépendance; elle a grandi dans vos solitudes. Souvenez-vous donc, ô souverains rois! que votre force et votre grandeur vous viennent de ces mêmes institutions monarchiques que vous affectez de mépriser et de ces Anglais dont le sang coule dans vos veines avec leur imperturbable obstination!

« Remplis de préjugés et de superstitions, vous croyez voir la servitude là où vous voyez des chambellans, des couronnes d'or, des manteaux d'hermine, des colonnes de marbre et des palais de rois. La servitude est chez vous; car le riche y marche sur le pauvre; elle est dans tout l'univers, d'où la souffrance et le malheur ne seront jamais bannis. Tâchez de les neutraliser ou de les modérer par la vertu; c'est ce que vous avez à faire de plus excellent. Pour moi, j'aimerais mieux être tranquille sous un roi que soumis à l'oppression de vingt millions de monarques, quand même je serais un de ces monarques.

« Fanatiques et superstitieux que vous êtes, ne croyez-vous pas qu'une béatitude et une sérénité ineffables vont couronner la vieillesse du monde, et que tous les maux vont disparaître de la face du globe! Apprenez donc, enfans, que tous les maux peuvent être allégés, que le mal en lui-même ne peut se détruire. Partout de grandes réformes sont nécessaires; nulle part les révolutions sanglantes ne le sont. Certes, la mort est le remède souverain, mais quel malade insensé s'ouvrirait les veines et appellerait la mort pour se guérir?

« Quant à vous, enfans des États-Unis, voici quelques conseils qui vous regardent : Toutes les démocraties hurlent contre les monarchies, et celles-ci contre les républiques; ne joignez point vos clameurs à ces cris ridicules, ne vous compromettez pas avec la vieille Europe que le Dieu suprême a séparée de

(1) Cet excès d'exagération appartient tout entier, bien entendu, à M. Hermann Melville.

vous par l'Atlantique. Chez vous-mêmes, gardez-vous bien de la cupidité. Voler, ce n'est pas être libre. N'agrandissez pas votre puissance, croyez-moi; avez-vous besoin de prosélytes? Le temps nous sert quand nous respectons le temps. »

— A bas le monarchiste!..... A la lanterne le radoteur tory! cria une foule enragée. On chercha vainement à connaître l'auteur du sermon, tout le monde se défendit de l'avoir écrit; jamais les vingt millions de monarques ne purent trouver le coupable. »

Quand M. Melville a visité et critiqué l'Europe et l'Amérique, il se dirige de nouveau vers les régions métaphysiques, où il admire, sans pouvoir les habiter, les royaumes d'Alma et les domaines de Serenia. Alma représente Jésus-Christ, Serenia est son domaine; Aylla ou le Bonheur terrestre est perdu à jamais, et M. Melville se résigne à s'en passer.

Telle est la colossale machine inventée par M. Melville. Vous diriez ce panorama gigantesque et américain, aujourd'hui affiché sur les murs de Londres en ces termes : « *Panorama gigantesque, original et américain. Dans la grande salle américaine on peut voir le prodigieux panorama mobile du golfe du Mexique, des cataractes de Saint-Antoine et du Mississipi, peint par J.-R. Smith, l'illustre artiste des États-Unis, couvrant une étendue de toile de quatre milles de longueur et représentant près de quatre mille milles de paysage américain.* » — Au milieu de ce fracas puéril et fatigant, parmi tant de fautes de goût et d'incohérences qui blessent, le talent et la raison ne manquent pas, nous l'avons vu, à ce singulier écrivain. Les paroles qu'il adresse aux Français méritent d'être méditées : — « Votre race française voudrait être libre, et elle emploie pour cela les longues cavalcades, les superbes processions, les bannières qui s'agitent avec frénésie, les harmonies mystiques, la marche des soldats et les éternels discours! De tout cela la vraie liberté ne veut pas. La France qui renie et détruit le passé ne cesse de refaire son passé; elle jette des torches furieuses dans le palais de son vieux roi, et, criant *à bas les siècles anciens!* elle reconstruit ce qu'il y avait de pire dans son passé même. France, France! la liberté ne veut ni cris, ni fureurs, ni violences, ni désordre. Quand on lui offre pour sacrifice l'anarchie des lois, la rapine et le sang des victimes, la liberté se détourne avec horreur. »

PHILARÈTE CHASLES.

DE LA CRITIQUE

ET DE LA DESTINÉE

DES OUVRAGES CONTEMPORAINS.

—

Cours de Littérature dramatique, ou de l'Usage des Passions dans le drame, deuxième volume, par M. Saint-Marc Girardin[1].

Une plume très spirituelle, que je louerais plus à mon aise si je ne lui étais personnellement obligé, a résumé ici même (2) en quelques lignes tout ce qu'on peut dire de plus vrai de ce nouveau volume. On a eu raison de louer ce livre pour le bien que font de telles lectures au temps où nous vivons : elles reposent les esprits; c'est trop peu dire, elles les relèvent. Écrit avant février, on dirait que ce volume a été composé pour adoucir quelques-unes des douleurs qu'il a causées et pour raffermir certaines choses qu'il a ébranlées. Le sujet est l'usage des passions dans le drame : or, le drame, c'est la vie; la vérité du drame, c'est sa ressemblance avec la vie. En réalité, M. Saint-Marc Girardin a traité de l'usage des passions dans la vie, c'est-à-dire du bien et du mal qu'elles font, selon qu'on les règle ou qu'on s'y laisse emporter. Dans un temps où les esprits les plus fermes doutent, où les

(1) Librairie de Charpentier, rue de Lille, 17.
(2) Voyez la livraison du 1er mars, *Revue littéraire*.

cœurs les plus droits se troublent, voici des pages qui nous rendent le service de nous dire que le bien n'est pas le mal ni le mal le bien, et que, quelles que soient les épreuves de la vérité dans ce monde, le meilleur de tous les calculs est encore de lui rester fidèle.

En plus d'un endroit d'ailleurs, l'à-propos de ces pages semble être un à-propos d'allusions, tant les remarques de l'auteur vont à nos préoccupations actuelles. Parmi les passions qu'examine M. Saint-Marc Girardin, il en est qui naissent de l'institution même de la famille : ce sont la piété filiale, l'amour fraternel, la piété envers les morts, et aussi les passions contraires, les haines des frères, les rivalités des sœurs. Soit qu'il ait à montrer combien les bonnes passions mettent de force et d'honneur au foyer de la famille, ou combien les mauvaises y font de ravages, ce qui ressort de toutes ses réflexions, c'est une image de la seule condition où l'homme ait tout son prix et réalise tout le bonheur dont il est capable, c'est à savoir la famille. M. Saint-Marc Girardin eût-il prévu la guerre impie qu'on lui fait, il n'eût pu mieux lui venir en aide qu'en en traçant des peintures si aimables; et cette apologie est d'autant plus persuasive, qu'elle n'était point préparée et que les argumens ne sentent pas le plaidoyer. Il est certaines vérités qui perdent plus qu'elles ne gagnent à être discutées par la polémique, car la vivacité de la défense fait croire au danger de la cause. Je m'épouvante si quelque écrit supérieur veut me prouver que j'ai le droit d'aimer mon enfant et de lui laisser le fruit de mon travail; je me rassure quand je lis un livre qui se contente de reconnaître au fond de mon cœur l'impossibilité éternelle qu'il en soit autrement.

Avant de donner à l'impression ces pages écrites pour un autre temps, M. Saint-Marc Girardin aurait pu être tenté d'y insérer quelque digression contre le socialisme. Il a une plume qui n'est guère plus timide que sa parole à la Sorbonne; c'est cette plume qui écrivait, il y a dix-huit ans, le mot prophétique de *barbares*. Mais aucune critique directe, aucune allusion volontaire ne donne à son livre la date du jour. Sa foi à la famille n'est pas agressive, parce qu'elle n'est pas inquiète; il n'a pas voulu faire aux insensés qui veulent la détruire l'honneur d'ouvrir une parenthèse à leur adresse dans un livre composé avant qu'ils fissent parler d'eux.

Un autre à-propos de ce livre, c'est cet éternel à-propos des bons livres en tout temps, dans notre pays. Les révolutions, qui n'y peuvent rien contre la famille, n'y peuvent pas davantage contre le plus noble des goûts de notre nation, son honneur, son auréole parmi les nations civilisées, cet amour pour l'art, pour les lettres, pour les ouvrages d'esprit. On lisait même sous la terreur. Condorcet, fuyant les sbires de Fouquier-Tainville, n'avait pas d'argent sur lui, mais il avait un Horace. Il y a toujours en France des lecteurs, même dans les temps

les moins littéraires : ce sont ces obstinés d'aujourd'hui qui s'entêtent encore à cultiver leur esprit, même alors que des sauvages les menacent de leur faire expier le savoir comme une inégalité. On se passe plutôt de pain dans notre pays que de livres. Malgré la politique, malgré ce régime inoui d'une assemblée délibérante en permanence tous les jours de l'année, malgré la presse devenue si nécessaire depuis que nous avons à y chercher chaque matin si la société est encore debout, ou plutôt à cause de tout cela, on continue à lire. Le plaisir est même plus vif, parce qu'il est plus disputé. Plus l'incertitude et l'obscurité s'accroissent autour de nous, plus on sent le besoin d'élever son esprit et de se tenir prêt pour l'inconnu. Les meilleures parties de plaisir des honnêtes gens, ce sont quelques heures de bonne lecture, c'est un livre qui leur parle des choses d'un intérêt éternel.

A quel genre de critique appartient le *Cours de Littérature dramatique?* Quel homme, quel esprit s'y fait voir?

Si je ne suis pas dupe d'un vain désir de distinguer, il y a, de notre temps, quatre sortes de critiques. J'essaierai de les caractériser brièvement et par leurs traits essentiels.

La première est une forme nouvelle de l'histoire générale. Les révolutions de l'esprit, les changemens du goût, les chefs-d'œuvre en sont les événemens; les écrivains en sont les héros. On y montre l'influence des sociétés sur les auteurs, des auteurs sur les sociétés. Cette critique raconte, peint à grands traits, plutôt qu'elle n'analyse. Les détails n'y figurent que pour la lumière qu'ils jettent sur les faits généraux. Les hommes y sont montrés par leurs grands côtés. On y peut d'ailleurs admirer les mêmes beautés que dans l'histoire, et c'est proprement l'histoire des affaires de l'esprit. L'honneur d'en avoir donné le premier modèle appartient à M. Villemain. Le premier, il a mis la critique de pair avec l'histoire et la philosophie. Ses leçons, devenues d'excellens livres, après avoir été d'admirables improvisations, ont prouvé que le talent de peindre, d'exposer, de tirer des enseignemens du passé, n'appartient pas moins au critique qu'à l'historien, et que l'étude des esprits dans les lettres n'est que la plus relevée des psychologies. Nous lui devons en grande partie ce goût des jugemens sur les ouvrages et cette sensibilité vive pour les choses de l'esprit qui nous ont fait passer de si bonnes heures dans les vingt-cinq dernières années, et qui nous ont préparé de si précieuses distractions pour celles que nous avons à traverser.

La seconde sorte de critique est à la première ce que les mémoires sont à l'histoire. De même que les mémoires recherchent dans les événemens la partie anecdotique, et dans les personnages publics l'homme, la vie secrète, de même cette critique s'occupe plus de la chronique

des lettres que de leur histoire, et elle fait plus de portraits que de tableaux. Elle est plus curieuse de ce que les écrivains ont en propre que de ce qui leur vient du dehors, et des différences que des ressemblances. Le portrait, dans la diversité infinie de ses nuances, voilà où elle excelle. Pour elle tout auteur est un type, et aucun type n'est méprisable. Aussi ne donne-t-elle pas de rangs; elle se plaît à ces talens aussi divers que les visages. Elle est plus poétique que philosophique; car la philosophie s'attache aux ressemblances, aux lois générales de l'esprit; la poésie, c'est le sentiment des variétés de la vie individuelle. Pour le fond comme pour la méthode, cette critique est celle qui s'éloigne le plus de la forme de l'enseignement, et qui a l'allure la plus libre. La pénétration qui ne craint pas d'être subtile, la sensibilité, la raison, pourvu qu'elle ne sente pas l'école, le caprice même à l'occasion, le style d'un auteur qui sent tout ce qu'il juge, le fini du détail, l'image transportée de la poésie dans la prose, telles en sont les qualités éminentes. Je mettrais un nom au bas de cette théorie, si j'étais plus sûr de n'y avoir rien omis.

J'éprouve quelque embarras à définir la troisième sorte de critique. Si les deux autres rappellent l'histoire sous ses deux formes, celle-ci se rapproche plus d'un traité. Elle a la prétention de régler les plaisirs de l'esprit, de soustraire les ouvrages à la tyrannie du *chacun son goût*, et d'être une science exacte, plus jalouse de conduire l'esprit que de lui plaire. Elle s'est fait un idéal de l'esprit humain dans les livres; elle s'en est fait un du génie particulier de sa nation, un autre de la langue française. Elle met chaque auteur et chaque livre en regard de ce triple idéal; elle note ce qui s'y rapporte, voilà le bon; ce qui en diffère, voilà le mauvais. Si son objet est élevé, si l'on ne peut pas l'accuser de faire tort ni à l'esprit humain qu'elle veut contempler dans son unité, ni au génie de la France qu'elle veut montrer toujours semblable à lui-même, ni à notre langue qu'elle défend contre les caprices du goût, il faut avouer qu'elle se prive des graces que donnent aux deux premières sortes de critiques la diversité, la liberté, l'historique mêlé aux jugemens, la beauté des tableaux, le piquant des portraits. J'ai peut-être des raisons personnelles pour ne pas mépriser ce genre; j'en ai plus encore pour le trouver difficile et périlleux.

La quatrième sorte de critique n'épuise ni une époque, ni un auteur, ni une théorie. Elle n'est ni une histoire, ni une biographie, ni un traité. Elle choisit un sujet qu'elle circonscrit à dessein, aimant mieux se tracer un cercle restreint d'où elle pourra sortir, si la vérité ou l'agrément le demandent, que de s'ouvrir un cadre trop vaste qu'elle risquerait de ne pas remplir. Le sujet choisi, s'il s'agit, par exemple, de l'usage des passions dans le drame, elle recueille dans les auteurs dramatiques les plus divers et les plus inégaux les traits vrais ou spécieux

dont ils ont peint une passion; elle compare les passages, non pour donner des rangs, mais pour éclairer par ces rapprochemens l'objet de son étude; elle y ajoute ses propres pensées, et de ce travail de comparaison et de critique elle fait ressortir, comme conclusion, quelque vérité de l'ordre moral; car tel est le dessein qu'elle se propose : tirer des lettres un enseignement pratique; songer moins à conduire l'esprit que le cœur; prendre plus de souci de la morale que du goût. C'est de la littérature comparée qui conclut par de la morale.

Mais pourquoi me fatiguer à la définir? Quatre pages du livre de M. Saint-Marc Girardin, prises au hasard, la font comprendre et aimer sans la définir. Elle est son œuvre; c'est le fruit de son caractère et de son tour d'esprit. Si pourtant on voulait lui chercher un premier modèle, on le trouverait dans certains traités de Plutarque, et, chez nous, dans les charmans opuscules de Fénelon, quand il n'y dit pas de mal des vers de Molière et qu'il ne s'y plaint pas de la pauvreté de notre langue.

Esprit honnête, cœur droit, capable de tous les bons sentimens dont il étudie les expressions dans le drame, M. Saint-Marc Girardin n'écrit rien que d'expérience, et il ne donne pour vrai que ce qu'il s'approuve de sentir, ou que ce qu'il se ferait honneur d'avoir senti. Il n'a pas une morale pour lui et une pour les autres. L'écrivain ne déguise pas l'homme, et l'estime dont on est touché pour l'un fait qu'on s'abandonne aux doctrines de l'autre. La simplicité toujours égale de son langage ajoute à la confiance. L'homme qui veut paraître meilleur qu'il n'est n'a pas ce ton-là; il procède soit par professions de foi, soit par anathèmes contre tous ceux qui ne sont pas tels qu'il veut paraître. Les instincts de M. Saint-Marc Girardin, sa raison, sa conduite, sont les seuls principes de sa critique; c'est à la double lumière de sa conscience et de sa vie qu'il regarde les images que les auteurs dramatiques nous ont données du cœur humain.

Bon nombre d'écrivains reçoivent leur sujet des circonstances, du tour d'esprit du moment, du succès de certaines idées, de la mode, et ils écrivent à côté et en dehors d'eux-mêmes. D'autres ne font leurs livres qu'avec leur intelligence, laquelle semble distincte du principe qui les fait agir. On dirait un sanctuaire où ils entrent de temps en temps pour s'y recueillir et s'y épurer; l'homme reste sur le seuil. Aux écrits des uns et des autres, malgré la séduction du talent, il manque le plus grand charme: ils n'y sont pas de toute leur personne. Je ne dis pas qu'il faille étaler sa vie dans ses livres; car ceux qui paraissent si jaloux qu'on les voie cachent plus de leur vie qu'ils n'en montrent, et fardent tout ce qu'ils en laissent voir; mais le meilleur livre est celui où il a transpiré de la vie de l'homme dans les pages de l'écrivain, non parce

que l'un a pensé à y montrer l'autre, mais parce qu'ils n'ont pas été deux en l'écrivant. Or, cela n'arrive qu'aux très honnêtes gens. On admire justement le mot de Pascal : « On cherchait un auteur, on est charmé de trouver un homme. » Pour que la découverte soit agréable, il faut que cet homme soit un homme de bien.

M. Saint-Marc Girardin est un de ces auteurs-là. Il n'a reçu de personne la pensée de son livre. On n'est pas si à l'aise dans un thème suggéré, ni si original en exécutant un programme. La mode n'y a pas la moindre part. Où il y a tant de raison, soyez sûr que la mode n'en a pas fourni l'idée. De même, le livre n'est pas un rôle que veut jouer l'homme, ni l'image de ce qui, dans sa vie, serait pour la montre; ce n'est pas un habit splendide qu'il revêt quand il sort. Son esprit n'est que son talent de voir au fond de ses sentimens et la conscience claire de ce qui détermine sa conduite. On ne trouve dans ces pages ni ces choses d'emprunt qui remplissent les écrits dont l'inspiration n'appartient pas à l'auteur, ni ce faux de certains ouvrages, même distingués, dont on dirait que l'auteur a passé un costume pour les écrire. Quand les enfans de M. Saint-Marc Girardin seront en âge d'admirer ce qu'il a écrit de si profond sur les bons instincts du cœur humain et de si tendre sur la famille, combien ne seront-ils pas fiers d'une gloire qui s'est faite au foyer domestique, d'un livre qui n'est le plus souvent qu'une étude dont ils étaient le sujet, et une action dont ils ont été les témoins!

Que, dans un ouvrage où les beautés sont plus souvent des finesses de sentiment que des délicatesses de goût, la critique soit bienveillante, je ne m'en étonne pas. La bienveillance est une des graces du *Cours de Littérature*. Dans telle pièce peu lue, ou même oubliée, M. Saint-Marc Girardin trouve des choses à admirer. Au lieu d'accabler tout d'abord un ouvrage en le rapprochant d'un idéal jaloux, ou en lui appliquant quelque doctrine superbe, il s'y engage avec la prévention de l'estime; ce qu'il n'en aime pas, ou il l'excuse, ou il le taît; il note les fautes sans en triompher, et fait valoir le bien sans le surfaire, aussi loin d'imaginer des beautés où il n'y en a pas que d'exagérer celles qu'il découvre pour relever le mérite de la découverte. Il pouvait en être tenté pourtant, à propos de deux sortes d'auteurs : les inconnus, qu'on paraît mettre au monde; les oubliés, qu'on réhabilite. Il n'a été que juste pour les uns et pour les autres. On est d'accord avec lui sur ceux-ci, parce qu'il ne nous force pas à les adorer après les avoir dédaignés, et sur ceux-là, parce qu'il sait les découvrir sans avoir l'air de les créer, et qu'il ne nous humilie pas de son rare savoir.

J'admire surtout avec quelle douce autorité il nous fait apercevoir et confesser des beautés où nous n'en avions pas vu. C'est l'art des connaisseurs en tableaux. Ils excellent à retrouver le jour qui éclairait une toile au moment où l'artiste y mettait ses couleurs, et à placer le cu-

rieux au vrai point d'où elle doit être vue. Il ne faut pas abuser de cet art, ni faire comme tels de ces connaisseurs qui ne souffrent pas qu'une fois placé on fasse un mouvement, et qui vous donneraient des contorsions pour vous mettre au point. M. Saint-Marc Girardin ne tombe pas dans cet excès. Il n'y a même pas à se prêter beaucoup à ce qu'il veut; il a si raison et si doucement, qu'on vient à son avis sans croire lui faire une concession, et que le préjugé est parti sans qu'il ait eu besoin de l'attaquer. Sur ce point, je suis plus qu'un lecteur charmé : je suis, qu'il me permette de l'en remercier, un converti. Il est tel auteur, tel ouvrage, contre lesquels j'avais des préventions. Ils étaient en dehors d'une catégorie, d'un genre; ils contrariaient une doctrine. Je les avais exclus, comme certain ministre qui ne donnait audience aux gens que sur le vu de leur brevet; on ne lui faisait pas passer sa carte ni son nom, mais son diplôme. Ainsi je faisais pour certains auteurs. M. Saint-Marc Girardin m'a pour ainsi dire amené par la main devant eux; il m'a montré, à côté du vrai que je poursuivais, un vrai que je ne voyais pas, parce que j'en cherchais un autre. Il m'a fait la leçon, en ajoutant à mes plaisirs. Attaché à un idéal sévère, j'ai toujours peur d'être exclusif, moins par le vain désir de passer pour un esprit étendu qu'à cause du ridicule d'être injuste contre mon propre intérêt. Je dois au *Cours de Littérature dramatique* des connaissances de plus et des préventions de moins. En louant sur ce point M. Saint-Marc Girardin, je ne fais que m'acquitter.

Ces jugemens bienveillans sur des ouvrages ou sur des auteurs secondaires sont d'ailleurs sans préjudice des principes du grand goût français. M. Saint-Marc Girardin ne sacrifie pas l'intégrité de la foi à la douceur des petites pratiques. Il est, lâchons le mot, classique; mais, dans l'église commune, il est du parti de la tolérance. Il aime la diversité et la liberté des talens. Seulement, ne touchez pas aux bons sentimens de l'homme, ne cherchez pas le succès dans quelque violation des lois éternelles de la morale. Là-dessus, il n'est pas endurant, non par une fidélité de méthode à la pensée principale de son livre, mais parce qu'on s'attaque aux croyances et aux convictions de sa vie. L'honnête homme est moins coulant que le critique. Je le comprends. La tolérance du critique peut venir de justice ou de modestie; il s'agit d'écrivains comme lui, d'ouvriers dans le même art. Notre goût nous appartenant plus que notre conscience, nous pouvons, par défiance de nous-mêmes, ou le sacrifier, ou du moins en obtenir des concessions. Mais il n'y a pas d'accommodemens à demander à la conscience : une main d'en haut l'a mise en nous, non pour recevoir nos lumières, mais pour nous imposer les siennes. On peut transiger sur le bon et le mauvais dans les lettres; on doit être intraitable sur le bien et le mal dans l'ordre moral. La sévérité de M. Saint-Marc Girardin est d'ailleurs

sans aigreur. Il ne foudroie ni ne prêche personne, il critique, et le passage critiqué ne l'empêche pas, sitôt après, de goûter un passage meilleur du même écrit; ou, si c'est tout l'ouvrage qui a mérité le blâme, il ne le rend pas injuste pour les autres écrits de l'auteur.

M. Saint-Marc Girardin est le libéral par excellence en littérature. On n'est pas libéral sans être conservateur; aussi est-il fidèle, comme je l'ai dit, au goût français, à la tradition classique. On n'est pas libéral, si l'on se laisse prévenir contre toutes nouveautés; aussi ne les craint-il pas. Le *Cours de Littérature dramatique* n'interdit pas à l'art de tenter de nouvelles voies, et, si quelque beauté se présente, il ne lui demande pas si elle vient de la liberté ou de la règle. Sauvez le fond, respectez la nature humaine; ne logez pas dans un cœur bas une vertu sublime; ne nous donnez pas des pères et des mères qui ne soient ni les nôtres ni nous; entre les bons et les mauvais instincts du cœur humain, tirez vos effets dramatiques des bons; tenez votre drame le plus près de la vie; faites qu'on en sorte, sinon purgé, comme le voulait le grand Corneille, qui n'est pourtant pas un si mauvais guide, mais fortifié dans ses bons sentimens, et un peu plus en garde contre ses défauts : et, quant aux moyens, soyez libre. Pour une beauté de sentiment ou de passion, je vous passe volontiers une règle; je vous les passerais toutes pour une pièce d'où je reviendrais touché et plus fort pour le bien. Fidélité au caractère moral du drame, liberté dans l'invention, voilà toute la poétique du *Cours de Littérature dramatique*. L'auteur sait d'ailleurs que le talent qui trouve les beautés n'a pas besoin des mauvais moyens, et que tout ce qui est beau dans le drame, s'il n'est pas selon les règles, ne doit pas en être bien loin.

M. Saint-Marc Girardin n'est si agréable que parce qu'il est libéral. Vous connaissez l'impression douce que fait l'indulgence chez une personne du monde : il y a quelque chose de plus charmant, c'est le respect d'un écrivain supérieur pour la diversité des esprits. M. Saint-Marc Girardin n'est pas étonné de ne pas se trouver dans un autre; il paraît même charmé d'y trouver quelqu'un qui n'est pas lui. Il aime le tour d'esprit qu'il n'a pas, le genre qui n'est pas le sien. Un mélodrame a du bon pour lui, et voyez combien est méritoire la charité, ou délicate la justice, qui fait goûter à cet esprit si naturel les effets de nerfs et la phraséologie du mélodrame! Je suis bien sûr que le succès d'autrui ne lui a jamais paru une diminution du sien. Et pourtant a-t-il lui-même tout le succès qu'il mérite? Ce manque de charlatanisme le cache à certains yeux qui ne regardent que du côté où l'on ouït les fanfares. Un si rare esprit échappe à beaucoup de gens, parce qu'il ne s'impose à personne. Il ne se recommande pas, comme certains auteurs distingués, par les défauts de ses qualités; il est profond sans que sa profondeur soit annoncée par de la contention d'esprit; élevé, sans qu'on voie l'ef-

fort pour paraître supérieur à ce qu'il fait. Il l'est où le vrai l'y amène; il l'est souvent où il ne croit être que persuadé et de bon sens, et en ne voulant être que cela.

Je m'explique que M. Saint-Marc Girardin aime beaucoup Fénelon et Voltaire. On dirait qu'il a appris du premier le secret de *l'aimable*. Si les écrits procèdent les uns des autres, le *Cours de Littérature dramatique* procèderait de la *Lettre sur les occupations de l'Académie française*. M. Saint-Marc Girardin semble imiter de Fénelon sa douce morale; n'imite-t-il pas aussi la petite faiblesse du précepteur du duc de Bourgogne, son penchant à moraliser? Il a retenu de Voltaire le secret de *l'agréable*. L'*agréable*, c'est autre chose que *l'aimable*. Il s'y mêle un peu de cette raillerie si chère à notre pays, et si charmante quand elle est tempérée d'indulgence, si charmante même sans l'indulgence; témoin Voltaire, qui certes fut toute sa vie plus complaisant qu'indulgent.

S'il est un style dans ce temps-ci qui rappelle celui de ces deux maîtres, c'est le style du *Cours de Littérature*. Voilà cette netteté, ce naturel, cette fermeté élégante, ce mérite de correction irréprochable qui se cache sous la facilité et l'abandon. C'est le même tour, la courte phrase, qui n'exclut pourtant pas la phrase abondante, quand le sujet le veut. Toutefois l'allure du soldat armé à la légère y domine, comme chez les deux maîtres. La plume qui a écrit le *Cours de Littérature dramatique* a fait long-temps la guerre, au premier rang, dans le *Journal des Débats*.

Sa langue n'a pas l'air d'être de ce temps-ci; car ce qui date les langues, ce sont les défauts. Or, notre temps en a deux caractéristiques : la prétention à l'imagination de style, et l'abus de ces mots excessifs qui sont à tout le monde et ne sont à personne, et que l'usage a fatigués, non en les employant bien, mais à force d'en user au hasard et hors de propos. La langue de M. Saint-Marc Girardin est pure de ce double vice; elle lui appartient en propre. C'est le vêtement de l'honnête homme, comme le veut son modèle Fénelon. On ne décrira pas ce style; il est bien heureux, il échappe à une définition. Les mots n'y avertissent pas des pensées; ce sont les pensées qui font revenir aux mots, et l'on ne songe au bien dit qu'après avoir senti le bien pensé. Les figures n'y manquent pas; car quel bon style est sans figures? Seulement elles ne sont pas là pour faire briller ce qui est pâle, mais pour égaler la pensée qui s'élève; c'est encore ce même vêtement de l'honnête homme, mais un jour de fête.

Je n'ai pas tout dit, tant s'en faut, ni de cet esprit charmant qu'on envie, qu'on dit heureux, qui sait l'être, ayant un goût si sain et un cœur si droit, ni de ce livre où il sait si bien faire les affaires du vrai sans paraître faire celles d'un auteur. Je veux pourtant prédire la for-

tune de ces petits volumes; mais de quel droit la prédire? J'aurais l'air d'être le seul. Mieux vaut tout simplement affirmer, avec tous les lecteurs de goût, que le *Cours de Littérature dramatique* comptera parmi les ouvrages de notre temps qui resteront. Voici pourquoi :

A toutes les époques des sociétés civilisées, il y a deux sources d'inspirations pour les auteurs: l'esprit humain, et le tour d'esprit du temps. Mais ce tour d'esprit n'est-il pas l'esprit humain lui-même modifié d'une certaine façon? Peut-être. Il n'en est pas moins vrai qu'on attache à ces deux expressions des idées fort différentes.

Quand on parle de l'esprit humain, on entend quelque chose qui ne change pas et qui acquiert incessamment, le foyer actif de toutes les vérités découvertes et exprimées sur l'homme et sur ses rapports avec Dieu et le monde. On a le sentiment d'une ame, d'une émanation immortelle de l'humanité. On parle de la grandeur de l'esprit humain, quand on le considère dans ces vérités immuables par lesquelles il fait partie de Dieu même; on ne se plaint de sa faiblesse que par rapport aux bornes que Dieu lui a données.

Par le tour d'esprit du temps, on entend singulièrement quelque chose qui varie sans cesse, des opinions passagères plutôt que des vérités, le convenu plutôt que le vrai, des mouvemens capricieux, des admirations d'un jour, des travers, des modes; ce qui fait que Fontenelle écrivait des églogues; que Mascaron citait dans ses sermons Mlle de Scudéry; que, dans une comédie de Voltaire, la servante Nanine est philosophe et se plaint de *trop penser*. Le tour d'esprit s'appelle encore l'imagination, de même que l'esprit humain peut s'appeler le cœur humain, la raison. Les appellations sont vagues, mais les choses sont distinctes et certaines. Chacun de nous a en lui, dans le même temps, un abrégé de l'esprit humain et un peu du tour d'esprit de son époque. Ne le voyons-nous pas dans le compte que nous nous rendons de nous-mêmes? Il est telles pensées, tels sentimens où nous persévérons, auxquels nous revenons après des écarts: c'est la part de l'esprit humain. Il en est d'autres que nous désavouons après y avoir cru avec idolâtrie, souvent après leur avoir immolé notre vraie nature: c'est la part du tour d'esprit; ce sont les ruines de notre imagination.

Parmi les écrivains, — je ne parle que des éminens, — les uns s'inspirent de l'esprit humain, les autres du tour d'esprit du temps. Les premiers ont bien du mérite, car l'esprit humain n'est jamais à la mode; c'est le tour d'esprit qui règne et qui, dans sa jalousie, essaie de nous le faire confondre avec des préjugés, des habitudes de collége, des traditions bourgeoises, des servitudes qui n'ont que le mérite d'être anciennes. Cependant ces écrivains, soit force, soit sagesse, s'attachent à ce qui est acquis, au connu, pour chercher plus sûre-

ment ce qui reste à connaître. Ils se rangent aux méthodes éprouvées, ils adoptent le drapeau sous lequel on a fait les conquêtes passées, ils inventent sur le plan des inventions antérieures. Plus même l'esprit humain est caché ou calomnié par le tour d'esprit du temps, plus ils font d'efforts pour le retrouver et pour en rétablir l'image. Isolés pour ainsi dire au milieu de leur temps, mais affranchis des illusions et de la tyrannie du tour d'esprit dominant, ils travaillent sans cesse à dégager ce qui ne change pas de ce qui change, les passions éternelles du cœur de ses désordres passagers, le fond de l'homme des mœurs de l'année. Qu'est-ce que l'histoire, la philosophie? qu'est-ce que toute spéculation sévère, sinon une réclamation, une revendication de l'esprit humain sur le tour d'esprit d'une époque?

Les autres écrivains travaillent au plus épais de la foule, au plus fort du bruit. Ils en sont, ils s'en disent les échos. Leur faculté principale, c'est l'imagination. Prenons-les au mot : ne se qualifient-ils pas exclusivement d'écrivains d'imagination? Or, imagination, tour d'esprit, c'est tout un. Je ne m'étonne donc pas qu'ils soient surtout sensibles à ce qui est apparent, à ce qui varie, qu'ils prennent les modes pour les mœurs, les mœurs pour le fond d'une nation; qu'ils soient plus frappés du costume que de l'homme, du masque que du héros. Ils sont d'ailleurs les premiers du jour et les plus en vue, mais ils ne dominent pas le mouvement qui vient d'eux. Ils sont comme certains meneurs politiques; qui les voit de loin marcher en avant de la foule croit qu'ils la conduisent; c'est la foule qui les pousse. Mais, comme ils ont de grands talens, tout en se faisant les serviteurs du tour d'esprit du temps, il leur arrive de laisser échapper sur l'homme, sur ses passions, sur le cœur, des vérités qui vont grossir le trésor de l'esprit humain. C'est la plus petite part dans leurs livres, et il faut l'y chercher sous ce relatif, cet éphémère, ce convenu du tour d'esprit, où elle est comme étouffée.

De ces deux sortes d'écrivains, laquelle a le plus de chances de durer? Il ne s'agit pas de durer matériellement; grace à l'imprimerie, rien ne périt; mais pour un livre, durer, c'est être lu. Lesquels seront les plus lus?

Par les choses qui nous attirent aux livres du passé, nous savons d'avance celles qui attireront les lecteurs futurs aux nôtres. Est-ce la part de l'esprit humain, ou celle du tour d'esprit du temps? Au XVIIe siècle, par exemple, est-ce l'hôtel de Rambouillet ou Molière? sont-ce les romans de Mlle de Scudéry ou les *Lettres* de Mme de Sévigné? Nous sommes appelés, invités, souvent en dépit du tour d'esprit de notre temps, par toutes les pensées, par tous les sentimens où nous nous reconnaissons, et, pour abréger, par la raison; non pas la raison du syllogisme et des sentences, d'Euclide ou de Publius Syrus, ai-je

besoin de le dire? mais cette science qui voit dans nos ténèbres et qui nous apprend à nous-mêmes qui nous sommes.

Les écrivains qu'on lira le plus sont ceux qui auront le plus fait pour la raison. Il faut en prendre son parti. On brille plus, mais on dure moins, quand on écrit pour le tour d'esprit du temps; on brille moins, mais on dure toujours quand on a mis un beau talent au service de l'esprit humain. Et il est bien juste qu'à l'éblouissement du succès passager il se mêle un peu d'inquiétude, de même qu'à l'obscurité momentanée des travaux durables il se mêle quelque espérance.

De notre temps, et surtout depuis les trente dernières années, les tendances de l'esprit humain en France et, par l'exemple de la France, dans l'Europe civilisée, sont vers la philosophie, l'histoire et la critique, vers la critique surtout. Les plus belles pages philosophiques que nous ayons lues de nos jours sont des jugemens; sous les plus beaux récits d'histoire, il y a un examen sérieux et laborieux des documens; sous les tableaux les plus brillans, il y a des témoignages comparés et débattus. On cherche le vrai, on hait la rhétorique. Je ne sache pas que jamais l'exactitude ait été plus en honneur; les travaux de seconde main sont dédaignés. Les meilleures plumes sont presque plus jalouses du mérite de l'érudition que de la gloire de bien écrire; c'est un travers, mais ce travers ne prouve que mieux combien la tendance est forte. Il y a, à cet égard, émulation entre les sciences et les lettres. Les lettres entendent bien ne pas laisser aux sciences toute l'autorité; elles se piquent de devenir aussi rigoureuses en gardant le privilége de plaire, et elles ne veulent pas du vain rôle de distraire les esprits, tandis que la science serait seule en possession de les instruire.

C'est plus qu'une tendance, c'est la nécessité de notre temps. Des deux disciplines sous lesquelles l'esprit humain en France a marché pendant tant de siècles, la foi chrétienne et la royauté, la foi n'est plus qu'un don individuel, la royauté qu'une forme de gouvernement trois fois vaincue en soixante ans. Il ne reste pour toute base à la société que la raison. Aussi tout le monde se porte à son secours. C'est à qui éclaircira, fortifiera, rendra agréables et populaires, par l'art de les présenter, les vérités conservatrices. On étudie plus sévèrement le passé dans ses systèmes, dans ses sentimens, dans ses arts, pour arriver à une connaissance plus parfaite de la nature humaine et assurer de plus en plus la raison, notre dernier guide. Les talens même que des ouvrages d'imagination ont rendus célèbres recherchent les succès du savoir et de l'utile. Ils pensent qu'ils ont fait assez pour l'imagination, et qu'après nous avoir amusés, émus, troublés peut-être par des peintures complaisantes de nos passions, il est temps qu'ils mettent leur popularité au service de l'ordre, du devoir, de la raison. L'utile dans le relevé, voilà par où veulent finir les écrivains éminens.

Il se voit plus d'auteurs de romans ou de poésies qui se font historiens ou critiques, que de critiques ou d'historiens qui se font poètes ou romanciers. M. de Lamartine en est l'exemple le plus illustre; il écrit de l'histoire et il édite ses poésies. Encore devons-nous à d'honorables nécessités l'intérêt qu'il prend à ces chers objets de nos premières admirations : peu s'en est fallu qu'il n'y vît des péchés de jeunesse en les comparant aux splendeurs de ses récits et de ses harangues. L'auteur d'un roman plein d'imagination et de poèmes où brillent des vers charmans sur un fond un peu romanesque, M. Sainte-Beuve, achève l'histoire de la plus austère des sociétés chrétiennes, Port-Royal, et tire des profondeurs de l'érudition la plus curieuse un des livres les plus propres à donner du cœur aux honnêtes gens et à faire honte aux ames faibles. Il n'est éloges qu'on n'ait faits, dans ces dernières années, d'un *Abailard* de M. de Rémusat, confidence de salon dont beaucoup de gens sont restés très vains; M. de Rémusat a gardé dans son portefeuille l'Abailard du drame, et ne nous a fait voir que celui de l'histoire. M. Mérimée est de l'Académie des belles-lettres pour de profondes études d'histoire romaine, et la plume qui a écrit *le Vase étrusque* et *Colomba* rédige des mémoires d'archéologie. Nous verrons peut-être d'autres désertions du camp de l'imagination dans celui de l'utile; mais je ne sache pas que ceux qui sont les premiers dans les travaux d'histoire ou de critique, MM. Thiers, Cousin, Thierry, Mignet, Villemain, Guizot, pensent à faire des poésies ou des romans. Il est vrai qu'un autre esprit d'élite, M. Vitet, qui s'entend si bien aux choses les plus diverses, et qui ne parle pas moins pertinemment des finances du gouvernement provisoire que des beautés d'Eustache Lesueur, nous fait un pendant aux *États de Blois;* mais qu'on ne s'y trompe point: son dessein est de nous donner de la plus fine et de la plus secrète sorte d'histoire politique, surprise au cœur et recueillie sur les lèvres des personnages. C'est du drame pour intéresser l'imagination aux enseignemens de l'histoire.

Telle paraît être la direction de l'esprit humain dans notre pays. A côté de cela, tracez l'histoire du tour d'esprit du temps : vous en compterez autant qu'il y a eu de révolutions politiques. Le calcul même est modéré. De plus sévères trouveraient que les goûts ont changé encore plus souvent que les gouvernemens. Le tour d'esprit de chaque époque était-il du moins l'expression de ses mœurs? Nullement; pas plus que les bergeries de Fontenelle ne représentaient les mœurs de la fin du XVIIe siècle; pas plus que les pastorales de Florian et de Gessner n'ont été l'image de la fin du XVIIIe siècle. Ainsi le tour d'esprit du temps n'est pas toujours l'expression des mœurs; c'est un caprice, une disposition, des vapeurs comme en ont les vieilles sociétés, sans plus de causes appréciables que celles des changemens dans la coupe des ha-

bits. Et pourtant que d'esprit, d'imagination, de style, se dépense pour bercer par des pages éphémères un vieux peuple qui demande, comme les enfans, des contes de fée!

Mettons à part, et bien haut, quelques ouvrages d'imagination qui ont eu à la fois les plus douces faveurs du tour d'esprit du temps et l'approbation sévère de l'esprit humain, la popularité et la gloire, poésies ou suaves ou splendides, méditations, odes, pièces de théâtre, romans d'observation ou de passion, et en tête *Atala, René,* types durables, parce que la mélancolie qu'ils expriment n'est qu'une des misères éternelles de l'homme. — De quel côté sont les noms qui survivront? Du côté où l'on a travaillé pour l'esprit humain. Les complaisans du tour d'esprit, après un premier oubli inévitable, n'auront guère que la chance de ces modes nouvelles qui ne sont que de vieilles modes renouvelées; un tour d'esprit les ressuscitera, un autre tour d'esprit les fera derechef oublier.

Le nom de M. Saint-Marc Girardin sera sur la liste des noms qui doivent durer, car, à moins que nos enfans ne soient d'une autre nature que nous, j'imagine qu'ils chercheront dans nos livres ce que nous cherchons dans ceux de nos pères : le cœur humain, l'esprit français, la langue. Le cœur humain? Il se reconnaîtra toujours, dans ces charmantes pages, aux mille traits qu'il y a fournis. L'esprit français? Aucun ouvrage de ce temps-ci n'en a plus la netteté, le sens pratique, le naturel, le tour vif et élégant; c'est tout l'auteur. La langue? Elle ressemble à celle du meilleur temps, avec la physionomie de l'écrivain et quelques nouveautés solides qui font que cette ressemblance n'est pas une imitation.

NISARD.

LES

ÉTATS D'ORLÉANS.

(1560.)

ACTE QUATRIÈME.[1]

La scène est à Orléans.

La chambre de la reine.
Dans le fond une porte conduit à la chambre du roi.
A gauche, une tapisserie cache la porte de l'oratoire de la reine.
A droite, une autre porte conduisant à un vestibule.

SCÈNE PREMIÈRE.

Miss SEYTON, ROBERT STEWART.

MISS SEYTON, un livre à la main.

Ne vous chagrinez pas, mon bon Stewart. La reine sait comme tout s'est passé, elle ne peut vous en vouloir. Et puis ce vilain procès tournera mieux qu'on ne le pensait. Voilà près de quinze jours que les juges se creusent la cervelle pour trouver M. le prince en défaut, ils n'en viennent pas à bout. Patience et bon espoir. Qui a temps a vie, comme dit M. de Bourdeille... Mais ne prenez plus cet air triste, hagard; à quoi pensez-vous donc? Le roi s'apercevra que vous n'êtes pas comme de coutume, il se doutera de quelque chose. Observez-vous, Stewart, la reine vous en prie.

(1) Voyez les livraisons du 15 avril et du 1er mai.

STEWART.

Ce qui m'attriste, c'est de la voir pleurer, cette bonne maîtresse! N'a-t-elle pas à chaque instant des larmes dans les yeux?

MISS SEYTON.

Non; depuis quelques jours, elle est mieux... plus gaie, moins rêveuse... — (Elle prête l'oreille.) Écoutez : n'est-ce pas la sainte messe qui sonne? Je m'oublie!... La reine attend ses Heures; elle est déjà dans la chapelle avec le roi. — N'y venez-vous pas, Stewart?... Ce ne serait pas mal : vous savez ce qu'on dit de vous?

STEWART.

Le roi m'a commandé de préparer sa toilette de chasse et de faire habiller ses faucons.

MISS SEYTON.

Eh bien! adieu; mais faites-moi donc la grace de vous dérider un peu... A la bonne heure, je vous ai vu sourire. (Elle sort.)

SCÈNE II.

STEWART, seul.

Leur messe! c'est bien assez d'y perdre mon ame les jours de fête, quand la parade est obligée... Va, mon pauvre Robert, tu fais un triste commerce! Garrotté dans ta conscience, garrotté sur ton corps... (Il regarde ses poignets.) J'en porte encore les marques!... Ah! maître Bouchard, je la conserve ta corde... pour te la tordre autour du cou. Tu as beau te cacher dans ta prison, tu as beau rire de ceux qui savent tes iniquités : ils se vengeront, fourbe d'enfer! On peut t'atteindre en visant plus haut que toi... Allons, voilà que j'étouffe... la rage me monte au cœur... Cette petite fille a raison, ayons l'œil sur nous... (Il prend à la main des vêtemens et des ustensiles de chasse déposés sur un meuble.) Ai-je bien tout mon bagage?... Le bonnet, la ceinture de buffle, les coutelas, les cornets, en voilà plus qu'il n'en peut porter sur ses chétives épaules... Est-ce étonnant qu'il ait si pauvre mine, on ne le nourrit que de fiel! La méchanceté le tuerait, si Dieu le laissait en ce monde!... Le beau mari pour une princesse comme celle-là!...

(Il entre dans la chambre du roi. La porte reste entr'ouverte.)

SCÈNE III.

Mme DE MONTPENSIER, entrant par la porte de gauche; STEWART, encore dans la chambre du roi.

Mme DE MONTPENSIER.

Personne?... pas une de ces dames?... (Elle aperçoit Stewart qui rentre,

après avoir déposé l'attirail de chasse dans la chambre du roi.) Ah! c'est vous, Stewart; la reine n'est pas chez elle?

STEWART.

Non, madame, tout le monde est à la messe. On se sanctifie, puis on ira chasser.

Mme DE MONTPENSIER.

Ainsi la reine va revenir...

STEWART.

Dans un moment.

Mme DE MONTPENSIER, s'asseyant.

Je l'attendrai. — Eh bien! Stewart, toujours votre front soucieux?

STEWART.

N'avons-nous pas sujet de rire? C'est ce soir que Groslot sera pendu, notre ami Groslot, madame la duchesse, en attendant d'autres plus grands que lui.

Mme DE MONTPENSIER.

Où prenez-vous donc vos nouvelles? Rien n'est terminé pour Groslot; et quant aux autres...

STEWART.

Vous les croyez sauvés peut-être?

Mme DE MONTPENSIER.

Je pense au moins qu'on ne peut mordre sur le roi de Navarre; les commissaires l'ont déclaré tout net. Aussi le voilà presque libre; il peut aller, venir, sans tous ces officieux qui ne le perdaient pas de vue.

STEWART.

Et c'est là ce qui vous rassure?

Mme DE MONTPENSIER.

Auriez-vous mieux aimé qu'il fût mis en prison?

STEWART.

Si la justice l'absout, raison de plus de trembler.

Mme DE MONTPENSIER.

Quand on est soupçonneux par plaisir.

STEWART.

Croyez-moi, par l'amitié que vous lui portez, conseillez-lui de bien regarder à ce qu'il mange, et, s'il pouvait même ne pas manger du tout, il n'en serait que plus assuré de vivre; c'est au rebours des autres hommes.

Mme DE MONTPENSIER.

Mon pauvre Stewart, vous avez l'esprit malade.

STEWART.

Madame, vous êtes une sainte et digne femme; je sais par M. Knox

et par nos amis d'Écosse que, dans cette cour de damnation, vous conservez, comme moi, la crainte du Seigneur; vous souvient-il de l'avertissement que je vous donnai il y a bientôt un mois?

Mme DE MONTPENSIER.

Assurément, vous me parlâtes d'une confession de foi que M. de Lorraine faisait dresser par ses sorbonnistes, de tel style qu'aucun vrai chrétien ne voudrait l'accepter.

STEWART.

Et j'ajoutais, je crois, que le roi la signerait le premier, puis qu'il enjoindrait à tous ses sujets, grands et petits, maîtres et serviteurs, y compris dames et damoiselles, de la signer sur bons registres devant greffiers et notaires, sous peine d'être dépouillés de leurs biens et de leur vie.

Mme DE MONTPENSIER.

Oui, je m'en souviens.

STEWART.

Et cela vous parut chimères et visions.

Mme DE MONTPENSIER.

Comment croire à pareille frénésie?

STEWART.

Eh bien! savez-vous ce que, ce matin, j'ai trouvé sur la table du roi? Cette confession, madame, signée François, et ces mots à la marge: Expédier à tous les parlemens et bailliages aussitôt après bonne issue du procès.

Mme DE MONTPENSIER, vivement.

Ces mots, vous les avez vus?..

STEWART.

Oui, madame, de la main du cardinal. Vous voyez que je ne rêve pas toujours.—Que vont faire nos frères? Que ferez-vous, madame? Quant à moi, je ne me soumettrai pas. J'en mourrai peut-être de chagrin. Ne plus voir ma bien-aimée maîtresse! mais mon parti est pris. — Je serais déjà loin, si je n'avais une tâche à remplir.

Mme DE MONTPENSIER.

Que dites-vous?

STEWART.

Une faute à réparer!

Mme DE MONTPENSIER.

Une faute? vous, Stewart?

STEWART.

Il est quelqu'un que je dois sauver, madame.

Mme DE MONTPENSIER.

Et qui donc?

STEWART.

Un vaillant, qui porte haut le nom du Seigneur, qui brave nos ennemis du fond de sa prison!... à lui ma vie!..

Mme DE MONTPENSIER.

M. de Condé!..

STEWART.

Il faut que je le sauve, madame.

Mme DE MONTPENSIER.

Ses juges le sauveront, j'espère; eux seuls y peuvent quelque chose, mon cher Stewart! Gardez-vous, croyez-moi...

STEWART.

Je le sauverai, vous dis-je! Comment? Je n'en sais rien encore; Dieu me le dira.

Mme DE MONTPENSIER, à part.

Quel fou!

STEWART, avec feu.

Ces malheureux athéistes, ils croient déjà tenir sa tête entre leurs mains, sa tête sanglante comme celles de Dubourg et de nos saints martyrs. Mais, païens que vous êtes, la mesure d'iniquité est comble; sachez que l'heure va sonner, où moi, pauvre ver de terre, je vous ferai descendre si bas que vous nous rendrez vos comptes à genoux!

Mme DE MONTPENSIER.

Calmez-vous, Stewart, on peut vous entendre...

STEWART.

Je me tais, madame, je me tais... mais un mot seulement : la reine-mère, la connaissez-vous bien?

Mme DE MONTPENSIER.

Quelle question!

STEWART.

Si son autorité venait à lui être rendue, quel usage en ferait-elle?... dites, je vous prie.

Mme DE MONTPENSIER.

Et que puis-je vous dire?

STEWART.

C'est celle qui les a faits rois, ces orgueilleux; les traiterait-elle sans pitié?

Mme DE MONTPENSIER.

Elle voudrait... elle saurait être reine.

STEWART.

Point de nouveau pacte avec eux, vous croyez?..

Mme DE MONTPENSIER.

Mais à quoi bon?.. (A part.) Quelle voix! quels yeux! il me fait peur...

STEWART.

Vous m'en donnez parole!..

Mme DE MONTPENSIER.

Silence!.. on vient.

STEWART, prêtant l'oreille.

C'est le roi!... je reconnais son pas.

Mme DE MONTPENSIER.

Sortez... je ne veux pas qu'on me trouve avec vous... dans l'état où vous êtes... ne dirait-on pas que c'est moi... Eh bien!...

STEWART, se dirigeant vers la porte de droite.

Mais on vient aussi de ce côté...

Mme DE MONTPENSIER.

Passez de celui-ci... Entrez là! entrez vite.

STEWART.

Dans l'oratoire?... Je n'en pourrai sortir.

Mme DE MONTPENSIER.

Entrez, vous dis-je!

(Elle soulève la tapisserie qui couvre la porte du petit oratoire de la reine, à gauche de la scène. Stewart pousse la porte et disparaît.)

SCÈNE IV.

Mme DE MONTPENSIER, LE ROI, LA REINE, MISS SEYTON, DAMES DE LA SUITE DE LA REINE.

LE ROI, entrant par la porte du fond et apercevant Mme de Montpensier.

Vous ici, madame?

Mme DE MONTPENSIER, un peu troublée.

Sire, j'attendais la reine... Je suis chargée...

LE ROI.

Vous la verrez bientôt; elle me suit. (Il s'assied et prend un livre.)

LA REINE, entrant par la porte de droite, suivie de ses dames, et apercevant Mme de Montpensier.

Bonjour, ma chère duchesse; comment va la reine aujourd'hui?

Mme DE MONTPENSIER.

La reine est bien, madame, et se propose de venir chez votre majesté.

LA REINE.

C'est grand honneur et plaisir qu'elle me fera.

Mme DE MONTPENSIER.

N'est-il pas trop matin, madame?

LA REINE.

Jamais trop tôt, duchesse.

LE ROI, fermant son livre.

Vous oubliez donc, Marie, qu'il vous faut essayer cet habit de chasse, cet habit de Burgos?... (A Mme de Montpensier:) Veuillez dire à ma mère que, par la rosée qu'il fait, nous ne chasserons qu'après midi; elle a grand temps de venir trouver la reine.

Mme DE MONTPENSIER, faisant une révérence.

Il sera dit comme vous l'ordonnez, sire.

LA REINE.

Adieu, duchesse; c'est l'affaire d'un instant cette toilette...

(Mme de Montpensier sort.)

SCÈNE V.

LES MÊMES, MOINS Mme DE MONTPENSIER.

LE ROI.

Savez-vous bien, Marie, que vous êtes au mieux avec ma mère?

LA REINE.

Quand la reine me fait bonne grace, faudrait-il donc la rudoyer?

LE ROI.

Non, non, c'est à merveille! De petites visites le matin, de petits mots à l'oreille... Voilà quinze jours que vous ne vous quittez plus.

LA REINE.

En êtes-vous jaloux, par hasard?

LE ROI.

Jaloux? moi! oh non!... de personne. Rassurez-vous! — Allons, mesdames, et cet habit? mettez-vous donc à l'œuvre... Ne prenez pas garde à moi. (Il reprend son livre et se met à lire.)

LA REINE, à miss Seyton.

Vous entendez, Marie? et vous, mesdames?

MISS SEYTON.

Votre majesté veut-elle s'asseoir, nous lui poserons le chapeau.

(La reine s'assied; ses dames l'entourent et travaillent à sa toilette.)

LE ROI, fermant son livre et regardant la reine.

Voilà qui va bien.... très bien.... mais, Dieu merci! nous y mettons moins de temps, nous autres. Vous verrez, j'aurai bientôt fait tout à l'heure... Mon équipage est là... Pour cette fois, Stewart m'a compris; ce n'est pas coutume. — Savez-vous, Marie, qu'il est bien maussade, votre père nourricier?... S'il ne sifflait pas si bien les faucons à sa façon d'Écosse, il y a long-temps qu'il ne m'ennuierait plus, ce vieux loup-garou.

LA REINE.

Mon ami, vous savez comme il m'est attaché!

LE ROI, se levant et regardant la toilette de la reine, qui est presque terminée.

Ma foi, mesdames, voilà qui est ajusté joliment! Un galant costume, en vérité! — Dites un peu, Marie, était-ce pour la grande chasse de Chambord que vous aviez préparé tout cela?

LA REINE, à demi-voix.

François... pouvez-vous!...

LE ROI.

Allons, ne grondez pas.... (Aux dames :) N'est-ce pas fait?... Encore une agrafe.... C'est tout, je crois? Voyons, Marie, venez, que je vous parle. (Il s'assied.)

LA REINE, bas à miss Seyton.

Va, je te prie, dire à la duchesse que la reine peut venir. (Haut.) Que voulez-vous, mon cher seigneur?

(Elle s'assied à côté du roi. — Miss Seyton et toutes les dames sortent.)

SCÈNE VI.

LE ROI, LA REINE.

LE ROI.

Vous dire d'abord que jamais vous ne m'avez paru si charmante.

LA REINE.

Est-ce à mes nouveaux habits que je dois cette fortune?

LE ROI.

Méchante, vous savez bien qu'on vous trouve plus belle à chaque fois qu'on vous voit. Mais aujourd'hui quelque chose vous embellit encore. Ce n'est point cet habit, c'est un peu moins de tristesse que tous ces jours passés. Vous n'avez plus ces airs distraits, cette pâleur...

LA REINE.

Ni vous ces façons brusques, ces colères... A la bonne heure, on vous reconnaît. Mais d'où vient, je vous prie, que vous étiez ainsi?...

LE ROI.

Il ne faut pas m'en vouloir... Si vous saviez, Marie... mais non...

LA REINE.

Parlez, François.

LE ROI.

Si vous saviez ce qui me passait par la tête?

LA REINE.

Quoi donc?

LE ROI.

Que ce procès vous tenait au cœur, et même un peu le prisonnier.

LA REINE.

Est-il possible !

LE ROI.

Vous m'accordez au moins qu'il en tient, lui, et de belle façon !

LA REINE.

Quelle idée !

LE ROI.

Lui, comme tant d'autres !... Vous le savez très bien, ma belle.

LA REINE.

Je sais que vous êtes un fou.

LE ROI.

Soit; mais, voyez-vous, notre oncle de Lorraine a là-dessus des idées... qui font peur.

LA REINE.

Mon oncle !... Que dit-il donc?

LE ROI.

Dame ! s'il faut l'en croire, les femmes qui donnent de l'amour à tous ceux qui les voient se dispensent rarement d'en prendre.

LA REINE.

Eh ! qu'en sait-il notre oncle, un cardinal !

LE ROI.

Il a l'air de s'y connaître.... et, s'il dit vrai, ce mécréant de Condé n'est pas trop malheureux, ma foi !.... toutes les femmes en raffolent.

LA REINE.

Il vous tient là de beaux propos !

LE ROI.

Allons, faisons la paix. Je veux bien être un fou... Mais, Dieu merci ! avant deux jours je n'aurai plus raison de l'être.

LA REINE.

Que voulez-vous dire?

LE ROI.

Que ce maudit procès va marcher enfin, et d'un bon pas.

LA REINE.

Comment, marcher?... On semblait croire qu'il faudrait tout reprendre à nouveau.

LE ROI.

Ah ! je voudrais bien voir ! Mes oncles sont las d'attendre, et vont sonner au chancelier un beau réveil-matin. Ils lui signifieront que ma patience est à bout. C'est une peste, ce chancelier ! Sans lui tout serait fini, et nous serions tranquilles !

LA REINE.

Qu'a-t-il donc fait?

LE ROI.

Il laisse introduire à chaque instant un nouvel appel, un incident nouveau; nous avons beau casser tout ce grimoire en conseil, le sac est inépuisable. Croyez-vous que Condé, à lui seul, serait si habile procureur? On le siffle évidemment; on le siffle dans sa cage, et mes oncles disent que c'est le chancelier; mais, laissez faire, notre oncle de Lorraine lui prépare un tour de son métier qui ne sera point sot. Quoi que vous en disiez, ma belle, l'oncle de Lorraine se connaît encore à autre chose qu'à son bréviaire... M'écoutez-vous?

LA REINE, cachant son trouble.

Oui... je vous écoute.

LE ROI.

Eh bien! rappelez-vous que, de ce jour, le procès ne languira plus. Demain soir, grace à Dieu! il n'en sera plus parlé.

LA REINE.

Demain soir?... Et qu'allez-vous donc faire?

LE ROI.

Rien que par justice; mais ce ne sera pas long. Il faut cela, Marie, pour remettre nos oncles en belle humeur. C'est notre grosse épine; une fois hors du pied, je veux m'en tenir là; je ne crois pas, moi, que Navarre...

LA REINE.

Le roi de Navarre!... Quoi! lui aussi!... Je n'ose rien vous dire de... son frère, il faut me taire, puisque vous avez pu croire... Mais, au nom du ciel! mon cher François... n'allez pas...

LE ROI.

Je vous l'ai dit, ce n'est pas mon avis. Je ne crois pas, comme vos oncles, que Navarre soit dangereux. D'abord il ne sera jamais rusé, je l'en défie, et puis il n'a pas cette insolence que je déteste dans Condé. Les gens de justice ne découvrent rien contre lui; pourquoi faudrait-il que j'allasse moi-même...

LA REINE.

Comment, vous-même?...

LE ROI.

Eh! oui, c'est ce compère de Chavigny qui avait soufflé un beau projet à l'oncle de Lorraine.

LA REINE.

Et que voulait M. de Chavigny?

LE ROI.

Qu'un de ces matins je fisse appeler le Navarrais dans ma chambre, et qu'en jouant avec lui, sans faire semblant de rien, je lui plantasse ma dague dans le ventre.

LA REINE.

Quelle horreur! Et mes oncles ont pu...

LE ROI.

Non, mon oncle François m'a dit que cela me serait reproché, et moi j'ai répondu : Que Chavigny s'en charge!

LA REINE.

Dieu!... il va peut-être...

LE ROI.

Lui, Chavigny! Non, non; il aurait peur du chancelier; tandis qu'avec moi la justice n'y pouvait rien voir. Voilà ce qu'on me disait.

LA REINE.

Mais, François, avez-vous bien renoncé à cet affreux dessein, me le promettez-vous?

LE ROI.

Je ne me mêlerai de rien.

LA REINE.

Laisserez-vous donc faire?

LE ROI.

Il en sera comme Dieu voudra.

LA REINE.

Vous me faites frémir!

LE ROI.

Vous êtes bien bonne, en vérité! Est-il donc tant à plaindre, ce cher cousin? Il va venir à la chasse avec nous.

LA REINE.

Aujourd'hui?

LE ROI.

Oui.

LA REINE.

Vous l'avez invité?

LE ROI.

Sans doute. Il faut lui faire honneur...

LA REINE, à part.

Le mener à la chasse quand son malheureux frère!...

LE ROI.

Maintenant, si par aventure quelque sanglier mal appris s'en venait jouer avec sa majesté...

LA REINE.

Ah! François!

LE ROI.

Cela me regarderait-il? Ils sont de belle taille, les sangliers de la vieille garenne!

LA REINE.

Quoi! vous pourriez?... Mais c'est affreux!

LE ROI.

Et qui peut empêcher un accident en chasse? N'avez-vous jamais vu de piqueurs éventrés? Qu'y faire?

LA REINE.

Un prince de votre sang!...

LE ROI.

Le sang ne parle guère quand il vient de si loin. Avez-vous des entrailles pour tous les pendards de ce monde? Ils sont vos cousins, pourtant; ils sont du sang d'Ève et d'Adam.

LA REINE.

François, mon cher François! en ma présence... un crime aussi farouche...

LE ROI.

Un crime! Et qui vous parle d'un crime? Vous ne voyez donc pas que j'ai voulu rire?...

LA REINE.

Vous pouvez rire de telles choses?

LE ROI, élevant la voix.

Oui, j'en ris, et n'aime pas que vous en pleuriez, entendez-vous, Marie? Vous aviez le cœur plus aguerri à Amboise, quand on lardait sous nos fenêtres ces coquins de huguenots. Mais la crainte d'un danger pour ce cher cousin... de Navarre... car c'est Navarre tout seul qui vous fait compassion, j'en suis bien convaincu!...

LA REINE.

François... mon ami!...

LE ROI.

Me voilà satisfait; je sais d'où venait votre peine. Moi, c'est pour mon ami Condé que mon cœur saigne. Aussi je vais m'occuper de lui. J'aurai fait bientôt son affaire. Si mes oncles s'endorment, je les réveillerai. A tout à l'heure, Marie, tenez-vous prête; dès que j'aurai fini, nous monterons à cheval. (Il sort.)

SCÈNE VII.

LA REINE, PUIS STEWART.

LA REINE, se précipitant à genoux sur son prie-Dieu.

Ah! mon Dieu! (Elle reste à genoux, la tête cachée dans ses mains. — Au bout d'un moment, Stewart entr'ouvre la porte de l'oratoire et jette un regard dans la chambre. La reine l'entend, tourne la tête et s'écrie :) Stewart! vous étiez là... Vous avez entendu!

STEWART.

Dieu seul le saura, madame! c'est lui qui m'a conduit ici. Il était dans ses desseins que j'entendisse... Mais il ne veut pas que je parle. Je sais ce qu'il veut, je lui obéirai.

LA REINE.

Stewart, si vous n'étiez pas si fidèle serviteur de ma maison, et pour moi presque un père, je mourrais de terreur... Prenez garde au moindre mot, Stewart.

STEWART.

Ne craignez rien, madame, dans une heure je serai loin d'ici.

LA REINE.

Pourquoi partir? Le roi n'est pas las de vos services... Il voulait rire tout à l'heure... croyez-moi!

STEWART.

Ce ne sont pas les paroles du roi qui me chassent; j'avais résolu de partir. (Il se jette à genoux devant la reine.) Ah! ma chère et bonne maîtresse, donnez votre bénédiction à votre vieux Stewart; pardonnez-lui ce qu'il est forcé de faire. Il lui en coûte, croyez-moi, de vous laisser aux mains de ces cruelles gens!

LA REINE.

Stewart, Stewart!... faites attention à vos paroles!

STEWART.

Un ange comme vous dans cet antre de perdition!... Dieu vous délivrera, j'espère.

LA REINE.

Au nom du ciel, taisez-vous!

STEWART, toujours à genoux.

Pardonnez-moi, ma bonne souveraine.

LA REINE.

Levez-vous, Stewart, et encore une fois silence....

STEWART.

Pardonnez-moi!

LA REINE, avec impatience.

Eh bien! oui, je vous pardonne... allez.

STEWART, à part.

Qu'il en soit fait, mon Dieu, comme vous l'ordonnez.

(Il sort.)

SCÈNE VIII.

LA REINE, seule.

Pauvre homme! qu'a-t-il donc? comme il est agité!... J'espère au

moins qu'il sera discret! (Elle s'assied.) Dans quel abîme me voilà! Que faire? La reine va venir... Lui parler, me livrer à elle!... je lui en ai déjà trop dit. Elle a beau me sourire, je sens toujours ce cœur de glace... Si du moins ce n'était que le roi de Navarre, j'oserais lui tout dire; mais ce procès... la voix me manquera.... Et pourtant le temps presse! demain!... demain tout peut être fini... Ah! que faire! malheureuse! (Apercevant la reine-mère qui ouvre la porte.) La voici!... je n'oserai jamais!

SCÈNE IX.

LA REINE, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Bonjour, belle chasseresse! (Elle l'embrasse.) Laissez-moi voir... C'est l'habit que votre sœur vous envoie de Madrid... il vous sied à ravir!... Je viens de rencontrer votre cousin de Navarre, tout radieux de vous faire compagnie. Il en augure bien pour son frère, et, entre nous, il a raison. Je sais de bonne source qu'enfin les commissaires suivent l'avis du chancelier. On renvoie tout au parlement. A la bonne heure, c'est obéir aux lois du royaume, ce sera de la justice. Si le prince est coupable, ni vous ni moi ne voulons le sauver; il faut qu'il soit puni; seulement il le sera.... Mais qu'avez-vous?

LA REINE.

Rien, ma mère... je pense comme vous, il faut faire justice.

LA REINE-MÈRE.

Non, vous me cachez quelque chose.

LA REINE.

Ne me faites pas parler... je vous en prie.

LA REINE-MÈRE.

Quel mystère?...

LA REINE.

Le roi....

LA REINE-MÈRE.

Vous a-t-il défendu de vous ouvrir à moi?

LA REINE.

Non, mais....

LA REINE-MÈRE.

Eh bien, dites... ma fille! dites donc!

LA REINE.

Le chancelier s'abuse, ma mère; ce n'est pas au parlement qu'on veut envoyer... le prince, c'est....

LA REINE-MÈRE.

Parlez!

LA REINE.

A l'échafaud... ce soir peut-être, à coup sûr demain !

LA REINE-MÈRE.

Ma pauvre enfant, la peur que vous en avez vous a fait mal entendre!

LA REINE.

La peur que j'en aï!... Ah! madame, n'aurais-je pas mieux fait de me taire?

LA REINE-MÈRE.

Marie! qu'avez-vous donc compris? Marie!...

LA REINE.

Et si je vous disais que c'est notre cousin de Navarre qui tombera le premier!

LA REINE-MÈRE.

Navarre?

LA REINE.

Faites qu'il n'aille pas à cette chasse si vous voulez qu'il vive.

LA REINE-MÈRE.

Voyons, Marie, ma fille, ne parlons pas par énigmes. Vous avez vu le roi, il vous a dit....

LA REINE.

Que le procès du prince allait marcher enfin.... que demain au plus tard....

LA REINE-MÈRE, l'interrompant.

Laissons là le procès... parlez-moi de Navarre... il est libre, on peut l'avertir.... Pour Dieu! sauvons au moins celui-là!

LA REINE.

Mais... son frère... madame!...

LA REINE-MÈRE.

Nous y viendrons plus tard. Voyons, rappelez-vous... que vous a dit mon fils?

LA REINE.

Ce qu'il m'a dit?... Vous savez, par momens, on ne juge pas bien s'il veut rire ou s'il est sérieux. Il me parlait du roi son oncle, de la faveur qu'il lui faisait de le conduire à la forêt, de criminels conseils qu'il avait repoussés, que sais-je encore? puis tout à coup il ajouta : « Si malheur lui arrive en chasse, je m'en lave les mains; les sangliers sont de méchantes bêtes qui s'en prennent aux rois aussi bien qu'aux piqueurs... » et comme je m'écriais : Quel détestable crime! il me dit que j'étais bien sotte et qu'il s'amusait de moi.

LA REINE-MÈRE.

Mais vous avez dû voir....

LA REINE.

Oui, ma mère, oui, j'ai vu... que j'avais deviné!

LA REINE-MÈRE.

Mon Dieu! j'y vois clair aussi. Oui, c'est un coup monté. Le malheureux! Voilà midi.... dans un instant vous partirez.... que faut-il faire? — Par bonheur, la duchesse est chez moi; elle peut tout lui dire... Non, non, il n'ira pas : la prison de son frère lui servira d'excuse.... — Adieu, ma fille! je vais, je cours et je reviens... Rassurez-vous, tout à l'heure nous parlerons du procès. (Elle sort.)

SCÈNE X.

LA REINE, seule.

Sera-t-il temps, mon Dieu! sera-t-il temps encore?... Mais qu'importe à la reine? pourvu qu'elle sauve son Navarre, que lui faut-il de plus?... — Hélas! elle a raison de ne penser qu'à lui; il peut encore être sauvé... tandis que cette prison!... quel est le pouvoir humain qui en briserait les portes? — Mon Dieu! de qui réclamer secours? à qui demander seulement un conseil?... Personne autour de moi! personne!... Si du moins je pouvais prier!... Mais je n'ose... je rougis d'avouer à Dieu la peine que je ressens!... je ne peux qu'attendre et me taire! attendre que l'heure ait sonné!... et je ne saurai même pas, jamais je ne saurai si, en mourant, il m'aura pardonnée!... (Elle s'assied comme abattue par l'émotion et ne s'aperçoit pas que le duc de Guise vient d'entrer.)

SCÈNE XI.

LA REINE, LE DUC DE GUISE.

LE DUC DE GUISE, s'avançant sans être vu de la reine.

Eh bien! ma chère Marie, qu'avez-vous donc?

LA REINE, sortant de sa rêverie.

Moi, rien... Ah! mon oncle, c'est vous?

LE DUC DE GUISE.

Je viens, pendant que le roi s'habille, vous dire un mot de bonne amitié. Prenez-y garde, Marie, vous vous préparez des ennuis, de vrais chagrins peut-être.

LA REINE.

Moi, mon oncle?

LE DUC DE GUISE.

Le roi vous a quittée tout à l'heure plein de trouble et de colère. Pourquoi cela? Les querelles, si légères qu'elles soient, ne ravivent point l'amour, et l'éteignent bien souvent. Vous savez comme ce pauvre François a été gâté dans son jeune âge, comme il est faible de santé; il faut lui passer bien des choses, ma chère enfant.

LA REINE.

Et que faire pour le contenter, mon oncle?

LE DUC DE GUISE.

D'abord ne pas avoir sa mère toujours auprès de vous : cela l'inquiète.

LA REINE.

La reine!... Elle me fuit un peu moins que de coutume, voilà tout. Du reste, nous nous aimons comme par le passé.

LE DUC DE GUISE.

Mais êtes-vous bien sur vos gardes?

LA REINE.

Je la connais, mon oncle.

LE DUC DE GUISE.

Elle est si perfide, cette femme! C'est elle, soyez sûre, qui a semé dans l'esprit de son fils ces ridicules soupçons dont il est possédé!

LA REINE.

Hélas! mon oncle, je veux bien que la reine y soit pour quelque chose; mais, par malheur, d'autres l'ont bien aidée!

LE DUC DE GUISE.

De qui parlez-vous?

LA REINE.

J'ai le cœur trop serré pour en dire davantage... Mais cherchez près de vous, mon oncle, bien près de vous, vous trouverez.

LE DUC DE GUISE.

Marie!...

LA REINE.

C'est le roi qui m'en a fait l'aveu.

LE DUC DE GUISE.

Le roi s'est moqué de vous!... Votre oncle de Lorraine vous aime comme un père.

LA REINE.

Oui; mais il aime tant à mal parler des femmes, que parfois il oublie de quel sexe je suis.

LE DUC DE GUISE.

Vous avez là des idées folles. Souvenez-vous, ma chère Marie, que nous sommes, votre oncle et moi, vos véritables et seuls amis. Il n'y a que venin chez cette couleuvre italienne. Sans elle, qui jamais, je vous le demande, se serait imaginé que la fille de notre sœur, nourrie par nous dans notre sainte religion, vertueuse et sage comme vous êtes, irait se prendre de pitié... pour qui? pour un libertin qui se joue de toutes les femmes et qui vient de renier la messe aussi effrontément qu'il trahit ses amours!

LA REINE.

Oh! c'est bien mal assurément!...

LE DUC DE GUISE.

Comment, bien mal! c'est le plus grand des crimes! N'eût-il commis que celui-là, n'eût-il pas mis le royaume en feu, le plus dur châtiment serait trop doux pour lui. — Voyons, Marie, ne pleurez pas. Encore un coup, ce n'est qu'enfantillage. Il faut être faible d'esprit et amoureux comme ce cher François pour croire à de tels contes bleus; mais, si ridicules qu'ils soient, ses soupçons le désespèrent; tout à l'heure il vous eût fait peine. Il faut que cela finisse, il le faut aujourd'hui même.

LA REINE.

Je le voudrais, mon oncle; mais le moyen?...

LE DUC DE GUISE.

Pendant cette chasse, faites naître l'occasion de dire bien haut que le roi doit se faire respecter, qu'il est temps d'en finir, que toutes ces lenteurs de justice ne sont que trahisons mal couvertes.

LA REINE.

Quoi! le roi de Navarre sera là, et vous voulez...

LE DUC DE GUISE.

N'est-ce pas assez qu'on l'épargne? Faut-il encore se gêner devant lui? Parlez, ma nièce, parlez! Ce soir, sans plus tarder, il faut prendre un grand parti. Le roi est résolu; mais, au dernier moment, il se peut qu'il hésite. Je veux que vous ayez l'honneur de l'avoir décidé...

LA REINE.

Moi! mon oncle... Que dites-vous!...

LE DUC DE GUISE.

C'est le moyen de le guérir, de lui rendre toute sa confiance en vous... Eh bien! cela vous fait peur?...

LA REINE, apercevant la reine-mère qui vient d'entrer.

Mon oncle!... mon oncle, prenez garde... Voici la reine.

LE DUC DE GUISE.

Vous voyez bien, Marie, que cette femme ne vous quitte plus.

LA REINE, à part.

Bon Dieu! qu'allais-je dire! ma raison s'égarait!

SCÈNE XII.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE, MISS SEYTON.

LA REINE-MÈRE.

Je viens trop tard, ma fille, vous êtes attendue.

MISS SEYTON, en costume de chasse.

Oui, madame; le roi est à cheval, il vous prie de descendre.

LA REINE.

J'y vais. Pardon, ma mère.

LA REINE-MÈRE.

Allez, ma belle... (Après un coup d'œil jeté sur la toilette de la reine.) Laissez-moi seulement réparer cet oubli... (Elle s'approche d'elle, et, tout en lui rattachant une agrafe, elle lui dit à voix basse :) Il n'ira pas, la duchesse en répond. — Au procès, maintenant... Je vais sonder votre oncle. (Haut.) Là, voilà qui est bien. Allez, et bonne chance.

LA REINE, saluant la reine-mère et le duc.

Ma mère, et vous, mon oncle, adieu! (Elle sort, suivie de miss Seyton.)

SCÈNE XIII.

LA REINE-MÈRE, LE DUC DE GUISE.

LA REINE-MÈRE.

Vous n'êtes donc point de cette chasse, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Non, madame; je laisse au roi de Navarre un plaisir sans mélange.

LA REINE-MÈRE.

Le roi de Navarre? Il ira, vous croyez?... Je m'en étonne.

LE DUC DE GUISE.

Et moi aussi; mais le roi est si bon!

LA REINE-MÈRE.

Ce qui m'étonne, ce n'est pas qu'on le prie, c'est qu'il accepte. Si vous aviez votre frère en tel danger, prendriez-vous de tels plaisirs? Mais je vois ce que c'est, il compte sur le parlement...

LE DUC DE GUISE.

Libre à lui d'espérer.

LA REINE-MÈRE.

Que vous avez sagement agi, monsieur le duc, et que la réflexion vous a bien conseillé! Continuez, croyez-moi; laissez faire les magistrats. Quand la cour aura prononcé, tout le monde s'inclinera sans mot dire.

LE DUC DE GUISE.

Vous me félicitez, madame; eh bien! moi, je m'accuse d'avoir été si patient. Vos gens de justice en ont pris à leur aise. Savez-vous ce qu'ils ont fait? De tous les côtés on s'agite; en voici les nouvelles. (Il lui montre des papiers qu'il tire de son pourpoint.) D'Andelot et l'amiral remuent la Normandie; M. le connétable n'est plus à Écouen, on le dit en marche

vers la Loire. L'arrestation du prince avait tout abattu ; le châtiment s'est fait attendre, et déjà les mutins se redressent! Ouvrez les yeux, madame. Quant à nous, notre parti est pris. Nous ne laisserons pas le roi plus long-temps dans cette voie funeste.

LA REINE-MÈRE.

Mais que voulez-vous faire?

LE DUC DE GUISE.

Nous voulons... (Il aperçoit le cardinal de Lorraine, qui vient d'entrer.) Ah! vous voilà, mon frère.

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, c'est moi. Tout le monde est parti!

LA REINE-MÈRE.

Tout le monde?...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Tout le monde, madame.

LA REINE-MÈRE.

Mais le roi de Navarre?...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Le roi de Navarre aussi.

LA REINE-MÈRE, à part.

L'insensé!...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il s'est fait attendre un instant. Le roi, dans son indulgence, n'a pas voulu partir sans lui... Enfin, la caravane a pris sa course et s'en est allée grand train. (Bas à son frère.) Ne perdez pas ici votre temps. Nos commissaires sont à l'œuvre...

LE DUC DE GUISE, bas à son frère.

Ont-ils pris leur parti?

LE CARDINAL DE LORRAINE, bas.

De Thou s'est fait tirer l'oreille, mais il ira comme les autres. Venez; quand vous serez là, ils ne broncheront plus... Allons...

LA REINE-MÈRE.

Pardon, monsieur le duc, achevez-moi, je vous prie, ce que vous aviez commencé.

LE DUC DE GUISE.

Deux mots suffiront, madame. Nous en avons assez des fins de non-recevoir. Nous balayons tout ce fatras de palais. Le silence obstiné du

prince ne peut pas enchaîner plus long-temps la justice. S'il ne reconnaît pas les commissaires pour juges, les commissaires le reconnaissent coupable, c'est tout ce qu'il faut. Le crime de lèse-majesté divine et humaine est flagrant. Avant une heure l'arrêt sera dressé. Le roi, à son retour de la chasse, le signera...

LA REINE-MÈRE.

Le roi!

LE DUC DE GUISE.

En conseil, madame. Le conseil est aussi bon pour confirmer un arrêt que la grand'chambre ou le parlement tout entier. Voilà ce que nous voulons faire. Vous ne direz pas qu'on se cache de vous. Pas le moindre mystère. Si le roi est bien servi, demain, au point du jour, oui, demain, pas plus tard, le temps perdu sera réparé...

LA REINE-MÈRE.

Dieu vous frappe de vertige, messieurs... Qu'il ait au moins pitié de mon malheureux fils!

LE DUC DE GUISE.

Il en aura pitié en abattant ses ennemis.

LE CARDINAL DE LORRAINE, riant.

Allons, mon frère, le vertige est un mal qui se gagne; n'exposons pas la reine à la contagion. Venez...

LA REINE-MÈRE.

Le rire est de saison! Allez, messieurs; pour si belle œuvre peut-on trop se hâter! (MM. de Guise s'inclinent et sortent.)

SCÈNE XV.

LA REINE-MÈRE, seule.

Marie disait vrai! c'est l'échafaud qu'ils dressent! Ces bruits de parlement sont des sornettes... Rien à faire, rien... Condé me paraît perdu. Si du moins l'autre avait eu l'esprit... Mais c'est le sort qui s'en mêle!

(Elle aperçoit Mme de Montpensier.)

SCÈNE XVI.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! duchesse, qu'avez-vous laissé faire?

Mme DE MONTPENSIER.

Hélas! madame, rien n'a pu le retenir.

LA REINE-MÈRE.

Vous lui avez répété mes paroles?

Mme DE MONTPENSIER.

Mot pour mot.

LA REINE-MÈRE.

Et il n'a pas compris!

Mme DE MONTPENSIER.

Dieu voulait pourtant l'éclairer! Quand j'entrai dans sa chambre, Ranty était là, ce brave Ranty, qui seul de cette cour ose paraître chez lui; il l'invitait à faire le malade et à se mettre au lit, lui citant de sinistres propos échappés à un valet du cardinal. D'autres, moins courageux, n'osant venir eux-mêmes, lui avaient fait passer un billet portant ces mots : Sire, vous allez vous perdre!

LA REINE-MÈRE.

Il est donc sourd, votre ami, duchesse? Ah! la pauvre cervelle!

Mme DE MONTPENSIER.

Hélas! madame, la crainte de déplaire au roi, l'espoir d'être utile à son frère, et que sais-je? peut-être le bonheur d'accompagner la reine!...

LA REINE-MÈRE.

Quand je vous dis que ces yeux-là perdront le genre humain!

Mme DE MONTPENSIER.

Je n'ai rien négligé, ni larmes, ni prières... « Merci de vos avis, m'a-t-il dit, je serai sur mes gardes. S'il plaît à Dieu, il me sauvera; mais, si je meurs, ajouta-t-il en se tournant vers Ranty, prenez la chemise que j'ai sur moi, capitaine, et portez-la percée et sanglante à mon fils, en lui commandant qu'il la garde jusqu'au jour où il sera d'âge à me venger. » A ce moment, un page vint lui dire que le roi l'attendait. Mes mains étaient dans les siennes; il s'en dégagea, ferma la porte et descendit tranquillement. Ah! madame, c'est un noble cœur!

LA REINE-MÈRE.

Eh! que me fait ce sot courage! Le moindre soldat ne sait-il pas mourir? Est-ce là vertu de prince? S'exposer sans raison quand la mort est certaine, et trembler comme un enfant s'il s'agit seulement de dire ce qu'on pense ou de faire ce qu'on doit, cela s'appelle être brave. Mais non, pour Dieu! C'est à oser déplaire, c'est à savoir dire non qu'il y a courage. Quand votre Navarre aura reçu dans le flanc quelque bon coup d'épieu, ce sera pour lui grand honneur! Il passera pour être mort par maladresse sous le bois d'un cerf ou la dent d'un sanglier. Belle fin pour un roi! Ne valait-il pas mieux faire tête hardiment à ces sangliers de Lorraine et dire au roi : Je n'irai pas, parce que vous avez des conseillers capables de me faire égorger. Lui aurait-on rien fait de pis que ce qu'on va lui faire, et serions-nous dans ces angoisses où nous voilà?

Mme DE MONTPENSIER.

J'en suis à demi morte, madame.

LA REINE-MÈRE.

S'il fût resté, nous pouvions le faire évader ce soir; il nous donnait une chance de sauver Condé! Lui mort, au contraire, Condé n'en a pas pour deux heures... C'est à se pendre, en vérité, d'avoir sa partie liée à un tel étourneau!

Mme DE MONTPENSIER.

Ah! madame, vous m'épouvantez! ... je n'en respire plus.... Il me semble à chaque instant que nous allons apprendre.... Mon Dieu! la porte s'ouvre.... Non, c'est le chancelier!

SCÈNE XVI.

LES MÊMES, LE CHANCELIER.

LE CHANCELIER, entrant avec précaution, sans être annoncé.

Que votre majesté me pardonne...

LA REINE-MÈRE.

Entrez, chancelier, entrez. Vous nous voyez sur des charbons...

LE CHANCELIER.

Et moi, madame, le cœur navré, je viens vous faire un triste récit!

LA REINE-MÈRE.

Ah! votre parlement!

LE CHANCELIER.

Quoi! la reine sait déjà?...

LA REINE-MÈRE.

Je sais qu'on se joue de nous; mais ce n'est pas tout!.... chancelier, vous en ignorez la moitié.

LE CHANCELIER.

Eh quoi! madame?...

LA REINE-MÈRE.

Ces forcenés, j'ai ai la certitude, ne s'en tiennent pas à Condé.

LE CHANCELIER.

Qu'avez-vous donc appris?

LA REINE-MÈRE.

On peut tout vous dire, chancelier? Cette chasse me donne d'affreux soupçons.

LE CHANCELIER.

Hélas! madame, rien ne m'étonne plus, après ce qu'ils font de la justice! La sentence qu'ils vont exécuter... c'est un assassinat! je n'en veux pas être complice. Votre majesté trouvera bon, j'espère, que je dépose aujourd'hui les sceaux entre les mains du roi!

LA REINE-MÈRE.

Miséricorde ! n'en faites rien; s'il me reste un espoir, c'est vous, c'est vous seul, chancelier. Tenez bon, tenez ferme !...

LE CHANCELIER.

Et que faire, madame? je suis seul !...

LA REINE-MÈRE.

Ces misérables commissaires ! C'est donc la peur qui les pousse à cette indignité?

LE CHANCELIER.

J'en suis tout ébahi, madame. Hier au soir ils parlaient tous du renvoi à la cour. Nous avions passé deux heures dans la prison. Le prince, comme de coutume, était resté muet à nos questions, et nous avait ensuite expliqué son silence par de si bonnes et solides raisons qu'il n'y avait rien à répondre. Vous savez combien, depuis son malheur, il est maître de lui-même. On dirait qu'il est soutenu par quelque force surnaturelle. Autant j'aimais peu ses légèretés et ses bravades, autant je me sens pris d'admiration pour cet air de calme et de sérénité. En sortant de là, Bourdin lui-même, le procureur-général, qui toujours nous poussait à passer outre au jugement, Bourdin disait à Faye : « Il n'y faut pas songer, on ne peut renverser les règles de justice. » Que s'est-il passé depuis? je l'ignore. Mais ce matin, quand j'entrai dans la salle, De Thou me parut interdit. Il m'avoua que, par ordre du cardinal, l'arrêt était dressé, qu'il passerait quoi qu'il fît. Je veux croire qu'il essaiera pourtant... Mais, au moment où je quittais la salle, M. de Guise entrait. A l'heure qu'il est, ne nous y trompons pas, tous les scrupules sont levés. Quelle honte ! madame.

LA REINE-MÈRE.

Si nous cherchions à gagner du temps ! Songez que dans trois jours les états seront en séance !

LE CHANCELIER.

Les états ! Ils les ajourneront encore !

LA REINE-MÈRE.

Ah ! vous avez raison ! Il est bien question des états !... si leur coup réussit....

Mme DE MONTPENSIER, l'interrompant.

Madame, madame, j'entends des cris !

LA REINE-MÈRE, prêtant l'oreille.

N'est-ce pas la voix de la petite Écossaise?... Écoutez !

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, MISS SEYTON.

MISS SEYTON, encore dans la chambre voisine.

Paré!... qu'on appelle Paré! Courez, courez bien vite!

LA REINE-MÈRE.

Paré!...

Mme DE MONTPENSIER.

Plus de doute!... Pauvre prince!...

MISS SEYTON, entrant.

Ah! madame... quel malheur!... Faites venir Paré, qu'il aille au-devant du roi.

LA REINE.

Que lui ont-ils donc fait?... (A Mme de Montpensier.) Duchesse, allez chercher Paré... (A miss Seyton.) Que lui ont-ils fait à ce malheureux Navarre?

MISS SEYTON.

Navarre? mais non, madame, ce n'est pas lui... c'est le roi!

LE CHANCELIER ET Mme DE MONTPENSIER, ensemble.

Le roi!

LA REINE-MÈRE.

Mon fils!... (A Mme de Montpensier.) Eh bien! duchesse, vous n'êtes pas partie!... (Mme de Montpensier sort.)

SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, MOINS Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Mon fils! dites-vous... il est blessé...

MISS SEYTON.

Non, madame...

LA REINE-MÈRE.

Qu'a-t-il donc?

MISS SEYTON.

Je ne sais, mais le roi me paraît bien malade...

LA REINE-MÈRE.

Comment est-ce possible?...

MISS SEYTON.

Je ne vous dirai pas, madame; la reine m'a fait partir si vite!

LA REINE-MÈRE.

Où étiez-vous?

MISS SEYTON.

A l'entrée de la forêt, le cerf était lancé, nous commencions à courir. La reine galopait à côté du roi, quand tout à coup elle jette un grand cri. Nous arrêtons brusquement nos chevaux : le roi semblait évanoui, et la reine faisait effort pour le soutenir. Par bonheur, M. de Cypierre et le roi de Navarre sont arrivés à temps, ils ont reçu le roi dans leurs bras.

LA REINE-MÈRE.

Mon pauvre enfant!

MISS SEYTON.

Aussitôt M. de Cypierre a dépêché un officier à M. de Guise, et moi, sur un signe que m'a fait la reine, j'ai pris le galop pour venir chercher Paré.

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER.

Mme DE MONTPENSIER, qui a entendu les derniers mots.

On l'a trouvé, madame. Ce brave Paré court comme s'il avait vingt ans! il sera bientôt près du roi.

LA REINE-MÈRE, au chancelier.

Cet évanouissement est bien extraordinaire, chancelier.

LE CHANCELIER.

Le roi n'a-t-il pas eu des malaises de ce genre?

LA REINE-MÈRE.

Oh! c'était peu de chose... Ceci paraît plus grave... J'y veux aller moi-même; qu'on fasse avancer ma chaise.

MISS SEYTON.

Le roi, madame, sera bientôt ici. Au moment où je partais, les pages disposaient une litière avec des piques et des manteaux. La reine les aura fait marcher bon pas...

LA REINE-MÈRE.

N'importe, demandez ma chaise.

MISS SEYTON.

J'y vais, madame, et retourne auprès de la reine... Elle aussi a besoin de secours. (Elle sort.)

SCÈNE XX.

LES MÊMES, MOINS MISS SEYTON.

Mme DE MONTPENSIER, prenant à part le chancelier.

Monsieur le chancelier, si ce mal est passager, je serais bien tentée de m'en réjouir. C'est un répit pour ces malheureux princes.

LE CHANCELIER.

Le doigt de Dieu se montre à nous, madame!

LA REINE-MÈRE.

Duchesse, allez donc voir... On vient...

Mme DE MONTPENSIER.

C'est la reine... madame.

SCÈNE XXI.

LES MÊMES, LA REINE, DAMES DE SA SUITE.

LA REINE, entrant précipitamment.

Ma mère! on vous a dit!...

LA REINE-MÈRE.

Ce cher François! Miséricorde, ma fille! mais va-t-il mieux?...

LA REINE.

Ses yeux se sont rouverts, il a repris ses sens. Paré est près de lui; me voilà plus tranquille... Dans un instant, vous le verrez.

LA REINE-MÈRE.

Quelle frayeur vous avez eue là, mon enfant!

LA REINE.

Mon Dieu! j'ai cru qu'il ne respirait plus! Ses joues étaient livides, ses mains glacées!

LA REINE-MÈRE.

Mais ce mal si subit, comment l'expliquez-vous?

LA REINE.

Je ne sais. A peine avions-nous fait quelques pas, je le vis porter plusieurs fois la main à sa tête comme si son bonnet de chasse l'eût incommodé. Au sortir de la ville, il se plaignit qu'il voyait trouble, que la tête lui tournait. J'aurais dû rebrousser chemin et le ramener ici; mais je pensai que le grand air, que la chasse, allaient lui faire du bien. Quand nous fûmes en forêt, il parut chanceler; je crus d'abord que son cheval trébuchait comme à notre entrée en ville le mois passé...

LA REINE-MÈRE.

Il m'en souvient!

LA REINE.

Mais tout à coup il me tendit la main; je me jetai sur lui, et Dieu me fit la grace d'avoir assez de force pour l'empêcher de choir. Nos soins l'ont fait revenir; il est moins pâle, ses membres sont moins froids; mais il se plaint encore d'une grande douleur de tête.

LA REINE-MÈRE.

Qu'il me tarde de savoir ce qu'en pense Paré!

LA REINE.

Ce n'est point quelque breuvage, quoi qu'en disent Cypierre et mes oncles, que je viens de rencontrer : François n'a rien bu, rien pris... Nous devions dîner en chasse.

LA REINE-MÈRE.

Oui, vos oncles se trompent... je l'espère... Mais, ma chère fille, qui nous eût dit ce matin, quand nous redoutions... Ce n'est jamais le malheur qu'on attend qui frappe le premier!

LA REINE.

Dieu nous préserve d'un malheur, ma mère! Je vous en prie, quand François sera là, n'ayez pas l'air trop effrayée.

LA REINE-MÈRE.

Non, non, ne craignez rien.

LE CHANCELIER.

On s'approche... C'est le roi sans doute.

Mme DE MONTPENSIER, près de la porte.

Oui, c'est lui. (La porte s'ouvre.)

SCÈNE XXII.

LES MÊMES, LE ROI, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE CARDINAL DE BOURBON, LE ROI DE NAVARRE, AMBROISE PARÉ, M. DE CYPIERRE, M. DE BRÉZÉ, M. DE CHAVIGNY, GENTILSHOMMES DE LA SUITE DU ROI.

(Les gentilshommes qui soutiennent le roi le font asseoir sur un fauteuil. Paré est auprès de lui.)

LA REINE-MÈRE.

Eh bien! mon cher fils, mon François, comment vous trouvez-vous?

LE ROI, d'une voix faible.

Je me suis senti bien mal, ma bonne mère.

LA REINE-MÈRE.

Mais à présent?

LE ROI.

Je suis mieux, grand merci.

LA REINE-MÈRE, lui prenant les mains.

Mon cher enfant!...

LE ROI, d'un ton affectueux.

Approchez-vous, ma mère... Votre tendresse me fait bien.

LA REINE-MÈRE, embrassant le roi sur le front.

Mon bon fils!... Oh! ce ne sera rien... (Se retournant vers Paré et l'interrogeant de l'œil.) Paré?...

PARÉ.

Ce n'est qu'une syncope, madame.

LA REINE-MÈRE.

N'est-ce pas?

PARÉ.

Il faudra quelques soins; mais, croyez-moi, soyez sans craintes.

LE ROI, tendant la main à la reine.

Ma chère Marie, il fait bon vous avoir pour compagne. Sans vous je tombais encore cette fois. Oh! j'ai vu comme vous m'aimez.

LA REINE, embrassant la main du roi.

Mon ami! mon cher seigneur!

LE ROI.

Et mon oncle de Navarre, est-il là?

PARÉ.

Oui, sire, le voici devant vous.

LE ROI.

Il est bien? (Le roi de Navarre s'incline.) Bonjour, mon oncle.

CYPIERRE, bas à Brézé.

Dites donc, Brézé, qu'en pensez-vous? Le roi n'est-il pas bien malade?

BRÉZÉ, bas.

Pourquoi?

CYPIERRE.

C'est qu'il a l'humeur bien changée!

BRÉZÉ.

Je n'en crois pas mes oreilles. Voyons, que va-t-il dire au cardinal?

LE ROI, au cardinal de Lorraine qui s'approche.

Ah! mon oncle, pas d'affaires... Je vous en prie, pas d'affaires.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Quelle idée, sire! je ne m'approchais que pour exprimer au roi mon espoir de le voir promptement rétabli.

LE ROI.

Pas si tôt que vous croyez... Nous n'aurons pas conseil demain, mon oncle!

CYPIERRE, bas à Brézé.

Malepeste! quel compliment!

BRÉZÉ, bas.

M. de Guise s'en est mordu la lèvre.

PARÉ, bas à la reine-mère.

Le pouls est encore faible, madame... (Élevant la voix.) Il faut qu'on porte le roi sur son lit.

LA REINE-MÈRE.

Tout est-il préparé?

LA REINE, appelant.

Stewart!... Où donc est-il? (A miss Seyton.) Fais-le chercher, Marie.

(Miss Seyton sort.)

SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, MOINS MISS SEYTON.

BRÉZÉ.

Il était avec nous dans la forêt.

CYPIERRE.

Je l'ai vu mettre son cheval au galop, sans doute pour rentrer en ville.

LA REINE.

A coup sûr il doit être là.

SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, MISS SEYTON.

MISS SEYTON, rentrant.

On n'a pas vu Stewart, madame, on ne peut le retrouver.

Mme DE MONTPENSIER, à part.

Ah! mon Dieu! quel soupçon!

PARÉ, s'adressant aux gentilshommes.

Eh bien! monsieur de Brézé, monsieur de Cypierre, et vous, messieurs, aidez-moi à soutenir le roi.

LE ROI, pendant qu'on le soulève.

Otez-moi ce bonnet, Paré.

LA REINE.

Mais oui, ce bonnet le fatigue... (Paré ôte le bonnet.)

LA REINE-MÈRE, suivant des yeux le roi qu'on soutient pour le conduire à sa chambre.

Qu'il est pâle, bon Dieu!

Mme DE MONTPENSIER, bas à la reine-mère.

Madame...

LA REINE-MÈRE, à Mme de Montpensier.

Que voulez-vous? (A la reine qui accompagne le roi.) Je vous suis, ma fille; ne le quittez pas.

(Le roi, la reine, Paré, Brézé, Cypierre et les autres gentilshommes qui soutiennent le roi sortent par la porte du fond.)

SCÈNE XXV.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, LE ROI DE NAVARRE, LE CARDINAL DE BOURBON, LE CHANCELIER, CHAVIGNY.

Mme DE MONTPENSIER, bas à la reine-mère.

Madame, écoutez-moi... MM. de Guise ont deviné; j'en meurs de peur!

LA REINE-MÈRE.

Comment! du poison?... D'où vous en vient l'idée?...

Mme DE MONTPENSIER.

Ce Stewart, madame, qu'on ne retrouve pas!

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous me faites trembler!... Ce fou, ce possédé!...

Mme DE MONTPENSIER.

Tantôt, madame, ici même, il m'a dit des paroles que je n'ai pas comprises, mais dont le souvenir m'épouvante.

LA REINE-MÈRE.

Faites-le chercher, duchesse. Allez, qu'on s'en assure. Puis, amenez-moi Paré... Je veux lui parler ici.

(Mme de Montpensier sort. La reine-mère fait signe au chancelier de s'approcher d'elle.)

SCÈNE XXVI.

LES MÊMES, MOINS Mme DE MONTPENSIER.

LE CARDINAL DE LORRAINE, au duc de Guise.

Entrons, mon frère, et confessons Paré. Il faut savoir à quoi s'en tenir!

LE DUC DE GUISE, bas à son frère.

S'il y a poison, qu'il le dise, ou bien, mort Dieu! qu'il prenne garde à lui. Entrez, Charles, je vous suis. (Bas à M. de Chavigny.) Écoutez, Chavigny, ce n'est pas le moment de quitter votre prisonnier; dans ce désordre, on peut endormir vos gardiens. Dites aussi à Brézé et à Cy-

pierre de ne pas rester là dans cette chambre à faire les gardes-malade; qu'ils veillent sur le Navarrais.

(Le duc de Guise entre dans la chambre du roi, où le cardinal de Lorraine est déjà entré. Chavigny les suit.)

SCÈNE XXVII.

LES MÊMES, MOINS MM. DE GUISE ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, bas au chancelier, pendant que le roi de Navarre s'entretient dans le fond de la chambre avec le cardinal de Bourbon.

Vous m'entendez, chancelier, emmenez ce roi de Navarre, qu'il ne reste pas là; qu'il se tienne à l'écart, chez lui, prêt à tout. Nous essaierons, ce soir, de lui faire prendre l'air hors de la ville. — Demain, si le roi va mieux, il ne serait plus temps. — Pas un mot de tout cela à son frère le cardinal, vous le feriez mourir de peur.

LE CHANCELIER, bas.

Vous serez obéie, madame.

(Il va rejoindre le roi de Navarre et le cardinal de Bourbon.)

SCÈNE XXVIII.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER, rentrant.

LA REINE-MÈRE, à Mme de Montpensier.

Eh bien! l'a-t-on trouvé, cet homme?

Mme DE MONTPENSIER.

Non, madame.... personne ne l'a vu....

LA REINE-MÈRE.

Ceci devient sérieux... Paré va-t-il venir?

Mme DE MONTPENSIER.

Je l'ai laissé parlant sous la cheminée avec MM. de Guise, qui le pressaient de questions; mais il m'a vue, je lui ai fait signe, il ne tardera pas...

LA REINE-MÈRE.

Le voici.

SCÈNE XXIX.

LES MÊMES, PARÉ.

LA REINE-MÈRE, à Paré.

Paré, vous avez beau dire, ce mal n'est pas naturel; voyons, qu'en pensez-vous?

PARÉ.

Madame, il n'y a pas apparence de poison; l'état de l'estomac semble

excellent; pas le moindre indice. Je l'ai dit à MM. de Guise, je le répète à votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Mais cette douleur de tête?

PARÉ.

La reine se rappelle l'incision que nous avons dû faire ces jours passés; la cicatrice n'est pas encore complète : peut-être le frottement du bonnet a-t-il causé cette douleur.

LA REINE-MÈRE.

Regardez-y de près, mon cher Paré, de bien près. Vous savez ce que je vous ai toujours dit....

UN HUISSIER, sortant de la chambre du roi.

Madame, le roi serait heureux que votre majesté voulût bien le venir voir.

LA REINE-MÈRE.

Le cher enfant! C'est moi qui suis heureuse de sa bonne affection.

(Elle entre dans la chambre du roi. Au même moment, MM. de Guise en sortent. Ils saluent la reine-mère au passage. Quelques momens après, Cypierre et Brézé sortent aussi de la chambre et s'entretiennent à voix basse.)

SCÈNE XXX.

MM. DE GUISE, CYPIERRE, BRÉZÉ.

LE DUC DE GUISE, à son frère.

Par le sang Dieu! quel pauvre roi nous avons là!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Comprenez-vous ce retour de tendresse?

LE DUC DE GUISE.

Et ce dédain? — M'a-t-il dit un seul mot?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il m'a tourné le dos sur son lit chaque fois que je m'en approchais. Caprice de malade!

LE DUC DE GUISE.

Tout cela m'importe peu, puisqu'il n'y a ni poison ni danger.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Son mal passera et son caprice aussi.

LE DUC DE GUISE.

Vous avez votre arrêt?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je l'ai là, bien dressé, signé de tous nos commissaires; il n'y manque plus qu'un mot, le grand mot...

LE DUC DE GUISE.

C'est une occasion à saisir; demain peut-être...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Heureusement Marie m'a l'air de revenir en grace; nous essaierons par elle...

LE DUC DE GUISE.

Faites toujours signer d'avance les membres du conseil.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Oui, vous avez raison... que tout soit prêt au bon moment. Allons, l'espoir me revient. La partie n'est pas perdue.

LE DUC DE GUISE.

Non, mais elle est remise : c'est déjà trop! (Ils sortent.)

SCÈNE XXXI.

CYPIERRE, resté seul avec BRÉZÉ.

Le cardinal me semble ragaillardi.

BRÉZÉ.

Il en avait besoin. Tout à l'heure, l'avez-vous vu? il était plus pâle que le roi.

CYPIERRE.

Dame! c'est que, si le roi était vraiment malade, MM. ses oncles ne seraient guère bien portans!

BRÉZÉ.

Le roi, mon cher Cypierre, il va mourir...

CYPIERRE.

Allons donc!

BRÉZÉ.

Je ne plaisante pas, il va mourir... d'amour pour sa mère!

CYPIERRE.

Vilaine maladie!... Pour la reine, à la bonne heure! L'avez-vous regardée, là, tout à l'heure, penchée sur ce lit, les yeux brillans de larmes! Quels yeux, Brézé! quels yeux!

BRÉZÉ.

Allons, chut! monsieur, c'est du fruit défendu; n'y touchez pas, même en paroles... (Il regarde autour de lui.) Eh! mais qu'est devenu mon roi de Navarre? Il était là...

CYPIERRE.

Alerte! mon ami, mettez-vous à sa piste; moi je vais dire bonjour à nos bourgeois et leur conter doucement à l'oreille que MM. de Lorraine ne sont pas encore morts. (Ils sortent.)

FIN DU QUATRIÈME ACTE.

ACTE CINQUIÈME.

La scène est à Orléans. — Le cabinet de la reine-mère.

SCÈNE PREMIÈRE.

LA REINE-MÈRE, AMBROISE PARÉ.

LA REINE-MÈRE.

Faites-moi grace, mon cher Paré, de tous vos mots latins. Mon fils guérira-t-il? Dites-moi en français oui ou non.

PARÉ.

Si le roi guérira! en doutez-vous, madame!..

LA REINE-MÈRE.

Voilà huit jours que vous me dites tantôt blanc, tantôt noir. Je trouve, moi, qu'il s'affaiblit à vue d'œil.

PARÉ.

C'est cette maudite fièvre... sans elle nous serions en pleine convalescence.

LA REINE-MÈRE.

Encore une fois, Paré, ce n'est pas Dieu tout seul qui lui a envoyé ce mal-là!..

PARÉ.

Madame, s'il y a poison, celui qui l'a donné est un grand maladroit.

LA REINE-MÈRE.

Ah! vous n'affirmez plus que ce soit impossible!..

PARÉ.

Non, je n'affirme rien; une si étrange maladie, des symptômes si bizarres.... et puis, vous l'avouerai-je, l'idée m'est venue d'examiner ce bonnet qu'il portait à la chasse. Dans la coiffe, du côté de l'oreille gauche, j'ai trouvé je ne sais quelle poudre blanchâtre...

LA REINE-MÈRE.

Voyez-vous!

PARÉ.

Substance inconnue, peu active, je crois, mais qui peut bien avoir pénétré par cette petite plaie...

LA REINE-MÈRE.

Vous êtes sur la voie, Paré! vous voyez combien c'est grave!

PARÉ.

Non, madame, la fièvre seule me cause quelque ennui... Quant à ce

bonnet, si j'en parle, c'est que je veux tout dire à votre majesté; pour rien au monde, je n'en soufflerais mot à M. de Guise; il est déjà bien assez furieux et pousse d'assez beaux cris! Ne pourriez-vous l'inviter, madame, à me dire moins d'injures?

LA REINE-MÈRE.

Ah! mon pauvre Paré, je ne protége personne ici.

PARÉ.

Je l'ai prié d'appeler ses médecins. Nicole et Servais sont venus de Paris. Ils approuvent tout ce que j'ordonne. N'importe, M. le duc s'en va criant tout haut que, si nous le voulions bien, le roi serait hors d'affaire; que, s'il ne guérit pas, c'est notre faute, que nous sommes des ânes et qu'il nous fera pendre!

LA REINE-MÈRE.

Que voulez-vous? M. de Guise tempête, le cardinal fait brûler des cierges; à chacun son métier, mon cher Paré... Laissez-les dire, et soignez bien le roi. Surtout faites-moi savoir d'heure en heure tout ce que vous aurez vu, tout ce que vous craindrez. Allez, Paré; voici le chancelier, laissez-nous. (Paré salue la reine et sort.)

SCÈNE II.

LA REINE-MÈRE, LE CHANCELIER.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher chancelier, j'ai grand besoin de vous. Nos Lorrains mettent bas les armes; ils me demandent un entretien.

LE CHANCELIER.

Je m'y attendais.

LA REINE-MÈRE.

Leur confiance est à bout. Ils voient bien que cet enfant se meurt.

LE CHANCELIER.

Que dit Paré, madame?

LA REINE-MÈRE.

Il est plus sombre. Il admet le poison.

LE CHANCELIER.

Ce misérable Écossais a décidément disparu.

LA REINE-MÈRE.

Il a manqué son coup, je le veux bien; mais la secousse est assez forte pour briser cette faible santé.

LE CHANCELIER.

Je commence à le craindre.

LA REINE-MÈRE.

Vous savez mes pressentimens, chancelier; mon pauvre fils n'ira pas loin. — Pensons à son frère. Il n'a que onze ans, ce petit Charles. J'espère au moins qu'on m'en laissera maîtresse! — Du côté de MM. de Guise, point de lutte possible, quant à présent du moins... mais, de l'autre côté, vous savez les folies qui commencent à poindre.

LE CHANCELIER.

En vérité, madame, je ne saurais y croire... des idées de régence chez ce bon roi de Navarre!

LA REINE-MÈRE.

Si ce n'est pas de lui qu'elles viennent, on les lui met en tête.

LE CHANCELIER.

Il est vrai qu'il a maintenant beaucoup d'amis...

LA REINE-MÈRE.

On fait antichambre à son lever.

LE CHANCELIER.

Tel qui passait raide et couvert devant lui, lui tire sa révérence d'aussi loin qu'il le voit. Quels Protées que ces gens de cour, madame! La crainte de MM. de Guise ne retient plus personne; chacun en prend à son aise. Il y a je ne sais quoi dans l'air qui dit que leur règne est passé. Cypierre, le croiriez-vous? ne s'est pas permis depuis trois jours de maltraiter qui que ce soit dans la ville, et Chavigny lui-même m'a fait dire ce matin qu'il n'était pas geôlier du prince malgré Dieu et justice; que s'il plaisait à votre majesté...

LA REINE-MÈRE.

Pas encore... il faut d'abord que le frère ait réglé son compte avec moi. — Chancelier, je vous demande d'aller le voir, ce roi de Navarre; la duchesse vous aidera, elle est femme de sens. Je n'entends pas que MM. les princes se fassent Guise à leur tour. Je ne veux pas qu'on me joue une seconde fois. Point de sottes prétentions, ou je serai sans pitié. Dites-le-lui, chancelier, et vertement.

LE CHANCELIER.

Soyez persuadée, madame, qu'au fond de l'ame il n'a pas la pensée de faire valoir ses droits.

LA REINE-MÈRE.

Ses droits! voilà un mot que je ne puis souffrir. C'est un rêve que ces droits des princes du sang! Je comprends qu'on exclue les femmes de la couronne, mais de la régence, à quoi bon? Ce n'est pas là l'esprit de vos lois, chancelier. N'a-t-on pas fait pour la mère du saint roi Louis IX ce que j'entends qu'on fasse aujourd'hui pour moi? S'en est-on mal trouvé? Et, sans remonter si haut, le roi Charles VIII n'a-t-il pas

remis à sa sœur les rênes de l'état? Ainsi, point de vains prétextes. Les droits du roi de Navarre! cela n'est pas sérieux. Est-il de taille à gouverner? voilà toute la question. Un pauvre homme qui se laisse pétrir par le premier qui le prend dans sa main! Si nous avions le malheur de lui laisser les affaires, qu'en ferait-il, chancelier?

LE CHANCELIER.

Il se résignera, madame, soyez-en convaincue.

LA REINE-MÈRE.

Tant mieux!... sinon c'est guerre ouverte... Qu'il le sache bien, je le prends de très haut.

LE CHANCELIER.

Je n'aurai pas besoin de...

LA REINE-MÈRE.

Surtout qu'il se lie les mains; qu'il s'engage à refuser, même devant les états, tout ce qui ne serait pas convenu entre nous. Je ne veux point d'équivoque: un abandon bien net et par écrit. Si le malheur advient que nous perdions mon cher enfant, il faut que tout soit réglé d'avance. Je donnerai la lieutenance générale, c'est trop juste; mais le gouvernement de mon fils et du royaume, je prétends le garder pour moi seule. Vous entendez, chancelier. Qu'il n'y mette point de finesse, ou je suis femme à l'abandonner tout à plat. Si je disais un mot, même à l'heure où nous sommes, les Guise n'en feraient qu'une bouchée!...

LE CHANCELIER, *vivement*.

La reine a bien trop de prudence!...

LA REINE-MÈRE.

Assurément, c'est une façon de dire...

LE CHANCELIER.

Donner cette joie à MM. de Guise, ce serait vous préparer la pire des conditions...

LA REINE-MÈRE.

Je le sais, chancelier. Ne lui répétez pas moins, mot pour mot, tout ce que je viens de dire. Il en sera quitte pour la peur, je vous le promets. Jamais, de mon aveu, MM. de Guise ne le toucheront du bout du doigt, pas plus que lui ni les siens n'attenteront à MM. de Guise.

LE CHANCELIER.

Que Dieu seconde votre majesté! Vous vous préparez là une vie difficile; mais, au temps où nous sommes, il n'y a pour vous ni liberté ni puissance que sous l'abri de leurs rivalités.

LA REINE-MÈRE.

Vous serez content de moi... Allez, le temps presse; il faut, songez-y bien, que tout soit fait ce matin. Arrangez-vous pour qu'il vienne me

parler dès que MM. de Guise sortiront de chez moi. Allez... Encore un mot pourtant : ces Guise ont beau courber la tête, s'ils ne sont bien bridés, ils la relèveront... Avez-vous écrit au connétable?

LE CHANCELIER.

Oui, madame.

LA REINE-MÈRE.

Est-il prêt à reprendre sa charge?

LE CHANCELIER.

Pour complaire à votre majesté, il a quitté Étampes hier matin et doit avoir couché très près d'ici. A notre premier signal, il sera dans la ville.

LA REINE-MÈRE.

Bien accompagné?

LE CHANCELIER.

Deux mille lances au moins. Déjà bon nombre de ses hommes se sont glissés dans nos murs, et se cachent chez les bourgeois.

LA REINE-MÈRE.

C'est bien. — Et nos états, qu'en faites-vous? Ces députés s'ennuient; ne les négligez pas. Si Dieu persiste à vouloir que nous perdions ce cher François, il faut ouvrir dès le lendemain. Êtes-vous prêt?

LE CHANCELIER.

Moi, madame, depuis long-temps.

LA REINE-MÈRE.

Et l'avocat de Bordeaux qui parle pour le tiers?

LE CHANCELIER.

L'Ange? Il achève sa harangue; elle est très bonne, on en sera furieux en Lorraine. Le baron de Rochefort m'a montré la sienne; il fait tonner la noblesse contre les deux frères. Quant au clergé, savez-vous ce qu'il ose faire? Il prend pour orateur Quintin. Le cardinal croyait être choisi. Jugez quelle colère!

LA REINE-MÈRE.

C'est très bien de tourner le dos aux Lorrains; mais prenez garde qu'on ne se précipite de l'autre côté et à bras trop ouverts. Quand les gens sont lancés, on ne les contient plus. Veillez-y, chancelier. (Un huissier s'approche de la reine-mère et lui dit quelques mots à voix basse. Elle lui fait signe de se retirer, en ajoutant :) Qu'ils entrent. (L'huissier sort.) — (Au chancelier :) Voici MM. de Guise. Je vous quitte, la duchesse m'attend; je ne lui dis qu'un mot et l'envoie vous rejoindre. — Obligez-moi de dire à ces messieurs que je reviens dans un instant; mais ne perdez pas votre temps avec eux. (Elle sort.)

SCÈNE III.

LE CHANCELIER, seul.

Comme la reine est animée! Quel besoin de commander! Quelle jeunesse, quelle vie nouvelle, semblent sortir pour elle de cette prochaine mort!

SCÈNE IV.

LE CHANCELIER, LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE, UN HUISSIER.

L'HUISSIER, à MM. de Guise.

Veuillez entrer, messeigneurs. La reine va venir.

LE CARDINAL DE LORRAINE, entrant le premier.

Ah! c'est vous, chancelier? Eh bien! vous savez, le roi va mieux.

LE CHANCELIER.

Le ciel en soit béni, monseigneur! Il est donc advenu...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Non, rien de nouveau; mais nous sortons de le voir, il nous semble très bien.

LE DUC DE GUISE.

Ce sont ces belîtres de médecins qui le disent si malade pour se donner l'honneur de le guérir et nous voler notre argent!

LE CHANCELIER.

Dieu vous entende!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Où allez-vous donc si vite? Vous nous quittez, chancelier?

LE CHANCELIER.

A regret, monseigneur; mais les affaires m'attendent...

LE DUC DE GUISE.

Est-ce au moins le procès Groslot?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il ne marche pas, ce procès, chancelier.

LE DUC DE GUISE.

Rien ne marche, mort Dieu!

LE CHANCELIER.

Condamne-t-on les gens sans les entendre?

LE DUC DE GUISE.

Mais ceux qui sont condamnés? Dès que le roi pourra prendre une plume, on soldera les vieux comptes.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

On en ouvrira de nouveaux.

LE DUC DE GUISE.

Tenez-vous prêt, chancelier...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Nous vous taillons de la besogne.

LE CHANCELIER.

Permettez-moi, messeigneurs, de prendre congé de vous.

(Il les salue et sort.)

SCÈNE V.

LE DUC DE GUISE, LE CARDINAL DE LORRAINE.

LE DUC DE GUISE.

Le vieux renard! il sait à quoi s'en tenir!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Vous trouvez donc que nous allons bien mal?

LE DUC DE GUISE.

Vous avez des yeux comme moi.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Il m'a semblé plus pâle encore qu'hier au soir.

LE DUC DE GUISE.

C'est un vrai moribond; je m'attends d'heure en heure à lui fermer les yeux.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Et Marie ne veut rien tenter?

LE DUC DE GUISE.

Rien...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Lui avez-vous bien dit que cette signature n'aurait point son effet, que nous ne la souhaitions que pour mieux ménager notre accommodement avec la reine?

LE DUC DE GUISE.

Je lui ai tout dit, mais rien ne l'ébranle. Quand on la presse, elle se prend à pleurer : c'est si commode!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La petite sotte! s'être ainsi affolée de ce garnement!

LE DUC DE GUISE.

Elle jure de ne le revoir jamais... Elle l'a promis à Dieu!...

LE CARDINAL DE LORRAINE.

C'est très beau; mais pas de signature... voilà le plus clair.

LE DUC DE GUISE.

On peut s'en passer, morbleu ! Si la reine n'entend pas raison, si elle nous pousse à bout, j'ai bien encore assez d'autorité pour me faire obéir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

A la bonne heure ! voilà parler !

LE DUC DE GUISE.

S'il faut rendre la place, soyez tranquille, ce ne sera pas sans coup férir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pour moi, j'ai pris mes précautions. Il reste 62,000 écus dans l'épargne, je les fais transporter à Reims. A quoi bon laisser des vivres à l'ennemi ?

LE DUC DE GUISE.

Belle misère, votre argent ! C'est autre chose qu'il faudrait emporter !

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Silence ! voici la reine.

SCÈNE VI.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Ah ! messieurs, dans quelle douleur vous me voyez ! Mon pauvre fils !

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Mais pourquoi désespérer, madame ? Le roi n'a-t-il pas sa jeunesse, ce médecin qui guérit tant de maux !

LA REINE-MÈRE.

Quoi ! vrai, vous conservez un peu d'espoir ? Eh bien ! j'aurais juré qu'il ne vous en restait plus.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pourquoi, madame ?

LA REINE-MÈRE.

Ne le prenez pas à mal, je vous prie.... parce que vous me venez voir.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ah ! madame, quelle pensée !...

LA REINE-MÈRE.

Vous me gâtiez si peu quand il était en santé, ce cher enfant.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

La reine nous connaît bien mal ! Nous ne venons pas lui parler de nous. Le salut de l'état, le vôtre, madame, celui de vos enfans, voilà

ce qui nous tient au cœur! Permettez-moi de le dire, votre majesté nous est aussi peu charitable que nous lui sommes dévoués.

LA REINE-MÈRE.

Allons, messieurs, point de vaines paroles! Passons au fait. Vous venez me dire que le roi de Navarre a retrouvé de nombreux amis, qu'il a de folles prétentions, qu'on lui prête de sots propos. N'est-ce pas cela?

LE DUC DE GUISE.

Nous venons vous dire, madame, que d'heure en heure la ville se remplit d'inconnus, de gens suspects; que M. le connétable s'approche du faubourg enseignes déployées. Si vous ne prenez votre parti, on va vous donner un maître, à vous, madame, aussi bien qu'à nous.

LA REINE-MÈRE.

Vous oubliez donc, monsieur, de qui j'attends secours?

LE DUC DE GUISE.

De qui, madame?

LA REINE-MÈRE.

De vous, monsieur le duc; de vous, monsieur le cardinal! Me ferez-vous défaut? Ne serez-vous pas, demain comme aujourd'hui, les serviteurs du roi, les défenseurs de notre sainte église? Croyez-vous que, par une misérable rancune, j'irai me priver de vos services? Dieu m'en préserve! Je vous chargerai de me défendre, et je sais que vous n'y manquerez pas.

LE DUC DE GUISE.

Eh bien! madame, que ce soit dès aujourd'hui, pendant qu'il en est temps encore. Le roi ne peut signer; mais un mot de votre main, et je me charge de tout.

LA REINE-MÈRE.

Comme vous y allez, monsieur le duc! Entendons-nous, s'il vous plaît. Je ne veux pas vous tromper. Si, sous prétexte de me servir, vous comptez vous délivrer de M. de Condé, et, qui sait? de son frère aussi peut-être, n'en parlons plus. J'entends, je veux que personne ne se venge, ni eux, ni vous.

LE DUC DE GUISE.

Mais le prince est coupable, madame; en pouvez-vous douter?

LA REINE-MÈRE.

Coupable, c'est un mot! Il s'ennuie de n'être rien. Les gens sont-ils coupables parce qu'ils sont ambitieux? La justice aurait trop affaire, soit dit sans offenser personne.

LE DUC DE GUISE.

Avec cette indulgence, vous irez loin, madame!

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Je comprends qu'on ait l'audace de disputer la régence à votre majesté!

LA REINE-MÈRE.

Nous verrons si on l'osera.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

N'en courez pas la chance, madame. Ne gardez près de vous que des hommes à qui ces insolentes pensées ne tombent pas dans l'esprit; des hommes qui se prévalent de leur amour du bien public, non des prétendus droits de leur naissance, et qui, n'aspirant pas à s'élever par eux-mêmes, seront heureux et fiers de tout devoir à vos bontés.

LA REINE-MÈRE.

Eh! messieurs, c'est tout juste le langage que vous me teniez l'an passé, quand la mort me porta ce rude coup dont fut atteint mon bien-aimé seigneur! C'est ainsi que vous me fîtes congédier, non-seulement les princes, mais le connétable et tous les siens! Qu'en est-il advenu? Qu'ai-je recueilli de ces belles paroles? Écartons-en le souvenir, c'est le plus sûr moyen de maintenir dans mon cœur les sentimens que je veux avoir pour vous. Encore une fois, oubliez qu'il y ait au monde un prince de Condé, c'est ma première condition. Les autres ne sont pas dures. Vous, monsieur le duc, vous conserverez vos dignités, vos charges, vos commandemens; je ne disposerai que de la lieutenance-générale. Et vous, monsieur le cardinal, si la surintendance des finances ne vous fatigue pas, il me plaira que vous la gardiez. Les états auront la fantaisie de vous demander vos comptes, mais je vous permettrai de ne les rendre qu'à moi. (Le cardinal s'incline.) Il y a des gens, vous le savez, assez mal appris pour prétendre que 42 millions de dettes ont été contractées depuis votre gestion. Si nous avons le bonheur de sauver mon cher fils, vous leur ferez telle réponse que bon vous semblera. Si Dieu en ordonne autrement, si je suis quelque chose, c'est moi qui répondrai, et j'obtiendrai qu'on s'en rapporte à moi. Eh bien! messieurs, est-ce entendu? Puis-je compter sur vous?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Comme sur vos plus fidèles sujets, madame.

LA REINE-MÈRE.

Ce n'est pas tout. Je prétends qu'entre vous et les princes il y ait réconciliation publique, solennelle et, je dis plus, sincère.

LE DUC DE GUISE.

Cela dépend-il de nous, madame?

LA REINE-MÈRE.

Vous n'avez pas signé le décret de prise de corps, et vous avez bien

fait. Je pourrai affirmer à M. de Condé que vous n'avez été ni les auteurs, ni les instigateurs de sa prison.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Ce sera plus vrai que vous ne pensez, madame. Le roi nous eût forcé la main, si nous n'avions laissé faire le conseil.

LA REINE-MÈRE.

Tant mieux, vous en serez plus à l'aise pour donner un serment... Vous le jurerez, monsieur le duc?

LE DUC DE GUISE.

Il le faudra, si votre majesté l'ordonne.

LA REINE-MÈRE.

Et vous vous embrasserez?

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Pourquoi pas?

LA REINE-MÈRE.

Enfin, mais ceci n'est qu'un conseil, je crois qu'il serait bon que la reine votre nièce n'oubliât pas trop long-temps qu'elle a des sujets qui l'attendent et une couronne à conserver.

LE DUC DE GUISE.

Triste séjour que son Écosse!

LA REINE-MÈRE.

Si je n'écoutais que mon cœur, nous la garderions en France, mais ce ne serait pas séant.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

Aussi bien elle paraît d'humeur à vouloir se gouverner soi-même.

LA REINE-MÈRE.

Dieu nous fasse la grace qu'elle n'en ait pas si triste occasion!

SCÈNE VII.

LES MÊMES, Mme DE MONTPENSIER, entrant brusquement et s'arrêtant quand elle aperçoit MM. de Guise.

LA REINE-MÈRE, se retournant au bruit de la porte qui s'ouvre.

Qui est là?.. Ah! c'est vous, duchesse; entrez... Je vous demande pardon, messieurs. (Bas à Mme de Montpensier.) Est-ce fait?

Mme DE MONTPENSIER, bas.

Il hésite, madame.

LA REINE-MÈRE, bas, mais vivement.

Il hésite? Le chancelier ne lui a donc pas dit...

Mme DE MONTPENSIER, bas.

A peine avons-nous pu lui parler. La chambre était pleine de monde.

Chacun venait raconter que le roi n'en pouvait revenir. (Élevant un peu la voix.) Et, de fait, Paré se désole, il n'ose vous faire savoir la vérité, madame; mais elle est bien triste... La voix s'affaiblit, la respiration s'arrête : tout annonce une prochaine fin.

LA REINE-MÈRE.

Vous entendez, messieurs!

LE DUC DE GUISE.

Hélas! oui... Venez, mon frère.

LA REINE-MÈRE.

Je vous suis... Ce pauvre enfant! je veux lui donner mon dernier baiser!.. Allez, messieurs, allez.

LE CARDINAL DE LORRAINE, se dirigeant vers la porte.

Nous déposons entre vos mains l'hommage que votre majesté a daigné recevoir.

LA REINE-MÈRE.

C'est bien, messieurs, allez... je ne me ferai pas attendre.

(Le duc de Guise et le cardinal sortent.)

SCÈNE VIII.

LA REINE-MÈRE, Mme DE MONTPENSIER.

LA REINE-MÈRE.

Va-t-il venir, au moins?

Mme DE MONTPENSIER.

Oui, madame, il me suit.

LA REINE-MÈRE.

Alors rien n'est perdu. Il verra, je l'espère, sortir MM. de Guise... Duchesse, obligez-moi de vous placer entre ces deux portes. Vous l'entendrez venir, et, quand il passera, vous lui direz ces deux mots à l'oreille : « Gardez-vous de refuser, sinon votre frère est mort. » Eh bien! n'avez-vous pas peur? Ce n'est pas difficile à dire. Allez donc, ma chère Jacqueline.

Mme DE MONTPENSIER.

J'y vais, madame.

LA REINE-MÈRE.

C'est pour son bien, vous le savez.

Mme DE MONTPENSIER, ouvrant la porte et la tirant après elle sans la fermer complétement.

Me voici en sentinelle.

LA REINE-MÈRE, seule.

Être prise de si court! Ce malheureux Paré qui devait m'avertir et

qui s'en va perdre la tête! On doit déjà remarquer mon absence... que n'en dira-t-on pas?.. Mais puis-je être partout à la fois? Il faut que je l'attende, ce Navarrais, il faut en finir avec lui... Si je le manque, Dieu sait ensuite... Mais je l'entends, ce me semble... oui, c'est lui; la duchesse lui parle... Asseyons-nous et calmons-nous.

SCÈNE IX.

LA REINE-MÈRE, LE ROI DE NAVARRE.

LE ROI DE NAVARRE.

Je n'osais espérer, madame, de vous trouver ici; on répand de si tristes nouvelles! le roi se meurt, dit-on.

LA REINE-MÈRE.

Si le roi se mourait, mon frère, me verriez-vous tranquille à cette place? Son mal est grave, mais la bonté de Dieu est infinie! Asseyez-vous, je vous prie. Au moment où vous êtes entré, j'étais encore tout émue... je venais d'avoir la visite...

LE ROI DE NAVARRE.

De MM. de Guise?

LA REINE-MÈRE.

Précisément, les avez-vous rencontrés?... Ils semblaient triomphans. Je crains en vérité qu'ils n'en soient venus à leurs fins.

LE ROI DE NAVARRE.

Comment, madame?

LA REINE-MÈRE.

Ce malheureux arrêt qu'ils ont toujours en poche, je crains qu'ils ne l'aient fait signer!

LE ROI DE NAVARRE.

Serait-il possible?

LA REINE-MÈRE.

Je les en crois capables.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais le roi est si faible!

LA REINE-MÈRE.

Ils lui auront conduit la main. Notez, mon frère, que je ne veux pas vous effrayer. Ce n'est de ma part qu'une conjecture. Mais ce qui est plus certain, car ils me l'ont dit eux-mêmes, ce qui me cause une sérieuse appréhension, c'est qu'ils tiennent enfin les pièces qu'ils cherchaient contre vous.

LE ROI DE NAVARRE.

Quelles pièces, madame?

LA REINE-MÈRE.

Ils me les ont montrées, mon frère, et s'ils s'obstinent à en faire usage, vos amis auront grand'peine à vous tirer de là.

LE ROI DE NAVARRE.

Fourberie que ces pièces, madame, pure fourberie.

LA REINE-MÈRE.

Telles qu'elles sont, croyez-moi, ne les dédaignez pas Mon fils est bien malade, mais ses oncles sont puissans. Ils useront de leur pouvoir jusqu'au bout. Je les crois gens à tout faire pour se délivrer de vous et de votre frère. Ils jouent à quitte ou double; et savez-vous pourquoi? Parce qu'on leur dit que le gouvernement du royaume va passer entre vos mains, que vous serez leur maître. De là cette colère, ces violences. Sans les propos de quelques imprudens, nous n'en serions pas là. Vous avez des amis malavisés, mon frère! vous le savez, ils vous décernent la régence.

LE ROI DE NAVARRE.

Eh! madame, est-ce ma faute si le parent le plus proche....

LA REINE-MÈRE.

Pour ma part, je n'aurais rien à dire, n'était qu'il y a péril pour vous et pour l'état. Franchement, mon frère, si j'écoutais mon inclination et l'amour de mon repos, je vous prierais de prendre cette charge, non qu'à mon avis elle vous appartienne plutôt qu'à moi, une mère a toujours droit à la tutelle de son enfant, il n'y a pas de loi contre ce vœu de nature, mais parce que personne ne m'agréerait autant que vous pour la conduite des affaires. Aussi je ne saurais vous dire quel est mon regret de ne pouvoir me décharger sur vous de ce fardeau! Que n'êtes-vous resté dans le sein de l'église notre mère! Vous y voilà revenu, Dieu merci, mais d'hier seulement : le peuple en a la mémoire trop fraîche, vos ennemis auraient trop beau jeu contre vous, nous serions exposés à trop de défiance et de soulèvemens; il faut par force que je me dévoue. Ce qui m'y décide aussi, c'est que moi seule je puis conserver à vous et aux vôtres une juste part dans le maniement des affaires. On vous disputera la lieutenance générale, mais dussé-je y perdre la vie, je vous la donnerai. Votre frère prendra place au conseil et dans les armées du roi. Je ferai plus. Vous regrettez, je pense, vos possessions d'Espagne....

LE ROI DE NAVARRE.

Assurément, madame.

LA REINE-MÈRE.

J'obtiendrai du roi mon gendre qu'il vous les rende en tout ou en partie. Mais, de votre côté, vous mettrez bas toute rancune contre MM. de Guise....

LE ROI DE NAVARRE.

La paix avec ces gens-là!

LA REINE-MÈRE.

Oui, la paix. Ils ont en main les finances, les gens d'église sont à leur dévotion, une partie de la noblesse et du peuple leur obéit : guerroyer avec eux, quelle folie! Je veux que vos dissentimens s'effacent, et, pour commencer, il faut dès à présent supprimer le prétexte à leurs clameurs. Qu'il ne soit plus question de ces bruits de régence. Le moyen est bien simple. Dites tout haut que vous ne l'acceptez pas; que les états eux-mêmes, s'ils s'avisaient de vous la déférer, ne vous feraient pas changer, et, afin de confondre les incrédules, donnez-en votre signature. Voici justement quelques lignes que j'ai préparées ce matin.... (Elle lui présente un papier.)

LE ROI DE NAVARRE.

Madame, je m'engage volontiers à ne point briguer un honneur qui vous convient mieux qu'à moi. Je suis d'un naturel trop amateur du repos pour me jeter dans de tels hasards. Mais ce papier, cette signature... renoncer par écrit à un droit de ma maison... que pensera-t-on de moi? que me dira mon frère?

LA REINE-MÈRE.

Faites comme il vous plaira. Je ne vous ai pas donné des raisons pour rire. Vous êtes averti! Si l'arrêt est signé, comme je le crains, il peut être exécuté ce soir...

LE ROI DE NAVARRE.

Mais le sera-t-il moins si je signe?

LA REINE-MÈRE.

Si vous signez, MM. de Guise renoncent à leurs desseins contre vous, et votre frère est libre.

LE ROI DE NAVARRE.

Mon frère en liberté! Votre majesté m'en donne l'assurance!

LA REINE-MÈRE.

Je sais ce que je dis. (Elle s'approche d'une table, prend une plume et écrit quelques lignes.) Voici deux mots de moi. Qu'ils soient remis au chancelier, il saura ce qu'il en doit faire. C'est la clé de la prison. Maintenant, à vous de voir si l'échange vous convient. (Elle dépose sur la table le papier qu'elle lui a proposé de signer.) Mais hâtez-vous. Je veux aller voir mon fils; il me tarde de l'embrasser... Êtes-vous résolu?

LE ROI DE NAVARRE, s'approchant de la table et prenant la plume.

Je dois sauver mon frère. (Il signe.)

LA REINE-MÈRE.

Et vous-même, croyez-moi.

LE ROI DE NAVARRE, lui remettant le papier qu'il vient de signer.

Je vous abandonne de grand cœur une tâche qui m'effrayait. Que les affaires soient conduites comme vous l'entendrez, madame, mais qu'elles le soient par vous et non par des gens qui vous ont bien trompée, et que vous semblez encore disposée à ménager plus qu'ils ne valent!

LA REINE-MÈRE, prenant le papier.

Je tiendrai chacun à sa place. Allez, mon frère, allez trouver le chancelier. (Elle lui donne le papier signé par elle.)

LE ROI DE NAVARRE, la saluant.

Dieu vous garde, madame, et le royaume aussi! (Il sort.)

SCÈNE X.

LA REINE-MÈRE, seule.

Voilà un homme comme il en faut pour faire un lieutenant-général du royaume. Ce sera obéissant comme un sergent aux gardes. On peut m'en donner à la douzaine de cette façon-là, je n'en serai pas gênée! Ainsi l'affaire est faite! Allons maintenant à ce lit de mort... Le chancelier sera prudent, j'espère; il n'ouvrira cette prison que si mon fils... Après tout, arrive que pourra!...

(Elle veut sortir, mais la porte s'ouvre et laisse entrer la reine.)

SCÈNE XI.

LA REINE-MÈRE, LA REINE.

LA REINE.

Je viens vous chercher, ma mère. Il vous demande, il veut vous voir.

LA REINE-MÈRE.

Ce cher François! J'y vais, ma fille.

LA REINE.

C'est lui qui m'envoie vers vous... Nous respirons, Dieu merci! il va mieux.

LA REINE-MÈRE, s'arrêtant.

Il va mieux, dites-vous?

LA REINE.

Cette crise est passée; Nicole assure qu'il pourra le sauver; Servais aussi conserve de l'espoir. Paré seul ne dit rien, mais c'est la peur que lui font mes oncles.

LA REINE-MÈRE, élevant la voix.

Huissier, appelez Mme de Montpensier... Mais non, non, j'y vais moi-même... Un instant seulement, ma fille. (Elle sort.)

SCÈNE XII.

LA REINE, seule.

Qu'a-t-elle donc la reine?... On dirait que mes paroles... Oh! ce serait trop mal!... D'où me vient cette idée? Mon Dieu! je n'ose lire dans le fond de mon cœur. Tout à l'heure, quand j'étais sans espoir, sauver le roi me semblait mon unique désir; c'est pour lui seul que je priais... Maintenant, depuis cette lueur d'espérance, ma joie n'est pas complète... Je sens se réveiller mes anciennes angoisses. J'entends donner des ordres impitoyables! Mes oncles!... rien ne les fléchira. Je ne puis échapper au coup qui me frappait que pour subir une douleur mortelle! Quelle destinée est donc la mienne?... Mon Dieu! pardonnez-moi...

SCÈNE XIII.

LA REINE, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Me voici, ma fille... (Avant de refermer la porte qu'elle tient entr'ouverte, elle dit à Mme de Montpensier qu'on ne voit pas:) Vous m'entendez, duchesse, allez vite, arrêtez tout... Allez.

LA REINE.

Ma mère, ne tardons pas... il vous attend. Ne le laissons pas seul.

LA REINE-MÈRE, tout en se dirigeant vers la porte.

Mais vos oncles sont avec lui.

LA REINE.

Mes oncles? il ne veut plus les voir; c'est comme le premier jour.

LA REINE-MÈRE.

Ce cher enfant!... Allons, ma fille.

(Au moment où elle va sortir, le roi de Navarre se présente à la porte.)

SCÈNE XIV.

LES MÊMES, LE ROI DE NAVARRE.

LE ROI DE NAVARRE.

Madame....

LA REINE-MÈRE.

Pardon, mon frère, je vais....

LE ROI DE NAVARRE.

Le chancelier m'a dit....

LA REINE-MÈRE.

C'est bien, mais je ne puis.... Mon fils m'appelle.

LE ROI DE NAVARRE.

Seulement un mot....

LA REINE-MÈRE.

Je reviendrai.... veuillez rester ici.... la duchesse vous dira.... Allons, ma fille. (La reine-mère et la reine sortent.)

SCÈNE XV.

LE ROI DE NAVARRE, seul.

Me voilà bien traité! Beau marché que j'ai fait là! Encore un guet-apens! Ce chancelier est son compère. Il me dit qu'il lui faut un mot pour Chavigny, que la reine me le donnera, je viens le demander, et, avant que j'ouvre la bouche, elle me tourne le dos. Si Condé le savait, se moquerait-il de moi! Que faire maintenant? Retourner vers ce chancelier? Attendre ici? Elle me l'a dit.... attendons. (Il s'assied.) Si, comme le prétend Ranty, les médecins se ravisent et reprennent espoir, elle en sera pour ses frais, cette pauvre reine. Le cadeau qu'elle tient de moi ne l'aura pas réjouie long-temps! Quoi qu'il arrive, je la lui abandonne, cette régence. La ramasse qui voudra.

SCÈNE XVI.

LE ROI DE NAVARRE, Mme DE MONTPENSIER.

LE ROI DE NAVARRE, se levant.

Ah! vous voilà, chère duchesse! Venez donc, ma mie; la reine m'a promis que vous m'expliqueriez....

Mme DE MONTPENSIER.

Sire, un moment, je vous prie; je suis si troublée....

(Elle s'approche d'une fenêtre et regarde avec attention en levant la tête.)

LE ROI DE NAVARRE.

Eh! qu'avez-vous à regarder en l'air?

Mme DE MONTPENSIER.

Nous venons de prendre un gros parti, le chancelier et moi.

LE ROI DE NAVARRE.

Faites-vous relâcher mon frère?

Mme DE MONTPENSIER.

Nous n'en sommes pas là, bon Dieu!

LE ROI DE NAVARRE.

Mais que voulez-vous dire?

Mme DE MONTPENSIER.

Au moment où vous quittiez le chancelier, je venais lui parler de la

part de la reine. Il attendait votre retour pour sonder Chavigny, quand tout à coup M. de Guise, l'œil animé et la parole haute, comme si l'espoir de la guérison du roi l'eût mis hors de lui-même, aborda rudement le chancelier, lui rappelant que, de tous les membres du conseil, lui seul et le comte de Sancerre n'avaient pas encore signé l'arrêt; que si, dans deux heures, leurs réflexions n'étaient pas faites, ils auraient de ses nouvelles; que la volonté du roi lui était assez connue pour n'avoir pas besoin d'ordre écrit, et qu'il prendrait bien sur lui de faire marcher le grand-prévôt. Le chancelier était demeuré impassible; mais, quand M. de Guise se fut éloigné : « Madame, s'écria-t-il en me prenant la main, il le fera comme il le dit! Je ne connais qu'un moyen d'arrêter le coup, c'est d'appeler le connétable. En moins d'une heure il peut être ici et tenir tout en respect. Nous n'avons pas le temps de consulter la reine, c'est le cas de prendre sur nous. » Et sans m'en dire davantage il me laissa toute tremblante et entra chez M. de Morvilliers, pour le prier de faire donner le signal.

LE ROI DE NAVARRE.

Quel signal?

Mme DE MONTPENSIER.

La bannière de Sainte-Croix hissée sur le clocher. Voyez, la voilà qui flotte; c'est ce que je regardais.

LE ROI DE NAVARRE.

Mais comment le connétable forcera-t-il la porte?

Mme DE MONTPENSIER.

Lansac et de Brosse ont le mot, la porte doit être ouverte.

LE ROI DE NAVARRE.

A merveille. — Je ferai bien, je crois, d'aller endosser ma cuirasse, nous ne tarderons guère à en venir aux coups.

Mme DE MONTPENSIER.

Au dire du chancelier, personne ne bougera; la surprise sera si grande!

LE ROI DE NAVARRE.

Ne vous y fiez pas, duchesse : un compagnon comme M. de Guise ne laisse pas sa dague dormir dans son fourreau...

Mme DE MONTPENSIER.

Pour moi, ce n'est pas là ma crainte; mais si la reine avait d'autres desseins, si nous avions été trop vite, si le connétable arrivait trop tôt...

LE ROI DE NAVARRE.

Trop tôt pour sauver mon frère? Y pensez-vous, ma mie?

Mme DE MONTPENSIER.

Si nous avions tout compromis en voulant tout sauver... Je ne serai

tranquille qu'après avoir vu la reine... et je n'ose aller lui dire... On vient... Si c'était elle! le cœur me bat...

LE ROI DE NAVARRE.

Non, c'est Bourbon!... Que vient-il faire?

SCÈNE XVII.

LES MÊMES, LE CARDINAL DE BOURBON.

LE CARDINAL DE BOURBON.

La reine est-elle ici?

LE ROI DE NAVARRE.

Nous l'attendons, mon frère.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Attendre! ce n'est pas le cas; il faut l'aller chercher, et bien vite.

Mme DE MONTPENSIER.

Que se passe-t-il donc?

LE CARDINAL DE BOURBON.

Quelque chose de sinistre, madame. Dutillet et le grand-prévôt sont enfermés avec M. de Guise. On dit, mais c'est impossible... on dit qu'ils veulent exécuter ce soi-disant arrêt.

LE ROI DE NAVARRE.

Tout est possible avec de pareilles gens.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Pauvre Condé! Mais c'est abominable! la reine ne doit pas souffrir...

Mme DE MONTPENSIER.

La reine, monseigneur! Que voulez-vous qu'elle fasse?

LE ROI DE NAVARRE.

N'êtes-vous pas l'ami de MM. de Guise! Empêchez-les d'assassiner notre frère!

LE CARDINAL DE BOURBON.

Mais, mon Dieu! il n'y a donc plus de justice!

LE ROI DE NAVARRE.

Vous pouvez parler, je ne puis.

LE CARDINAL DE BOURBON.

Pauvre Condé!

Mme DE MONTPENSIER.

Au lieu de vous lamenter, monseigneur, montrez les dents, parlez...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Oui, oui, je leur parlerai..... Mais voici le chancelier; consultons-le d'abord.

SCÈNE XVIII.

LES MÊMES, LE CHANCELIER.

LE CARDINAL DE BOURBON, allant au-devant du chancelier.

Eh bien! monsieur, vous savez... mon pauvre frère.

LE CHANCELIER, bas au roi de Navarre avant de répondre au cardinal.

Tenez-le pour sauvé, le connétable est dans la ville. (Bas à Mme de Montpensier :) La reine est avertie, elle approuve.

Mme DE MONTPENSIER, bas.

Je respire.

LE CHANCELIER, se tournant vers le cardinal.

Pardon, monseigneur, vous me disiez....

LE CARDINAL DE BOURBON.

Qu'il est question d'horribles choses; que vous devez les empêcher...

LE CHANCELIER.

Moi, monseigneur? Adressons-nous à Dieu, lui seul...

LE ROI DE NAVARRE, l'interrompant.

Écoutez... quel est ce bruit?

Mme DE MONTPENSIER.

La voix de M. de Guise.

LE CHANCELIER.

Et bien d'autres! Quelle confusion!

Mme DE MONTPENSIER, écoutant près de la porte.

On crie, on menace, on blasphème... Cypierre se justifie... J'entends les mots : surprise, trahison... Ils s'éloignent, mais le duc vient ici.

LE DUC DE GUISE, derrière la porte, parlant à haute voix aux huissiers.

Allez dire à la reine... allez, canailles, allez donc!

UN HUISSIER, derrière la porte.

Entrez, monseigneur. (La porte s'ouvre. M. de Guise entre.)

SCÈNE XIX.

LES MÊMES, LE DUC DE GUISE.

LE DUC DE GUISE, jetant un regard sur les personnes qui sont dans le cabinet.

On me dira peut-être ici ce que je veux savoir! Qui donc envoie ces hommes d'armes dont la ville est bientôt remplie? Des drôles qui se masquent aux couleurs de Montmorency! Quel est ce faux connétable?

LE CHANCELIER.

Le véritable a bien le droit, me semble, de se rendre aux états?

LE DUC DE GUISE.

Entrerait-il par trahison? La porte a été livrée à l'insu de Cypierre...

mais nous sommes en forces, Dieu merci! nous allons châtier ce ramas de bandits.

LE CHANCELIER.

Avant de châtier, ne faut-il point savoir?.,.

LE DUC DE GUISE.

Gardez vos sceaux, monsieur, et laissez-nous garder la ville.

LE CARDINAL DE BOURBON, au duc de Guise.

Mon cousin, calmez-vous!...

LE DUC DE GUISE.

Je trouve étrange qu'on me fasse la leçon. Je ne vous apprends pas à lire dans vos codes, ne m'enseignez pas mon métier. L'ordre est donné; Cypierre, dans un instant, aura tout balayé, et rétabli l'autorité du roi. (La porte s'ouvre. La reine-mère, qui s'avance lentement, s'arrête sur le seuil.)

SCÈNE XX.

LES MÊMES, LA REINE-MÈRE.

LA REINE-MÈRE.

Le roi!... messieurs, faites silence!... le roi n'est plus.

LE DUC DE GUISE.

Le roi... mort... Est-ce possible!

(On voit entrer peu à peu un grand nombre de dames et de gentilshommes qui se rangent en silence dans le fond du cabinet.)

LA REINE-MÈRE.

Dieu l'a rappelé à lui au moment où l'espoir renaissait dans nos cœurs. Le souffle de la vie semblait se ranimer, ses yeux reprenaient leur éclat; mais c'était une lueur trompeuse! Il s'est éteint dans mes bras, ce cher enfant!... (Elle porte son mouchoir à ses yeux.)

LE DUC DE GUISE.

Mort!...

LA REINE-MÈRE, d'une voix grave.

Oui, messieurs, le roi est mort!

LE CHANCELIER.

Vive le roi!

TOUS.

Vive le roi Charles neuvième, notre souverain seigneur!

LA REINE-MÈRE.

Monsieur le chancelier, vous allez par lettre missive avertir le parlement que, n'étant pas en âge d'administrer et de manier lui-même les affaires du royaume, le roi nous a suppliée, nous sa mère bien-aimée, de suppléer à ce que ses jeunes ans ne peuvent entreprendre. Nous

n'accepterions pas cette pesante charge, si nous n'avions confiance en la bonté de Dieu qui conduit l'esprit et le cœur des princes, et si nous ne connaissions la prudence et la loyauté de notre très cher frère le roi de Navarre, lequel nous a priée de céder au vœu du roi mon fils, nous déclarant que pour rien au monde il ne prendrait lui-même un tel fardeau. (Rumeurs et chuchotemens.) En conséquence, monsieur le chancelier, c'est à moi désormais que vous soumettrez vos affaires de justice. C'est par moi et sur mon ordre seulement que le conseil sera convoqué. — Messieurs les secrétaires d'état, vous vous tiendrez dorénavant près de moi, vous me suivrez pour recevoir mes commandemens, et vous aurez soin de ne faire expédition que de ce qui vous sera par moi-même ordonné. — Chancelier, vous préviendrez les intendans des finances que je veux avoir leurs comptes dans un bref délai. — MM. les capitaines des gardes et MM. les commandans des gardes suisse et écossaise sont avertis que c'est à moi qu'ils doivent obéissance. Vous entendez, monsieur de Brézé; faites-en part à Chavigny. (Se tournant vers tous les gentilshommes dont la chambre est remplie.) Messieurs, le roi sait les bons et loyaux services que vous avez rendus au feu roi son frère; il vous en remercie et vous prie de les lui continuer, soit dans son conseil pour ceux d'entre vous, messieurs, qui ont l'insigne honneur d'y siéger, soit dans tous les emplois dont vous êtes possesseurs. — Ce soir, vous serez admis à complimenter le roi. — Demain, à dix heures, les chevaliers de l'ordre lui prêteront serment, et mardi, sans plus tarder, nous ouvrirons l'assemblée des états.

(La reine-mère fait un signe au chancelier et s'entretient avec lui à voix basse.)

UN GENTILHOMME. (M. de Lansac.)

Voilà qui commence assez bien. La reine n'a pas l'air novice.

SECOND GENTILHOMME. (M. de Maugiron.)

A la bonne heure! nous aurons un roi.

M. DE LANSAC.

Un roi sans oncles!

TROISIÈME GENTILHOMME. (M. de Suze.)

Oui, mais gare aux cousins!

M. DE MAUGIRON.

Laissez faire, les oncles aussi ressusciteront! Vous imaginez-vous qu'ils vont planter leurs choux?

M. DE LANSAC.

S'ils ne mangent plus les nôtres, je me tiendrai pour content!

M. DE SUZE.

Que de feux de joie vont allumer ces funérailles! que de gens vont respirer!

LE CARDINAL DE BOURBON, bas au roi de Navarre.

Ma foi, mon frère, je vous fais mon compliment. Vous avez sagement agi de laisser cette charge à la reine.

LE ROI DE NAVARRE.

Oui, si j'avais voulu...

LE CARDINAL DE BOURBON.

Vous auriez eu grand tort... Que la reine s'en tire, cela regarde ses enfans.

SCÈNE XXI.

Les mêmes, CYPIERRE.

CYPIERRE, s'approchant de M. de Guise, qui est resté confondu parmi les gentilshommes, et lui parlant très bas.

Monseigneur, il n'était plus temps.

LE DUC DE GUISE, brusquement.

C'est bien... c'est entendu!...

CYPIERRE.

Le connétable y était en personne... Le voici, monseigneur.

SCÈNE XXII.

Les mêmes, LE CONNÉTABLE, D'ANDELOT, Gentilshommes de la suite du Connétable.

LA REINE-MÈRE, interrompant sa conversation avec le chancelier pour aller au-devant du connétable.

Ah! connétable, mon cher compère, quelle consolation pour moi dans ces tristes momens! Que vous êtes le bien-venu!

LE CONNÉTABLE.

Je viens trop tard, madame, puisque le roi n'est plus! Je lui apportais l'hommage de son vieux serviteur.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez encore un roi qui compte sur vous pour le servir et le défendre! Votre tête et votre bras, mon compère, voilà ce qu'il faut à mon fils pour régner glorieusement.

LE CONNÉTABLE.

Ma tête a beau blanchir, mon bras est encore vert, et mon cœur toujours jeune d'affection et d'obéissance pour le roi mon maître et pour votre majesté.

LA REINE-MÈRE.

Mon cher connétable, vous allez reprendre votre charge, le roi

vous en prie. Désormais, nous vous le promettons, chacun fera son office sans que les uns se permettent d'entreprendre sur les autres.

LE CONNÉTABLE.

J'ai déjà commencé mon devoir de connétable. En entrant en ville, j'ai délogé tous ces soldats qui faisaient le pied de grue devant chaque maison. Convient-il qu'un roi tienne sa cour au milieu d'un corps-de-garde? Tous ces compagnons s'en iront prendre gîte dans leurs quartiers et garnisons; la ville n'en sera plus étouffée. Ne sommes-nous pas bons pour garantir la sûreté du roi? Il n'y a de bonnes gardes pour les princes que l'amour et le contentement de leurs sujets.

LA REINE-MÈRE.

Vous avez bien fait, connétable.

LE CONNÉTABLE.

Ce n'est pas tout. En passant devant les Jacobins, j'ai vu comme une façon de bastille armée d'artillerie : je lui ai dit un bonjour, et voilà le moine que j'en ai tiré. (Il montre le prince de Condé, qui s'avance.)

SCÈNE XXIII.

LES MÊMES, LE PRINCE DE CONDÉ.

LE CONNÉTABLE, continuant.

Ne faut-il pas le défroquer, madame?

LA REINE-MÈRE.

Assurément.

LE CONNÉTABLE.

C'est un malentendu, je pense...

LA REINE-MÈRE, soupirant.

Une erreur de mon pauvre fils!...

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pourquoi mal parler des morts, quand les vivans sont là pour répondre?

LA REINE-MÈRE.

Monsieur de Condé, vous êtes libre, le roi ne veut pas inaugurer son règne par des rigueurs contre son propre sang, mais il vous demande d'être juste.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, c'est pour être juste envers le feu roi mon seigneur que je ne veux pas qu'on lui impute une faute qui n'est pas sienne.

LA REINE-MÈRE.

Et qu'en savez-vous? Moi j'entends qu'on s'abstienne de réveiller de vieilles haines et de perpétuer la vengeance. Voici vos nobles cousins... (Élevant la voix.) MM. de Lorraine sont-ils là?

LE CHANCELIER, lui indiquant le duc de Guise confondu dans un groupe.

J'aperçois M. de Guise, madame.

LA REINE-MÈRE, au duc de Guise.

Monsieur le duc, approchez, je vous prie. Ne m'avez-vous pas dit, et je donne toute créance aux paroles d'un gentilhomme tel que vous, ne m'avez-vous pas dit que vous n'aviez rien fait ni voulu faire contre l'honneur de M. de Condé, et que vous n'aviez été ni l'auteur ni l'instigateur de sa prison?

LE DUC DE GUISE.

Madame, puisqu'il vous plaît que j'éclaircisse M. le prince, je vous réponds que je l'ai dit et que c'est vérité.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Et moi je tiens pour méchant, traître et vil menteur celui ou ceux qui ont été cause de cette prison.

LE DUC DE GUISE.

Vous pouvez le penser ainsi, cela ne me touche en rien.

LA REINE-MÈRE.

Voilà qui est bien; qu'il n'en soit plus parlé, messieurs, et vivez s'il vous plaît, l'un et l'autre, comme bons parens et fidèles sujets du roi.

LE CARDINAL DE BOURBON, au chancelier.

Quel bonheur! ils vont être en paix, et nous aussi!

LE CHANCELIER.

Paix fourrée, monseigneur, ne nous y fions pas!

BRÉZÉ, bas à Cypierre.

Si j'étais duc de Guise, je me serais plutôt coupé la langue que de me parjurer ainsi.

CYPIERRE, bas à Brézé.

Bah! une parole est vite avalée! On met la reine en joyeuse humeur; plus tard on avisera.

LA REINE-MÈRE, se tournant vers d'Andelot qui se trouve placé derrière le connétable.

Bonjour, monsieur d'Andelot, je ne vous voyais pas. Le roi sera ravi de vous avoir près de lui. Et l'amiral, ne va-t-il point venir?

D'ANDELOT.

Demain, madame, l'amiral et notre frère de Châtillon mettront à vos pieds leur respect.

LA REINE-MÈRE.

Tant mieux, je leur sais gré de cet empressement. C'est le vœu de mon cœur que tout ce qu'il y a de grand et d'illustre dans ce royaume se hâte d'accourir. Il y aura place pour tout le monde. Oubliez vos divisions passées, vous tous, messieurs les serviteurs du roi, et formez-

vous en faisceau pour lui assurer la splendeur de son règne et le contentement de ses sujets.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, quelle que soit mon ardeur à vous servir dans ce grand œuvre, je suis contraint de m'abstenir. Pour rien au monde je ne prendrai ma place au conseil tant que pèsera sur moi une charge odieuse...

LA REINE-MÈRE.

Que dites-vous, mon cousin? Vous n'êtes plus accusé. Encore une fois, qu'il n'en soit plus question.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Pardon, madame, je veux qu'il en soit question devant et par qui de droit. Si j'ai quitté ma prison, c'était pour porter mon hommage à votre majesté, et mes derniers devoirs au feu roi votre fils. Je retourne sous les verrous. Je prétends en sortir, non par la grace de qui que ce soit, mais par la justice de mes pairs, seul pouvoir en ce monde de qui relève mon honneur.

LE CONNÉTABLE, bas à d'Andelot.

Je le reconnais bien là! Toujours même cervelle.

LE PRINCE DE CONDÉ, continuant.

J'ose donc supplier votre majesté de vouloir bien, brisant un méchant arrêt dressé par je ne sais quelle commission sans pouvoir ni qualité, mander à la cour de parlement qu'elle ait à me recevoir dans mes poursuites à fin d'obtenir ample déclaration et témoignage éclatant de ma parfaite innocence.

LE CONNÉTABLE, bas au roi de Navarre.

C'est bon pour le discours; mais pas de prison, s'il vous plaît. Dieu se pourrait lasser de l'en faire sortir!

LE ROI DE NAVARRE.

Nous l'enverrons dans un de ses châteaux.

LE CONNÉTABLE.

A la bonne heure.... Pour la maison du grand-prévôt, c'est assez d'une fois.

LA REINE-MÈRE, au prince de Condé, après lui avoir dit quelques mots à voix basse.

Puisque vous l'exigez, mon cousin, il faut bien vous satisfaire. Chancelier, vous prendrez soin que cette procédure soit menée promptement.

LE CHANCELIER.

Les ordres seront donnés, madame. — Votre majesté veut-elle permettre que monseigneur le cardinal de Lorraine lui rapporte le cachet du feu roi?

LA REINE-MÈRE, prenant le cachet des mains du cardinal, qui s'incline profondément.

Donnez, monsieur le cardinal. — Chancelier, qu'il soit brisé à l'instant devant vous (elle lui remet le cachet) et qu'il en soit fait un autre au nom du roi régnant. Puisse Dieu nous accorder la grace que celui-là dure plus long-temps et ne scelle que de bons édits! Il demeurera entre mes mains, et la garde n'en sera commise à nul autre qu'à moi.

LE PRINCE DE CONDÉ.

Madame, avant de prendre congé de vous, n'ai-je pas un pieux devoir à remplir? Je ne vois pas ici la noble reine qui tout à l'heure encore était notre souveraine. Nous sera-t-il permis?...

LA REINE-MÈRE.

Ne cherchez pas notre jeune douairière, elle est en prière aux pieds du roi son bien-aimé. Elle ne verra personne. Moi-même je respecte sa douleur et sa solitude. Demain elle partira pour Reims, où M. son oncle demande à la conduire. N'est-il pas vrai, cardinal? (Le cardinal de Lorraine s'incline; la reine-mère lui dit à voix basse :) Reims n'est qu'une étape; vous savez qu'on l'attend en Écosse.... Et vous, cardinal, à la surintendance. (Le cardinal s'incline de nouveau.)

LE PRINCE DE CONDÉ, après un moment de silence et faisant effort pour cacher son dépit.

Allons, monsieur de Chavigny, montrez-moi le chemin; je suis votre prisonnier.

CHAVIGNY.

Je veux bien suivre votre altesse, puisqu'elle le commande. Je n'ai pas charge de la garder, mais bien de la servir et de l'accompagner.

Mme DE MONTPENSIER, bas à la reine-mère.

Que les rôles sont changés, madame! Vous souvient-il?..

LA REINE-MÈRE.

Chavigny était moins plat, mais Condé plus heureux. (Le prince de Condé, avant de sortir, fait un salut à la reine-mère. Celle-ci lui dit :) A bientôt, mon cousin; que Dieu vous garde et vienne en aide à votre ennui!

(Le prince de Condé sort, suivi de Chavigny.)

SCÈNE XXIV.

LES MÊMES, MOINS LE PRINCE DE CONDÉ ET CHAVIGNY.

LA REINE-MÈRE, à Mme de Montpensier et à demi-voix.

Ce pauvre Condé, je l'envoie dormir sans souper! Il espérait... mais c'est bien fait; toujours ces airs de fanfaron... Duchesse, si le roi se mettait en tête de voir sa belle-sœur, on lui dirait qu'elle a voulu partir. Je vais hâter ce départ. Ses oncles n'auraient qu'à la garder près d'eux, ils auraient bientôt mis cette cour sens dessus dessous. Qui sait?

Condé pourrait finir par s'entendre avec eux. Ce n'est pas le ciel de France qui convient à si parfaite beauté; les cœurs y sont trop chauds. Elle sera plus en paix sous un plus dur climat. (S'adressant au connétable.) Mon cher connétable, je vous donne votre liberté. Je vais trouver mon fils, le préparer à ses nouveaux devoirs. — Messieurs, à ce soir, chez le roi. — (Au roi de Navarre.) Mon frère, vous voudrez bien prendre place à son côté, comme lieutenant-général du royaume. — Chancelier, n'oubliez pas de prévenir MM. des états, et écrivez au parlement.

(Elle sort; les dames l'accompagnent; le connétable et le roi de Navarre sortent d'un autre côté; la foule s'écoule peu à peu.)

SCÈNE XXV.

LE CHANCELIER, Mme DE MONTPENSIER, QUELQUES DAMES ET QUELQUES GENTILSHOMMES.

Mme DE MONTPENSIER, au chancelier.

Lieutenant-général!.. Ce pauvre M. de Guise, le voilà donc devenu peuple!

LE CHANCELIER.

Avec le bâton de grand-maître, la clé de grand-chambellan, tous ses gouvernemens, honneurs et dignités! plaignez-le, je vous conseille!

Mme DE MONTPENSIER.

N'importe! ils tombent de bien haut, le cardinal et lui.

LE CHANCELIER.

Ils avaient compté sans la mort!

Mme DE MONTPENSIER.

Ils s'étaient faits trop grands!

LE CHANCELIER.

Qui frappe sera frappé. (Il sort avec la duchesse.)

SCÈNE XXVI.

DEUX GENTILSHOMMES (M. DE LANSAC ET M. DE BROSSE).

M. DE LANSAC.

Mon cher de Brosse, ils pensent tous à eux... Ils s'en vont tous... et ce pauvre petit roi, qui donc l'enterrera?

M. DE BROSSE.

Vous avez raison, cher Lansac; si nous n'y prenions garde, il serait porté en terre à la huguenote, sans cierge, ni prière! (Ils sortent.)

FIN DU CINQUIÈME ET DERNIER ACTE.

L. VITET.

L'HISTOIRE

PAR

LA CARICATURE.

PREMIÈRE PARTIE.

England under the house of Hanover, illustrated from the caricatures and satires of the day. (L'Angleterre sous la maison de Hanovre, illustrée par les caricatures et les satires du temps), par M. Thomas Wright, membre correspondant de l'Institut. [1]

Cet ouvrage est une des tentatives les plus curieuses et les plus heureuses qui aient été faites depuis long-temps dans le domaine de l'histoire. Il serait difficile de dire, mais on peut imaginer, ce qu'il a fallu de patience, de science et d'intelligence à M. Wright pour la mener à bonne fin. La caricature, c'est le journalisme au crayon; c'est le sens fugitif des événemens saisi au passage, fixé pour un jour, pour une heure, puis effacé et remplacé par une autre image. Cette philosophie éphémère d'événemens éphémères aussi, ce commentaire passager des mille accidens de la vie quotidienne des peuples et des individus, la caricature et la satire, qui saura, dans un demi-siècle, en retrouver le véritable sens? Lorsque ceux qui entreprendront d'écrire l'histoire

(1) Londres, chez Bentley.

de notre temps avec ses élémens comiques comme avec ses élémens sérieux, chercheront à déchiffrer les vaudevilles, les caricatures et les pamphlets dont nous sommes chaque jour inondés, il est probable qu'ils jetteront plus d'une fois leur langue aux chiens. C'est avec des difficultés de cette nature que M. Wright s'est trouvé aux prises; difficultés plus grandes encore que celles qui attendent nos futurs historiens, car ceux-ci auront le secours des nombreuses collections qui se forment tous les jours. Nous pourrions signaler, par exemple, parmi les matériaux de ce genre les plus intéressans et les plus précieux, les *Souvenirs numismatiques* que publie en ce moment le savant et spirituel directeur du musée d'artillerie, M. de Saulcy, et qui seront d'une très grande utilité pour les historiens futurs de la révolution de 1848. Mais pour l'ouvrage de M. Wright, ces matériaux manquaient ou n'existaient que d'une manière très incomplète. L'auteur de *l'Angleterre sous la maison de Hanovre* a fait plus que d'illustrer l'histoire par la caricature; il serait aussi juste de dire qu'il a illustré la caricature par l'histoire.

L'ouvrage embrasse le règne des trois Georges, et principalement deux périodes : la première qui se rapporte à l'établissement définitif de la dynastie de Brunswick, la seconde à la lutte de l'Angleterre avec la révolution française et avec l'empire.

Jamais peut-être deux époques historiques n'offrirent autant de points de ressemblance que la période qui suivit en Angleterre la révolution de 1688 et celle qui suivit en France la révolution de 1830. Le caractère commun, souvent méconnu et mal compris, de ces deux révolutions fut à la fois libéral et aristocratique. Il faut naturellement tenir compte des différences aussi bien que des ressemblances; ainsi l'élément aristocratique ne pouvait être en France le même qu'en Angleterre. En 1688, c'était le parti protestant et les grandes familles whigs qui étaient à la tête du mouvement; en 1830, c'était le parti philosophique et doctrinaire; mais, de part et d'autre, c'était l'aristocratie pensante et agissante, c'était l'élite de la nation.

Aussi voyons-nous dans l'histoire des deux pays, et immédiatement après les deux révolutions, le parti tombé, c'est-à-dire le parti de la suprématie royale et de la haute église, chercher les mêmes points d'appui et de résistance, réclamer le suffrage universel, et faire appel aux classes inférieures dont la grande généralité était restée étrangère à la révolution. Nous croyons que plus la lumière se fera dans l'histoire de 1688 et celle de 1830, plus ce double caractère de libéralisme et d'aristocratie deviendra incontestable. Toutefois, le point sur lequel les deux révolutions et les deux régimes nouveaux qui en sortirent cessent de se ressembler, c'est qu'en Angleterre il y avait une aristocratie appuyée sur l'hérédité, sur la primogéniture et sur la grande propriété,

assez forte pour résister aux envahissemens d'en haut comme à ceux d'en bas, et qui s'est perpétuée jusqu'ici dans les mêmes institutions et presque dans les mêmes familles; tandis qu'en France la classe gouvernante après 1830, manquant absolument de ces élémens de résistance et de cohésion, fut prise et pour ainsi dire étouffée entre deux pressions contraires, entre la couronne et les pavés.

Les similitudes qui se présentent dans les événemens généraux des deux époques se retrouvent aussi dans les accidens et dans les épisodes, dans la petite histoire comme dans la grande. Les troubles populaires qui inaugurèrent l'avénement de George Ier en sont un frappant exemple. Il y avait d'un côté les whigs avec les dissidens et une partie du moyen clergé qui soutenaient la nouvelle dynastie; de l'autre les tories et le haut clergé qui étaient restés les partisans de la famille exilée, et qui formaient le parti des jacobites et des non-assermentés. Les tories avaient eu quelques années de triomphe sous la reine Anne. Robert Harley et Henri Saint-John, élevés à la pairie sous les noms de lord Oxford et lord Bolingbroke, étaient ministres au moment de la mort de la reine. Ils ne purent cependant empêcher l'aristocratie whig de faire proclamer le roi George, et naturellement le nouveau souverain se jeta dans les bras du parti qui l'avait mis sur le trône. Dès-lors les tories lui firent une guerre active, non-seulement dans les chambres, mais aussi dans la chaire, dans la presse et dans la rue.

Un des hommes dont le nom est resté des plus marquans dans cette guerre de faction fut un ministre de l'église appelé le docteur Sacheverell. Il avait attaqué en chaire la révolution et s'était fait mettre en accusation; c'était précisément ce qu'il cherchait. Son procès fit grand scandale; nous n'en parlons toutefois que parce qu'il fut le sujet de la première caricature politique du XVIIIe siècle. Le docteur y est représenté écrivant son sermon, et soufflé d'un côté par le diable, de l'autre par le pape. La caricature est intitulée : *Les trois faux frères*. Le parti légitimiste ou jacobite était alors dénoncé par les whigs comme le parti du papisme et de l'étranger; le prétendant et sa mère étaient représentés accompagnés d'un jésuite français quêtant pour *la veuve et l'orphelin*. Les tories, de leur côté, dénonçaient les whigs comme des impies, des niveleurs et des têtes rondes; ils travaillaient beaucoup la basse classe, inondaient les villes de caricatures et de chansons; leur cri populaire était : « A bas les têtes de veau! à bas les tueurs de rois! » Ils en vinrent bientôt à l'émeute, et le jour du couronnement de George Ier, le 20 octobre 1714, « la canaille de la haute église, » comme l'appelaient les whigs, se souleva dans Bristol aux cris de : A bas les têtes rondes! Vive Sacheverell! Dans plusieurs autres villes, on porta publiquement la santé du prétendant. Néanmoins les élections de 1714 donnèrent aux whigs une très forte majorité. A cette oc-

casion un de leurs journaux publia un mémoire des dépenses d'une élection tory, dans lequel nous voyons entre autres choses : « Pour rassembler une foule, 20 livres (500 francs); pour faire crier hurrah, 40 livres; pour faire crier *vive l'église*, 40 livres; pour faire crier *à bas les têtes rondes*, 40 livres; pour démolir deux maisons, 200 livres; pour faire deux émeutes, 200 livres; pour une douzaine de faux témoins, 100 livres; pour casser les vitres, 20 livres; pour de la bière, 100 livres; pour les frais de justice, 300 livres. »

Il paraît qu'en ce temps-là, et nous ne sachions pas que cet usage se soit conservé, les laquais des membres des communes, à l'imitation de leurs maîtres, se choisissaient un *speaker*, ou président. L'élection se faisait dehors. Un journal du temps raconte comment une bataille s'engagea entre les laquais des tories et ceux des whigs, dans laquelle, après une vigoureuse résistance, les tories finirent par triompher et porter leur *speaker* trois fois tout autour de la chambre, *extra muros;* après quoi, selon l'usage antique, ils allèrent tous se réconcilier à la taverne.

Les maîtres, dans le parlement, ne suivirent pas la fortune de leurs valets. Les tories y étaient en grande minorité; les derniers ministres de la reine Anne furent mis en accusation, et Oxford et Bolingbroke se sauvèrent en France. La guerre des pamphlets et des caricatures redoubla; le prétendant, comme il arrive pour tous les prétendans, fut accusé d'être un enfant substitué. Les whigs le disaient fils d'un meunier, et prétendaient qu'il avait été introduit dans le lit de sa mère au moyen d'une bassinoire; c'est pourquoi on voit figurer cet ustensile dans un grand nombre de caricatures du jour. Dans une de ces caricatures, qui est intitulée *Une Famille catholique*, nous voyons la reine Marie de Modène assise près d'un berceau, et auprès d'elle un jésuite qui paraît avoir des façons assez familières. L'enfant, dans le berceau, tient un petit moulin, qui indique la condition de ses vrais parens.

La lutte était plus active encore dans les rues. La plèbe jacobite prenait généralement l'offensive, et attaquait et saccageait les chapelles des dissidens aux cris de : Vive l'église! Ce fut à cette époque que fut votée la loi fameuse connue sous le nom de *riot act*, qui est encore aujourd'hui en vigueur. Cette loi équivaut à peu près à nos lois sur les rassemblemens; les magistrats en Angleterre donnent lecture du *riot act*, comme ici les commissaires de police font les sommations. A Londres, chaque parti avait ses lieux de réunion, qui étaient en général des tavernes et des cabarets. Les agressions des jacobites avaient forcé les whigs, autrement dits les loyalistes, à organiser des moyens de défense en dehors du gouvernement et de la police; ils avaient fini par former une espèce de garde nationale ou de corps de volontaires, qui se portait partout où la populace cassait les vitres et quelquefois les

têtes. Du reste, ils ne se faisaient pas faute de faire eux-mêmes des contre-manifestations. Les journaux de 1715 racontent une procession qu'ils organisèrent avec les effigies du pape, du prétendant et de Bolingbroke; le prétendant était précédé de deux nourrices, l'une portant un biberon et l'autre une bassinoire. Les mannequins, le carcan au cou, furent promenés dans la Cité et brûlés dans un grand feu de joie. Ces batailles des rues se continuèrent pendant long-temps, jusqu'au jour où, après un assaut livré par les jacobites à un cabaret loyaliste, et dans lequel il y eut plusieurs hommes tués, un certain nombre des émeutiers furent mis en jugement et pendus. Après cet exemple, la tranquillité se rétablit peu à peu, l'issue malheureuse de la rébellion de 1715 ayant d'ailleurs porté un coup funeste aux jacobites.

L'agitation publique prit bientôt une autre direction; elle se jeta dans les spéculations, et le pamphlet et la caricature l'y suivirent. L'Écossais Law, forcé de quitter son pays après un duel, venait d'établir à Paris, en 1717, la compagnie du Mississipi. Pendant deux ans, la compagnie ne fit que des opérations insignifiantes; mais, en 1719, elle s'incorpora la compagnie des Indes et celle de la Chine, et ses actions haussèrent rapidement; elles atteignirent bientôt le chiffre de 1,200 pour 100. Law fut le maître de la France, le régent le fit contrôleur-général des finances; Paris avait tant d'argent qu'il ne savait qu'en faire. L'Angleterre, à son tour, se jeta à corps perdu dans la voie ouverte par Law; le parlement passa un acte avec la compagnie de la mer du Sud, qui se chargeait de payer la dette nationale, et Walpole fut presque le seul à protester contre l'enivrement général. Tories, whigs, jacobites, loyalistes, épiscopaux, dissidens, tous oublièrent leurs vieilles querelles et ne s'arrachèrent plus que les actions, qui montèrent en peu de temps à 1,000 pour 100. Le parlement tenta en vain de refréner la fureur du jeu, en interdisant la formation de compagnies sans autorisation. Il s'en faisait de tous les côtés; elles remplissaient les journaux de leurs annonces; les simples promesses d'actions se vendaient avec des primes énormes. Il arrivait quelquefois qu'un individu louait une chambre pour un jour dans la Cité, ouvrait le matin une liste de souscription, recevait un dépôt pour les actions, et décampait le soir avec les livres et l'argent. On ne s'informait pas même de la réalité de l'objet qui était mis en actions; il y eut, entre autres, une compagnie qui s'annonça dans les journaux avec ce titre : « Pour une entreprise qui sera expliquée en temps opportun. » Ces folies ne causeront aucune surprise à quiconque a été témoin du jeu terrible auquel ont donné lieu les chemins de fer en Angleterre il y a deux ans, et des catastrophes financières qui en ont été la suite. N'avons-nous pas aussi devant les yeux la fièvre californienne? Le XIXe siècle n'a rien à envier, sous ce rapport, à son prédécesseur.

La réaction devait venir, et ce furent les chansons qui en donnèrent le signal. La plus populaire entre toutes fut la célèbre *Ballade de la Mer du Sud*, qui fut long-temps chantée dans les rues, mais qui n'offrirait que peu d'intérêt dans une traduction. Les théâtres s'emparèrent aussi de la fièvre du Mississipi; et les directeurs de compagnies, naguère si adulés, tombèrent dans un tel discrédit, que les dames, en jouant aux cartes, disaient, toutes les fois qu'elles tournaient le valet : « Voilà un directeur; » jeu de mots qui ne peut, du reste, avoir de prix que dans la langue anglaise, où le valet s'appelle *knave*, c'est-à-dire fripon. Parmi les caricatures, il y en a une qui représente une jeune fille jetée dans les bras d'un vieux joueur, avec ces vers en français :

Quand on est jeune et belle, et qu'on a le malheur
D'avoir perdu son bien dans un jeu si funeste,
Gare qu'un billet au porteur
Ne fasse encor perdre le reste.

La fin du papier-monnaie et du règne des agioteurs fut marquée par une médaille où figurent les spéculateurs, dont un se pend, un autre se noie, un autre s'arrache les cheveux, et le dernier décampe.

La littérature du commencement du XVIII[e] siècle en Angleterre devait naturellement se ressentir de la démoralisation du temps, et ce fut à cette époque que l'opéra italien fit à Londres sa première apparition. Il éclipsa bientôt le théâtre national, et mit le comble à sa vogue par l'introduction des bals masqués. Ce fut en vain que les évêques et même le parlement voulurent arrêter les mascarades et les *redoutes;* la cour et la ville les protégeaient. Le directeur de l'opéra était alors un Suisse appelé Heidegger; on lui donnait le surnom français de « surintendant des plaisirs de l'Angleterre. » Heidegger était l'homme le plus laid de son temps, et devint un sujet inépuisable de caricatures et de mauvais tours. Un jour, le duc de Montagu lui donna à dîner et le fit beaucoup boire. Heidegger s'endormit; pendant son sommeil, on prit son moule, à l'aide duquel on fit ensuite son masque d'une extrême ressemblance. A la représentation suivante de l'opéra, à laquelle assistait la cour, Heidegger, quand le roi entra, s'avança sur la scène et dit à l'orchestre de jouer : *God save the king.* Mais aussitôt qu'il fut rentré dans la coulisse, un sosie, avec son masque et son costume, s'avança et ordonna à l'orchestre de jouer l'air jacobite : « Charlot de l'autre côté de l'eau. » Entendant l'air, Heidegger rentre en scène, jure, tempête, et commande de nouveau le *God save the king;* à peine est-il sorti, que le sosie rentre et redemande *Charley*. L'orchestre n'y comprenait plus rien et croyait le directeur ivre; toute la salle criait : A bas! et des officiers des gardes allaient envahir la scène, si le roi, qui était dans le secret, ne les eût retenus. Heidegger reparut alors et offrit

de renvoyer son orchestre; mais son masque, s'avançant aussi, s'écria d'un ton lamentable : « Sire, c'est la faute de ce diable qui m'a pris mon visage. » Sur quoi le malheureux directeur pâlit et faillit s'évanouir. Il ne revint à lui que lorsque sa doublure se fut démasquée; mais il entra dans une telle colère, qu'il se jeta dans un fauteuil, ordonna d'éteindre la scène, et jura qu'il ne rouvrirait pas l'opéra à moins que le masque et le moule ne fussent brisés sous ses yeux. Cet Heidegger eut l'honneur de servir de sujet aux premières caricatures de Hogarth, vers 1723. Il ne manqua pas même à cette époque son abbé Chatel. Celui de 1726 s'appelait Henley; il joua aussi la comédie d'une église qu'il appela *primitive*, dans laquelle il officiait en habits sacerdotaux. Les journaux ont conservé dans leurs annonces quelques-uns des titres de ses sermons. Henley prenait pour textes, par exemple : « Lequel, de l'homme ou de la femme, est la plus belle créature? » Ou bien encore : *De osculis et virginibus*.

Mais ce fut surtout sur Walpole que s'exercèrent et les caricatures et les pamphlets. Robert Walpole fut ministre pendant vingt-deux ans; pendant long-temps il avait eu pour allié William Pulteney; mais Pulteney, ne se trouvant pas assez bien partagé, rompit avec lui, fit une scission dans le parti de la nouvelle dynastie, et, s'unissant à Bolingbroke et aux anciens légitimistes, fonda un parti qui prit le nom de « patriote. » L'Angleterre, sous le long ministère de Walpole, jouissait de la paix à l'extérieur et de la tranquillité et de la prospérité à l'intérieur. Naturellement le ministère fut accusé au-dedans de corruption, au dehors de trahison. Les *patriotes* avaient compté sur de nouvelles élections, mais celles-ci renvoyèrent à la chambre une majorité ministérielle considérable; dès-lors ce fut, et dans leurs journaux et dans leurs caricatures, une majorité vénale et vendue au ministère, comme le ministère était vendu lui-même à l'étranger, c'est-à-dire à la France. L'auteur du livre dont nous parlons ici, M. Wright, fait à ce sujet quelques réflexions que nous ne pouvons nous empêcher de citer : « L'opposition, dit-il, s'élevait surtout contre la politique étrangère du ministère, qu'elle accusait d'engager le pays dans des querelles continuelles, et de sacrifier les intérêts anglais au dehors pour l'intérêt particulier du roi et de ses possessions hanovriennes. Avec un parfait mépris pour la vérité et l'honnêteté (qui, il faut bien le dire, ne semblent pas avoir été très respectées par aucun parti dans ce temps corrompu) et pour satisfaire uniquement à des ressentimens et à des intérêts personnels, aussitôt que le gouvernement prenait une attitude menaçante, l'opposition criait très haut pour la paix, et, dès qu'il s'attachait à maintenir la paix, elle demandait à grands cris la guerre. La paix fut néanmoins conservée par la modération et la persévérance des cours de France et d'Angleterre. » Nous rappelons qu'il s'agit de l'histoire de 1727.

Les chansons, les satires, les pamphlets pleuvaient sur Walpole. On lui reprochait jusqu'à sa prédilection pour la cuisine française. Il y a une caricature intitulée l'*Équilibre du pouvoir,* où figurent Walpole et le cardinal Fleury, assis tous deux devant une balance. Le ministre français met une épée et un trident dans le plateau qui penche, et le ministre anglais jette vainement dans l'autre plateau des liasses de traités. Dans un coin, le coq gaulois est perché fièrement sur la tête du lion britannique endormi. Une autre caricature représente le lion et l'unicorne de l'Angleterre la tête basse et marchant péniblement avec des chaussures françaises.

Pour subvenir aux dépenses d'une armée permanente, Walpole voulut établir l'impôt de l'accise. Ce fut le sujet d'une opposition formidable, qui éclata dans les caricatures et dans les chansons comme dans le parlement. On faisait alors beaucoup de politique sur les éventails; il y en a un qui représente le ministre traîné dans sa voiture par un monstre fabuleux à plusieurs têtes appelé l'*accise.* Le monstre, par ses nombreuses gueules, engloutit des morceaux de mouton ou de jambon, des tasses, des verres, etc.; et une de ces têtes, retournée vers la voiture, y verse une pluie d'or. Il y a une chanson qui paraît servir de commentaire à ce dessin : « De l'argent pour de la cavalerie, pour l'infanterie, pour des dragons, des bataillons, des plantons; les taxes augmentent et le commerce est ruiné. Voyez ce dragon, l'accise! Il a dix mille yeux et cinq mille bouches, des dents aiguës, de larges mâchoires, et un ventre grand comme un magasin. Il commence par prendre du vin et des liqueurs; mais donnez-lui cela, et le glouton va rugir pour du mouton; il vous prendra votre bœuf, votre pain, votre lard, votre oie, votre cochon, et il avalera tout, pendant que le travailleur mâchera des racines. »

Le mécontentement populaire se manifesta d'une manière si menaçante, que Walpole fut obligé de retirer son projet; mais ce qu'on appela « l'agitation de l'accise » se prolongea long-temps encore. Il y eut aussi à cette époque une croisade populaire contre les péages, semblable à celle que nous avons vu faire dans le pays de Galles, il y a quatre ou cinq ans, par « Rébecca et ses filles, » c'est-à-dire qu e les insurgés s'habillaient en femmes et se noircissaient la figure.

Vint ensuite « l'agitation du *gin,* » qui s'éleva lorsque le parlement, pour arrêter les progrès croissans de l'ivrognerie, frappa le genièvre d'un droit considérable et en interdit le débit dans les rues. Les patriotes dans la chambre, et les liquoristes au dehors, firent au bill une opposition des plus vives. C'était naturellement un des sujets les mieux choisis et les plus heureux pour faire du bruit dans la rue. Il y eut un déluge de chansons et de complaintes sur « la mère Genièvre. » On célébra publiquement ses funérailles, qui furent suivies par un grand

concours de peuple et accompagnées de nombreuses libations. Tous les cabarets avaient arboré des insignes de deuil. Du reste, on trouva mille moyens d'éluder la loi; on colportait le gin dans les rues sous de faux noms, comme « eau de colique, » ou bien « délices des dames, » ou bien « consolation des cocus. » Les pharmaciens s'étaient mis aussi à vendre le gin, et leurs boutiques ne désemplissaient pas. Cette agitation dura deux ans.

La fin du long règne de Walpole approchait. En 1737, il avait perdu son plus fidèle soutien par la mort de la reine Caroline. L'héritier présomptif, prince de Galles, s'était mis à la tête de l'opposition en s'alliant avec le parti des patriotes. Walpole sut encore se maintenir pendant près de quatre ans, mais au milieu d'orages incessans. Ce fut surtout la politique étrangère qui devint le sujet des attaques; c'était le moment où l'impératrice Marie-Thérèse, reine de Hongrie, avait à se défendre contre presque toute l'Europe, alors que les Hongrois criaient: *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa.* La reine était très populaire en Angleterre; aussi, quand le roi George, pour sauver son apanage particulier du Hanovre, déclara sa neutralité, il fut accablé de chansons et de pamphlets. La meilleure caricature à laquelle aient donné lieu les affaires de Marie-Thérèse est celle qui est appelée : « La reine de Hongrie déshabillée. » La reine est dans un état de nudité complète, et les différentes puissances continentales emportent chacune une des parties de son vêtement portant les noms des provinces de son empire. Le cardinal Fleury, moins délicat encore, cherche à lever le dernier voile qui reste à la reine, celui de sa main. Il y en a une autre dans laquelle, pendant que l'Angleterre aide la reine à franchir une haie, la France profite du moment pour prendre avec elle d'extrêmes libertés.

Walpole tomba, mais moins sous les coups des tories que sous ceux des whigs mécontens. Comme il arrive généralement, la coalition tomba en pièces aussitôt après sa victoire; le roi, qui détestait les tories comme des ennemis de sa personne et de sa dynastie, leur ferma les portes du conseil, et n'y appela que les anciens whigs qui s'étaient séparés de Walpole. Il consultait même secrètement son ancien ministre, et l'opinion générale était qu'il n'avait accepté le nouveau cabinet qu'à la condition qu'il suivrait la même politique; en d'autres termes, qu'il jouerait le même air. Aussi, quand les tories, et ceux des patriotes qui n'avaient eu aucune part dans la curée des places, voulurent mettre en accusation Walpole, surtout pour embarrasser ses successeurs, ceux-ci prirent sa défense. C'était, du reste, sur la personne même du roi que portaient presque toutes les caricatures. Il y en a une de cette époque qui le représente en cheval hanovrien chevauchant le lion britannique, qui meurt de faim et ronge son frein. Le roi crie au commandant de sa cavalerie : « La victoire est gagnée, où vous êtes-

vous fourrés? » Et le commandant hanovrien répond : « N'importe, j'ai conservé nos gens. »

Ce fut dans ces circonstances qu'éclata l'insurrection jacobite, connue sous le nom de rébellion de 1745, dans laquelle le prétendant Charles-Édouard fit une campagne si heureuse au début, si fatale dans son issue. Ce ne fut certainement pas l'amour personnel de ses sujets qui sauva le roi George et sa dynastie; mais le nom du jeune prétendant était associé à l'idée du papisme et de l'influence étrangère, de Rome d'un côté et de la France de l'autre. Ce fut la force de la dynastie protestante et hanovrienne. Le sentiment populaire du temps est fidèlement traduit dans une caricature appelée « l'Invasion, ou le triomphe de Perkins. » Le prétendant y est représenté dans son carrosse royal, traîné par six chevaux appelés : Superstition, Obéissance passive, Rébellion, Droit divin, Pouvoir arbitraire et Soumission; la voiture passe par-dessus le corps de la Liberté, et, ce qui est assez anglais, sur les fonds publics. Le roi de France sert de cocher, le pape de postillon; deux singes et le diable servent de valets de pied. Une autre est intitulée : *Importation de bulls;* ce qui n'a de sens qu'en anglais, où le mot veut dire à la fois taureau et bulles. Au milieu est la rivière Tweed qui sépare l'Angleterre de l'Écosse. Le prétendant cherche à faire passer la rivière à un troupeau de taureaux dont les naseaux jettent des foudres, accompagnés de décrétales avec les mots de : « Massacre; le fouet et la verge; malédiction éternelle; feux du purgatoire. » Les animaux sont chargés en outre d'une collection d'indulgences, de chapelets, d'eau bénite, etc. Dans le fond, on voit des Highlanders, c'est-à-dire les Vendéens de Charles-Édouard, qui paraissent marcher un peu à contre-cœur, parce qu'on les fait sortir de chez eux. Il y en a qui disent : « Je m'en retourne chez moi; » d'autres : « Je ne veux pas sortir de ma paroisse. » Rien ne prouve mieux que ces caricatures que le changement de dynastie en Angleterre fut surtout une question de protestantisme.

Vers la première moitié du XVIIIe siècle, nous voyons apparaître en Angleterre un genre de littérature qui prit depuis de si grands développemens, celui des *revues*. Le *Gentleman's Magazine* date de 1731; il eut dès l'origine pour objet des articles de critique et des extraits des ouvrages en vogue. En 1750, il y avait déjà huit recueils de ce genre; ce fut l'avénement du règne des critiques. Toutefois les *revues* ou *magazines* ne furent d'abord que des instrumens de scandale et très souvent de diffamation, et durent surtout leur succès aux chroniques de la vie réelle. Le plus fameux des « gazetiers » de ce temps fut un médecin appelé Hill, qui s'occupait beaucoup plus de scandale que de médecine; bon pour tout faire, du reste, car il fut successivement docteur, acteur et auteur. Garrick avait fait sur lui cette épigramme :

Pour la médecine et les farces, il n'y a pas son égal;
Ses farces sont de la médecine, et sa médecine est de la farce.

Hill fit fortune; il avait pris voiture, avait sa loge aux théâtres, et se vantait des faveurs des femmes de qualité. Il était un type, non-seulement du charlatanisme littéraire, mais aussi du charlatanisme scientifique. Les escamoteurs et les marchands de drogues eurent à cette époque un moment de vogue dont il est resté des traditions assez divertissantes. La satire et la caricature se jetèrent principalement sur les inventeurs de poudres et de pilules. Un journal ridiculisait ainsi une des médecines les plus répandues, les pilules du docteur Rock : « Ceci, disait le docteur dans son prospectus, est ma célèbre *pilule sympathique des familles*. Qu'un père ou une mère de famille en prenne une en se couchant et une autre en se levant, et non-seulement ils se purgeront eux-mêmes, mais en même temps ils purgeront toute la famille, hommes, femmes, enfans, etc. » Vient ensuite l'énumération des autres avantages de cette fameuse pilule; par exemple : « Quand une belle dame veut aller au bal ou à la redoute, que fait son affreux mari? il avale quelques pilules sans rien dire, et alors la pauvre créature ne peut pas mettre le nez dehors. » Il y a aussi les « pilules purgatives intentionnelles, » à l'aide desquelles il suffit de se dire : « En prenant ces pilules, mon intention est qu'elles purgent ma femme autant que moi, mon petit garçon la moitié, ma petite fille le quart; cette coquine de Françoise qui mange tous mes fruits, dix fois autant que moi; ce drôle de Tom qui est toujours au cabaret, vingt fois, et pendant cinq jours consécutifs. »

Mais la plus célèbre farce de l'époque, et qui est restée proverbiale, c'est le tour à la bouteille. Un journal du 16 janvier 1749 contenait une annonce ainsi conçue : « Au théâtre de Haymarket, ce soir, on verra un personnage qui exécute les choses surnaturelles que voici : d'abord il prend à un des spectateurs une canne ordinaire, sur laquelle il se met à jouer de tous les instrumens connus. Ensuite il se présente avec une bouteille de dimension ordinaire, que chacun des spectateurs est libre d'examiner; il place la bouteille sur une table au milieu de la scène, et alors, sans aucune hésitation, il entre dans la bouteille sous les yeux de tous les spectateurs, et se met à chanter dedans. Pendant son séjour dans la bouteille, chacun peut se la passer de main en main et s'assurer qu'elle n'est pas plus grande qu'une bouteille ordinaire. — Les personnes qui viendront sur la scène ou dans les loges pourront venir masquées, si bon leur semble, et le magicien leur dira, si elles le désirent, qui elles sont. »

L'affiche ajoutait que le tour avait été exécuté en présence de la plupart des têtes couronnées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Cette

annonce extraordinaire, qui n'était égalée que par celle du signor Jumpedo, lequel s'engageait à s'avaler lui-même, attira une foule innombrable; la *nobility* et la *gentry*, comme on dit aujourd'hui, se pressèrent dans la salle de Haymarket. La scène était occupée par une simple table recouverte d'un tapis vert, et au milieu de laquelle apparaissait la mystérieuse bouteille. Au bout d'une heure, l'opérateur ne se présentant pas, le parterre commença le concert anglais de miaulemens et de grognemens. Une voix s'éleva pour dire que, si l'on voulait doubler la recette, l'homme entrerait dans une demi-bouteille. Ce fut le signal d'une insurrection générale dans laquelle la salle fut mise à sac, et tout le mobilier porté dans la rue et brûlé.

Le tour à la bouteille fut le sujet d'un nombre infini de plaisanteries. Le journal l'*Advertiser* publia, entre autres, une annonce ainsi faite :

« Dernièrement arrivé d'Éthiopie, le très extraordinaire docteur Zammampouango, oculiste et chirurgien de l'empereur de Monœmungi, exécutera dimanche prochain, au théâtre de Haymarket, les surprenantes opérations que voici :

« 1° Il prie un des spectateurs de vouloir bien s'arracher ses propres yeux; après quoi le docteur les montrera aux assistans pour leur prouver qu'il n'y a pas de supercherie, et alors il les remettra dans les orbites aussi intacts qu'auparavant.

« 2° Il prie une personne présente, un officier par exemple, de vouloir bien s'ouvrir le ventre; après quoi (sans aucune hésitation), il lui prendra ses boyaux, les lavera et les remettra en place sans que le sujet en éprouve la moindre douleur.

« 3° Il ouvre le crâne d'un commissaire de police, en retire la cervelle et y substitue celle d'un veau; à celle d'un *beau* celle d'un âne; à celle d'un fanfaron celle d'un mouton; opérations qui ont l'avantage de rendre ces personnes plus sociables et plus raisonnables qu'elles ne l'ont jamais été.

Et afin de convaincre le public de sa bonne foi, il ne prend d'argent qu'après l'opération terminée. Les dames peuvent venir masquées. La faculté et le clergé entrent gratis. »

Après le tour à la bouteille, vint la panique du tremblement de terre. Une légère secousse avait réellement eu lieu à Londres au mois de février (1750). La superstition s'en mêla; des prophètes parcoururent les rues en annonçant la ruine prochaine de Ninive. Toute la ville alla voir un œuf qui, disait-on, avait été pondu avec cette inscription : « Prenez garde à la prochaine secousse! » Pendant la semaine qui suivit, un grand nombre de gens riches s'en allèrent à la campagne, et, au jour annoncé, une partie de la population ferma ses maisons, et alla camper hors la ville, en plein champ, jusqu'à la nuit; après quoi, la panique s'éteignit dans un immense éclat de rire.

Nous voyons aussi alors, comme de tout temps, la caricature s'exercer sur les toilettes. Il paraît qu'il régnait, vers 1750 et les années suivantes, une assez grande liberté de manières dans la société anglaise, ce dont on accusait, comme de juste, le voisinage des mœurs françaises. Ainsi on voit un journal satirique annoncer pour les bals masqués « des costumes nus, en imitation de la peau. » La chronique ajoute que ce genre de costume avait été réellement porté dans un bal masqué par Élisabeth Chudleigh, une des filles d'honneur de la princesse de Galles, qui fut ensuite la maîtresse du roi, et duchesse de Kingston. Elle était, dit-on, habillée en Iphigénie, avec un simple maillot à peine couvert d'une robe grecque; si bien que la princesse de Galles, en la voyant, lui jeta silencieusement son voile sur les épaules.

La mode extravagante des paniers fut naturellement un texte inépuisable de caricatures; il y en a une qui représente un expédient inventé pour introduire les femmes dans les voitures et les en retirer. C'est un carrosse qui s'ouvre par le haut, et duquel trois laquais, avec une grue et des poulies, enlèvent leur maîtresse et tout son attirail. Les coiffures étaient, si cela est possible, plus extravagantes encore; on venait d'inventer la mode des cabriolets, qui était devenue une telle fureur qu'on portait tout en forme de cabriolet, même les coiffures. Les femmes se faisaient construire sur la tête un véritable édifice bourré de filasse, de laine et d'étoupe, le tout cimenté avec des livres de pommade; et il paraît que cela se gardait plusieurs semaines sans réparations intérieures, et avec de simples replâtrages de l'enceinte extérieure! L'abus des plumes, dont on couronnait ces échafaudages, donna lieu aussi à beaucoup de plaisanteries. On représentait les malheureux oiseaux errant à pieds par les rues, dépouillés de leur vêtement naturel, et considérant mélancoliquement les animaux à deux pieds, *avec* plumes, qui se paraient de leurs dépouilles.

Quant aux hommes, ceux qui donnaient le ton s'appelaient alors des *macaronis*. C'était en 1772. Le nom venait de ce que les jeunes gens qui avaient fait leur tour en Italie, revenus à Londres, y avaient formé un club où l'on mangeait habituellement du macaroni. Les caricatures les représentent avec un habit, un gilet et des culottes très serrées, un petit chapeau, puis un énorme chignon artificiel suspendu à la nuque, et dont le poids balance presque celui du reste de l'individu.

La caricature politique s'était alors emparée de lord Bute, le premier ministre, comme elle avait fait de Walpole. La figure la plus communément adoptée pour lui était celle d'une botte, le mot anglais *boot* se prononçant à peu près comme son nom. C'est ainsi qu'aujourd'hui lord Brougham est généralement désigné par un balai (*broom*). Lord Bute passait pour avoir été l'amant de la princesse de Galles; une caricature représente la princesse admonestant miss Chudleigh, une

de ses femmes, sur la légèreté de sa conduite, et celle-ci lui répond en français : « Madame, chacun a son *but.* » Ce qui indisposait profondément les Anglais contre lord Bute, c'était son extrême partialité pour les Écossais, ses compatriotes, auxquels il distribuait toutes les places. Les caricatures représentent les grandes routes du nord encombrées d'Écossais déguenillés qui émigrent pour la terre promise du sud. Il y en a une où l'on voit un Écossais expédié par la poste sous enveloppe, et affranchi par privilége parlementaire.

Dans la satire et dans le journalisme, l'homme qui porta les coups les plus rudes au ministère de lord Bute fut John Wilkes, dont le nom est resté attaché à un des plus célèbres procès de presse du XVIIIe siècle. A l'occasion d'un article publié le 23 avril 1763 dans le *North Briton*, Wilkes fut arrêté et mis à la Tour. Comme il était membre du parlement, le mandat d'arrêt fut attaqué comme illégal, et la cour du banc du roi prononça la mise en liberté du prisonnier. Le parlement s'empara de l'affaire, mais le ministère et la cour y avaient encore une forte majorité; les deux chambres déclarèrent l'article saisi « un libelle calomniateur et séditieux, » et décidèrent qu'il serait brûlé par la main du bourreau. Au dehors, l'opinion se prononça tout autrement. Quand le shériff, avec le bourreau, voulut brûler publiquement dans la Cité le numéro condamné du *North Briton*, la populace se souleva, força le shériff à une prompte retraite, arracha des mains du bourreau le papier à moitié brûlé, et l'emporta en triomphe jusqu'à Temple-Bar, où elle alluma un feu de joie avec l'effigie de Bute. L'agitation se prolongea pendant plusieurs mois; Wilkes, exclu de la chambre et condamné au pilori, s'était réfugié en France. Un libraire, qui avait publié une collection de son journal, fut également condamné au pilori. Il y fut conduit dans un fiacre, au milieu des acclamations d'une foule immense; et après avoir subi sa peine, avec une branche de laurier dans la main, il salua les assistans. Le peuple avait, de son côté, dressé en face du pilori une potence à laquelle il avait suspendu une effigie de Bute et une toque écossaise, dont il fit ensuite un feu de joie. Une quête faite sur place réunit 200 guinées, plus de 5,000 francs, et fut remise au condamné, qui fut reconduit en prison aussi triomphalement qu'il en était venu. On voit qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Wilkes rentra en Angleterre cinq ou six ans après, et se porta candidat à l'élection du Middlesex. Le scrutin se faisait à Brentford, près de Londres. Le jour du vote, toutes les routes conduisant à Brentford furent occupées dès le point du jour par la populace, qui arrêtait toutes les voitures et ne laissait passer que celles qui avaient arboré les couleurs de Wilkes. Depuis la panique du tremblement de terre, Londres n'avait pas vu pareille émigration. Le numéro du journal de Wilkes

qui avait soulevé cette célèbre querelle portait le chiffre 45, et ce chiffre était resté un mot d'ordre. Ainsi le fiacre qui avait conduit le libraire au pilori avait été décoré d'un grand 45; les marchands adoptaient, autant que possible, le chiffre 45, et on raconte qu'un jour le jeune prince de Galles, malmené par le roi son père, ne trouva rien de mieux pour se venger que de crier : Vive le numéro 45! A l'élection de Brentford, le 45 reparut donc dans toute sa gloire, et le peuple, qui arrêtait les voitures, y traçait à la craie le chiffre sacramentel.

Après une lutte électorale d'une violence sans exemple, Wilkes fut nommé représentant du Middlesex. Le ministère reprit contre lui les poursuites avant la réunion du parlement. Le jour de l'ouverture, le peuple, qui croyait qu'il serait conduit à la chambre, se rassembla en masse devant la prison. Des pierres et de la boue furent jetées aux soldats; les magistrats donnèrent lecture du *riot act;* la troupe fit feu, et plusieurs hommes tombèrent. Le peuple ramassa un des cadavres et le porta à travers les rues; l'agitation devint formidable. Des actes d'accusation furent portés contre les officiers qui avaient ordonné le feu; les tribunaux autorisèrent les poursuites, mais le gouvernement approuva publiquement les officiers et les soldats. En même temps, la cour du banc du roi condamnait Wilkes à 1,000 livres d'amende (25,000 francs) et à un an de prison, et la chambre des communes l'expulsait une seconde fois. Une nouvelle élection eut lieu à Brentford; Wilkes fut présenté et réélu sans opposition. La chambre le déclara inéligible, et l'élection fut recommencée; Wilkes fut encore nommé, mais la chambre vota que les voix données à celui qui venait après lui étaient seules valables. Ainsi finit la guerre des « deux rois de Brentford, » comme on appelait le roi George et Wilkes.

Que devint ensuite cet homme qui avait joué un si grand rôle populaire? Wilkes fit son année de prison, reparut plus tard à la chambre des communes, se réconcilia avec la cour, et devint à son tour un sujet de caricatures : ce qui prouve encore qu'il n'y a jamais rien de nouveau.

Nous entrons maintenant dans la grande période de la guerre d'Amérique et celle des guerres de la révolution. C'est dans l'histoire de la caricature un nouveau chapitre, qu'il convient de traiter à part.

JOHN LEMOINNE.

LA

CAMPAGNE DU PIÉMONT

EN 1849.[1]

I. — BUFFALORA.

Si l'on tient compte d'une disproportion trop évidente entre les forces et les intérêts mis en présence, on ne peut méconnaître une singulière analogie entre les malheureux événemens militaires de 1815, en France, et ceux qui viennent de s'accomplir en Piémont. L'un de ces pays, comme l'autre, se vit une première fois repoussé dans ses limites pour n'avoir pas su s'arrêter dans la victoire. Après les premières

(1) Les événemens de la campagne qui a mis fin si promptement, cette année, à la guerre de l'indépendance italienne ne sont encore connus que par les bulletins des derniers ministres de Charles-Albert ou par les amplifications de la chancellerie autrichienne. On ne lira pas sans intérêt peut-être un récit vraiment piémontais, c'est-à-dire écrit à un point de vue sérieux et sincère, sans emphase comme sans dénigrement, sans arrière-pensée démagogique, sans partialité tudesque. L'auteur de cette relation était d'ailleurs dans une position éminemment favorable pour juger les événemens et les hommes. Soldat de fortune avec un grand nom, étranger au Piémont, sans lien avec les partis, c'est la noble cause de l'indépendance qu'il était venu servir. Il a fait la guerre; il n'a pas voulu se mêler à la politique. Ses jugemens, si discrets qu'ils soient, ont donc pour l'histoire une certaine valeur, celle qui résulte d'une observation personnelle, intelligente et désintéressée. C'est à ce titre que nous publions son récit, comme un témoignage digne d'être recueilli, et aussi, nous le croyons, comme l'exposé le plus complet, jusqu'à ce jour, des faits de guerre qui ont signalé la fin glorieuse du roi Charles-Albert.

hostilités, tous deux pouvaient conserver un léger agrandissement de territoire; mais, lancés une seconde fois dans l'arène des batailles, tous deux succombèrent dans la nouvelle lutte après un combat de deux jours, dont le premier semblait leur présager la victoire. Bien que cette lutte ait été courte et malheureuse pour le Piémont, il paraîtra certainement intéressant aux militaires de connaître quelles furent les dispositions prises par le général de l'armée piémontaise, et comment, malgré ses efforts, il fut vaincu; je chercherai donc à exposer d'une façon précise ses opérations et les divers incidens qui le forcèrent à les modifier, afin que l'opinion des juges compétens puisse se former en connaissance de cause. Les impressions, les souvenirs d'un témoin, d'un acteur même de la dernière guerre du Piémont, voilà, je dois le dire avant tout, quels seront les élémens de ce récit.

Pour précipiter l'ouverture des hostilités, la consulte et l'émigration lombardes remplissaient Turin de l'annonce d'une insurrection générale de la Lombardie qui devait éclater dès que l'armée franchirait le Tessin. Malgré ces assurances, ceux qui avaient fait la dernière campagne comptaient faiblement sur ces promesses. Brescia et Bergame étaient les seules villes dont le patriotisme inspirât une confiance réelle. Rien cependant n'autorisait à douter complétement des assurances de l'émigration lombarde: si une victoire venait couronner dès le début les efforts des Piémontais, il semblait naturel que les populations de la Lombardie se soulevassent. La menace d'une insurrection générale devait d'ailleurs exercer une puissante influence sur les plans du maréchal Radetzky. Il était à supposer que le maréchal entreprendrait de défendre la Lombardie. Pour cela, il avait deux choses à faire : ou se tenir prêt à recevoir la bataille, ou franchir lui-même le Tessin et porter la guerre en Piémont.

Dans la première hypothèse, l'armée autrichienne n'avait guère qu'une seule position à choisir, en arrière du Naviglio, qui, coulant parallèlement au Tessin à très petite distance de ce fleuve, est commandé par une série de fortes positions naturelles, d'où on domine les assaillans, et d'où il est facile de s'élancer à son tour pour profiter de ses avantages et poursuivre la victoire. La route de Novara à Milan traverse en quelque sorte le centre de cette ligne de bataille, passant sur le Tessin au pont de Buffalora, et rencontrant, après une forte montée, l'établissement de la douane milanaise, puis le gros bourg de Magenta. Dans la seconde hypothèse, plusieurs débouchés s'offraient aux Autrichiens : l'un par Oleggio, ce qui supposait toujours des forces considérables à Magenta; l'autre par la rive droite du Pô sur Alexandrie, le troisième par Pavie sur Mortara, le quatrième par le pont de Buffalora sur Novara. Il était peu probable que les Autrichiens choisiraient

la marche par Oleggio ou celle par la rive droite du Pô : l'une et l'autre offraient de trop graves dangers sans présenter la perspective d'assez prompts avantages. On devait donc supposer qu'en cas d'offensive de leur part ils se décideraient pour une pointe, soit par Pavie, soit par le pont de Buffalora. L'attaque par Pavie était fort audacieuse, militairement parlant, car l'armée autrichienne devait livrer bataille avec un fleuve en arrière d'elle à courte distance, un autre fleuve à sa droite, forcer en outre le passage du Gravellone, sans avoir d'autre issue, en cas de retraite, que le pont de Pavie et ceux qu'elle aurait jetés, dans un espace fort limité, sur le Tessin et sur le Gravellone. En cas de revers, elle courait donc risque d'être entièrement détruite. Il est assez probable que le général autrichien eût choisi une meilleure ligne d'attaque, s'il n'eût été préoccupé de pensées d'un autre ordre. Les préoccupations qui le décidèrent me semblent avoir été : d'abord, la crainte de l'insurrection qui, tourbillonnant autour de son armée, aurait pu démoraliser le soldat, tandis que, tenant son armée flanquée de deux fleuves, il l'isolait en partie du danger d'être harcelée pendant la lutte par des bandes d'insurgés; ensuite, la nature de la contrée lombarde qui, sillonnée de canaux, de lignes d'arbres, de rivières, rend très difficile un mouvement de retraite; enfin, l'espoir qu'en cas de succès, il coupait l'armée piémontaise de sa base d'opérations, la refoulait sur le lac Majeur, et s'ouvrait d'un seul coup la route de Turin et celle d'Alexandrie. On doit ajouter aussi que, maître des deux rives du Tessin à Pavie, il s'épargnait une difficulté, car il n'avait plus à forcer le passage de ce fleuve. Quant à l'entrée en Piémont par le pont de Buffalora, elle était, au point de vue militaire, moins périlleuse que l'entrée par Pavie. Il fallait, il est vrai, vaincre de front l'armée piémontaise; mais, en cas de non succès, on trouvait dans les positions qui dominent le Naviglio la possibilité d'arrêter la poursuite du vainqueur, et conséquemment d'assurer sa retraite.

Il est à présumer que le général Chrzanowski pesa toutes ces probabilités et l'avantage de ces différentes positions, car les troupes piémontaises, le 20 mars, semblent avoir été distribuées de façon à parer à ces deux hypothèses d'attaque de l'ennemi, aussi bien que pour faciliter au besoin l'offensive et la marche vers Milan. L'armée piémontaise, de son côté, pouvait choisir entre trois plans de campagne : le premier consistait à marcher par les duchés, le second à attendre l'ennemi, le troisième à pousser droit en Lombardie. Marcher par les duchés, c'était découvrir le Piémont sans arracher la Lombardie à ses angoisses, reculer l'heure de la bataille et rapprocher l'ennemi de ses points d'appui et de retraite. Attendre l'ennemi, cela ne pouvait cadrer avec la mission d'une armée libératrice; on pouvait attendre long-temps;

l'heure de la délivrance s'éloignant, le découragement pouvait paralyser l'insurrection. On dut donc se décider pour l'offensive, et l'offensive libératrice de Milan. La marche par Buffalora était désignée dès lors comme la manœuvre la plus favorable pour l'accomplissement de ce projet, d'autant plus qu'elle permettait en même temps de tenir une attitude défensive. D'ailleurs, de grandes forces, assurait-on, étaient concentrées à Magenta et à Sadriano, et on apprenait que les Autrichiens avaient rappelé toutes les garnisons de la Lombardie et dix mille hommes du duché de Parme, ne laissant que deux à trois mille hommes dans le château de Milan et de très faibles détachemens dans les autres villes. L'armée autrichienne devait présenter en ligne de soixante à soixante-dix mille hommes. Il importait donc de faciliter l'insurrection lombarde, et la marche de l'armée piémontaise pouvait en hâter l'explosion.

Concentrée sur le Tessin, le 20 mars, l'armée piémontaise devait présenter un effectif de six divisions, d'une force réelle de neuf mille combattans l'une dans l'autre, plus la brigade commandée par le général Solaroli, plus encore huit *quatrièmes bataillons* (1) et deux bataillons de *bersaglieri* (2). La brigade Solaroli comptait près de 4,000 hommes, les huit *quatrièmes bataillons* 4,800 combattans, les deux bataillons de *bersaglieri* environ 1,200, ce qui donnait une force totale de 60 à 65,000 hommes, dont environ 4,000 hommes de cavalerie, et disposant de 132 pièces d'artillerie. Les forces combattantes qui devaient se rencontrer dans une première bataille étaient donc égales ou presque égales dans les deux camps.

L'armistice ayant été rompu par les ministres piémontais, sans avis préalable et malgré l'opposition du général Chrzanowski, on n'avait pas eu le temps de rappeler la division du général La Marmora, cantonnée à Sarzana. Cette division dut se porter sur Parme et Plaisance, prête à secourir la brigade d'avant-garde laissée à Castel-San-Giovanni pour contenir la garnison autrichienne; ces deux derniers corps formaient un effectif de 12,000 hommes, dont 300 cavaliers, et disposant de 24 bouches à feu. On voit que le total de l'armée piémontaise ne dépassait pas 78,000 combattans. Les 120,000 hommes dont a parlé le ministère n'ont jamais existé que sur le papier; pour arriver à ce chiffre, on comptait la partie de la garde nationale qui devait être mobilisée, et les dix mille malades militaires renfermés dans les hôpitaux au jour de la dénonciation de l'armistice, ainsi que les garnisons

(1) Les *quatrièmes bataillons* étaient les bataillons hors-cadre.

(2) Le corps des *bersaglieri* correspond exactement à ce que nous appelons dans notre armée les chasseurs de Vincennes.

d'Alexandrie, Gênes, Turin, Chambéry, etc., composées de bataillons de réserve et des dépôts des différens corps.

Ces faits bien établis, voici quelles étaient les positions des troupes piémontaises le 20 mars à dix heures du matin. La deuxième division, général Bés, occupait Castelnovo et Cerano; — la quatrième division, sous les ordres du duc de Gênes, le pays en avant de Trecate, avec une avant-garde près du pont de Buffalora; — la troisième division, général Perrone, se tenait à Romentino et Galliate; — la première, général Durando (le même qui commandait les troupes romaines à Vicence), autour de Vespolate; — la division de réserve, avec le duc de Savoie, près de Novara, sur la route de Mortara. — Sur la gauche de ce bloc de cinq divisions, la brigade Solaroli, placée entre Oleggio et Belinzano, pour éclairer ce flanc de l'armée, se trouvait reliée par quatre *quatrièmes bataillons* placés entre elle et l'armée comme échelon intermédiaire. Sur la droite, la cinquième division, composée des Lombards et commandée par le général Ramorino, remplissait le même office pour le flanc droit et avait ordre de se placer à la Cava, très bonne position en face de Pavie, derrière le Gravellone. Un échelon intermédiaire de quatre *quatrièmes bataillons*, placés sous Vigevano, reliait cette division au reste de l'armée.

La mission du général Ramorino était d'observer le débouché de Pavie, de retarder l'ennemi par une résistance plus ou moins longue, selon les forces qui viendraient l'attaquer, et surtout d'avertir, par sa canonnade, de la marche de l'ennemi sur la droite de l'armée. Ce général avait l'ordre de se replier sur Mortara ou sur San-Nazzaro, s'il venait à être attaqué par des forces supérieures. On lui enjoignit en outre de bien s'éclairer sur sa gauche et de rendre impraticable le pont de Mezzana-Corte, sur le Pô. La nomination du général Ramorino était due en grande partie à la consulte lombarde. Il était, aux yeux de quelques personnes, un héros victime des pouvoirs despotiques; mais bien d'autres ne voyaient en lui qu'une médiocrité vaniteuse, un homme sans valeur personnelle, et dont le caractère n'offrait aucune garantie. Il est fort regrettable que le général Chrzanowski, s'étant laissé forcer la main, ait consenti à ce qu'une division lui fût donnée. Le roi lui-même avait la conscience que l'on devait peu se fier à ce personnage; mais Charles-Albert s'appliquait à rester strictement dans son rôle de roi constitutionnel, et subissait en cela la volonté des partis démagogiques qui professaient pour ce général une admiration singulière. Nous verrons bientôt comment le général Ramorino remplit la mission qui lui avait été confiée.

Placée dans les positions que je viens d'indiquer, l'armée piémontaise offrait à l'ennemi, attaquant par Buffalora, une force de trois divisions, qui se trouvait renforcée en moins de trois heures par tout

le reste de l'armée, moins la cinquième division. Si, au contraire, l'armée piémontaise prenait l'offensive par Buffalora, elle jetait de l'autre côté du Tessin et sur ce même point une force de plus de cinquante mille hommes en trois heures de temps. Enfin, si l'ennemi débouchait par Pavie, l'armée, avertie par le canon du général Ramorino, se mettait aussitôt en mouvement par le flanc droit; trois de ses divisions venaient coucher le soir même entre Romella et Mortara, où elles rejoignaient la général Ramorino; les autres couchaient sous Vigevano et se trouvaient le 21, à dix heures du matin, à leur poste de bataille, bien avant que l'ennemi pût commencer son attaque.

Le pays qui s'étend de Novara jusqu'au Tessin offre d'abord des terres cultivées; puis, au-delà de Trecate, on trouve une vaste lande couverte de courtes bruyères, qui se prolonge jusqu'au sommet de la côte dominant la vallée et le fleuve. Le pont de Buffalora est d'une belle construction en pierre de taille; deux petits pavillons pour les percepteurs du péage sont bâtis à chacune de ses extrémités. Ce pont était barricadé du côté des Autrichiens; trois hussards placés en vedettes se promenaient sur la route, qui, à partir du pont, se dirige en ligne droite vers la douane lombarde, située au sommet d'une montée rapide au-delà du Naviglio. On apercevait également une barricade à l'entrée des bâtimens de la douane.

Le 20 mars, à dix heures du matin, le roi arriva en face du pont, suivi du général Chrzanowski et de tout son état-major. Les troupes le saluèrent à son passage par de vives acclamations. Chacun tourna ses regards vers la rive opposée, sur laquelle on apercevait uniquement quelques petites patrouilles de cavaliers ennemis. A midi, un frisson général parcourut toute cette masse d'hommes; le signal de la lutte était donné par la cloche même qui sonnait l'heure. Sur les deux rives du Tessin chacun dut, à ce moment, tourner ses regards vers le ciel et implorer Dieu pour le succès de l'armée piémontaise. La journée était magnifique; le soleil éclairait les longues lignes de troupes qui s'étendaient sur la bruyère; la rive lombarde semblait illuminée d'un rayon joyeux à la vue de ce roi libérateur prêt à marcher vers Milan; chacun attendait le mot : En avant! Dans cet instant tout le monde avait oublié ses secrètes appréhensions, et, pour ma part, je sentis l'espérance rentrer dans mon esprit, ramenée par une de ces circonstances puériles dont l'homme ne peut guère s'empêcher de tenir compte dans les momens les plus solennels. Pendant qu'à l'aide de ma lorgnette je cherchais à découvrir ce qui se passait sur le rivage ennemi, je fus distrait par une nuée de canards sauvages qui se jouaient au soleil dans les eaux du Tessin; tous nageaient vers la rive lombarde, puis, au dernier coup de midi, prêts à toucher la rive, ils prirent rapidement leur vol et s'élancèrent dans les airs, disparaissant bientôt dans la di-

rection de Milan. Le souvenir des augures romains me revint à la pensée, je me laissai aller au souffle de la superstition, et, joyeux de ce pronostic de victoire, je courus près du fleuve, attendant avec impatience l'ordre de le franchir.

J'aperçus le roi Charles-Albert à pied près du pont; sa figure exprimait le calme et la satisfaction. Le général Chrzanowski était auprès de lui; la petitesse de sa taille faisait le plus singulier contraste avec la haute stature du roi. Ses traits, où le type kalmouk était fortement marqué, annonçaient une nature énergique, et il était difficile de voir le général sans éprouver pour lui un sentiment d'estime qui se changeait, à mesure qu'on le connaissait mieux, en une affectueuse sympathie.

Midi était déjà passé depuis long-temps, et aucun mouvement ne se faisait remarquer. Le général attendait sans doute que le canon se fît entendre dans la direction de Pavie. Enfin, à une heure et demie, l'ordre fut donné au duc de Gênes de faire une reconnaissance sur Magenta avec toute sa division; on prescrivit en même temps à la troisième division de se porter au pont de Buffalora pour le soutenir au besoin. Bientôt une compagnie de *bersaglieri* se présenta à l'entrée du pont; le roi les arrêta du geste et, se mettant le premier à leur tête, marcha intrépidement vers la rive opposée. Il y eut un moment de poignante inquiétude. Peut-être le pont était miné, peut-être la rive ennemie était garnie de tirailleurs cachés dans les broussailles et les fossés, et l'intrépide monarque pouvait payer de sa vie cette action téméraire! Enfin il toucha du pied le sol lombard, et un cri général d'enthousiasme salua l'arrivée du prince dans ses nouveaux états, pendant que les cavaliers ennemis fuyaient à bride abattue vers la douane autrichienne, d'où aussitôt s'élevèrent d'épaisses colonnes de fumée, annonçant un vaste incendie.

Ce passage du Tessin fut magnifique. J'avais été employé les 18 et 19 à reconnaître le fleuve, les gués et les avant-postes ennemis sur toute la ligne; j'étais déjà très fatigué; mais un tel spectacle était bien fait pour me ranimer. Je vis la guerre ouvrir de nouveau sa noble arène, et j'oubliai la faute des hommes qui nous précipitaient si étourdiment dans cette lutte inégale, avec une armée de soldats fidèles, mais sans enthousiasme, et d'officiers vaillans, mais ennemis déclarés d'une guerre qu'ils condamnaient comme entraînant la ruine de leur pays. Je ne vis plus que le glorieux champ d'activité périlleuse qui allait s'ouvrir devant nous.

Quelques instans après, le roi arrivait à Magenta, dont les habitans se pressaient avec admiration autour de lui, le proclamant le libérateur de l'Italie. L'ennemi avait disparu. A peine quelques coups de fusil furent-ils tirés sur de faibles détachemens qui se repliaient rapidement vers Cisliano. A Magenta, nous apprîmes que les Autrichiens avaient

évacué la veille au soir les positions qu'ils avaient conservées jusqu'alors sur ce point, et qu'ils s'étaient dirigés vers Pavie ou vers Lodi. La route de Milan était donc libre. La quatrième division reçut ordre de rester sur la rive gauche du Tessin, et la troisième, de reprendre sa première position. Le quartier-général revint s'établir pour la nuit à Trecate. La disparition des troupes autrichiennes, abandonnant des positions défensives aussi bonnes, était un mystère qui allait bientôt s'éclaircir. En effet, le maréchal Radetzki, après avoir placé son armée de façon à ne pas trahir son plan, fit exécuter, dans la nuit du 19 au 20, à toutes les forces qui bordaient la rive gauche du Tessin, une marche de flanc rapide, et, rappelant à lui ses troupes de Crema et de Lodi, se concentra avec toutes ses forces sur Pavie, prêt à déboucher en Piémont dès que le terme fatal serait expiré. Vers midi, il jeta un ou deux ponts près de Pavie et marcha sur la Cava avec son avant-garde. Il dut être fort étonné de ne rencontrer aucune résistance; car le général Ramorino, désobéissant aux instructions qu'il avait reçues, au lieu de se porter sur la position qui lui avait été prescrite, avait abandonné, sans donner d'ordres, sur la rive gauche du Pô, un régiment de cavalerie et deux bataillons, dont l'un de *bersaglieri* commandé par le major Mannara. Ces braves gens, après avoir vigoureusement soutenu un combat de tirailleurs pendant plus de deux heures, durent se retirer devant les forces sans cesse croissantes de l'ennemi. Pendant ce temps, le général s'était mis à l'abri derrière le Pô, avait replié le pont et s'en était allé tranquillement dîner à Stradella.

II. — LA SFORSESCA.

La nouvelle de la marche des Autrichiens et de l'inqualifiable conduite de Ramorino parvint d'abord à huit heures du soir au quartier-général par un aide-de-camp du général Bés, puis, à dix heures, par un officier du général Ramorino lui-même, qui, à ce qu'il paraît, n'avait pas jugé son mouvement assez grave pour en donner avis plus tôt. L'ordre fut sans retard expédié au général Fanti de prendre le commandement de la division lombarde et à Ramorino de se rendre au quartier-général. Grace à la position des troupes, on pouvait espérer que, le lendemain, l'armée serait en mesure non seulement de recevoir la bataille en avant de Vigevano, mais même de prendre l'offensive et de culbuter l'ennemi dans le Pô; la deuxième et la première division durent donc se mettre immédiatement en marche : la première, pour la ville de Mortara, en avant de laquelle elle devait prendre position sur la route de cette place à Pavie; la deuxième, pour la ville de Vigevano, en avant de laquelle elle devait prendre position à la Sforsesca.

On enjoignit aux autres divisions de se mettre en marche le 21, à la pointe du jour : la division de réserve pour Mortara, la troisième pour Gambolo, la quatrième pour Vigevano, en suivant la troisième, la brigade Solaroli ayant ordre de se porter au pont de Buffalora. De la sorte, on pouvait compter que, les Autrichiens devant, selon toutes les probabilités, n'arriver en présence des troupes piémontaises que vers onze heures au plus tôt, la deuxième division, avec quatre bataillons laissés sous Vigevano la veille, serait de force à leur résister jusqu'à l'arrivée du reste de l'armée. Quant à Mortara, on pouvait être sûr que l'ennemi n'y parviendrait pas avant trois heures de l'après-midi. On se regardait donc comme en mesure de faire face à tous les événemens.

Le 21, à onze heures, le roi arrivait à Vigevano. Ce prince avait dans son état-major particulier la plupart des mêmes personnes qui l'avaient accompagné pendant la dernière campagne. On voyait près de lui le marquis de la Marmora, prince de Masserano; le marquis Scati, vieillard dont la moustache blanchie et le visage plein de bonté inspiraient le respect; les deux frères Robillant, véritables représentans de cette ancienne noblesse piémontaise, toujours présente sur les champs de bataille et habituée à se serrer, dans le danger, près des membres de la maison de Savoie. Le général Giacomo Durando, nouvel aide-de-camp de Charles-Albert, étant très malade, suivait dans une voiture avec M. Cadorna, ministre responsable près du roi. Ce ministre ne paraissait pas, comme le comte Lisio, sur le champ de bataille; ce n'était pas son rôle, et il se soumettait sans effort aux exigences de sa position officielle.

Comme on avait prétendu que l'escorte du roi était une gêne pendant la dernière campagne, ce prince, dont l'abnégation personnelle était entière, n'avait auprès de lui que soixante carabiniers, et pour officiers d'ordonnance que deux officiers de cavalerie. Cette suite était bien modeste; mais qu'importait au roi Charles-Albert, pourvu qu'il fût au milieu de ses troupes et le premier à braver les dangers? D'ailleurs, l'état-major général grossissait presque toujours son cortége. Cet état-major avait pour chef le général Alexandre La Marmora; il se composait du général Cossato, sous-chef d'état-major; du colonel Carderino; du colonel Brianski, Polonais; du major Basso; du major de Villa-Marina; des capitaines Battaglia, Martini, Taverna, tous trois Lombards; du duc de Dino, Français; du marquis Cova; de M. Dorson, jeune officier savoyard très capable; de M. Sizomioth, Polonais; du lieutenant Balucanti, Lombard; du prince Czartoriski, fils du noble émigré polonais; enfin, du prince Pio Falco, Espagnol, et du comte Vénier, noble de Venise.

Vers une heure de l'après-midi, le canon se fit entendre dans la direction de San-Ciro. Le général Chrzanowski parcourait le terrain,

en attendant l'arrivée des troupes; il se porta sans hésiter au canon, ordonnant de placer le 1er régiment de Savoie, qui venait d'arriver, en arrière d'un profond ravin, à un quart de mille de Gambolo. Bientôt les tirailleurs de la deuxième division, vivement attaqués par les tirailleurs ennemis, se laissent ramener jusque près de la Sforsesca; là ils reprennent l'offensive, et, soutenus par le reste de la division, ralliés par le colonel Leonetto Cipriani et les officiers de l'état-major du général Bés, ils font reculer l'ennemi, le repoussant jusqu'à San-Vittore, où les troupes reçurent l'ordre de s'arrêter. Dans cet engagement, les hussards du régiment Radetzki firent une charge brillante, et vinrent sabrer les tirailleurs jusque sous la bouche des canons; mais, chargés par deux escadrons du régiment de *Piémont-Royal*, ils furent mis en fuite, laissant plusieurs prisonniers entre nos mains, et parmi eux un officier supérieur. Le régiment de *Piémont-Royal* se fit le plus grand honneur dans cette occasion; un aide-de-camp du général Bés, M. Galli, qui chargeait avec lui, ayant été entouré par quatre hussards et blessé d'une balle à l'épaule, fut dégagé par un seul lancier, qui tua un hussard et mit les trois autres en fuite. Le 23e régiment, ainsi que son brave colonel, M. Cialdini, se comporta d'une manière digne d'éloges. Le colonel Cialdini est habitué à en recevoir sur le champ de bataille; bien que grièvement blessé à Vicence, pendant la première campagne, de deux balles dont l'une lui traversa le bas-ventre, et non guéri de cette cruelle blessure, il n'en marcha pas moins cette fois au premier rang.

Pendant que ce combat avait lieu à notre gauche, le général recevait avis que, les vivres étant arrivés très tard, la brigade Savone de la troisième division et la quatrième division elle-même ne pourraient pas nous rejoindre avant quatre heures. Ce malheureux contre-temps rendait la position critique, car l'ennemi commençait à déboucher avec des forces imposantes et pouvait, en nous attaquant par Gambolo (que ce retard nous empêchait d'occuper), parvenir à nous tourner, passer entre nous et les deux divisions placées à Mortara, nous accabler et nous refouler sous Vigevano. On ne pouvait plus penser à prendre l'offensive, et on devait se contenter de conserver ses positions, pour être prêt à attaquer le lendemain avec toutes les forces réunies. Déjà il était plus de quatre heures, et la brigade de Savone n'était pas arrivée, lorsque les Autrichiens, mettant quelques pièces en batterie et sortant de Gambolo, s'avancèrent en colonne serrée, avec de grands hurrahs, contre le 1er régiment de Savoie, rangé en bataille derrière le ravin et appuyé par six pièces à sa droite et quatre à sa gauche. Le général Chrzanowski s'adressa alors au 1er régiment et lui dit : « Messieurs, je vous ai placés ici, et suis bien sûr que les Autrichiens ne parviendront pas à vous déloger. » Un sourire de bon augure éclaira les mâles

visages des braves enfans de la Savoie; ils restèrent impassibles sous le feu des tirailleurs ennemis; puis, lorsque, arrivées à cinquante pas, les colonnes autrichiennes étonnées voulurent se déployer, un terrible feu de file s'ouvrit au commandement du général; en même temps, l'artillerie tonna à droite et à gauche : les ennemis prirent la fuite en désordre. Le régiment de Savoie s'ébranla et se jeta à la baïonnette sur les colonnes dispersées. Le soldat voulait poursuivre à outrance; mais le régiment était seul, sans soutien : il eût été imprudent de le laisser s'avancer sans pouvoir lui porter secours. On ordonna aux officiers de reprendre leur première position, et ils ramenèrent de force leurs soldats derrière le ravin. Je me trouvais à la gauche de ce beau régiment lorsqu'il fut attaqué, et je le suivais lorsqu'il vint reprendre sa position. Un soldat me dit : « Mon officier, pourquoi ne pas nous laisser prendre Gambolo? — Mon ami, répondis-je, parce que, n'ayant rien pour vous soutenir, on ne veut pas risquer la vie de braves gens tels que vous. — Est-ce que Savoie a besoin de soutiens! » Je fus charmé de cette bravade; une telle assurance est toujours de bon augure au début d'une campagne.

Après ce court, mais rude engagement, le combat se prolongea sur la ligne, par un feu assez vif de tirailleurs, jusque vers six heures et demie du soir. La brigade Savone et la quatrième division, avec le duc de Gênes, étaient enfin arrivées. L'ennemi avait été contenu dans ses efforts; on lui avait reconquis plus que le terrain qu'il avait gagné au commencement de l'action. Les troupes s'étaient bien battues; on les voyait en position de prendre l'offensive dès le lendemain; chacun était content; les craintes qu'avait trop facilement inspirées l'inexpérience des nouvelles recrues se dissipaient. Nous avions fait plus de deux cents prisonniers, la journée nous paraissait bonne. Aussi, nous comptions, à la pointe du jour, recommencer la bataille et culbuter les Autrichiens, qui, serrés dans un triangle dont Pavie était le sommet, entre le Pô, le Tessin et l'armée, devaient, selon toute apparence, éprouver de grandes difficultés pour opérer leur retraite. Nous n'avions pas cessé d'ailleurs d'avoir confiance dans la division lombarde, qui, repassant le Pô et débouchant sur les derrières de l'ennemi, pouvait opérer une diversion décisive.

A cinq heures et demie du soir, nous avions entendu une vive canonnade dans la direction de Mortara; cette canonnade s'était prolongée environ une demi-heure; j'avais d'abord pensé que c'était le général Durando qui s'avançait vers nous en repoussant l'ennemi, mais le bruit du canon avait cessé, et on n'entendait plus, dans cette direction, qu'un roulement continuel de mousqueterie. Nous étions sans inquiétude, car nous avions sur ce point deux divisions, ce qui donnait 18,000 hommes et 48 pièces d'artillerie. Je pensai alors que Du-

rando s'était contenté de contenir l'ennemi, ce qui avait dû être facile à un général disposant de pareilles forces et attaqué aussi tardivement. Cependant, ce feu de mousqueterie se prolongeant fort avant dans la nuit, on put craindre qu'un combat acharné n'eût lieu sur ce point et que l'ennemi, masquant sa marche par de vives attaques de flanc pour nous contenir, ne s'y fût porté avec des forces très considérables. Je revins donc à la Sforsesca, très inquiet, mais espérant y recevoir quelques nouvelles de notre aile droite.

Je retrouvai le roi à la Sforsesca. Satisfait de cette première journée, le roi avait déclaré qu'il bivouaquerait au milieu de la brigade de Savoie. Figurez-vous un champ de bataille jonché de cadavres, éclairé par l'incendie d'une vaste ferme; en arrière, un monticule sur lequel est établi le régiment; les armes en faisceaux étincellent aux rayons de l'incendie et aux feux du bivouac. Dans l'endroit le plus sec, sur deux sacs de toile, est étendu le roi, enveloppé dans une couverture de laine, la tête appuyée sur un sac de soldat. Autour de lui se tiennent silencieusement ses aides-de-camp couchés à terre, les uns dormant, les autres plongés dans de cruelles inquiétudes, car tous ont des fils ou des frères à l'armée et peuvent craindre pour leurs jours. A la tête du roi, on voit debout, semblables à deux statues, deux valets de pied en grande livrée rouge. Le visage du prince, ordinairement pâle et jaune, est presque livide; sa bouche à chaque instant se contracte et imprime à son épaisse moustache des mouvemens convulsifs, tandis que sa main gantée, soulevée par une pensée que n'a pas domptée le sommeil, s'étend par momens vers le camp ennemi, s'agitant et traçant dans l'espace des ordres incompréhensibles, ou semblant conjurer quelque esprit invisible. Cette scène ne s'effacera jamais de mon souvenir. Elle avait, malgré le succès de la journée, quelque chose de saisissant et de lugubre qui chassait le sommeil de nos yeux et nous livrait aux plus sombres méditations. Plusieurs sentinelles, appuyées sur le canon de leurs fusils, regardaient avec surprise et curiosité leur roi ainsi endormi, tandis qu'un de ses officiers d'ordonnance ramenait sur sa poitrine la couverture que, dans ses rêves étranges, il rejetait à chaque instant. Pauvre prince! peut-être dans ce moment avait-il l'intuition des fatales nouvelles qui allaient lui parvenir! Peut-être l'avenir se dévoilait-il à son mâle courage! ou peut-être aussi, bercé par la passion qui agitait toute son ame pour l'indépendance de l'Italie, voyait-il dans ses rêves l'aigle à la croix d'argent s'abattant sur les sommets des Alpes tyroliennes et déchirant de ses serres l'aigle à double tête!

Vers une heure de la nuit, le capitaine Battaglia et le prince Pio arrivèrent à la Sforsesca; ils éveillèrent le général Chrzanowski et lui donnèrent les premières nouvelles de notre droite. La première division, arrivée à Mortara dans la nuit du 20 au 21, avait pris position dans la

matinée sur la route de Pavie, à très peu de distance en avant de Mortara. A partir de midi, elle s'était tenue en bataille, prête à recevoir l'ennemi. La division de réserve arrivait à son tour vers une heure et se plaçait un peu en arrière de la ville. Il est à présumer que, voyant la journée s'écouler sans que l'ennemi parût et entendant la bataille engagée sur la Sforsesca, ces troupes ne croyaient plus à une attaque, lorsque, vers cinq heures et demie du soir, les Autrichiens se montrèrent, mirent une nombreuse artillerie en batterie et ouvrirent un feu meurtrier sur la première ligne mal protégée par le terrain. Surpris par cette attaque subite, les tirailleurs reculèrent rapidement; un bataillon se débanda à leur exemple et commença à jeter du désordre dans toute la ligne. Cependant un autre bataillon vint prendre sa place, le combat s'engagea plus régulièrement, et on fit avancer un régiment de la division de réserve qui, en bouchant un vide imprudemment laissé, rendit confiance à la troupe. L'attaque de l'ennemi, protégé par le feu d'une nombreuse artillerie, fut des plus impétueuses. Par malheur, la position choisie par le général Durando offrait le grave inconvénient d'être trop rapprochée de la ville et d'être coupée en deux par un large canal qui permettait très difficilement de communiquer d'une aile à l'autre. Vers six heures et demie du soir, l'ennemi, s'étant formé en colonnes d'attaque, se jeta vivement sur la position : les lignes furent culbutées sans pouvoir se porter mutuellement assistance par suite des empêchemens du terrain, et les Autrichiens pénétrèrent dans la ville de Mortara pêle-mêle avec nos troupes. L'obscurité était profonde, le combat se continuait corps à corps dans les ténèbres, les officiers cherchaient en vain à reconnaître leurs soldats; des plaintes, des menaces proférées tour à tour en allemand, en hongrois, en italien, se croisaient dans les airs; les équipages, entassés dans les rues, s'opposaient à l'évacuation de cette fatale ville; les soldats piémontais, séparés les uns des autres, s'enfuyaient au hasard dans les ténèbres. En vain le général Alexandre La Marmora, le général Durando et spécialement le duc de Savoie s'efforçaient de rallier les troupes : la cohue était trop grande, et le combat, se continuant dans les rues et autour de la ville, augmentait l'horreur de cette scène lugubre. Des flots de sang coulaient dans les rues, sans que ceux qui le répandaient fussent bien certains d'avoir frappé un ami ou un ennemi. Enfin, vers deux heures du matin, Mortara fut évacuée, mais non sans des pertes sensibles. Près de 2,000 prisonniers et 5 canons restèrent au pouvoir de l'ennemi avec plusieurs caissons et une partie du bagage de la première division. Plusieurs officiers supérieurs furent tués, le brave général Bussetti blessé d'un coup de sabre, nombre de soldats tués, soit par les balles, soit par la baïonnette; mais la force des deux divisions se trouva surtout réduite par la grande quantité de soldats et d'officiers qui, séparés

pendant la nuit de leurs drapeaux, errèrent à l'aventure et ne purent rejoindre leurs corps qu'après la bataille de Novara.

La nouvelle du triste épisode de Mortara fut un coup sensible pour le roi et le général Chrzanowski comme pour toute l'armée. Ce désastre ébranlait la confiance que les troupes avaient déjà prise en elles-mêmes après le combat de la Sforsesca, et détruisait l'espoir que le roi et le général en chef avaient conçu de livrer bataille le lendemain, en attaquant l'armée autrichienne dans les positions peu favorables où elle se trouvait engagée. Le général Chrzanowski, voyant la campagne compromise, proposa un coup hardi et que plusieurs de ceux qui l'entouraient regardaient comme pouvant amener de brillans résultats : c'était de marcher le 22, à la pointe du jour, droit à l'ennemi sur Mortara, de pousser l'attaque à fond avec les 30,000 hommes qu'on avait sous la main, et de risquer ainsi de périr avec toute l'armée ou bien de culbuter les Autrichiens, de pénétrer jusqu'à la division lombarde, puisqu'elle ne voulait faire aucun effort pour venir à nous, quoiqu'elle fût seulement à quelques lieues de distance et qu'elle eût entendu la vigoureuse canonnade de la journée, puis, renforcés de ces 6,000 combattans, de rallier les deux divisions chassées de Mortara le 21. Cette résolution était bien hardie, il est vrai; mais n'avait-elle pas quelques chances de réussite, et la victoire ne couronne-t-elle pas souvent une impétueuse audace? Je laisse aux militaires instruits et expérimentés à décider la question.

Cette proposition fut écartée; le roi l'appuyait; mais les chefs de corps objectèrent que la nouvelle de l'échec de Mortara, répandue dans l'armée, avait renouvelé *le profond dégoût d'une partie de la troupe pour cette guerre politique,* que les symptômes menaçans reparaissaient, que les munitions manquaient, et qu'il n'y aurait que folie à s'engager dans une entreprise aussi désespérée. C'est alors que le général fit donner l'ordre de la retraite sur Novara, où on rallierait, s'il était possible, les divisions débandées et où l'on attendrait l'ennemi. Dans la situation que nous avaient faite la manœuvre négative de Ramorino et le désastre de Mortara, il n'y avait pas d'autre parti raisonnable à prendre.

La manœuvre de l'armée autrichienne avait été pleine d'audace et parfaitement conduite. Pendant que des brigades se déployaient successivement en avançant sur notre gauche, le gros de l'armée, précédé d'une avant-garde commandée par l'archiduc Albert, marchait droit sur Mortara, protégé par de vives attaques destinées à masquer la marche du corps principal. Le succès couronna cette manœuvre, qui eût été déjouée si la mauvaise organisation du service des vivres, retardant nos opérations, n'eût empêché la moitié de la troisième et toute la quatrième division de partir à l'heure prescrite. A chaque instant, le général Chrzanowski envoyait presser l'arrivée de ces troupes, répétant

qu'on allait laisser échapper une belle occasion de vaincre facilement les Autrichiens; mais, quelque diligence qu'elles fissent, elles ne purent arriver assez tôt pour permettre de prendre l'offensive, et l'occasion fut perdue. On peut s'étonner aussi que les deux divisions culbutées à Mortara n'aient pu arrêter l'ennemi, ayant été attaquées aussi tard. Ce qui explique ce fait, c'est la position vicieuse choisie dans Mortara, tandis qu'il s'en offrait une beaucoup meilleure à l'embranchement des routes de Gambolo et de Pavie; puis l'excès de confiance qui fit négliger d'avoir de vigoureux avant-postes échelonnés au loin dans la direction de l'ennemi pour ralentir sa marche et empêcher une surprise. On était persuadé que les colonnes qui s'approchaient ne venaient faire qu'une petite reconnaissance et n'entameraient jamais un combat sérieux.

Si le cruel incident de Mortara eut une action fâcheuse sur le moral des troupes, qui, à la Sforsesca, avaient si bien combattu, le mouvement rétrograde sur Novara les affecta plus péniblement encore. Les troupes, malgré le découragement de quelques corps, ne comprenaient pas pourquoi on renonçait à une bataille qu'elles avaient si bien préparée. On ne s'expliquait pas non plus l'inaction de la division lombarde, qui, assistant à cette bataille de l'autre côté du Pô, n'avait pas cherché à réparer la faute du général Ramorino en repassant le fleuve et en attaquant l'ennemi par le flanc et en queue pendant sa marche.

III. — NOVARA.

Le 22 mars, à la pointe du jour, nous partîmes pour Novara, où nous arrivâmes le soir, sans avoir été inquiétés dans notre retraite par l'ennemi. Les deux divisions battues à Mortara arrivaient de leur côté sous la ville, et chacun s'apprêta aussitôt à la journée du lendemain; car il était évident que les Autrichiens, tout comme nous, devaient rechercher un engagement décisif. S'étant ouvert les routes d'Alexandrie et de Turin, le maréchal ne pouvait cependant pas s'élancer vers la capitale du Piémont, en laissant sur ses derrières une armée qui, bien que réduite, comptait encore 50,000 combattans et 111 pièces d'artillerie.

De notre côté, nous devions désirer la bataille, car nous n'avions d'autre retraite que vers le lac Majeur ou la Savoie, ce qui nous isolait de notre base d'opérations; et d'ailleurs il était évident que l'armée, composée en grande partie de recrues et d'hommes mariés, diminuerait chaque jour sensiblement à mesure qu'elle traverserait une plus grande étendue de son propre territoire. En outre, l'ordre était *de risquer le tout pour le tout;* et plus on reculait, plus on éloignait la chance de rallier la cinquième division, plus la disproportion de forces augmentait. La victoire, au contraire, sous les murs de Novara, eût changé complétement la face des choses; elle n'eût peut-être pas pro-

duit les résultats considérables qu'eût amenés une victoire obtenue, le 22 mars, à Tromello, parce que l'ennemi avait plus de confiance en lui-même et plus d'espace pour ses mouvemens de retraite; néanmoins on pouvait espérer d'en recueillir encore de grands avantages. Si même l'issue de cette journée restait indécise, on était en droit de croire que le maréchal eût conclu volontiers un armistice; car chaque jour pouvait amener sur ses derrières le général Alphonse La Marmora, qui, ralliant la division lombarde, était maître de franchir le Pô avec un corps de 16 à 18,000 hommes. La paix alors se fût probablement conclue; l'Italie n'eût point obtenu son indépendance, cela est vrai; mais le parti de la guerre, réduit au silence par la force des choses, n'aurait pas poussé l'impudence et l'orgueil, du moins j'aime à le croire, jusqu'à persister dans son erreur, en blâmant le roi de remettre à d'autres temps l'accomplissement de ses nobles desseins.

Le 23 mars, à cinq heures du matin, le général Chrzanowski présidait à l'établissement des troupes dans les différentes positions qu'il leur avait assignées. La route de Mortara à Novara, par laquelle devait s'avancer l'armée ennemie, rencontre, à environ un mille de Novara, un petit village appelé la Bicocca. Ce village est bâti au sommet d'une côte d'où il domine la ville, et au-delà de laquelle la route court en ligne droite sur un long plateau. De chaque côté de la Bicocca se trouvent deux vallées étroites, qui donnent à ce village, du côté de la ville, l'aspect d'un mamelon, et se prolongent sur un espace de quelques centaines de mètres, en remontant doucement vers le plateau que suit la route de Mortara. De l'autre côté de la vallée de droite s'étend une vaste plaine cultivée autour de quelques cassines, et qui se transforme en bruyères à trois cents mètres environ en avant d'une grande cassine appelée la Citadella. Cette plaine est coupée perpendiculairement sur Novara par un canal coulant presque parallèlement à l'Agogna; un peu au-delà, se trouve la route de Vercelli à Novara. Les troupes furent rangées en bataille sur une ligne d'environ trois mille mètres de longueur, depuis ce canal jusqu'à la vallée située sur la gauche du mamelon de la Bicocca. Le front de bataille fut formé par trois divisions sur deux lignes.

La première division, formant l'aile droite, appuyait son extrême droite au canal, un peu en arrière d'une grande cassine appelée Nuova-Corte. Elle avait une demi-batterie de 4 pièces à son extrême droite, une batterie de 8 pièces au centre et une autre batterie de 8 pièces à son extrême gauche. — La deuxième division, formant le centre, continuait la ligne en avant de la Citadella. Cette division avait 16 pièces en batterie au centre de la ligne de bataille. — La troisième division formait l'aile gauche et occupait la position de la Bicocca. Cette division avait 14 pièces en batterie sur la gauche du chemin de Novara, dans

une position avantageuse, qui lui permettait de balayer par le feu de son artillerie la route et le plateau; plus 2 pièces sur la route elle-même. — Quatre quatrièmes bataillons furent envoyés à l'extrême droite pour appuyer le flanc de la première division, et quatre quatrièmes bataillons, avec deux bataillons de *bersaglieri*, furent chargés d'appuyer le flanc gauche de la troisième division; pour cela, les *bersaglieri* occupèrent le vallon situé à l'extrême gauche de la ligne, lequel n'était pas praticable pour des masses. — La division de réserve se rangea en colonnes en arrière de l'aile droite, près de la ville et de la route de Vercelli, qu'elle faisait éclairer continuellement par de fortes reconnaissances de cavalerie. — La quatrième division, également en colonnes, se plaça en avant du cimetière de Novara, derrière l'aile gauche. — La brigade Solaroli vint s'établir en arrière de Terdossio, sur la route de Trecate, qu'elle avait mission d'observer, pouvant de là s'employer utilement pour soutenir la quatrième division. Cette brigade avait une batterie d'artillerie (les batteries piémontaises sont de 8 pièces).

L'armée piémontaise, considérablement réduite par l'absence de la division lombarde, les malades, les blessés, les prisonniers perdus à Mortara et les soldats égarés pendant la nuit du 21 au 22, comptait encore un effectif de 76 bataillons donnant 44,000 combattans, 36 escadrons formant un effectif de 2,500 chevaux, et 111 pièces d'artillerie. Ainsi, sur un champ de bataille d'environ trois mille mètres, cette armée pouvait présenter 16 hommes par mètre, proportion qui fut rarement, sinon jamais, dépassée dans les batailles livrées en ordre profond jusqu'à ce jour.

A neuf heures et demie, toute l'armée était à son poste, et, à onze heures, le roi, monté sur un magnifique cheval noir, sortait du palais, suivi de tout son état-major, pour aller inspecter les positions, lorsque le bruit du canon annonça la présence de l'ennemi. Aussitôt ce prince partit au galop, et arriva au sommet de la colline couronnée par la Bicocca, salué de nombreux cris de *vive le roi!* par les troupes placées sur son passage.

L'attaque de l'ennemi était vive, et le feu de son artillerie balayait la route et toute la hauteur de la Bicocca. Un peu au-delà de l'église de ce village et sur la droite de la route, se trouve un petit champ derrière une cassine. Ce fut là que le roi s'arrêta, près de la première ligne. A peine venait-il d'arriver, que les tirailleurs ennemis, refoulant vigoureusement les nôtres, firent pleuvoir une grêle de balles sur ce petit champ. Un carabinier placé à quelques pas du roi tomba frappé mortellement; la première ligne ouvrit un feu de file, l'artillerie tira à mitraille. Le régiment de Gênes-cavalerie fit une charge brillante, et l'ennemi fut repoussé. Pendant ce temps, l'attaque s'étendit sur toute la ligne, et spécialement sur notre gauche et notre centre.

D'après le plan adopté, par lequel la moitié des forces disponibles était rangée en bataille et l'autre moitié tenue en réserve, l'intention du général Chrzanowski me paraît avoir été de fatiguer l'ennemi en le laissant se consumer en efforts contre notre front de bataille, puis de prendre l'offensive à son tour après quelques heures de combat, et de le culbuter s'il était possible. Au bout de trois quarts d'heure environ, l'attaque se renouvela avec plus de vigueur encore; la première ligne, composée de la brigade Savone, recula; deux cassines, situées à droite de la route en avant de la Bicocca, furent emportées; on fit avancer la seconde ligne. Le régiment de Savoie passa devant le roi, et, se précipitant sur l'ennemi, le repoussa avec vigueur. Pour aider à ce refoulement, le colonel Carderino, de l'état-major, s'avança avec un escadron de Gênes-cavalerie, et fit une charge couronnée de succès.

Bien que l'ennemi fût repoussé, le combat d'artillerie et de tirailleurs n'en continua pas moins vivement; on se vit même obligé de faire revenir en ligne la brigade Savone pour aider le régiment de Savoie à se maintenir. Le général Perrone, vieux vétéran qui, par ses services, avait su reconnaître noblement l'hospitalité de la France, semblait rivaliser d'audace avec le roi et ne quittait pas ses tirailleurs, qu'il encourageait de ses conseils et de son exemple. Le général Chrzanowski, toujours à côté du roi, suivait de l'œil les incidens de la bataille, donnant ses ordres avec le plus parfait sang-froid et ne quittant le prince que pour se porter sur tous les points où sa présence lui semblait le plus nécessaire. Le point de la Bicocca était la clé de la position; aussi l'ennemi portait-il ses principaux efforts contre ce village.

Vers deux heures et demie, l'artillerie autrichienne redoubla son feu, et les colonnes ennemies s'avancèrent de nouveau, refoulant tout devant elles. Elles pénétrèrent jusque sur le mamelon qu'occupait le roi avec tout l'état-major; une trentaine de Hongrois apparurent à l'angle de la cassine, mais, surpris peut-être de se trouver en présence de ce groupe d'officiers, ils restèrent un instant incertains et furent aussitôt enveloppés et faits prisonniers. Le duc de Gênes entra alors en ligne avec une de ses brigades, et, après un combat acharné, la position fut reprise une seconde fois. Pour riposter au feu meurtrier de l'ennemi, on fit avancer une batterie de renfort, puis, une demi-heure plus tard, une seconde batterie, ce qui porta à 32 pièces le nombre de bouches à feu qui furent employées sur ce point. L'espace rétréci de cette partie de la position et la configuration du terrain ne permettaient pas d'en placer davantage. Nous apprîmes des prisonniers que le jeune général qui nous attaquait avec tant d'impétuosité était le même archiduc Albert qui commandait à Mortara le 21.

Le combat s'était ralenti sur le reste de la ligne; il était évident que tous les efforts des Autrichiens étaient dirigés contre la Bicocca. Voyant

qu'il ne réussissait pas sur la droite de cette position, l'ennemi chercha à la tourner en même temps par la gauche, et tout le mamelon fut couvert d'une pluie de projectiles, tandis que le reste de la ligne de bataille était tenu en respect par un combat de tirailleurs et d'artillerie.

Au plus fort de l'action, les officiers-généraux de la suite du roi rivalisèrent d'énergie avec les officiers d'état-major du général Chrzanowski pour encourager les troupes, raffermir les soldats ébranlés et porter les ordres. Le colonel Brianski prodiguait son active intelligence sur tous les points; le vieux marquis Scati voyait son chapeau traversé d'une balle, et, au moment où il y portait la main, un éclat d'obus le lui emportait; alors ce vieux guerrier, mettant un mouchoir autour de sa tête, tirait son épée et chargeait avec la cavalerie. On peut dire sans exagération que, sur ce point, la suite du roi et l'état-major général se sont exposés avec la plus entière abnégation et le plus admirable héroïsme.

Le roi promenait ses regards sur la scène imposante qui se déroulait devant lui; de temps à autre il consultait des yeux le général Chrzanowski, qui, voyant cette nouvelle attaque repoussée, parut lui donner bonne espérance. Dans cet instant, un soldat du train arrive à cheval, poussant devant lui deux prisonniers. Il s'arrête devant le roi, lui dit, encore tout enivré du combat : « *Maesta, son io che ho fatto questi due prigionieri! l'ho scapato per miracolo..... Ah! misericordia!....* » Et il tombe frappé à mort d'une balle qui, sans lui, allait atteindre le roi en pleine poitrine.

Presque au même instant on voyait passer le général Perrone porté par quatre soldats; ce brave vieillard était frappé mortellement d'une balle à la tête. En voyant ce général tomber, les troupes manifestèrent quelque hésitation; l'ennemi en profita, et bientôt on le vit, refoulant nos tirailleurs, s'avancer de nouveau sur la Bicocca. La brigade de Cuneo et deux bataillons de chasseurs de la garde arrivèrent alors, ainsi que deux bataillons pris à la deuxième division par le colonel Brianski, et l'ennemi ne put accomplir son projet; mais à chaque instant le feu de son artillerie devenait plus meurtrier. Déjà nous avions dépensé la plus grande partie de nos réserves, et on commençait à douter que nous pussions nous maintenir en position, lorsque les Autrichiens, tentant un nouvel effort, nous refoulèrent une troisième fois et nous forcèrent à faire entrer en ligne la deuxième brigade de la quatrième division. Le duc de Savoie avait amené lui-même la brigade de Cuneo au feu, et le duc de Gênes, qui n'est jaloux de son frère que lorsqu'il s'agit d'exposer sa vie, prodiguait vaillamment sa brillante jeunesse. Le roi regardait avec orgueil ces deux jeunes princes, héritiers de son courage martial, qui semblaient, comme lui, décidés à donner leur vie pour le triomphe des armes piémontaises. Hélas! tant de courage, tant

d'abnégation devait être inutile, et le sang le plus noble du Piémont devait couler sans profit pour la cause italienne!

La mort du général Passalaqua vint priver l'armée d'un de ses chefs les plus braves. Les paroles qu'il prononça quelques instans avant de mourir donneront une idée parfaitement exacte de l'esprit qui animait l'armée et permettront de porter un jugement sur ses calomniateurs. Le général Passalaqua causait avec ses officiers lorsqu'il reçut l'ordre de se porter en avant : « Messieurs, leur dit-il, vous savez qu'étant en retraite, je pouvais me dispenser de servir. Vous savez que je n'approuve pas cette guerre, et que je suis peu partisan des idées nouvelles; mais je désire que tous les parleurs qui nous gouvernent actuellement fassent leur devoir comme je saurai remplir le mien. » Un quart d'heure plus tard, il tombait frappé en avant de sa brigade.

Voyant que les attaques de l'ennemi contre la Bicocca, loin de se ralentir, devenaient de plus en plus vives, le général en chef envoya vers cinq heures ordre à la deuxième division de prendre l'offensive pour faire une diversion, enjoignant en même temps à la première division d'appuyer le mouvement de la deuxième. Aussitôt les généraux Bés et Durando s'avancèrent droit à l'ennemi; mais, tandis que ce mouvement s'exécutait, nos rangs éclaircis se débandaient, les Autrichiens s'emparaient définitivement de la Bicocca, et l'aile gauche reculait jusque sous les murs de la ville. Bientôt après, le centre, pris en flanc, dut battre en retraite. En même temps l'aile droite, attaquée de flanc sur sa droite, se retirait à son tour, soutenue par un régiment de la garde et une batterie d'artillerie légère, amenée à son secours par le duc de Savoie.

Ce fut donc le succès de l'ennemi sur notre gauche qui décida la perte de cette sanglante et honorable journée, et entraîna la retraite de notre centre, qui marchait en avant, puis de notre droite, qui, découverte sur sa gauche par ce mouvement de retraite du centre, se vit un instant exposée à être prise en flanc des deux côtés. Il était six heures du soir; l'ennemi ouvrait le feu de batteries postées sur la position que nous venions d'abandonner. Plusieurs pièces, placées sur les bastions de la ville et en avant de la porte de Mortara, cherchaient à retarder sa marche. Le duc de Gênes, ayant eu trois chevaux blessés sous lui, se mit à la tête de quelques bataillons et se jeta de nouveau dans la mêlée; mais les soldats, fatigués, répugnèrent à renouveler une lutte qu'ils regardaient comme désespérée. Le roi, grave, abattu, mais impassible, revenait au pas vers la ville, s'arrêtant souvent, comme le lion poursuivi par les chasseurs, pour faire face à ses adversaires. Le général Chrzanowski, fidèle à ses devoirs jusqu'au dernier instant, ne quittait pas l'arrière-garde et cherchait encore à prolonger la lutte, alors même qu'elle était sans espoir. Au moment où le roi rentrait en ville, un jeune officier d'artillerie passa près de lui en criant *vive le*

roi! puis, s'approchant du comte de Robillant, lui dit d'une voix ferme : « Es-tu blessé, père? — Non, et toi? — Moi, j'ai la main emportée! » Le comte de Robillant pâlit; mais, se raffermissant sur sa selle : « Eh bien! console-toi, mon fils, tu as fait ton devoir! » Une heure plus tard, le pauvre Charles de Robillant supportait courageusement l'amputation du bras. J'ai cité la mâle réponse du comte de Robillant, car elle est un trait de plus qui peint les hommes contre lesquels s'acharne chaque jour la presse démagogique italienne.

Le roi, déjà près de la ville, me vit passer. « Quelles nouvelles? me demanda-t-il. — Tristes, sire! » Cependant un boulet vient atteindre l'escorte royale et couche plusieurs soldats à terre. Les chevaux se cabrent; l'escadron se débande. Quelques instans après, je me retrouve auprès du roi. « Au moins, dit ce malheureux prince, l'honneur de l'armée est sauf! » Et plus tard : « La mort n'a pas même voulu de moi! » ajouta-t-il avec une expression de profonde amertume.

A sept heures, la nuit était venue; la mousqueterie se faisait encore entendre. Le roi avait fait appeler M. Cadorna, ministre responsable, tandis qu'il était encore sur les remparts, et, lui montrant le champ de bataille, lui avait dit de se rendre au camp ennemi avec le général Cossato et de demander un armistice. En voyant l'aspect du champ de bataille, ce ministre, pâle et abattu, comprit peut-être enfin quelle responsabilité pesait sur lui et ses collègues; il partit aussitôt pour le camp autrichien; mais, cette fois, le vainqueur voulait faire sentir toute sa puissance et peut-être s'assurer de la trempe plus ou moins romaine du ministère démocratique. Ses conditions étaient dures, et il dut comprendre toute la portée de son triomphe par l'attitude du ministre avec lequel, du reste, il refusa nettement de traiter. Le général Cossato, qui, pour dépenser moins de paroles belliqueuses que les orateurs du palais Carignan, n'en était pas moins prêt à exposer noblement sa vie pour l'honneur de son drapeau, refusa de passer ainsi par la loi du vainqueur avant d'avoir pris les ordres du roi. Il revint à Novara et, après avoir exposé le résultat de sa mission, il attendit de nouvelles instructions. En voyant les malheurs dans lesquels son dévouement à la cause de l'Italie avait entraîné le royaume de ses pères, le roi n'hésita pas à consommer un dernier sacrifice. Il fit appeler les princes, les généraux, le ministre Cadorna, et d'une voix lente, mais ferme, leur dit ces paroles, que l'histoire doit recueillir : « Messieurs, je me suis sacrifié à la cause italienne; pour elle j'ai exposé ma vie, celle de mes enfans, mon trône : je n'ai pu réussir. Je comprends que ma personne pourrait être aujourd'hui le seul obstacle à une paix désormais nécessaire. Je ne pourrais pas la signer. Puisque je n'ai pas pu trouver la mort, j'accomplirai un dernier sacrifice à mon pays. Je dépose la couronne et j'abdique en faveur de mon fils, le duc de Savoie. » Puis, le roi em-

brassa affectueusement chacun des assistans et se retira dans sa chambre, après nous avoir fait un dernier signe d'adieu du seuil de la porte.

Une heure plus tard, Charles-Albert s'éloignait seul, sans permettre à aucun de ses officiers de le suivre dans l'exil auquel il s'était volontairement condamné, sans même dire vers quels lieux il portait ses pas; mais qu'importe la contrée où cet infortuné monarque fixera sa résidence! Le respect des populations suivra partout le héros de l'indépendance, le martyr de la révolution italienne.

Une dernière aventure attendait sur le sol piémontais le roi déchu et fugitif. Le soir même de la bataille, les Autrichiens, campés dans les environs de Novare, avaient interrompu les communications entre cette place et Vercelli, et avaient établi sur la route deux pièces d'artillerie braquées dans la direction de la ville. Un fort piquet d'infanterie veillait près de la batterie, et une sentinelle avancée observait la route. Vers minuit, un bruit de roues se fait entendre dans le lointain; on avertit le capitaine de garde que des pièces d'artillerie piémontaise semblent se diriger de ce côté. Aussitôt il fait allumer les mèches, ordonne de charger à mitraille et de tirer dès qu'on sera à bonne portée. Cependant le bruit devient plus distinct; les soldats apprêtent leurs armes, les canonniers immobiles sont à leur poste. Enfin, au détour de la route, on voit poindre une lumière qui s'avance rapidement. — Mon capitaine, dit le sergent d'artillerie, ce n'est point de l'artillerie, c'est une voiture. — On regarde attentivement, et en effet on distingue bientôt une voiture attelée de quatre chevaux de poste qui roule à fond de train sur la chaussée. Aussitôt le capitaine suspend son premier ordre et s'avance avec une patrouille. Il arrête le postillon, s'approche de la portière et demande le nom du voyageur. — Je suis le comte de Barge, répond celui-ci, qui était seul dans la voiture; je suis colonel piémontais, j'ai donné ma démission après la bataille, et je retourne à Turin. — Monsieur le comte, vous m'excuserez, mais je ne puis vous laisser passer ainsi; il faut que vous me suiviez chez le général : il est ici, à quelques centaines de pas. — Comme vous voudrez, monsieur; je suis à vos ordres. — Et la voiture, escortée de quelques hussards, se dirige vers le petit château servant pour le moment de quartier-général au comte de Thurm. L'officier monte et prévient le général qu'un comte de Barge, se disant colonel piémontais, vient d'être arrêté, se rendant à Turin, et qu'il attend en bas dans la voiture. — Qu'on le fasse monter, dit le colonel, et qu'on fasse venir le sergent de *bersagliere* que nous avons fait prisonnier; si ce soldat le reconnaît, vous le laisserez passer; sinon, vous le retiendrez prisonnier. Qu'on m'avertisse, en tout cas, de ce qui se sera passé.

En effet, le comte de Barge monte dans l'antichambre, et le *bersagliere* est mis en sa présence.

— Reconnaissez-vous le comte de Barge, colonel piémontais?

— Non, je ne connais pas ce nom-là dans l'armée.

— Regardez bien.

Le *bersagliere* s'approche, regarde fixement le voyageur, et reste interdit. Le comte lui fait un signe du regard.

— Ah! oui, certes, je le reconnais bien, monsieur le comte de Barge, s'écrie le *bersagliere;* parbleu! il était près du roi pendant toute la bataille.

Le comte lui fait un geste de la main, le *bersagliere* s'éloigne, et le voyageur, s'avançant vers la porte, dit à l'officier :

— Je suppose, monsieur, que rien ne s'oppose plus à mon départ?

— Pardon, colonel; mais M. le général de Thurm me charge de vous prier de prendre une tasse de thé avec lui.

Le comte accepte, entre chez le général, qui, après des excuses polies sur les rigueurs auxquelles la guerre le condamne, entame la conversation: on parle de la bataille; le comte rappelle tout ce qui s'est fait dans le camp piémontais; le général raconte tout ce qui s'est passé du côté des Autrichiens, puis ajoute :

— Pardonnez-moi, monsieur le comte; mais je m'étonne qu'un homme aussi distingué que vous me semblez l'être soit si peu avancé dans l'armée.

— Que voulez-vous? je n'ai jamais été heureux; je n'ai pu réussir. Aussi, après la bataille, voyant la carrière militaire désormais sans avenir pour moi, j'ai donné ma démission du grade que j'occupais.

La conversation se prolonge quelque temps sur ce ton, puis le comte de Barge prend congé du général autrichien, qui le reconduit jusqu'à sa voiture. En remontant l'escalier, le général de Thurm, s'adressant à ses aides-de-camp, leur dit :

— Le comte de Barge est vraiment un homme entraînant par son esprit et ses bonnes manières. Je ne l'aurais pas cru un militaire; il me faisait plutôt l'effet d'un diplomate. Qu'en dites-vous?

— Nous sommes de votre avis, général; mais voici le *bersagliere,* il pourra peut-être nous dire l'emploi qu'occupait ce colonel à la cour de Turin. Eh! l'ami, quel est ce comte de Barge qui vient de nous quitter?

— Le comte de Barge, messieurs, est le roi Charles-Albert.

— Le roi!

— Messieurs, reprend le comte de Thurm après quelques instans de silence, Dieu protége l'Autriche! Que n'eût pas dit le monde si, par une fatale méprise, la batterie eût fait feu sur cette voiture et que ce malheureux prince eût été frappé, comme cela paraissait inévitable! On aurait dit qu'ennemis aussi implacables que perfides, nous avions assassiné le roi Charles-Albert dans un lâche guet-apens. Remercions

Dieu de nous avoir épargné ce malheur, et félicitons-nous d'avoir pu voir et apprécier de si près notre héroïque adversaire!

Les événemens militaires que je viens de raconter portent en eux-mêmes des enseignemens qu'il est presque inutile de faire ressortir. La campagne de 1849, étourdiment conçue sous l'empire d'une excitation factice, ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe. L'armée piémontaise est excellente; elle survivra à sa défaite; mais, au moment d'entrer en ligne, il lui manquait la confiance. Ses cadres avaient été précipitamment remplis; son instruction était incomplète; elle n'avait d'entier que sa valeur, l'héroïsme de son roi, l'énergie mâle et résignée de ses officiers. Elle a été vaincue fatalement. Les plans les plus habiles, les combinaisons les plus savantes n'y auraient rien fait. Le plan du général Chrzanowski, tant blâmé, était le seul qu'il pût adopter dans les circonstances critiques où on l'avait placé, avec la nécessité de marcher en avant, de pousser droit à l'ennemi, et coûte que coûte. Pouvait-il marcher avec toutes ses forces concentrées, laissant la ligne du Tessin dégarnie et Turin exposé à un coup de main? C'eût été d'une tactique aussi inconsidérée que la politique même qui précipitait l'armée à la frontière. Une fois en ligne, le général Chrzanowski a déployé une rare décision, un sang-froid imperturbable et de grandes ressources d'esprit et de science; il a tiré de l'armée piémontaise tout ce qu'elle pouvait donner à cette folle guerre. Il suffit de rappeler le chiffre des hommes mis hors de combat du côté des Autrichiens, pour se convaincre que l'armée piémontaise n'a pas cédé le terrain sans résistance. Ce chiffre s'élève à près de 4,000 tués et blessés, pendant la courte campagne de Novara, parmi lesquels plus de 150 officiers. Certes, une armée qui, livrée à toutes les causes de découragement et de désorganisation, a encore le bras assez fort pour frapper de tels coups, cette armée mérite l'estime du monde. Ce n'est rien d'être vaincu, quand on est un pays vivace et fort, qui peut en appeler à chaque instant de la défaite d'aujourd'hui à la victoire de demain. C'est beaucoup de conserver l'honneur; celui de l'armée piémontaise est sans tache.

Quant à la cause principale de ce désastre, elle n'a qu'un nom, mais ce nom dit tout. Elle s'appelle *la démagogie*. Livré à ses inspirations, le roi Charles-Albert n'aurait pas été placé dans cette alternative fatale de combattre ou de tomber du trône, de vaincre ou d'abdiquer. Il aurait combattu à son jour, à son heure; et, s'il eût été vaincu, il eût gardé du moins le prestige d'un roi et le crédit d'un négociateur. La démagogie l'a sacrifié à sa précipitation, pleine à la fois d'imprudence et de couardise; et aujourd'hui elle lui tresse des couronnes! La démagogie aime fort les rois..... quand ils s'en vont!

****

AFFAIRES DU DANEMARK.

LA QUESTION DE DROIT ET LA GUERRE.

Ein Wort der Rechts und der Verstændigung in der Schleswigsthen Frage. — Mainz, in-8o, 1849.

Par un contraste dont le secret est dans le génie germanique, au même moment où Francfort et Berlin agitent devant l'Europe la question de l'unité allemande en s'autorisant du principe moderne de la nationalité, nous les voyons sur un autre terrain, dans les affaires de Schleswig, recourir sans hésitation à des argumens d'une tout autre époque et rechercher imperturbablement jusqu'au fond du moyen-âge des preuves à l'appui de leur système politique. Étrange contradiction de métaphysiciens et d'érudits! Ils n'ont plus foi dans les institutions qui leur viennent des traités de 1815, ce dernier enfantement du vieux monde, et ils montrent encore une vénération religieuse pour je ne sais quelle charte de 1326 et je ne sais quel acte de 1460. Peut-être refuserait-on de le croire, si plusieurs milliers d'écrits semés dans la presse quotidienne, si de prodigieux amas de brochures, si toute une pyramide de volumineuses dissertations, n'étalaient devant nos yeux les témoignages innombrables de cette passion de l'Allemagne moderne pour le droit féodal. Qu'on le remarque bien, les savans et la presse ne se sont point réservé le monopole de cette argumentation dans la guerre de Schleswig. Francfort même, Berlin, le chef de la famille d'Augustenbourg, partie intéressée dans la querelle, la diplomatie, la nation allemandes sont tombés d'accord pour poser la question sur ce terrain des vieux diplômes, dans ce clair-obscur des âges indécis que l'histoire est la plupart du temps réduite à deviner.

Ainsi, tandis que, d'un côté, l'Allemagne invoque le droit des races dans la pensée de se reconstituer sous une forme nouvelle, de l'autre, elle prétend tirer de la poussière de ses archives les preuves d'un droit d'héritage féodal sur une portion du Danemark et de la race scandinave. Où réside le vrai droit?

La solution de la question est, quant à présent, remise à la force. Après une guerre terminée par un armistice laborieusement négocié, reconnu à Francfort à grand regret et malgré les protestations armées du radicalisme conquérant, après sept mois de démarches diplomatiques conduites à Londres avec une grande activité par le cabinet de Copenhague, l'armistice conclu en août dernier vient d'être rompu en mars, et nous assistons aux débuts d'une nouvelle campagne. Entre la race scandinave et la race germanique, c'est presque une guerre civile, et les hostilités ont pris, en effet, dès l'origine, le caractère d'acharnement propre aux guerres de cette nature; lutte d'autant plus regrettable et plus douloureuse, qu'elle est engagée à forces bien inégales et que le droit ne semble pas être du côté vers lequel la fortune menace d'incliner!

L'initiative de la rupture de l'armistice a été prise par le Danemark sous l'influence de deux graves considérations. D'abord, l'administration mixte instituée dans les duchés était en opposition directe avec le gouvernement danois et avec les populations danoises de Schleswig, au point de pouvoir donner lieu à des conflits sanglants. C'était pour le Danemark un devoir d'aviser. D'autre part, en recommençant les hostilités avec la saison, le Danemark conservait l'unique avantage que sa position lui assure contre les armées de la confédération germanique, la ressource de l'action maritime. A la vérité, peut-être croyait-il que la perspective d'un blocus dont l'effet immédiat est de paralyser le commerce de l'Allemagne, et qui a pour de certains centres commerciaux, tels que Hambourg, toute la portée d'un grand désastre, amènerait les pouvoirs allemands dans la voie des négociations sincères et définitives. Le Danemark s'est trompé dans cette espérance. Le parlement de Francfort ne s'est point laissé arrêter par la crainte de catastrophes commerciales : le Jutland est envahi, et la flotte danoise répond à cette invasion par un redoublement de sévérité dans le blocus.

Le Danemark cependant persiste à négocier. Son plénipotentiaire est toujours à Londres, où les conférences se sont ouvertes; il en appelle toujours à la discussion pacifique des droits et aux garanties accordées autrefois et renouvelées récemment par la France, l'Angleterre et la Russie; mais, de son côté, la confédération germanique s'acharne dans ses propositions inacceptables, qu'elle appuie sur des chartes surannées, plus concluantes à ses yeux que toutes les considérations de droit moderne, de garanties et d'équilibre européen. Que serait-ce si l'érudition des feudistes s'était trompée sur le sens même de ces diplômes, s'il était démontré qu'elle a joué à la diplomatie le tour perfide de lui fournir des citations et des faits suspects, des commentaires en guise de textes? Or, cette démonstration a été précisément essayée avec une clarté lumineuse par l'écrit dont nous avons donné plus haut le titre et dont la consciencieuse érudition nous laisse pour notre part entièrement convaincu.

La doctrine du parti qui veut le démembrement du Danemark repose tout entière sur cette allégation, que les duchés auraient été, en 1460, légalement et officiellement unis par un lien indissoluble, et formeraient ainsi un état indivisible : c'est l'argument sous lequel l'Allemagne couvre son intervention ar-

mée dans la querelle du Danemark avec ses sujets allemands du Schleswig-Holstein. On pourrait dès l'entrée du débat, en s'emparant de cette idée d'unité, opposer à cet argument une objection décisive, et demander, par exemple, à l'Allemagne pourquoi elle aurait plus de droits sur le Schleswig, fief de la couronne danoise depuis un temps immémorial, que le Danemark n'en a sur le Holstein, fief de l'ancien empire? En effet, elle n'a jamais eu de lien politique avec le Schleswig, et, depuis le commencement du XIIIe siècle, elle a toujours considéré comme limite de l'empire allemand l'Eider, petite rivière qui sépare le Schleswig du Holstein, de l'est à l'ouest. Le Danemark, au contraire, se trouve depuis près de quatre siècles en rapports féodaux avec le Holstein, et durant cette période, à la faveur de ces liens, bien des institutions sont devenues communes entre les deux pays. Il serait donc bien plus facile de déduire comme conséquence de l'unité prétendue des duchés la légitimité de la souveraineté danoise sur le Holstein que d'en faire sortir la légitimité des prétentions de l'Allemagne sur le Schleswig; mais les juristes danois n'attachent point plus d'attention qu'elle n'en mérite à cette inadvertance des feudistes allemands; c'est par la base même que les Danois peuvent ruiner l'argumentation de leurs adversaires.

Nous n'avons nulle envie de mettre en doute la communauté de race qui rattache la noblesse allemande du duché de Schleswig à celle du Holstein. Oui, dans le Schleswig, quoique le fond primitif de la population, quoique la majorité des paysans encore aujourd'hui appartienne manifestement à la race scandinave, la majorité de la noblesse est allemande; elle est venue se fixer dans ce duché peu à peu à la suite des établissemens commerciaux que les Allemands avaient essayé d'y fonder dès le XIIIe siècle; elle partait du Holstein, et elle était ainsi avec la noblesse du Holstein dans des rapports de parenté que l'intérêt de sa sûreté en présence de la suzeraineté danoise devait rendre intimes et durables. Mais la pensée d'une union territoriale entre le Schleswig et le Holstein était-elle dans les esprits? Non, et, à cette époque de morcellement féodal, rien n'eût paru plus bizarre qu'une fusion politique des deux duchés.

Les rapports de la noblesse du Schleswig avec celle du Holstein ont été définis par des traités particuliers. Parmi les plus anciens, on en connaît deux de 1307 et de 1323 : ils consacrent l'alliance des nobles contre le souverain, et instituent des assemblées délibérantes dont le nom allemand (*die Mannschaft*) répond assez bien à notre mot de corporation. Peu à peu les villes et les prélats entrèrent dans ces corporations, et il arriva même que les prélats, à la faveur de leurs vastes propriétés et de leurs priviléges spéciaux, réussirent à y asseoir leur prépondérance. Ce fut en 1397 que les nobles du Schleswig, du Holstein et de Stormarn se réunirent pour la première fois en assemblée générale dans l'intention d'agir de concert. Entre autres résolutions, cette assemblée en prit une qui est justement l'un des points importans du débat scientifique; elle déclara que la corporation des nobles demeurerait indivise dans le Holstein, dans le Stormarn et dans le Schleswig.

La corporation est indivise, s'écrient les feudistes; oui, mais par corporation, il faut entendre l'assemblée générale de la noblesse des trois duchés. — Nullement, peut-on répliquer : il ne faut entendre que la corporation de chacun de ces trois pays envisagés individuellement. Si l'assemblée eût voulu se désigner

elle-même, elle aurait dû dire : La corporation des trois pays sera réunie de manière à former un tout; car jusqu'alors elle n'était pas réunie, et ne pouvait par conséquent *demeurer* telle. Que s'il restait à cet égard quelques doutes, l'histoire des temps postérieurs les dissiperait; car elle ne fait aucune mention de diètes nouvelles qui auraient été plus tard tenues en commun par les corporations des duchés. Tout au contraire, en 1448, Adolphe, duc de Schleswig et comte de Holstein, ayant ordonné une prestation d'hommage en faveur de son neveu Christian d'Oldenbourg, élu roi de Danemark sous le nom de Christian Ier, cet acte d'hommage fut accompli, non en commun, mais par chacune des corporations séparément.

La mort d'Adolphe, en 1459, ouvrit le champ aux contestations qui devaient aboutir à cette fameuse charte de 1460, sur laquelle le parti allemand espère triompher. Le roi Christian réclamait l'héritage comme plus proche cognat et par préférence aux agnats de la maison de Schauenbourg, mais il ne le réclamait qu'à titre électif. Il avait à lutter contre un parti puissant et hostile, soudoyé par les prétendans qui lui disputaient cet héritage, et il ne put vaincre cette résistance qu'au prix de grandes concessions; de là la charte de 1460.

Voici la traduction littérale du passage d'où l'on veut tirer le principe d'une union réelle et perpétuelle entre le Schleswig et le Holstein : « *Ces pays* susmentionnés, nous nous engageons de tout notre pouvoir à les maintenir en bonne paix, et nous promettons qu'ils resteront éternellement *ensemble non partagés*. Pour cette raison, aucun ne fera la guerre à l'autre, mais chacun se contentera du droit. »

Une réflexion se présente tout d'abord, si l'on attribue à cette stipulation le sens d'une union réelle : comment, dans l'état des rapports de vassalité du Holstein à l'égard de l'empereur et de l'empire d'Allemagne, comment le roi de Danemark aurait-il pu stipuler de lui-même sans l'agrément préalable de l'empereur? N'est-il pas vrai d'ailleurs que ce contrat n'aurait pu devenir valable que si la seigneurie du Schleswig et celle du Holstein s'étaient trouvées réunies dans les mains d'un seul et même héritier féodal, et encore à la condition que cet héritier féodal n'aurait pas, par quelque félonie, autorisé son suzerain à lui retirer le fief?

Quoi qu'il en soit, la prétendue indivisibilité des deux duchés n'existait déjà plus peu d'années après, sous les fils de Christian Ier. Elle se trouve en effet implicitement abolie par le partage opéré en 1490, sans qu'il soit fait mention de cette loi fondamentale, et sans que ce changement ait été préalablement demandé ni accordé. Cette loi, qui n'a pas été prise en considération dans ce premier partage des duchés, ne l'a pas été non plus dans les partages postérieurs. N'était-ce pas agir comme si l'on n'en eût pas même supposé l'existence?

En présence des contradictions de fait et des contradictions logiques que rencontre le commentaire allemand, ne serait-il pas possible de trouver pour cette charte de 1460 une explication plus simple et plus rapprochée de la vraisemblance? Ne pourrait-on pas supposer d'abord que le mot *non partagés* (*ungedelet*) ne signifie pas une indivisibilité civile? Il s'agissait de la paix territoriale; les pays devaient être maintenus en bonne paix, non partagés, unis, non divisés en parties; chacun devait se contenter de son droit et en réclamer la protection auprès des fonctionnaires institués. Quoi de plus sensé? L'état de paix et d'indi-

visibilité s'appliquait ainsi aux relations entre le Schleswig et le Holstein, sans que l'on dût entendre par là une unité organique, un tout indivisible, et de manière que ce fût seulement une union paisible sans division.

Ne pourrait-on pas aussi rapporter les mots en litige à l'indivisibilité de chacun des deux pays? On ne doit pas oublier que la stipulation de l'indivisibilité individuelle était indispensable particulièrement à l'égard du Holstein, qui, auparavant, avait été si souvent morcelé, au préjudice des populations.

Il est une dernière interprétation, qui pourrait bien contenir plus de vérité que toutes les autres : c'est qu'en employant les termes qui constituent le sujet du débat, on n'aurait songé ni à une union réciproque entre les deux duchés ni à l'indivisibilité de chacun d'eux, mais que par le mot *pays* (*Landen*) on aurait entendu *domaines* (*Landschaften*), c'est-à-dire les domaines qui, sur les deux territoires, étaient possédés par les prélats et les nobles. Il ne faut pas confondre ces domaines avec les districts de paysans qui forment la majeure partie du territoire des duchés, et où le pouvoir du souverain ne se trouve pas restreint par des priviléges, comme dans ceux des prélats et de la noblesse. Un fait milite en faveur de ce système, c'est qu'avant de parler de l'indivisibilité des duchés on parle de la conservation de la bonne paix dans ces pays, ce qui, selon toute vraisemblance, se rapporte à leurs parties domaniales, attendu que la paix ne pouvait être troublée que par l'exercice du droit de guerre, appartenant à la corporation (*Mannschaft*). Ainsi ce grand principe d'unité, auquel on attribuait une si vaste portée, se réduit à un simple privilége d'états, qui accorde aux nobles du Schleswig et du Holstein, et à leurs possessions, l'indivisibilité déjà octroyée en 1397, c'est-à-dire la promesse qu'aucun de ces corps de noblesse ne pourrait être divisé sous divers seigneurs.

On objecte que l'union réelle et indissoluble pourrait aussi ressortir de quelques autres dispositions de la charte de 1460, et parmi ces dispositions l'on allègue d'abord l'élection en commun d'un souverain. De ce que deux pays sont placés sous le gouvernement d'un seul prince, il ne s'ensuit pas, dans le régime de la féodalité, qu'il existe entre eux une union territoriale; le lien qui les attache est simplement personnel. Du point de vue de la légalité féodale, il est indifférent que ces deux pays aient un souverain unique en vertu d'une loi sur l'hérédité ou en vertu d'une loi électorale commune aux deux territoires. L'accord de 1466, conclu par le conseil du royaume de Danemark avec la noblesse du Schleswig et du Holstein, stipule que, dans le cas où le roi Christian I[er] laisserait plusieurs fils, les états des trois pays se réuniraient à l'effet d'élire en commun un de ces fils pour leur seigneur. Cette convention, eût-elle même reçu plus tard tous ses effets, n'aurait pu constituer une union territoriale des trois pays, mais seulement une réunion éventuelle dans un cas déterminé.

Aussi bien, l'acte de 1460, en octroyant aux duchés la jouissance commune de certains priviléges, a maintenu sur d'autres points un état de choses qui exclut toute pensée d'une union réelle entre ces deux pays. C'étaient d'abord les vieilles relations de vassalité dans lesquelles le Schleswig se trouvait à l'égard du Danemark et le Holstein à l'égard de l'empire d'Allemagne. La dissolubilité de l'union ne se trouvait pas seulement dans la condition diverse, dans la destinée distincte offertes à chacun des deux fiefs, mais aussi dans les différences que présentait la constitution féodale de l'un et de l'autre. Le Schleswig était un

fief féminin et le Holstein un fief masculin, de sorte qu'une succession féodale différente pouvait survenir dans les deux pays et du même coup briser l'union. En outre, les privilèges de 1460 laissèrent dans les duchés autant de coutumes particulières qu'ils y introduisirent de coutumes communes. Chacun des duchés conservait sa législation; en Schleswig notamment, la loi danoise ou jutlandaise restait en vigueur. Chaque corps de noblesse devait avoir sa propre diète, la noblesse holsteinoise à Bornehoevede et celle du Schleswig à Urnehoevede; enfin, de part et d'autre, on gardait sa juridiction propre et son gouvernement particulier, le Schleswig sous un *Drossart*, le Holstein sous un *Maréchal*.

A l'époque de la concession de 1460, le pouvoir du clergé, de la noblesse et des villes avait atteint à son plus haut degré de force et d'éclat. En présence de ce pouvoir, celui de la royauté s'effaçait presque entièrement; aussi les corps privilégiés du Schleswig et du Holstein ne se contentèrent-ils pas de la libre et pleine jouissance de leurs prérogatives; sous certains aspects, ils réussirent à les étendre. Cependant la plupart des institutions communes dont on essaie de s'autoriser ne sont nées que par des évolutions ultérieures de l'histoire. C'étaient dans l'origine de simples mesures administratives, que maintenant on prend à tâche de faire passer pour des principes, pour des lois fondamentales, pour des témoignages antiques de la réunion primitive et indissoluble du Schleswig et du Holstein. Au nombre de ces mesures, nous apercevons la diète commune des deux duchés. Ce fut le roi Frédéric Ier qui consentit le premier (dans l'acte de confirmation de 1524) à ce que cette diète se tînt deux fois par an, savoir : huit jours après Pâques à Flensbourg, et huit jours après la Saint-Michel à Kiel. Tel était aussi le gouvernement commun, dit la *Communion*, ainsi que la juridiction de police sur les villes, laquelle s'est développée postérieurement, par accroissemens successifs. Ces arrangemens et beaucoup d'autres dictés par les circonstances se modifiaient avec elles; quelques-uns même disparaissaient entièrement, et personne n'eût songé alors à les envisager comme des principes constitutionnels et fondamentaux. Et d'ailleurs, ces priviléges, dont on argue si complaisamment, sont loin d'être restés intacts : ils s'affaiblirent rapidement, à mesure que le pouvoir de la noblesse, du clergé et des villes perdit lui-même de son autorité devant l'agrandissement de l'autorité royale. On aurait beau jeu à faire l'historique des vicissitudes et de la déchéance de priviléges si étrangement interprétés, depuis les premiers successeurs de Christian jusqu'aux graves événemens qui vinrent, en 1721, leur porter une atteinte décisive.

L'année 1721 est la date de la réunion territoriale du Schleswig au royaume de Danemark sous la même loi de succession à perpétuité. De ce moment, les priviléges de la noblesse du Schleswig et du Holstein ne furent plus confirmés par un même acte, et le premier prince qui depuis cette époque eut à signer un acte de ce genre (Christian VI) confirma les priviléges des prélats et de la noblesse du Schleswig et du Holstein par deux actes séparés, quoique pareils, si ce n'est en un seul point. La différence consistait en ce que l'acte relatif à la noblesse du Schleswig contenait cette réserve : « En tant que les priviléges ne sont pas contraires à notre autorité unique et souveraine sur le duché. »

Les deux noblesses se contentèrent de demander, dans un mémoire du 7 juillet 1731, adressé au roi Christian VI, le maintien de leur *nexus socialis*, et si le roi céda à leurs désirs par sa résolution du 27 juin 1732, ce fut sous la

réserve que ce lien ne préjudicierait pas à ses droits comme unique seigneur souverain du pays. Plus d'un siècle s'écoula depuis la dernière diète sans que la noblesse des duchés demandât la convocation des assemblées. Lorsque s'opéra la réunion de la partie ducale du Holstein avec la partie royale, la noblesse du Schleswig et du Holstein remit au roi (24 février 1774) un mémoire qui contenait l'expression de plusieurs vœux; mais des diètes communes, il n'en était nullement question.

Cette pensée ne se montre clairement et hautement qu'en 1815. Les prélats, les nobles et les propriétaires de terres nobles des deux duchés réclamèrent le droit d'une réunion indivise et l'établissement d'une diète commune, à laquelle appartiendrait la prérogative de voter les impôts. Les prélats et les nobles du Holstein usèrent même de la faculté légale d'en appeler à la diète germanique. Que fit alors la représentation officielle de cette même confédération germanique qui prétend battre en brèche le Danemark à l'aide de ces vieilles coutumes, et qui fait la guerre pour les ressusciter? Elle déclara qu'il n'entrait point dans ses attributions de rétablir une constitution d'états qui avait par le laps du temps cessé d'être exécutée.

L'Allemagne a donc pris soin par avance de réfuter elle-même l'interprétation qu'elle donne de la charte de 1460, et le Danemark est autorisé à se mettre à l'abri des droits plus récens et plus certains consacrés par les traités de 1720, œuvre de justice et de raison. On n'ignore point que le fief du Schleswig était naguère partagé entre la ligne royale et celle de Gottorp. La partie domaniale (*land schaftliche Theil*) de ce pays, en vertu des priviléges des prélats et de la noblesse, était soumise à un gouvernement commun. On sait pareillement que la maison de Gottorp s'allia avec la Suède, et obtint en 1658, à la faveur de cette alliance, que le Schleswig fût affranchi de la souveraineté et de la suzeraineté danoises jusque-là incontestées, mais seulement pour la durée de la branche masculine des deux lignes. La maison de Gottorp, qui était alors devenue souveraine dans le Schleswig et qui se trouvait dans des rapports de lutte continuelle avec le Danemark, toujours secondée par la Suède, perdit ou recouvra, selon les vicissitudes de la guerre, les avantages obtenus en 1658 jusqu'à ce que, dans les années 1712 et 1713, cette maison ayant rompu la neutralité promise au Danemark, le gouvernement danois prit possession du territoire qu'elle avait en fief dans le Schleswig, et traita ce fief en pays conquis. On se rappelle enfin que, par la médiation de la France et de la Grande-Bretagne, la paix fut conclue entre la Suède et le Danemark en 1720; que la possession du Schleswig fut garantie au cabinet de Copenhague, et que cette garantie, grace au désistement de la ligne de Gottorp en faveur de la couronne de Danemark, n'a rencontré d'opposition nulle part. Voici cependant que les objections surgissent et que les feudistes, si pleins de respect pour de vieilles stipulations féodales dont ils dénaturent même le sens, attaquent ces dispositions si nettes, si positives, de traités consacrés par les trois premières puissances de l'Europe. La science et la diplomatie danoises ont trop beau jeu sur ce point.

Les deux puissances garantes et signataires des traités de 1720, la Grande-Bretagne et la France, n'ont pas eu, déclare-t-on, le droit de rien déterminer, quant au Schleswig, sans le consentement du duc de Gottorp, parce qu'on ne peut garantir que le bon droit et jamais une injustice. Qu'est-ce à dire? Le Da-

nemark faisait valoir un droit quel qu'il fût. Les puissances belligérantes et médiatrices ont dû examiner si ce droit était fondé. Elles ont décidé la question en faveur du Danemark; leur décision, qu'elles se sont engagées à maintenir, compte aujourd'hui plus d'un siècle d'existence, et n'a pas cessé durant ce laps de temps d'être considérée comme la pierre fondamentale du système politique et de l'équilibre de l'Europe septentrionale. Quelle étrange prétention de venir aujourd'hui remuer les points de droit et les considérans qui ont alors servi de base à l'action des puissances, et de faire en quelque sorte la révision d'un procès qui a été jugé depuis un siècle! Comment voulez-vous que les puissances qui, à cette époque, ont prononcé l'arrêt, aussi bien que celles qui ont reconnu cet arrêt, autorisent une telle manière de procéder, dont le premier effet serait de remettre en litige l'organisation internationale et intérieure de tous les états?

Les juristes allemands se tromperaient d'ailleurs s'ils pensaient que la garantie de la France et de l'Angleterre a été donnée au Danemark sans examen et dans le seul intérêt de lui complaire ou d'abaisser un ennemi : elle avait un but plus haut; elle se rattachait à des considérations plus élevées; elle était destinée à affermir la paix générale et à trancher les contestations qui pouvaient mettre en péril ce grand intérêt dans le Nord. En 1720, le régent écrit à M. de Campredon, ministre de France près la cour de Suède, au sujet de la déclaration des garanties sollicitées : « Vous ne pouvez donner cette déclaration que conditionnellement et dans la supposition de la paix entre la Suède et le Danemark, et sur le fondement de la restitution de Stralsund et de l'île de Rügen à la Suède. » C'est dans le même sens que Dubois s'expliquait auprès du ministre de Danemark à Paris : « Son altesse royale m'a ordonné de vous marquer que le roi accordera au roi votre maître sa garantie du duché de Schleswig conjointement avec le roi de la Grande-Bretagne, lorsqu'il sera maintenu dans la paisible possession de ce duché par les traités qui rétabliront la tranquillité dans le Nord. » N'est-il donc pas évident que la France n'accorde sa garantie qu'en vue de l'intérêt général des puissances du Nord? Que vient-on se plaindre ensuite de l'absence du duc de Gottorp dans les négociations? Qu'importe même qu'il ait élevé la voix pour protester? Quand la paix fut conclue, le duc de Gottorp n'était plus une puissance belligérante; son pays avait été conquis, il n'était qu'un prétendant, et le droit de décider de son sort appartenait aux états belligérans et médiateurs. Tant qu'une puissance souveraine s'intéressait aux prétentions du duc de Gottorp et mettait son influence au service de ce prince, il avait, pour rendre à ses prétentions leur autorité, il avait le moyen des négociations et les chances d'une nouvelle guerre; sinon il était mis hors du débat, et la paix conclue au profit du Danemark remplissait toutes les conditions de la légalité. Au reste, y eût-il des doutes à cet égard, ils seraient levés par la renonciation officielle de la maison de Gottorp en 1767 et 1776. De ce jour elle a reconnu elle-même la validité des traités qui la dépossèdent et qui unissent à perpétuité pleinement et entièrement le duché de Schleswig au royaume de Danemark.

Si grave que soit cette considération, elle n'arrête pas les défenseurs de la charte de 1460. Ces garanties, disent-ils, ne concernent que les prétentions de la maison de Gottorp; elles ont pu modifier la situation du Schleswig sous le rapport du droit des gens, mais elles n'ont dû rien changer au droit politique

du Schleswig, à son indissoluble union avec le Holstein, privilége des nationaux qui n'étaient pour rien dans les hostilités exercées par la maison de Gottorp. Fallût-il admettre cette indivisibilité, que l'on ne peut en définitive appuyer sur aucun témoignage sérieux, il existe un principe incontesté dans le droit des gens : c'est que l'état conquérant peut changer la constitution du territoire conquis sans avoir égard aux promesses faites par le souverain dépossédé. Tous les précédens historiques, tous les auteurs en font foi, aussi bien que la raison. Or, il arriva justement que le roi de Danemark, affermi dans sa conquête par un traité de paix solennellement garanti, crut pouvoir changer la constitution jusqu'alors en vigueur dans le Schleswig. Invités à lui rendre hommage, les états rappelèrent eux-mêmes, dans l'acte de prestation (4 septembre 1721), ces anciens rapports du Schleswig avec le royaume de Danemark, et, après avoir dit que ce duché, autrefois partie intégrante de la couronne (*altes Stuck*), lui avait été arraché par l'injure des temps (*injuriâ temporum*), ils déclarèrent qu'ils prêtaient le serment de fidélité selon la teneur de la loi royale (*legis regiæ*) au roi et à ses successeurs héréditaires royaux, de sorte que la nouvelle loi de succession au trône se trouvait expressément reconnue par le Schleswig lui-même. Les modifications qui, par suite du nouvel état de choses, ont été apportées plus tard au gouvernement et aux institutions représentatives, ont de même été acceptées sans difficulté. De pareils faits ont dû vivement tourmenter les publicistes du Schleswig-Holstein; aussi ont-ils cherché à les combattre par les interprétations les plus hasardées. Selon eux, le mot *couronne* doit signifier la couronne du Schleswig; la loi royale (*lex regia*) ne serait ici que le statut de primogéniture, désignations qui n'ont jamais été employées en ce sens. On soutient encore, il est vrai, que les états du Schleswig auraient prêté foi et hommage à Frédéric IV, non comme roi, mais comme leur unique seigneur et duc. Si telle eût été leur intention, ils auraient certainement dit, en des termes positifs, suivant l'usage ancien et invariable, que le roi n'agissait pas comme roi; ils l'eussent fait surtout en présence de la situation nouvelle du pays et de cette nécessité d'un acte d'hommage envers les successeurs héréditaires désignés par la loi royale.

Viendra-t-on maintenant alléguer que le Schleswig n'aurait pas été garanti au roi Frédéric IV comme roi de Danemark, mais comme duc de Schleswig, et que par conséquent ses successeurs mâles, seuls aptes à succéder d'après le prétendu droit de succession attribué par les Allemands au Schleswig et au Holstein, pourraient seuls se prévaloir de la garantie des traités? Mais qu'on veuille bien se rappeler le sens de l'histoire. N'est-ce pas en qualité de roi de Danemark que Frédéric IV avait fait la guerre? N'est-ce pas à ce titre qu'il avait pris possession du Schleswig et conclu la paix? Il ne s'agissait nullement de l'intérêt d'un roi duc de Schleswig, il s'agissait du droit, de l'intérêt et de la sûreté de la couronne de Danemark et des Danois; c'est le conseil d'état, ce sont les ministres de cette nation qui ont délibéré et négocié. Enfin la possession du Schleswig n'a été assurée à la couronne danoise qu'à la condition que les conquêtes faites par les Danois en Poméranie fussent rendues.

Reste une objection à laquelle l'Allemagne attache une grande importance. A défaut d'un gain plus ample, on voudrait du moins placer en dehors des stipulations des traités à peu près la moitié du Schleswig, c'est-à-dire la partie

royale, comme si les garanties n'embrassaient que la partie ducale. Le préambule des actes de garantie signés par la France et l'Angleterre est positif, c'est le duché de Schleswig lui-même que ces puissances ont en vue. Que si les actes parlent plus loin de la possession paisible de la partie ducale, que peut-on voir en cela de restrictif? Quel est le but des garanties en général, sinon l'affermissement des droits et des positions qui sont en contestation ou en péril? Ici les difficultés n'étaient possibles que pour la partie ducale du Schleswig; la partie royale ne pouvait être le prétexte d'aucune contestation, étant une ancienne dépendance de la couronne de Danemark replacée simplement sous l'empire du droit de succession au trône établi par la loi royale. Bien que les puissances aient voulu donner et qu'elles aient donné effectivement leur garantie pour tout le duché, elles crurent convenable, à cause des prétentions qui s'étaient élevées et qui pouvaient se produire encore au sujet de la partie ducale, de désigner celle-ci comme objet essentiel de la garantie. Cette pensée apparaît avec clarté dans le cours des négociations, et notamment dans la phrase suivante dont le Danemark demanda l'insertion dans l'acte : « Que sa majesté très chrétienne s'engage à garantir au roi de Danemark le duché de Schleswig et à le maintenir dans la possession paisible de la partie ducale de ce duché. » C'est en ce sens que furent rédigés les traités. La garantie s'est étendue à tout le duché; mais l'effet particulier de cet acte, le maintien du roi de Danemark dans la possession de la partie attaquée, a été défini d'une manière plus précise.

En vérité, il faudrait être pris d'un étrange amour du sophisme pour refuser de voir que si la partie royale du Schleswig n'a point été l'objet d'une stipulation en quelque sorte individuelle, c'est qu'elle était placée au-dessus du doute. La France et l'Angleterre, auxquelles s'est joint plus tard l'empereur de Russie comme chef de la maison de Holstein-Gottorp, ont entendu assurer à la couronne de Danemark la possession perpétuelle de tout le Schleswig, et ces garanties sont depuis lors considérées comme une partie intégrante du système politique de l'Europe. On ne saurait donc y toucher aujourd'hui, sans porter l'atteinte la plus flagrante à ces droits écrits que l'Allemagne invoque. Vous avez voulu couvrir votre ambition sous des prétextes de légalité; vous avez, dans cette pensée, fait un appel à la science, vous avez cru pouvoir profiter de l'obscurité des temps anciens pour faire parler l'histoire en votre faveur, vous l'avez commentée, vous l'avez mise à la torture, et vous lui avez arraché des réponses forcées! Mais lorsque la raison et l'équité, remontant sur les traces de vos sophismes, vont à leur tour interroger ces vieux textes à l'abri desquels vous aviez cru pouvoir vous réfugier, elles obtiennent de l'histoire un langage bien différent de celui que vous lui prêtez complaisamment. Il faut en prendre votre parti, votre science a tort tout comme votre politique; vous êtes injustes dans votre érudition comme dans votre diplomatie, et vous n'avez, en définitive, aucun argument qui vaille, si ce n'est votre force, *ultima ratio*.

L'Europe le sait, et il est vrai de dire qu'elle est unanime à blâmer les argumens, les prétentions et la conduite de l'Allemagne. Ce n'est point un de ces problèmes politiques qui engagent les opinions et divisent les puissances en éveillant leur convoitise et leurs rivalités; c'est, au contraire, une de ces questions sur lesquelles tous les cabinets sont portés à tomber d'accord, parce qu'aucun en dehors de l'Allemagne ne voit rien à gagner à un changement. Tous, en effet,

n'ont-ils pas intérêt à ce qu'une situation aussi importante pour le commerce du monde que le passage du Sund reste aux mains d'une puissance de second ou de troisième ordre qui, par cette condition même, en assure la libre pratique à toutes les marines? Le Danemark, gardien du Sund, rend à l'Europe un service que tous les cabinets apprécient; et, comme ils savent bien qu'un démembrement de ce petit état serait sa ruine, ils ne semblent point disposés à se prêter à ce démembrement tenté par la confédération germanique. Le droit fût-il obscur, que l'intérêt est bien clair. Aussi la Suède, l'Angleterre, la Russie et la France ont-elles protesté, dès l'année dernière, en faveur du Danemark, et il a fallu sans doute l'universelle agitation du monde entier pour détourner un moment leur attention d'un débat qu'elles avaient dès lors pris à cœur. Si grave toutefois que soit en ce moment et pour long-temps encore la situation générale, si grandes que soient les épreuves par lesquelles les divers gouvernemens sont appelés à passer, on n'oubliera pas la guerre du Schleswig ni les droits du Danemark, parce que du respect de ces droits dépend un des plus grands intérêts politiques et commerciaux de l'Europe.

Peut-être l'Allemagne, absorbée par les vicissitudes démocratiques et sociales dans lesquelles elle entre et d'où elle ne sortira pas de si tôt, sera-t-elle, par ses propres réflexions, amenée à comprendre que derrière le Danemark, qu'elle peut battre, il y a la Suède, l'Angleterre, la France et la Russie, contre l'union desquelles ses prétentions ne sauraient prévaloir. Peut-être, dans la profondeur du mouvement d'idées qu'elle accomplit sur elle-même et dont elle attend sa réorganisation, sera-t-elle conduite à sentir toute l'iniquité des prétextes dont elle s'est couverte pour envahir le territoire d'une nation indépendante renfermée dans les limites de son droit. Peut-être, enfin, des considérations d'un ordre moins élevé, quoique puissantes aussi, viendront-elles peu à peu inspirer à l'Allemagne des dispositions plus pacifiques. L'intérêt du commerce, l'intérêt essentiellement démocratique du travail, laissent pour l'avenir une espérance aux amis d'une pacification. Le commerce, en effet, ne peut pas supporter long-temps les calamités que lui attireront les représailles maritimes du Danemark. Ses souffrances vont augmenter chaque jour avec d'autant plus de rapidité, que les catastrophes industrielles, causées par la révolution, s'ajouteront à celles qui sont dues au blocus, et que les maux du dedans se joindront ainsi à ceux du dehors.

Dans toutes les hypothèses et quelle que soit la marche des événemens, il importe pour l'honneur du droit, pour la paix de l'Europe septentrionale, pour le commerce de l'Allemagne elle-même, que cette guerre ait un terme. C'est pour la diplomatie un devoir d'humanité et de prudence de mettre fin à un conflit déjà trop long, qui, sous les prétextes les plus futiles, a déjà coûté beaucoup de sacrifices à un petit état nécessaire à l'équilibre européen.

***

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1849.

Les élections, les affaires de Rome et les affaires d'Allemagne, voilà les trois grandes préoccupations de la quinzaine. C'est demain que commence le dépouillement des scrutins, et le destin du pays est en ce moment au fond de l'urne électorale. Nous avons bonne confiance; nous croyons à la victoire du parti modéré; mais cette victoire n'est pas un dénoûment, gardons-nous de le croire; c'est une halte heureuse, rien de plus. La république est un gouvernement laborieux qui oblige les bons à lutter sans cesse contre les méchans.

Quelle que soit l'impatience avec laquelle nous attendons l'avenir contenu dans le scrutin, il est bon cependant de jeter un coup d'œil sur les jours qui viennent de s'écouler, et de voir de quelle manière les deux partis opposés, le parti modéré et le parti du 24 février, se sont préparés aux élections. Le caractère différent des deux partis se montre d'une manière curieuse dans ces préparatifs.

Le parti du 24 février ne comprend que l'émeute et la tyrannie, l'émeute quand il ne règne pas, la tyrannie avec des commissaires quand il a le pouvoir. Voyant approcher les élections, il a pensé qu'il était bon de faire la revue de ses troupes. De là les rassemblemens de la porte Saint-Denis, grossis par la sottise des curieux. Que voulaient les émeutiers de la porte Saint-Denis? Ils voulaient tâter le pouls au public et au gouvernement, c'est-à-dire que, si le public s'était trouvé en veine d'appuyer tant soit peu les attroupemens, et si le gouvernement s'était laissé aller à quelque faiblesse ou à quelque peur en face de l'émeute, eh bien! alors on aurait pu profiter de l'occasion et pousser les choses plus loin. Une émeute peut toujours, selon la grande théorie de M. Ledru-Rollin, devenir une révolution; il n'y faut que deux circonstances : la connivence crédule ou stupide du public, la négligence ou l'aveuglement du pouvoir. Les deux circonstances ont manqué cette fois; le public n'a apporté aux émeutiers

de la porte Saint-Denis que le secours d'une curiosité imbécile. Cette curiosité a l'inconvénient d'embarrasser la répression, jusqu'à ce que la répression se décide à en faire payer les frais aux curieux. Quant à l'autre circonstance, la négligence ou l'aveuglement du pouvoir, elle a encore plus manqué à l'émeute. Le ministre de l'intérieur a soutenu énergiquement la cause de l'ordre, non-seulement par les mesures qu'il a prescrites, mais en défendant à la tribune les droits de la société. Toutes les fois, en effet, qu'il y a de l'agitation dans les rues, la tribune montagnarde fait écho dans l'assemblée. Accusations contre le gouvernement, injures aux ministres, protestations au nom de la liberté en péril, voilà dans l'assemblée nationale l'ordinaire lendemain des émeutes; si bien que le gouvernement, dans ces jours de crise, a toujours la chance d'être fusillé par les vainqueurs ou accusé par les amis des vaincus.

Parmi les préparatifs que le parti du 24 février a faits pour les élections, il faut compter, après la quasi-émeute de la porte Saint-Denis, les pérégrinations de M. Ledru-Rollin. Rendons à M. Ledru-Rollin cette justice, qui peut-être lui sera agréable : il s'acquitte en conscience de son rôle de chef de parti. Quelle activité! quel mouvement! Où est-il? où n'est-il pas? Il est à l'assemblée? non; il est à Châteauroux? non. Il est à Moulins; il est partout, et partout il rencontre le désappointement ou l'échec. C'est l'apanage des partis vaincus, et surtout des partis impossibles. A Châteauroux, dans le banquet préparé pour son éloquence, M. Ledru-Rollin n'avait rencontré que le ridicule; à Moulins, il a rencontré la colère. A Châteauroux, quand il s'est vu conduit au banquet par douze jeunes filles vêtues de blanc, M. Ledru-Rollin a eu des efforts à faire, dit-on, pour garder son sérieux. Eh bien! M. Ledru-Rollin est un ingrat, qu'il nous permette de le lui dire, à moins qu'il n'aime mieux que nous lui disions qu'il est un peu réactionnaire sans le savoir. Les douze jeunes filles de Châteauroux ont paru en 1849 ridicules à M. Ledru-Rollin : ce que c'est que d'avoir une année de plus sur la tête en pareille matière! Il y a un an, tout cela eût semblé charmant, renouvelé des fêtes de 93 et 94, solennel, patriotique, populaire, virginal, que sais-je? Aujourd'hui, cela ressemble à l'opéra joué dans une grange. Juste retour des choses de ce monde! A Moulins, c'est un retour aussi des choses de ce monde que l'émeute et les violences populaires dont M. Ledru-Rollin a failli être victime; mais c'est un triste retour. A Dieu ne plaise que nous approuvions jamais les violences qui se tournent contre nos adversaires, et nous nous associons à la noble et généreuse indignation qu'exprimait M. Odilon Barrot au récit des troubles de Moulins. Il est un sentiment cependant que la conscience publique ne peut pas s'empêcher de ressentir. M. Ledru-Rollin est un des grands agitateurs de notre pauvre pays; il fait souvent appel aux passions populaires : un jour est arrivé où ces passions populaires se sont retournées contre lui. Nous savons bien que M. Ledru-Rollin ne croit pas que les passions populaires soient pour rien dans l'émeute de Moulins. Le peuple porter la main sur un des grands pontifes de la démagogie, fi donc! Hélas! les pontifes de la démagogie se font un peuple imaginaire, un peuple dont ils sont les dieux, peuple peu nombreux, mais très bruyant, qui s'agite dans les estaminets et dans les clubs, qui fuit les ateliers et réclame l'organisation du travail. Ce peuple doit venir en foule inonder les salles des banquets patriotiques; ainsi parlent, ainsi le promettent les sacristains aux pontifes. Les pontifes arrivent prêts à

humer l'encens et à prononcer les oracles. Où donc est la foule des fidèles? Les milliers sont réduits à quelques pauvres centaines qui crient beaucoup pour suppléer au nombre par le bruit. Voilà l'histoire de ces grandes convocations patriotiques du peuple de la démagogie; et pendant ce temps-là, que fait le vrai peuple? Il se dit qu'on a fait une révolution pour le rendre heureux et que, depuis cette révolution, il souffre davantage. On l'a donc trompé! Et qui l'a trompé? Les harangueurs, les tribuns, les gens qui viennent en chaise de poste prêcher contre les riches. De ces réflexions à la colère il n'y a pas loin, et de la colère à la violence, dans le peuple, il y a bien près.

Voilà comment le parti du 24 février s'est préparé aux élections. Voyons maintenant le parti modéré.

Partout des comités se sont formés, partout des élections préparatoires ont eu lieu; il y a eu, malgré quelques tiraillemens inévitables, il y a eu dans presque tous les départemens un ordre et une discipline admirables. Partout on s'est incliné devant les noms qu'avait proclamés le scrutin préparatoire. Ainsi pratiqué, ainsi organisé par le bon esprit du pays, le suffrage universel, cette fois encore, sauvera la France. Nous ne sommes point cependant du nombre de ceux qui ont une foi aveugle dans le suffrage universel et qui croient qu'il faut s'y confier comme à une panacée perpétuelle. Nous croyons que le principe du suffrage universel doit être respecté; mais nous croyons aussi que ce principe a besoin d'être organisé par les mœurs, comme aujourd'hui, ou par la loi. La formation des comités et les élections préparatoires ont, pour ainsi dire, créé le suffrage à deux degrés, tel que le voulaient les constitutions de 91 et de l'an III. C'est le fait, ce n'est pas encore le droit; mais il est à souhaiter que la loi consacre l'usage. La vérité et la régularité des élections ne peuvent qu'y gagner. Quelle que soit en effet l'autorité des comités et la bonne foi de leur organisation, il est impossible qu'une institution aussi spontanée ne s'altère pas peu à peu. Les électeurs définitifs choisis par les électeurs primaires feraient l'office des comités et le feraient au nom du pouvoir qu'ils tiendraient de la loi.

Nous venons d'indiquer rapidement de quelle manière le parti du 24 février et le parti modéré se sont préparés aux élections, l'un par l'agitation et le désordre, l'autre par une organisation intelligente et par une discipline patriotique; mais nulle part l'approche des élections n'a eu un effet plus vif et plus décisif que dans l'assemblée nationale.

Quiconque meurt, meurt à malheur,

a dit le vieux poète Villon. Et il a raison; personne ne meurt de bon cœur. L'assemblée nationale n'échappe pas à cette grande loi; elle est mécontente de mourir; ceux-là surtout qui ne doivent pas ressusciter sont mécontents. De là la colère du parti montagnard. *Justo Dei judicio condemnatus sum*, dit un des chartreux de Lesueur qui se redresse dans sa bière, déjà enveloppé du linceul, la figure affreuse et pleine des horreurs de la mort. Ce n'est pas notre faute si les dernières séances de l'assemblée nationale et les dernières colères de la montagne nous ont remis en mémoire ce personnage de Lesueur, cette terrible image du désespoir impuissant. On a beaucoup parlé de conspirations ces jours derniers; nous ne croyons pas qu'on ait plus conspiré ces jours der niers que les autres jours, car nous croyons qu'on conspire toujours, mais nous croyons de plus

qu'on a beaucoup conspiré ces jours derniers pour ne pas mourir. Que n'a-t-on pas tenté, et qui, dans le parti du 24 février, même parmi les plus honnêtes et les plus avisés, ne s'est pas efforcé de mettre la main à cette conjuration des agonisans? M. Marrast n'a-t-il pas cherché lui-même à faire son petit complot ou à découvrir son petit complot? L'idée dominante, en effet, du parti du 24 février, c'est de dire que le gouvernement conspire contre la république. Les proclamations du général Oudinot, les lettres du président de la république, les ordres du jour du général Changarnier, l'éloquence énergique et consciencieuse de M. Barrot, tout est une conspiration contre la république. Ce qui est surtout une conspiration contre la république, c'est le grand *De profundis* électoral qui commence pour les républicains du 24 février. Voyons, parmi toutes ces conjurations, celle qu'a découverte le président de l'assemblée nationale. Le président, un des jours de la semaine dernière, a voulu avoir deux bataillons de plus pour garder l'assemblée. Deux bataillons! et pourquoi? Craignait-on un nouveau 15 mai? Non; mais le président a voulu savoir si une assemblée qui va mourir est encore obéie. C'est la curiosité du malade qui tire sans cesse la sonnette pour voir si ses serviteurs sont attentifs. Le premier bataillon mandé par le président est arrivé; le second n'est pas venu; pourquoi? Peut-être parce qu'on a vu qu'au lieu d'être le signe d'un danger, l'ordre n'était qu'une épreuve. Le général Forez a été mandé par le président; il s'est excusé en disant qu'il n'avait pas reçu l'ordre de son supérieur, et qu'il ne pouvait marcher qu'avec cet ordre. Le président alors a mandé le général Changarnier; le général Changarnier a envoyé un aide-de-camp pour expliquer l'affaire. Le président a fait rapport du tout à l'assemblée, et M. Barrot a reconnu que le droit du président était absolu, mais il a demandé que ce droit ne fût exercé qu'avec discrétion et en cas de nécessité. Or, de nécessité point. Que restait-il donc? Une pointillerie d'étiquette. Cela n'a pas pu servir encore d'occasion pour décréter d'accusation les ministres et le président de la république, les envoyer à Vincennes, déclarer l'assemblée permanente, ajourner les élections, et ne pas mourir enfin, car c'est là le point. Cet incident a servi seulement à témoigner de la bonne volonté de M. le président de l'assemblée, et le président n'en voulait peut-être tirer que cela.

Passons aux affaires de Rome; peut-être est-ce là que l'assemblée aura trouvé ce moyen de ne pas mourir qu'elle cherche si ardemment.

Le général Oudinot a débarqué avec ses troupes à Civita-Vecchia. Il a été bien reçu par les habitans, et ce bon accueil a pu lui faire croire qu'il serait également bien reçu à Rome. Beaucoup le lui disaient. Il a donc marché sur Rome, afin de voir si la présence des troupes françaises déterminerait Rome à s'affranchir du joug des condottieri qui la tyrannisent sous prétexte de la défendre. Les condottieri ont engagé le feu; les Romains sont restés neutres. L'attaque a été infructueuse, et nous avons été forcés de nous retirer après avoir essuyé quelques pertes.

A cette nouvelle, le président de la république a écrit une lettre au général Oudinot pour rendre hommage au courage des soldats et pour déclarer au général qu'il ne serait ni abandonné ni désavoué. Le procédé est noble et habile. C'est après un échec, s'il y en a eu un, qu'un général a besoin d'être encouragé. Le général Changarnier a envoyé aux généraux qui sont sous ses ordres

la lettre du président de la république, ajoutant, comme nous, qu'il vaut mieux soutenir les siens que de les désavouer. Voilà toute l'affaire, et voilà la grande conspiration qui doit être punie, selon les montagnards, par la déchéance du président de la république, « de ce coureur d'aventures, dit *le Peuple*, arrivé par l'intrigue au premier poste de l'état; » l'intrigue, vous le savez, de six millions de suffrages!

Essayons de fixer quelques-uns des points capitaux de ce débat, dont l'Italie et la lettre du président ont été le prétexte.

Dans les gouvernemens démocratiques, les généraux d'armée ont une obligation de plus que dans les autres gouvernemens : c'est l'obligation de ne jamais essuyer d'échec, si petit qu'il soit. Une de leurs patrouilles est-elle battue? aussitôt la trompette d'alarme retentit. Telle est l'histoire du général Oudinot. Il a cru que Rome était disposée à lui ouvrir ses portes. Rome a résisté; mais cette Rome, quelle est-elle? Est-ce la vraie population romaine? ou bien est-ce ce rassemblement de démagogues de tout genre qui, chassés de toute l'Italie qu'ils ont perdue par leurs folles violences, ont fait de Rome leur dernier refuge? Il y a en Europe en ce moment une population qui n'a point de patrie, qui n'est ni française, ni allemande, ni italienne : c'est la tribu de la démagogie, qui va partout compromettre la cause de la liberté et ressusciter par contre-coup le pouvoir despotique. C'est cette tribu qui règne à Rome et qui s'y barricade contre nos soldats; c'est cette tribu que la montagne à Paris appelle la république romaine et le peuple romain. Il a plu même à l'assemblée nationale, dans un moment d'erreur panique, de déclarer que le général Oudinot, en attaquant Rome, avait détourné l'expédition du but qu'elle devait avoir. Étrange déclaration! De deux choses l'une cependant : il faut reconnaître le triumvirat romain et il faut le soutenir, ou bien il faut y substituer un gouvernement libéral et régulier. C'est ce gouvernement libéral et régulier que nous voulons fonder à Rome, de concert avec le pape. Tel est le but de notre expédition. Que fait donc l'échec du général Oudinot, si tant est qu'il ait subi un échec? Change-t-il nos intentions? Fait-il que le gouvernement du pape, libéralisé par nos conseils et par notre appui, ne soit plus celui que nous voulons? Le gouvernement des triumvirs est-il plus légitime à nos yeux depuis qu'il nous a tiré des coups de fusil? Si nous étions entrés à Rome sans coup férir, qu'eussions-nous fait? Nous eussions rétabli le gouvernement pontifical, en stipulant les garanties libérales que le temps comporte. C'est là encore ce qui nous reste à faire à Rome; c'est là le vrai but de notre expédition. Les déclamations de la montagne et les résipiscences de l'assemblée n'y peuvent rien changer.

Ces déclamations seulement doivent nous apprendre à mieux connaître encore les grands citoyens de la démagogie. Ils se proclament de temps en temps les dépositaires uniques du patriotisme. Quels patriotes! et comme on a bien vu que leur patrie ce n'est pas la France, mais la démagogie! Ce sont des sectaires; ce ne sont plus des citoyens. Quel empressement à lire les bulletins de l'étranger, quand ils racontent nos échecs! Quels récits de l'enthousiasme belliqueux des Romains! *Le Peuple* rapporte une lettre qui contient ces mots : « Le quartier de Trastevère entier, enfans, hommes et femmes, est en armes aux barricades; les femmes menacent, après avoir épuisé tous moyens de défense,

de jeter des croisées leurs petits enfans sur les assaillans. » Et cette monstruosité grotesque est louée comme de l'héroïsme. Certes, c'est après de pareils traits qu'il y a lieu de répéter, avec le brave général Leflo, les vers de Corneille :

Et je rends grace aux dieux de n'être point Romain
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

La montagne avait réussi contre le général Oudinot; elle s'est crue en veine de succès, et elle a attaqué la lettre du président de la république au général Oudinot. Cette lettre est-elle un acte politique? Nous n'hésitons pas à répondre : Oui! et il nous semble que c'est l'acte d'une bonne politique, non-seulement parce qu'elle encourage et soutient notre expédition, mais parce qu'elle en proclame l'intention et le but, en face du vote de l'assemblée qui faussait cette intention et ce but. Ainsi le président se prononce contre l'assemblée? — Oui, et c'est son droit, puisqu'il est responsable. Plus nous allons, plus nous voyons que ceux qui ignorent le plus la constitution de 1848 sont ceux qui l'ont faite. Les plus hardis républicains gardent, sans le savoir, les routines de la monarchie constitutionnelle. Ils croient toujours qu'avec un vote de l'assemblée on peut changer le ministère et la politique du gouvernement; c'est une grosse erreur depuis 1848. Le ministère et le président sont responsables; ils peuvent donc être mis en accusation et condamnés à la déchéance. Mais tant qu'ils ne sont pas déchus par jugement, ils gouvernent comme bon leur semble, quelle que soit la volonté de l'assemblée. C'est comme dans l'ancienne Constantinople où le sultan et son vizir gouvernaient absolument, tant qu'ils n'étaient pas étranglés par les janissaires. La monarchie constitutionnelle était un gouvernement où tous les pouvoirs étaient tenus de se mettre d'accord. La république de 1848 a dispensé les pouvoirs publics de cette loi d'accord et d'unité. La chambre est souveraine, elle ne peut pas être dissoute; mais, de son côté, le président est responsable et, par conséquent, absolu, tant qu'il n'est pas déchu. La chambre peut avoir une politique, le président peut en avoir une autre. Qui jugera? qui sera arbitre? personne. La chambre ne peut pas en appeler au pays par une dissolution; le président non plus; le président peut seulement être déchu, mais il ne peut pas être dirigé ou corrigé. Il n'y a pas d'autre moyen de l'empêcher d'être un despote que d'en faire un martyr. Notre gouvernement ressemble à un chariot qui a, il est vrai, ses deux roues; seulement on a oublié de les lier et de les unir.

La lettre du président est un acte de politique personnelle, mais un acte permis et légal, ne l'oublions pas, depuis 1848. Le roi n'aurait pas pu écrire cette lettre; le président l'a pu. Une des causes de la révolution de février a été, dit-on, la trop grande influence personnelle du roi : soit! C'est sans doute pour cela qu'on a fait de l'influence personnelle du président un des principes fondamentaux de la république. Ce qui était l'abus est devenu le droit. O sagesse des révolutions!

Comme la lettre du président est un acte légal, le général Changarnier a pu légalement aussi la mettre à l'ordre du jour de l'armée ou l'envoyer aux généraux sous ses ordres, comme on voudra. Nouvelle dénonciation dans l'assemblée

de la grande conspiration ourdie contre la république. Demandons la déchéance du président, des ministres, du général Changarnier; demandons que tout le monde meure plutôt que nous. Vains efforts, hélas! vaines convulsions de l'agonie! Il faut mourir; il n'y a ni violences ni déclamations qui puissent l'empêcher. Oui, l'Italie a vu s'évanouir les espérances de liberté et d'indépendance qu'elle avait conçues il y a dix-huit mois; mais à qui la faute, si ce n'est à la démagogie? Et ce n'est pas votre vie ou votre puissance qui la sauverait; ce serait là au contraire ce qui achèverait de la perdre. Oui, l'Allemagne est en feu; mais, là encore, à qui la faute, si ce n'est à la démagogie, qui a voulu changer en mouvemens républicains les efforts que l'Allemagne faisait pour arriver à l'unité? Et croyez-vous que si vous viviez, si vous régniez, l'Allemagne en serait plus forte? Non! les fous en seraient plus fous, parce qu'ils espéreraient votre appui, et les sages, effrayés, se rejeteraient vers le despotisme, comme vers la dernière chance de salut. Oui, en France même, nous voyons bien que cette liberté que nous avons tant aimée, la liberté sage et régulière que comportait la monarchie constitutionnelle, perd chaque jour du terrain. Le président y peut ce que ne pouvait pas le roi, les généraux y sont puissans et décisifs; mais ici encore à qui la faute, si ce n'est à la démagogie, et si vous continuiez à vivre, si jamais vous parveniez à vous emparer du pouvoir, loin de rappeler au culte de la liberté, vous en écarteriez à jamais tous ceux qui en gardent encore le regret, sinon l'espérance. Nous n'avons pas le moindre goût pour le gouvernement du prétoire; mais, quand il faut choisir entre le prétoire et le carrefour, entre la force disciplinée et la force brutale, nous n'hésitons pas. Nous n'aimons pas le pouvoir du sabre; mais le sabre intelligent et honnête vaut mieux que la pique sauvage et sanguinaire. Il y aurait eu, il y a deux ans, bien des réflexions à faire, et des réflexions justes, si le roi avait écrit la lettre du président, et si M. le duc d'Aumale, gouverneur-général de l'Algérie, avait mis cette lettre à l'ordre du jour. Autres temps, autres soins. La stratégie aujourd'hui l'emporte sur la légalité; car nous sommes en guerre, il ne faut pas se le dissimuler.

Nous avons parlé de l'état de l'Allemagne. Cet état, tel qu'il est depuis un mois, mérite une attention particulière.

L'unité est un grand et beau sentiment; il a fait la force de l'Allemagne en 1812 et en 1813, et nous sommes touchés quand nous entendons un des vieux chantres du patriotisme teutonique de 1812 s'adresser d'un ton solennel aux rois allemands pour les conjurer d'accomplir l'œuvre de l'unité germanique. « Rois allemands, dit le vieil Arndt, l'auteur de la chanson *Où est la Patrie allemande?* nous sommes au quatrième acte du grand drame épique de l'Europe et de l'Allemagne. Le premier acte, l'acte de notre Allemagne, ce sont les grandes années 1813 et 1815; le second acte, c'est 1830; le troisième, 1848, et maintenant, en 1849, telle est la rapidité du temps qui vole et qui s'enfuit, nous sommes au quatrième acte. Quand viendra le cinquième? Je ne le sais pas; mais si vous n'êtes pas prudens, ô rois allemands, il ne se fera pas long-temps attendre. Vous me répondrez peut-être : Que viens-tu nous prophétiser, vieux corbeau blanchi par l'âge? Qu'est-ce que ce cinquième acte dont tu menaces les princes et les rois? — Non! non! je ne menace point; je

prédis avec calme et avec paix, car mes pieds sont au bord de la tombe et mes yeux n'ont plus à voir que bien peu des choses de la terre. Je n'ai donc point de signes pour vous menacer; c'est l'ancien des jours, c'est Dieu qui vous menace avec les signes de sa justice. »

Voilà de terribles paroles : qu'est-ce donc qui pousse le vieil Arndt et les partisans de l'unité germanique à parler de ce ton? Hélas! c'est que l'unité de l'Allemagne, comme la rêvaient les glorieux étudians de 1813, devient de plus en plus une chimère impraticable; c'est que cette unité, telle qu'on a voulu la fonder, est condamnée par l'expérience. De là l'impatience des vieillards qui ne peuvent pas se décider à croire qu'ils ne verront point le jour de salut qu'avait espéré leur jeunesse.

Expliquons brièvement où en est arrivée cette œuvre de l'unité allemande, qui ne s'est perdue, comme tant d'autres choses, que pour s'être exagérée.

Nous avons souvent entendu dire que les livres allemands étaient admirables dans la préface et dans les digressions. Le point difficile est la conclusion; c'est là où ils pèchent. Telle est un peu l'histoire de l'unité germanique. Tant qu'il s'est agi de prêcher cette unité comme un sentiment, d'en rechercher les traces dans l'histoire, tout a été à merveille; c'était la préface. Quand il s'est agi même de faire une constitution commune à l'Allemagne et d'en discuter les articles, cela allait encore fort bien à Francfort; c'étaient les digressions. Mais il a fallu enfin arriver à la conclusion, il a fallu donner un chef à cette Allemagne centralisée; il a fallu rendre obligatoire cette constitution centralisatrice. Après avoir long-temps hésité et long-temps flotté, la diète de Francfort, à la fin du mois de mars, fit un coup de tête; elle nomma le roi de Prusse empereur d'Allemagne. Comment la diète était-elle arrivée à cette décision? Comment le roi de Prusse, autrefois peu populaire à Francfort, l'était-il assez tout à coup pour être proclamé empereur? Nous avons expliqué dans leur temps ces bizarres vicissitudes, et nous n'avons pas à y revenir. Qu'il nous suffise de dire que la motion de nommer le roi de Prusse empereur d'Allemagne a été faite à Francfort par M. Welcker, c'est-à-dire par un des anciens antagonistes de l'influence prussienne. Qui a pu décider M. Welcker à ce coup de tête? L'idée que l'œuvre de l'unité de l'Allemagne, qui était son rêve favori, devenait impossible, si un grand état comme la Prusse n'en faisait pas son affaire. C'est une politique de désespoir qui a inspiré M. Welcker et qui a déterminé le vote du 28 mars, c'est-à-dire l'élection du roi de Prusse comme empereur héréditaire d'Allemagne. Cette politique de désespoir a hâté la marche des événemens, elle ne l'a pas changée.

Pour se donner le plaisir d'avoir un empereur des Allemands, un successeur de l'empereur Barberousse, il avait fallu faire bon marché du pouvoir impérial; il avait fallu, afin d'obtenir les votes de la gauche dans l'élection impériale, consentir au *veto* suspensif, à l'élection des membres de la diète par le suffrage universel, etc.; il avait fallu enfin que l'empereur n'eût que le pouvoir d'un président de république. Voilà la couronne impériale qu'on offrait au roi de Prusse. On allait chercher un empereur à Berlin, mais on n'y portait pas un empire.

Le roi de Prusee est de l'école historique; il est aussi de cette noble et chimérique génération de 1812 et de 1813, dont la destinée semble être de pour-

suivre toute sa vie une utopie et un rêve, et dont l'imagination a toujours dupé le patriotisme. Mais le roi de Prusse est roi depuis huit ans. Il n'a peut-être rien oublié, mais il a beaucoup appris. Il trouva donc qu'on lui apportait un grand nom, un grand embarras et un petit pouvoir. Il ne refusa pas sèchement la couronne qu'on lui offrait, mais il déclara qu'il ne pouvait l'accepter qu'après s'être entendu avec les rois, les princes et les villes libres de l'Allemagne, et avoir examiné avec eux si la constitution de Francfort convenait aux membres et au corps général de la confédération germanique. Quel coup de théâtre que cette réponse! Voilà une assemblée qui se croyait souveraine, qui avait fait, dans la bonne foi de sa souveraineté, une constitution et un empereur. Le premier mot que lui dit cet empereur élu, c'est qu'elle n'est pas souveraine, que le vieux corps de la confédération germanique subsiste encore, avec ses rois, ses princes et ses villes libres; que c'est à ces rois, à ces princes et à ces villes libres, d'accepter la constitution, après l'avoir examinée. Que sommes-nous donc alors? ont dû se dire les publicistes et les historiens de Francfort, en entendant cette réponse polie, mais claire. Le roi de Prusse, en effet, traitait la diète constituante de Francfort comme si elle n'était encore que cet anté-parlement de 1848 qui a commencé la révolution germanique. Les dramaturges de Francfort croyaient avoir fait leur cinquième acte. La réponse du roi de Prusse les renvoyait au prologue.

C'est ainsi que la députation de la diète de Francfort, qui était allée à Berlin sans y porter un empire, en revint sans rapporter un empereur. C'était juste. Que faisait-on cependant à Vienne?

L'école historique n'a jamais beaucoup dominé à Vienne. L'Autriche a profité de l'enthousiasme de 1812 et de 1813; mais elle n'en a jamais été dupe. Le vieil empereur François II n'avait aucune prétention et aucune prédilection littéraires; l'empereur Ferdinand, son successeur, non plus. La révolution faite pour accomplir l'unité germanique n'avait guère de chances de plaire à Vienne. Elle était contraire aux intérêts, aux goûts de l'Autriche, et ce qui se mêlait de démocratique à cette révolution n'était pas fait pour lui concilier la faveur de la cour de Vienne. Cependant on était en 1848, dans cette année d'expansion révolutionnaire; l'Autriche avait ses grands embarras de l'Italie et de la Hongrie Elle sembla accepter de bonne grace la tentative de Francfort; elle alla même plus loin, et prêta complaisamment un de ses archiducs à la révolution. L'Autriche, en effet, a des archiducs pour toutes les situations; elle en avait même un, chose extraordinaire, pour la situation révolutionnaire de l'Allemagne. C'était l'archiduc Jean : sa longue disgrace à Vienne le préparait à merveille pour sa fortune de Francfort. Ennemi juré de Napoléon, il ne voyait, dès 1810, de salut pour l'Allemagne que dans l'intime union de tous les princes. Dès 1810, il voulait marcher avec le peuple et rejetait l'axiome des souverains allemands : Tout pour le peuple, rien par le peuple. Grand ami de l'unité germanique, et même partisan de la démocratie, vivant à Gratz, loin de la cour, avec sa femme, fille d'un simple maître de poste, l'archiduc Jean était un de ces princes comme les révolutions aiment à en prendre sur les marches des trônes pour s'autoriser et s'encourager. En 1842, dans l'année de recrudescence du teutonisme, l'archiduc Jean avait porté un toast à l'union de l'Al-

lemagne : « Tant que la Prusse et l'Autriche, avait-il dit, tant que toute l'Allemagne, aussi loin que s'étend la langue allemande, sera unie, la puissance de la patrie allemande sera aussi inébranlable que les rochers de nos montagnes (1). »

Lorsque la diète populaire de Francfort se mit à l'œuvre de l'unité germanique, et qu'elle voulut avoir le plus promptement possible une image de son œuvre, elle décerna la lieutenance générale de l'empire à l'archiduc Jean. Tout contribua à cette désignation, ses sentimens, sa vie démocratiques, son titre d'archiduc impérial, et les souvenirs de l'empire d'Allemagne, si long-temps unis aux souvenirs de la maison d'Autriche.

Bientôt cependant l'Autriche, à travers les révolutions qui bouleversaient ses provinces conquises comme ses provinces héréditaires, essaya de se constituer. La constitution d'Olmütz forma le nouveau faisceau de la monarchie autrichienne. Dans ce faisceau, les états allemands de l'Autriche avaient place, et semblaient par conséquent ne plus pouvoir faire partie de l'Allemagne. Ajoutez que la diète de Francfort avait décidé elle-même qu'aucun état allemand ne pouvait faire partie d'un état étranger. Cette jalousie patriotique était belle; mais elle rompait le lien qui unissait l'Autriche à l'Allemagne. Pour rester allemande, il fallait que l'Autriche cessât d'être elle-même. De là un premier point de séparation entre Vienne et Francfort. Bientôt la querelle s'envenima; l'élection du roi de Prusse comme empereur héréditaire d'Allemagne sembla un défi jeté par la diète de Francfort à l'Autriche. L'Autriche ne fit pas attendre sa réponse, et, pour qu'elle fût plus significative, elle l'adressa, non pas à Francfort, mais à Berlin.

La note autrichienne du 8 avril a la première posé la question, comme elle est posée aujourd'hui dans toute l'Allemagne. Cette note déclare hardiment ce que la réponse du roi de Prusse laissait seulement entendre. « La constitution de Francfort n'est qu'un projet; ce projet ne sera une loi que lorsque les divers états de l'Allemagne l'auront adopté. L'assemblée nationale a donc outrepassé ses droits en publiant comme loi une constitution qui n'est qu'un projet. Elle a également outrepassé ses droits en voulant, sans autorisation, donner à l'Allemagne un empereur héréditaire. Aussi pour l'Autriche, désormais, l'assemblée nationale n'existe plus. » Voilà ce qui s'adresse à l'assemblée sous le couvert du roi de Prusse; mais, dans cette note, il y a aussi quelque chose qui s'adresse au roi de Prusse directement, c'est la déclaration formelle que le roi de Prusse peut, comme membre de la confédération germanique, faire à l'Autriche toutes les propositions qu'il voudra, mais qu'il ne doit plus s'appuyer des vœux et des délibérations de l'assemblée de Francfort, parce que dorénavant, dit l'Autriche, « cette assemblée ne peut ni exercer d'influence sur des mesures tendant à la formation d'un nouveau pouvoir central, ni prendre part à des délibérations pour amener un accord sur la constitution qu'elle-même a déclarée achevée. »

Ce langage est clair : l'Autriche dit à la Prusse : Voyons ! décidez-vous. Voulez-vous parler comme on parlait dans l'ancienne Allemagne, avant 1848, de

(1) *Vie de l'archiduc Jean d'Autriche*, par Schneidawind. Schaffouse, 1849.

dynastie à dynastie, de prince à prince; nous sommes prêts à vous écouter. Mais si vous voulez parler au nom de l'assemblée de Francfort, si vous voulez mêler dans vos affaires l'assemblée nationale, nous ne vous écouterons pas; car, pour nous, il n'y a plus d'assemblée nationale. Elle a fait son temps. Elle est de l'an passé. Laissons donc de côté toutes les vieilleries d'hier, et expliquons-nous, je ne demande pas mieux; mais pas de tiers populaire dans nos entretiens.

Sur ce fier langage nous devons faire deux courtes remarques. La première, c'est que l'Autriche le tient, quand elle est livrée aux plus grands embarras. Il faut donc qu'il lui soit inspiré. Or, il n'est pas difficile de deviner quelle est la puissance qui inspire à l'Autriche son langage; c'est la Russie qui, après s'être tenue toute l'année dernière immobile et armée, attendant les occasions, prête à profiter des inimitiés et des répugnances que la démagogie ne manque jamais de créer contre la liberté, croit aujourd'hui que le temps est venu et envoie ses troupes en Hongrie au secours de l'Autriche pour combattre « une révolte qui n'est plus seulement autrichienne, mais européenne. » Telles sont les paroles de la Russie, et elles sont significatives, car la révolte européenne n'est pas seulement en Hongrie; elle est en Allemagne, elle est en Italie, nous allions dire, Dieu nous pardonne! prenant le mot de la Russie dans son sens le plus intime, que la révolte européenne est aussi en France.

La seconde remarque que nous voulons faire sur la note autrichienne, c'est qu'elle avait pour but de déconcerter la double politique que la Prusse semblait suivre. La Prusse en effet avait double visage: à Vienne visage monarchique, à Francfort visage populaire et surtout germanique. Quelques personnes ne manquaient pas de voir dans cette double politique une marque de cette habileté ambitieuse à l'aide de laquelle la Prusse s'est peu à peu agrandie en Allemagne. On expliquait par la perfidie ce qui peut s'expliquer plus naturellement par la faiblesse et l'incertitude des conseils humains. Il y avait en effet pour la Prusse deux politiques à suivre, la politique populaire et la politique monarchique. La politique populaire était pompeuse et périlleuse. Il fallait, disaient les partisans de cette politique, se donner au peuple, accepter la couronne impériale, se mettre hardiment à la tête de l'Allemagne démocratique et faire au besoin la guerre à l'Autriche. Cette politique a eu sa vogue à Berlin, dans les rues, il est vrai, plus qu'à la cour, et déjà les journaux prêchaient la guerre et invoquaient les manes des héros de la guerre de Silésie; mais pendant ce temps le régiment de l'empereur François, c'est le titre que porte un des régimens de l'armée prussienne en souvenir de la confraternité de la Prusse et de l'Autriche en 1813 et 1814, le régiment de l'empereur François inaugurait solennellement dans sa caserne le portrait de l'empereur actuel d'Autriche. Ce n'est pas un des traits les moins curieux à noter que cette répugnance qui existe presque partout entre l'armée et la démagogie. L'instinct de la discipline repousse l'instinct du désordre. L'armée eût obéi si le roi eût décidé la guerre; mais le rôle de Charles-Albert, c'est-à-dire d'un roi faisant la guerre pour la démagogie qui doit le détrôner s'il réussit, et l'abandonner s'il succombe, ce rôle n'avait rien qui pût tenter le roi de Prusse.

Nous venons d'indiquer les différentes combinaisons entre lesquelles la pensée du gouvernement prussien a pu flotter. Bientôt cependant il s'est décidé avec

une fermeté qu'il n'avait pas montrée jusqu'ici, et il s'est rattaché purement et simplement à la note autrichienne du 8 avril, c'est-à-dire à la politique russe, à l'idée que l'occasion était venue pour les gouvernemens de faire la police en Europe et de s'y employer hardiment.

Depuis ce moment, les choses ont marché avec rapidité, et la querelle est aujourd'hui engagée partout en Allemagne entre les princes allemands et la grande médiatisation démocratique qu'avait voulu opérer la diète populaire de Francfort. En Prusse, en Saxe, en Hanovre, les assemblées particulières de ces derniers pays se prononçaient pour la constitution de Francfort; les gouvernemens ont dissous les chambres. De son côté, la diète de Francfort a décrété l'immutabilité de la constitution qu'elle a faite. Plus de transaction! On parle de troupes prussiennes qui se rassemblent près de Mayence et qui menacent l'assemblée de Francfort. La diète décide que le président est autorisé à convoquer l'assemblée nationale partout et quand il le jugera convenable; que cent membres peuvent demander une réunion extraordinaire; que l'assemblée peut délibérer et voter quand il y a cent cinquante membres. L'assemblée est composée de six cent cinquante membres. Toutes ces mesures, comme on le voit, sentent l'agitation et l'extrémité révolutionnaires, cette dernière surtout. Beaucoup de membres, en effet, se sont retirés peu à peu de l'assemblée, les membres qui représentent l'Autriche par exemple, les uns en expliquant les motifs de leur départ, les autres *à la française*, comme disent les journaux allemands, c'est-à-dire sans dire adieu. Le lieutenant-général de l'empire, l'archiduc Jean, dit lui-même qu'il n'a plus que quelques jours à rester à Francfort. Ainsi, une assemblée de six cent cinquante membres réduite peut-être à cent cinquante et persistant à représenter l'Allemagne et le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif prêt à quitter la partie, voilà l'état de Francfort. Ne nous y trompons point cependant : il y a là encore une grande force morale, quelles que soient les fautes qu'ait faites l'assemblée nationale dans ses derniers jours. La constitution qu'elle a décrétée n'est certes pas excellente; mais comme, au lieu d'en demander la révision par les moyens légaux, les princes allemands la traitent de simple projet de constitution, comme ils nient la légitimité de tout ce qui s'est fait en 1848, et qu'ils en veulent l'anéantissement au lieu d'en demander le triage, l'Allemagne s'inquiète et s'agite, nous ne disons pas seulement l'Allemagne démagogique, dont c'est le métier d'agiter et d'affaiblir tout ce qu'elle touche, mais l'Allemagne libérale et modérée. Malheureusement cette Allemagne libérale et modérée que nous aimons et qui a tous nos vœux et toutes nos sympathies, cette Allemagne libérale qui a dirigé la diète pendant la plus grande et la plus belle partie de sa durée, ce n'est pas elle qui a posé la question dans ces derniers temps. Elle a laissé les partis extrêmes s'emparer de la direction des affaires. La question de l'empereur héréditaire a disparu dans la mêlée qu'elle a soulevée. Il ne s'agit plus de savoir s'il y aura un empereur, et si cet empereur sera le roi de Prusse; il s'agit de savoir si la constitution de Francfort, ou plutôt si la souveraineté du peuple allemand sur lui-même sera reconnue. 1848 a créé une nouvelle Allemagne qui croit à son droit, mais qui ne demande pas mieux que de le modérer. C'est ce droit qui est nié absolument par la politique monarchique qui vient du Nord.

Ce droit, c'est le nôtre, et non pas seulement depuis 1848, grace à Dieu, mais depuis 1789. Nous ne lui souhaitons donc pas plus de légitimité qu'il n'en a à nos yeux; mais nous lui souhaiterions en Allemagne, pour la lutte qu'il va avoir à soutenir, d'autres circonstances que celles qu'il rencontre en ce moment, et d'autres défenseurs aussi. Pour défenseurs, nous aimerions mieux les libéraux prussiens de la diète de Berlin en 1847 que les doctrinaires de l'unité germanique ou les démagogues. Nous aimerions mieux aussi, quant aux circonstances, que le droit de souveraineté du peuple allemand n'eût pas à soutenir la lutte après et à côté des répugnances qu'ont partout soulevées en Europe les excès de l'esprit démagogique.

Si, comme l'Italie, l'Allemagne succombe, c'est à la démagogie encore que nous nous en prendrons. Là, comme ailleurs, elle aura gâté la cause de la liberté.

Grande leçon donc pour la France que le spectacle de l'Allemagne en ce moment. Ce qui compromet en Allemagne la cause de la liberté, c'est qu'à Francfort le parti modéré, soit négligence, soit désunion, n'est pas resté maître de la conduite des affaires. Ce n'est pas lui qui a posé la question dans le procès qui va s'engager. Puisse, au contraire, le parti modéré en France rester toujours maître de poser la question au dedans et au dehors! Nous ne nous dissimulons pas les conséquences de la chute de l'Allemagne, si elle succombe; c'est la France alors qui est en ligne contre le despotisme septentrional, et c'est à Paris que les partisans de ce despotisme diront qu'il faut venir faire la police, parce que c'est à Paris, selon eux, qu'est le foyer de l'agitation révolutionnaire. Ce conflit qui est possible, nous ne le craignons pas si le parti modéré détermine les termes dans lesquels il soutiendra la lutte, opposant l'esprit libéral et non pas l'esprit démagogique aux bravades de l'esprit despotique. Mais si, selon la vieille et fatale routine des partis révolutionnaires, on cherche la force dans l'agitation, si on installe l'anarchie dans les villes sous prétexte d'installer la victoire dans les camps, si c'est enfin la démagogie qui combat le despotisme, tout est perdu, et nous craindrons que la liberté, n'ayant pas su se défendre contre l'anarchie, ne sache pas non plus défendre l'indépendance nationale.

En Autriche et en Turquie, les événemens marchent avec rapidité. Les succès de l'armée magyaro-slave, sans être éclatans, ont été poussés avec vigueur par ces rudes Polonais dont il faut bien reconnaître l'entrain militaire. Assurément, le prince Windischgrætz leur a fait la partie belle; il eût entrepris de relever de sa propre main les Magyars abattus; il eût voulu, de propos délibéré, compromettre la fortune du vieil empire rajeuni, ce semblait, par les jeunes peuples slaves, qu'il n'eût pas mieux réussi.

Au fait, il n'est point donné à tout le monde d'être heureux à l'âge du prince Windischgrætz, et peut-être était-il moins facile de cueillir des lauriers sur le sol hongrois qu'à Custozza et à Novare, pour deux raisons : d'abord, parce que

l'armée magyare a été fort long-temps tout imaginaire et ensuite parce qu'elle a combattu vivement le jour où elle a été formée par Dimbinski et Bem. Le chef du parti des vieux Autrichiens aura donc réduit la fière Autriche à cette extrémité d'un état qui craint de ne pouvoir plus se soutenir par lui-même; il aura donc condamné ce cabinet de Vienne, hier encore si hardi, à implorer le secours d'une armée étrangère, et tout cela quand un peu plus de stratégie et une politique plus constitutionnelle eussent assuré au nouvel empereur le concours dévoué des populations les plus belliqueuses de l'empire. Il semble qu'il y ait des époques où les hommes soient pris fatalement de vertige et aillent comme à dessein se heurter contre les obstacles, lorsque chacun pourtant s'évertue à leur crier : gare! L'Autriche vient de passer par une de ces époques, et l'on ne saurait nier que le mal ne soit profond, quoique l'on ne puisse dire encore que la situation soit désespérée. D'un côté, des populations hostiles, dès à présent bien armées, enhardies par de récens succès, d'ailleurs enthousiastes, exaltées au-delà de toute imagination par la victoire, tant elles sont persuadées qu'elles combattent pour le salut de l'Europe et la liberté du monde; de l'autre, des populations hier amies, dévouées conditionnellement au pouvoir, aujourd'hui déçues dans les espérances qu'on leur avait données, quelques-unes déjà rangées sous le drapeau de l'insurrection, les autres ébranlées dans leur fidélité et forcées de ne plus songer qu'à elles-mêmes en cessant de s'inquiéter de la destinée de l'empire : d'un côté la haine et de l'autre l'abandon, tels sont les deux écueils entre lesquels l'Autriche se débat en ce moment avec une armée dont l'organisation a beaucoup souffert.

Si le plan de conciliation conçu et pratiqué par Dimbinski et Bem pouvait recevoir tout son développement, si M. Kossuth, profitant de sa qualité de Slave de naissance et de nom, entrait franchement et allait jusqu'au bout dans cette voie de transaction sur le pied d'égalité entre les Magyars et les Slaves, sans nul doute le péril serait immense, car l'armée autrichienne ne peut plus guère se recruter que parmi les Croates, les Illyriens et les Tchèques. Les paysans de la Gallicie refusent déjà l'enrôlement : mourir pour mourir, autant vaut jouer la partie sur le sol national en résistant aux recruteurs que d'aller courir cette chance sur de lointains champs de bataille dans les rangs des impériaux. Les paysans de la Gallicie ont ainsi, d'apparence, fait beaucoup de chemin depuis le temps où, dans l'excès d'un désespoir envenimé, ils avaient toute confiance en l'autorité de l'empereur. Il est juste de dire toutefois que, malgré la scission qui s'est faite entre le ministère autrichien et les Slaves, ces peuples, tout en se retranchant dans leur politique nationale, sont encore assez loin de s'entendre pleinement sur les conditions d'une alliance avec les Magyars. Les Polonais ont accepté l'alliance sans autre condition que celle d'une politique conciliatrice; mais les Polonais n'ont pas à régler avec les Magyars des questions d'intérêt pareilles à celles qui ont provoqué le soulèvement de Jellachich. Il ne suffit pas aux Magyars, pour gagner les Croates à leur cause, il ne leur suffit pas de vagues paroles de liberté et d'égalité, il faut des actes, des concessions, des traités qui, par malheur, entraînent tous la dissolution de la Hongrie et aboutissent à remplacer ce royaume par une confédération transitoire, en attendant l'indépendance absolue de chacune des races de la Hongrie. C'est là le sacrifice su-

prême sans lequel les Magyars ne peuvent en aucune façon compter sur une victoire définitive, sans lequel même ils n'ont peut-être aucun moyen d'échapper, dans un prochain avenir, à une ruine complète, inévitable; c'est un sacrifice pourtant qui coûte à leur amour-propre presque autant que la mort même, qu'ils promettent et ajournent, qu'ils font en parole et retirent en fait, qu'ils tiennent d'ailleurs pour une abdication de leur destinée. Jetés comme en un étroit campement entre les deux grandes races germanique et slave, sans issue ni sur la mer ni sur un fleuve libre, ils soutiennent contre les fatalités historiques une lutte inégale, qui les remplit d'incertitudes, les exalte, les aveugle, paralyse leurs résolutions dans le succès de même que dans la défaite. C'est l'espoir qui reste encore à l'Autriche.

M. Kossuth veut-il, oui ou non, l'indépendance de la Croatie, de la Waïvodie serbe et de la Transylvanie? Combat-il pour le principe de l'égalité des races et des nationalités, ou bien pour la prépotence de la race magyare sur les races diverses de la Hongrie? Veut-il la déchéance de la maison de Habsbourg, ou bien ne veut-il que le rétablissement du vieil empereur autrichien, roi constitutionnel de Hongrie à la place du jeune empereur créé par l'influence slave? Il est permis de conserver des doutes sur tous ces points et de penser que M. Kossuth, arrivé au moment de prendre une résolution décisive, hésite et s'abîme dans les perplexités d'une situation périlleuse, même au sein de la victoire.

Sans doute, le mouvement libéral de la Bohême et de la Croatie prend chaque jour plus de puissance, à mesure que s'accroît l'impopularité du ministère allemand Stadion-Schwarzemberg. L'élévation d'un Allemand, le général Welden, au commandement en chef de l'armée austro-slave n'était pas de nature à diminuer le mécontentement des Tchèques et des Illyriens. Les hommes les plus avancés du slavisme libéral ont repris l'autorité qu'ils avaient un moment abdiquée entre les mains de Jellachich. C'est ainsi que le docteur Gaj d'Agram, le promoteur de l'illyrisme et le principal auteur de la nomination de Jellachich aux fonctions de ban, paraît aujourd'hui aller beaucoup plus loin que le vaillant chef des Croates. Enfin le ban lui-même, après avoir, avec une persévérance et une abnégation intelligentes, essayé inutilement d'éclairer l'Autriche sur les périls de la politique du prince Windischgrætz, a été à son tour entraîné plus rapidement qu'il ne l'aurait voulu à se séparer de l'armée autrichienne pour passer sur le territoire slave et ne plus consulter que l'intérêt exclusif des Slaves méridionaux. Ces évolutions politiques et militaires des chefs slaves affaiblissent grandement l'armée autrichienne. Cependant l'intention des Croates ne paraît pas être de s'insurger directement contre l'Autriche, mais seulement de sauvegarder leur indépendance dans le cas où l'Autriche allemande serait définitivement battue par l'armée hongroise. S'il était vrai qu'en prononçant la déchéance de la maison de Habsbourg la diète magyare eût commis la faute de lui faire un crime des concessions promises à la Transylvanie et à la Croatie, les Serbes et les Croates, même les plus libéraux, combattraient jusqu'au dernier à côté des impériaux contre les prétentions du magyarisme. Nous sommes en ce point de l'avis du journal de *la Société slave* de Paris, on verrait recommencer une nouvelle guerre civile, plus désespérée et plus furieuse encore que celle d'aujourd'hui; et lorsque nous étudions dans l'historique de

cette guerre écrit par un diplomate, M. Paul de Bourgoing, toutes les ressources militaires dont les Croates et les Serbes disposent à eux seuls, nous ne doutons nullement qu'ils ne fussent prêts à verser des flots de sang pour repousser la domination magyare. Telles sont les chances que l'Autriche peut encore trouver dans l'inhabileté des Magyars et dans la passion des Slaves méridionaux pour leur nationalité, à la seule condition toutefois de revenir elle-même aux principes constitutionnels et fédératifs posés par la diète de Kremsier.

La Russie, disions-nous il y a quinze jours, n'est peut-être pas aussi pressée d'intervenir que l'opinion aime à le supposer. Quoique la question ait fait un pas, nous sommes encore aujourd'hui de cet avis. Quel est l'intérêt de la Russie en présence des révolutions européennes? C'est d'abord de faire chez elle une police vigoureuse qui soit là pour étouffer à chaque heure du jour les germes d'insurrection qui peuvent se développer sur son propre territoire; c'est ensuite de laisser les pays de sa frontière s'épuiser, s'abîmer tout à leur aise dans les luttes intestines; c'est d'établir chez elle une sorte de cordon sanitaire contre les idées révolutionnaires et non point d'aller affronter la contagion sur le sol même où elle règne dans toute sa fureur avec le caractère de question de nationalité, particulièrement dangereux pour l'empire russe. Enfin, et les dernières nouvelles de Constantinople nous en fournissent à propos la preuve, la Russie, très forte chez elle, n'a pas encore, quant à présent, assez de troupes disponibles pour répondre avec certitude de succès aux éventualités d'une intervention dans les affaires de l'Occident.

On se rappelle peut-être avec quelle lenteur et après combien de tâtonnemens diplomatiques la Russie est entrée, l'année dernière, dans les principautés du Danube. Ce ne fut qu'après s'être bien assurée de l'ignorance et de l'indifférence des cabinets de l'Occident qu'elle osa s'établir peu à peu et sans grand éclat en Moldo-Valachie. Il ne paraît pas douteux qu'elle était prise au dépourvu par les événemens et qu'une protestation énergique des cabinets amis de l'empire ottoman l'eût grandement inquiétée ou même arrêtée. Au premier moment, la Russie, qui essayait de donner le change à l'Europe par de grands mouvemens de troupes, n'avait pas cinquante mille hommes à mettre hors de chez elle. Aujourd'hui, elle arrive à peine au chiffre de cent cinquante mille. Or, une portion importante de ce contingent disponible est aujourd'hui engagée dans les deux principautés du Danube, et comme la Turquie, sans être hostile, peut devenir inquiétante le jour où les principautés seraient moins bien gardées, la Russie ne peut retirer de là cinquante mille hommes sans qu'un arrangement en bonne forme l'assure de l'amitié de la Porte Ottomane. Cet arrangement, la Russie l'espérait; elle espérait qu'en éveillant des craintes dans l'esprit du divan sur les dangers de la question des races, elle réussirait, comme en 1812, comme en 1831, à intéresser à ses plans la Turquie, ou du moins à la réduire à une attitude de neutralité; elle espérait qu'en pesant de tout le poids de sa diplomatie sur le ministère turc, au moment où arrivaient à Constantinople la nouvelle de la bataille de Novare et le discours complaisant de lord Palmerston sur l'occupation des principautés, elle emporterait d'assaut quelque traité d'alliance en vertu duquel, les détroits se trouvant ouverts aux vaisseaux russes, l'armée russe pourrait sans crainte passer des principautés en Transylvanie et en Hon-

grie. Tel était le but de la mission extraordinaire donnée récemment au général Grabbe, aide-de-camp de l'empereur. Le général Grabbe n'a pas été heureux. Réchid-Pacha a trouvé, pour repousser les propositions du cabinet moscovite, les accens d'un vrai patriotisme; le divan tout entier s'est associé à ces sentimens énergiques. Cette honnête et loyale politique du sultan, qui depuis une année marche modestement au milieu des écueils, a tout d'un coup pris feu et fait explosion. Une nouvelle et décisive démarche auprès des deux cabinets de l'Occident s'en est suivie, et les questions les plus précises leur ont été posées : Que feriez-vous dans le cas d'une guerre entre le sultan et le czar? Jusqu'où irait votre action, le cas échéant? A quoi il paraîtrait que la réponse des deux ambassadeurs a été tout aussi franche que la situation était claire; ils auraient dit, en effet, qu'ils feraient respecter le traité protecteur des détroits aussi long-temps que la Turquie le respecterait, et qu'ils n'abandonneraient pas le sultan au mauvais vouloir des Russes tant qu'il ne s'y livrerait pas lui-même.

La Russie se voit donc aujourd'hui jetée dans des conjonctures assez embarrassantes en présence des engagemens chevaleresques qu'elle a pris avec le cabinet de Vienne et de cette rupture d'une négociation sur le succès de laquelle elle comptait sans doute pour les remplir. Il lui serait difficile de reculer, soit qu'elle ait déjà le pied sur le territoire autrichien, soit qu'elle hésite encore, car elle a promis trop haut pour ne pas tenir. Il n'est peut-être pas moins difficile d'avancer parce que les éventualités de la question turque posée sous un jour nouveau ne lui permettent pas de tirer trente mille hommes des principautés sans s'exposer à perdre le fruit de l'occupation.

En somme, nous ne pensons pas que le cabinet de Saint-Pétersbourg se fût si fort pressé d'engager sa parole à l'Autriche, s'il avait pu prévoir que les événemens marcheraient si vite sur les bords du Danube, et surtout que la Turquie, à bout de patience, deviendrait elle-même un obstacle. C'est là le trait particulier qui nous frappe dans la politique actuelle du cabinet russe, et c'est le point grave sur lequel il nous semble que la diplomatie doit avoir les yeux fixés. Veut-on paralyser l'action de la Russie dans les affaires de l'Europe? Le vrai champ de bataille diplomatique, c'est Constantinople; mais, si l'on veut réussir, peut-être le moment est-il arrivé de prendre à cet égard un parti. Supposez que la Russie échappe aux difficultés qu'elle vient de se créer par trop de précipitation, sa force militaire s'accroît peu à peu; dans six mois elle aura en ligne les deux cent mille hommes qui lui sont nécessaires pour combattre hors de chez elle, et il ne sera pas aussi facile de l'amener aux transactions que l'on est en droit d'exiger d'elle. Alors, en effet, elle sera en mesure de faire face avec chance de succès au double danger de la guerre en Autriche et en Turquie, et de s'imposer peut-être aux populations slaves de l'empire de Habsbourg ainsi qu'elle s'est imposée naguère aux Valaques, aux Hellènes et aux Serbes de l'empire des sultans.

Il faut à l'équilibre européen une Autriche comme il lui faut une Turquie. Les libéraux de tous les pays reconnaissent ce grand intérêt de conservation en ce qui touche Constantinople, l'histoire d'un siècle entier leur montre les czars acharnés à la perte des sultans. Cependant le parti démocratique s'obstine encore à fermer les yeux à l'évidence en ce qui regarde Vienne, tant la maison

de Habsbourg a montré de complaisance pour les Romanoff sous le poids de ce malheureux lien de solidarité créé par le partage de la Pologne, affermi par les guerres de coalition et les congrès de la sainte-alliance! L'agent de la Hongrie à Paris, M. Teleki, dans un écrit récent, dit avec beaucoup de raison : « Si l'intervention russe s'accomplit et réussit, plus d'Autriche. » Il se garde bien toutefois de nous indiquer ce qu'il convient de mettre à la place, à moins que ce ne soit ce fabuleux empire magyare rêvé par M. Mauguin, quelque chose comme cet empire arabe qui devait naguère, on s'en souvient, succéder à la puissance des Ottomans. Non, la vieille Autriche ne peut être remplacée que par une Autriche constitutionnelle et fédérale, fondée sur le principe de l'égalité des races. Il n'y a à choisir qu'entre cette Autriche-là et le chaos, qui remettrait au hasard le destin de l'Orient tout entier, et qui pourrait entraîner la Turquie elle-même dans une ruine irréparable. Que la diplomatie avise. La question revient en définitive à ceci : Trouver le meilleur moyen de concilier les intérêts des divers peuples danubiens avec les intérêts de l'équilibre européen; d'un côté aider la Turquie à se maintenir dans la ligne où elle entre avec résolution, de l'autre mettre sous les yeux de l'Autriche, en comparaison avec la honte et le danger du protectorat russe, la jeunesse et la force que les Slaves lui offraient hier encore; et, si elle persiste à préférer cette servitude à cette vie nouvelle, c'est alors qu'il conviendra de prendre sans retard les résolutions énergiques annoncées par M. Drouyn de Lhuys.

Au milieu des préocupations si vives qui pèsent en ce moment sur tous les esprits, l'élite de la société parisienne vient d'être douloureusement frappée d'une perte qui laisse après elle un irréparable vide. Mme Récamier a été enlevée en quelques heures à l'affection de ses amis. Le nom que nous venons de tracer dit tout : il ne rappelle pas seulement l'idéal de la beauté, de la grace accomplie, de l'amabilité la plus parfaite; il rappelle encore toutes les délicatesses du cœur, de l'intelligence et de la vertu, et par-dessus tout, la plus active, la plus ingénieuse, la plus angélique bonté. Objet de l'admiration respectueuse et passionnée des plus hautes et des plus poétiques célébrités de ce siècle, sur lesquelles elle a exercé (comme sur tout ce qui a eu le bonheur de l'approcher) une si salutaire influence d'inspiration ou de modération, son souvenir reste, entre autres, inséparablement lié à celui de Mme de Staël, de Châteaubriand, de Ballanche. Le nom de Mme Récamier rayonne, dès à présent, comme celui de *Béatrice*, sous la double consécration du génie et de l'amitié. Il y a un beau portrait à tracer de cette femme éminente, douée d'une si grande puissance d'attraction et d'une sérénité d'ame si harmonieuse et si sympathique. Une plume bien experte à saisir ces nuances a déjà esquissé dans la *Revue* plusieurs traits de cette noble figure; mais, pour être achevée, cette œuvre de délicate analyse demande un temps plus calme et une main moins émue. Aujourd'hui nous n'avons voulu que signaler un deuil qui sera profondément senti partout où Mme Récamier était connue.

ESSAI SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'ÉTIENNE PASQUIER, par M. LÉON FEUGÈRE (1). — Malgré l'exiguïté de son format, cette publication renferme plus de faits et d'idées qu'on n'a l'habitude d'en trouver dans de longs et nombreux volumes. En retraçant l'histoire d'Étienne Pasquier d'après des documens certains et à l'aide de laborieuses recherches, rendues accessibles à tous par une rédaction spirituelle, élégante et facile, M. Feugère, déjà si connu par son excellente édition de Pascal, vient d'acquérir un nouveau titre à la reconnaissance des lettres. En effet, la vie d'Étienne Pasquier n'est pas seulement la biographie d'un homme, c'est la personnification de toute une époque. Dans l'élite des noms littéraires du XVIe siècle, il n'y en a qu'un de plus original encore, celui de Montaigne; mais à qui comparer Montaigne? Pasquier ne fut pas seulement un lettré; il fut jurisconsulte, avocat, historien, poète, homme politique. Il donna l'un des premiers l'exemple de cette universalité qui devint plus tard un des attributs les plus saillans de l'esprit français. Il fut l'un des créateurs de la prose française, cette portion de notre gloire littéraire la plus riche, la plus incontestable, la plus universellement reconnue; il contribua à faire passer notre idiome de la naïveté à la clarté et à la précision, son véritable caractère. Dans le livre des *Recherches*, mot que Pasquier avait inventé, du moins dans ce sens, il posa les fondemens de la critique historique, qui constitue encore un des domaines presque exclusifs de notre temps. Indépendamment d'une forme à la fois naturelle et piquante, les lettres d'Étienne Pasquier renferment une foule de renseignemens et de détails précieux. On a incessamment puisé à cette source sans parvenir à l'épuiser. Enfin, tel que ses contemporains l'ont admiré et tel que les nôtres, grace à M. Feugère, apprendront à le connaître, Étienne Pasquier avait réalisé une réunion bien rare de talens souvent opposés. A l'expérience et à la sagesse de l'homme d'état, Pasquier joignait une imagination développée par l'étude des lettres, dont il était l'ami éclairé et constant. Par un privilége bien rare dans les familles les mieux douées, nous voyons la tradition qu'il a laissée continuée et agrandie sous son nom dans la personne d'un de ses descendans, tradition heureuse, dont il faut bien se garder de rompre la chaîne, car les différentes classes de la société, si pourtant il y en a encore de séparées et de distinctes, y perdraient toutes également.

(1) Librairie de Firmin Didot frères, rue Jacob, 56.

V. DE MARS.